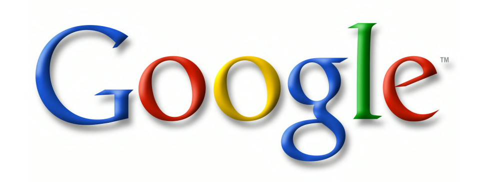

Google



STATISTIQUE

MONUMENTALE

DU CALVADOS.

STATISTIQUE
MONUMENTALE
DU CALVADOS;

PAR M. DE CAUMONT,

DIRECTEUR DE L'INSTITUT DES PROVINCES ET DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE POUR LA CONSERVATION DES MONUMENTS.

TOME IV.

ARRONDISSEMENT DE PONT-L'ÉVÊQUE.

CAEN,

CHEZ A. HARDEL, IMPRIMEUR-LIBRAIRE, RUE FROIDE, 2.

PARIS, DERACHE, LIBRAIRE, RUE DU BOULOY, 7; DIDRON, LIBRAIRE, RUE ST.-DOMINIQUE-ST.-GERMAIN, 23; DENTU, LIBRAIRE, PALAIS-ROYAL.

1862.

AVERTISSEMENT.

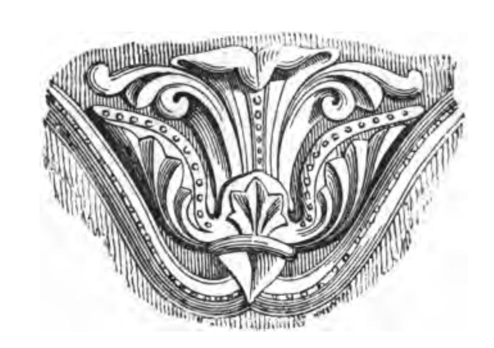
Les nombreux renseignements que je possède, sur les arrondissements de Lisieux et de Pont-l'Évêque, me déterminent à consacrer un volume tout entier à chacun de ces arrondissements.

Le 4e. volume de la *Statistique monumentale du Calvados* est consacré exclusivement à celui de Pont-l'Évêque.

L'architecture de la région de Pont-l'Évêque et de Lisieux offre des caractères particuliers que la nature des matériaux et les traditions d'école, dans un pays qui dépendait du même évêché, nous permettront d'expliquer quand nous serons à la fin de notre travail.

Nous n'aborderons pas cette quatrième partie de la *Statistique monumentale du Calvados* sans déclarer que MM. BILLON, PANNIER et Ch. VASSEUR, membres de la Société française d'archéologie, à Lisieux, ont une grande part dans la rédaction du volume que nous publions : ils ont exploré, avec un soin extrême et un talent d'observation

très-remarquable, la plupart des communes de ces deux arrondissements, et m'ont généreusement communiqué leurs notes. Je les prie de recevoir mes remercîments bien sincères, pour le concours dévoué qu'ils ont bien voulu me prêter, aussi bien que pour les services nombreux et constants qu'ils rendent à l'archéologie dans les contrées que nous allons parcourir. J'ai les mêmes remercîments à adresser à M. Bouet, qui a dessiné presque toutes les planches qui illustreront ce volume, et qui m'a, de son côté, fourni des notes très-intéressantes sur les monuments reproduits par son habile crayon.



STATISTIQUE
MONUMENTALE
DE L'ARRONDISSEMENT
DE PONT-L'ÉVÊQUE.

CANTON DE DOZULÉ.

Dives était, il y a quelques années, chef-lieu du canton par lequel je vais commencer ma revue de l'arrondissement de Pont-l'Évêque ; mais les accroissements pris par Dozulé, bourg plus accessible que l'autre, puisqu'il est traversé par la route impériale de Caen à Rouen par Pont-l'Évêque, Honfleur et Pont-Audemer, et l'importance de son marché, ont décidé l'Administration à y transférer la justice de paix : le canton de Dives est donc devenu le *canton de Dozulé*.

Ce canton, borné par la mer au nord ; à l'ouest, par l'arrondissement de Caen, dont la Dive le sépare ; à l'est, par le canton de Pont-l'Évêque, et au sud, par celui de Cambremer, se compose des communes suivantes, au nombre de vingt-neuf :

Angerville.
Annebault.
Auberville.
Basseneville.
Beuzeval.
Blonville.

Bourgeauville.
Branville.
Brucourt.
St.-Clair-de-Basseneville.
Trousseauville.
Cricqueville.
Danestal.
Dives.
Douville.
DOZULÉ (chef-lieu).
Glanville.
Gonneville-sur-Dives.
Grangues.
Heuland.
St.-Jouin.
St.-Léger-du-Bosq.
Périers.
St.-Pierre-Azif.
Putot.
St.-Samson.
St.-Vaast.
Vauville.
Villers-sur-Mer.



CARTE DU CANTON DE DOZULÉ.

DIVES.

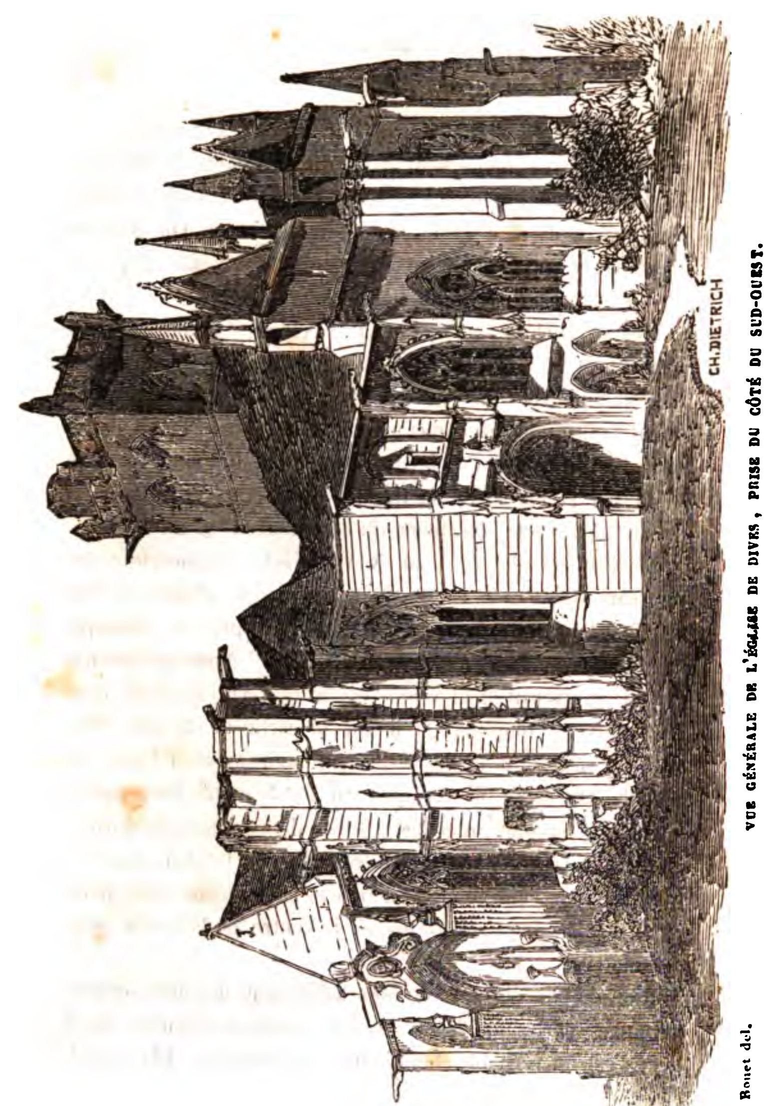
Dives, *Diva*, *Divæ*, *Pons Divæ*, *Sanctus Salvator*.

Eglise. — Le monument le plus remarquable de Dives est l'église. Elle appartenait à un prieuré dépendant de l'abbaye de Troarn, et c'est un édifice assez important. On peut en juger par la vue générale extérieure que je présente, page 10, et qui est prise du côté du sud-ouest.

Hormis quelques restes du XIe. siècle sous la tour, le monument est du XIVe. et du XVe. siècle. Ainsi, le chœur, avec la grande fenêtre du chevet et les bas-côtés qui l'accompagnent, offre tous les caractères du XIVe., aussi bien que les chapelles du transept et la travée de la nef qui suit. Le reste de la nef et les bas-côtés qui lui correspondent sont de la fin du XVe. siècle, ou même du commencement du XVIe.

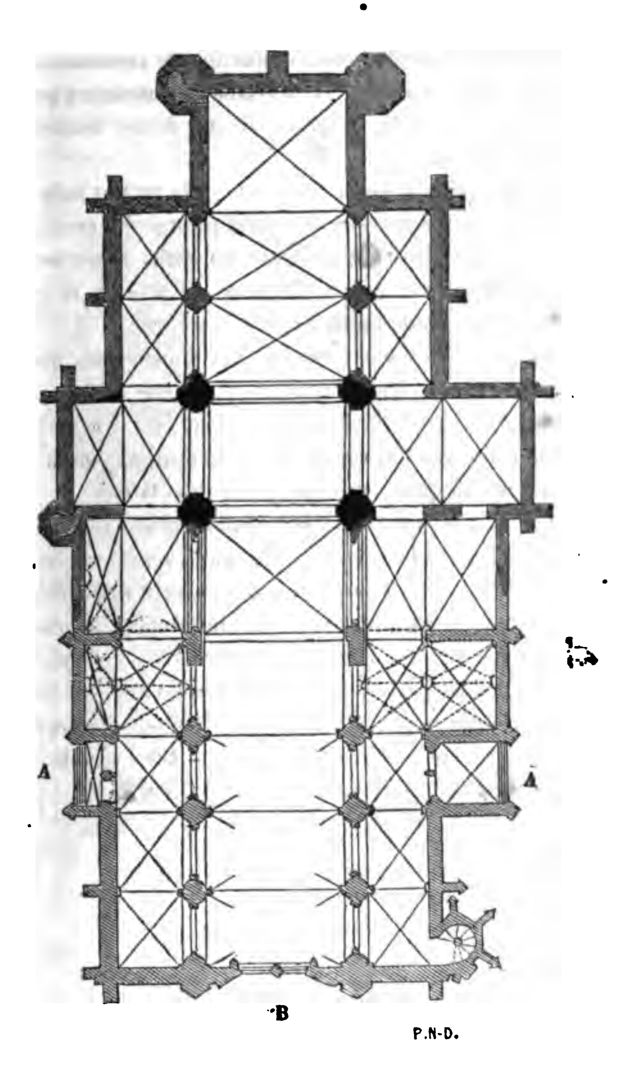
L'église actuelle fut, au XIVe. siècle, reconstruite sur un plan assez vaste : on commença par le chœur et l'on s'arrêta à la seconde travée de la nef, après le transept. Quelle fut la cause de ce temps d'arrêt ? Nous ne savons ; on en trouverait peut-être l'explication en fouillant dans les archives : toujours est-il que la partie de la nef, bâtie au XVe. siècle, fut disposée de manière à favoriser l'accès de la foule. On verra bientôt quel en fut le motif. Deux portes latérales s'ouvrent sous des espèces de porches, au nord et au sud, en regard l'une de l'autre (AA, voir le plan, page 7), pour faciliter l'entrée et la sortie des fidèles ; une autre porte plus large occupe, selon l'usage, le centre de la façade occidentale (B).

Rien de plus élégant, de plus habilement découpé, que les moulures et les feuillages de cette porte occidentale de la nef ; c'est un véritable chef-d'œuvre de sculpture. Elle semble



Bouet del.

VUE GÉNÉRALE DE L'ÉGLISE DE DIVES, PRISE DU CÔTÉ DU SUD-OUEST.



PLAN DE L'ÉGLISE DE DIVES.

avoir été abritée anciennement sous un porche en pierre.

Plusieurs des fenêtres du chœur et des transepts ont subi des avaries et perdu leurs compartiments rayonnants. A une époque déjà ancienne, on a rétabli des meneaux perpendiculaires ajustés aux restes du *tracery* de ces fenêtres (Voir la page suivante).

La fenêtre du chevet est intacte ; elle est fort belle et conserve encore des restes de vitres peintes du temps.

La partie supérieure montre de petits anges tenant des instruments de musique ; l'agneau, le pélican, et plusieurs scènes de la chute de l'homme.

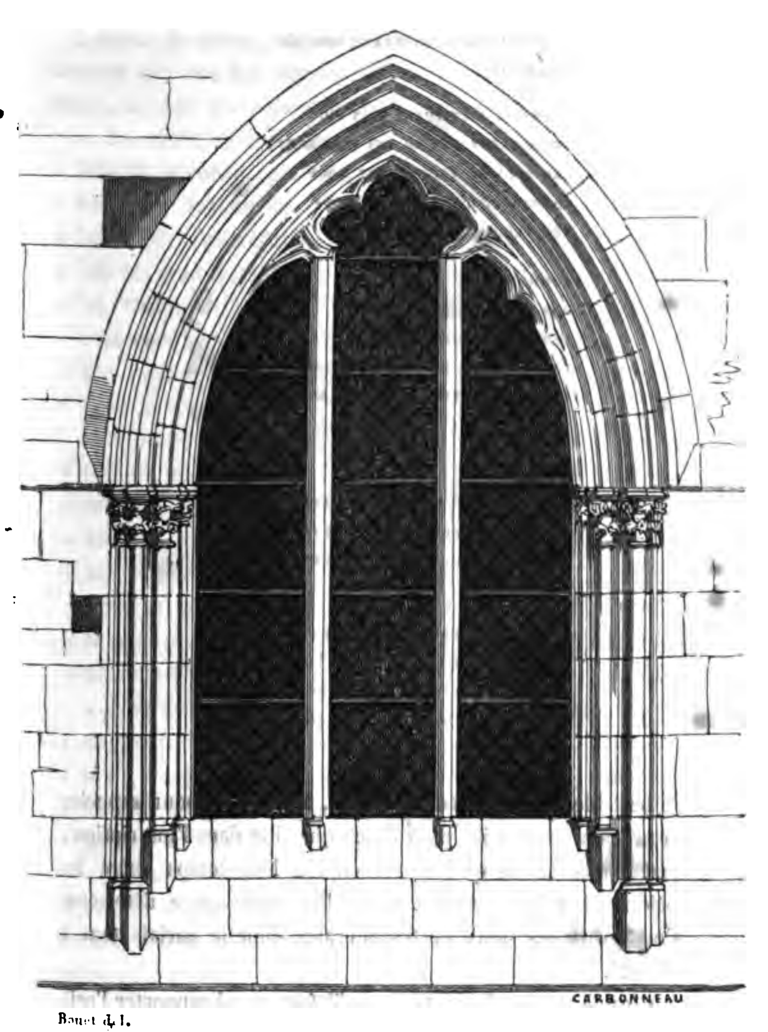
La partie basse contient plusieurs saints et des donateurs. Le milieu de la fenêtre est occupé par une clef d'argent sur un fond de gueules à deux fasces d'or.

On conservait à Dives un Christ fort ancien, qui a disparu, et qui passait pour avoir été pêché dans la mer.

Un tableau moderne, d'exécution grossière, mais assez curieux, placé dans le transept nord, représente cette découverte et celle de la croix qui s'en était détachée, et qui fut retrouvée deux ans après. Des inscriptions imprimées sur deux feuilles, et placées dans deux cadres de chaque côté de l'autel, m'ont paru mériter d'être transcrites, car leur style et leur orthographe indiquent qu'elles ont été copiées sur des inscriptions gothiques. Les voici. — Elles servent d'explication aux deux scènes peintes sur le tableau :

COMME LES
PECHEURS DE DIVES
PECHERENT EN LA MER L'I
MAGE DE S[t] SAUVEUR SANS CROUX
COMME LES PECHEURS DE CABOURG
POUR Y AVOIR PART EURENT GRANDE
ALTERCATION.

COMME APRÈS LE DICT IMAGE FUT PRINS



UNE DES FENÊTRES DU CHŒUR DE L'ÉGLISE DE DIVES.

EN LA MER, IL FUT DICT PAR ENTRE EUX QU'IL
SERAIT APPORTÉ DANS L'ÉGLISE DE DIVES
OU LON LE REÇU EN GRAND JOYE ET
SOLENPNITÉ.

COMME AU DICT IMAGE L'ON FICT
TROIS CROUX QUI NE LUI SERVIRENT,
CAR DEUX SE TROUVERENT TROP
COURTE ET L'AUTRE FUT TROU-
VÉE TROP LONGUE

COMME DEUX
ANS ENSUIVAN APRÉS L'IN
VENTION DU DICT IMAGE P
LA GRACE DE DIEU LES DICT PE
CHEURS DE DIVES PECHERENT EN LA
MER LA CROUX DU DICT IMAGE EN
LEURS RAYS

COMME LIMAGE ET LA CROUX FURENT
JOINGS ENSEMBLE POUR DIVINE FUT TREUVEY
QUE CETAIT LA PREMIERE CROUX DU DICT
IMAGE

COMME PAR APRÉ QUE LIMAGE FUT
CLOUÉ CONTRE LA CROUX ET TOUTE LES
CHOSE SUSDICT RECOUGNU ET DEUBE
MENT AVENU, FUT ELEVÉ EN CROUX
COMME VOYEZ

Le tableau est tout ce qui reste, à présent, pour rappeler la précieuse trouvaille dont il est question dans l'inscription; mais nous savons que ce crucifix a long-temps attiré les pélerins à Dives, et c'est probablement ce qui a déterminé l'ouverture des deux portes latérales dont je parlais tout à l'heure.

C'est à cette circonstance qu'il faut aussi rapporter l'origine du nom de St.-Sauveur qu'a porté long-temps le bourg

de Dives, et sous lequel on le trouve mentionné dans divers documents (1).

L'église de Dives présente, dans sa disposition, des faits curieux qui ont été signalés à la Société française d'archéologie, et que j'ai plusieurs fois observés.

« Les deux travées qui précèdent le transept, dit M. Bouet, « étaient occupées par une sorte de jubé correspondant à « toute la largeur de la nef et s'étendant même sur les « bas-côtés; les voûtes en étaient portées alternativement « sur les grands piliers et sur de petits piliers secondaires : « les traces de plusieurs de ces piliers sont encore très-« évidentes, et confirment ce que j'ai entendu dire : que « ces voûtes étaient si basses qu'elles forçaient à baisser la « croix processionnelle.

« Il paraît que cette disposition insolite avait pour but de « former une sorte de chapelle haute pour l'exposition du « crucifix miraculeux; une description des clefs de voûte « que j'ai trouvée à la bibliothèque Richelieu motive cette « supposition. »

Voici ce que dit le manuscrit : « A la première arcade, « la plus proche du chœur, ladite inscription portée par « un ange en demi-relief;

« L'an de grace mil et un le sixiesme jour d'aoust au dit « an, print l'image de St. Sauveur en ceste eglise son repos, « le St. Image sans croix vint, mais deux ans après ly vint « la croix que sur la mer vi..... par marinaux. Dieu le v... « que par eux fut accomplys. —

« A la clef de la seconde arcade, sur laquelle est gravé et figuré un vaisseau rempli de plusieurs matelots et qui est surmonté d'un ange en demi-relief, les mots suivants sont écrits et gravés :

(1) V. le t. II de la *Statistique monumentale du Calvados*, p. 6.

« De la grace de Dieu, les marinaux de Dives leverent de « la mer St. Sauveur en leur rets.

« A la clef de la troisième est la figure de St. Sauveur en croix en relief.

« A la quatrième sont gravés et figurés des charpentiers travaillant à faire une croix pour l'église St.-Sauveur. »

Le jubé dont parle M. Bouet n'existe plus, mais on peut reconnaître facilement qu'il correspondait à la quatrième travée de la nef, c'est-à-dire à la partie flamboyante de l'édifice, et on en retrouve des traces dans la travée du XIVe. siècle qui touche au transept. Les deux grandes portes latérales, en regard, dont j'ai parlé correspondent à la travée de la nef qui précédait le jubé, et les pélerins pouvaient, avec la plus grande facilité, adorer la croix miraculeuse en entrant du côté du nord et du côté du midi.

Dans un des bas-côtés se trouve une cheminée placée dans cette sorte de tribune, ce qui paraît prouver qu'autrefois des gardiens veillaient jour et nuit près de la croix miraculeuse.

Dans le chœur, on voit encore une pierre tumulaire du XVIIIe. siècle, sur laquelle on peut encore lire :

HIC
IACET IACOBA
DEM...
QVÆ OBIIT ANNO
DOMINI MDC... XXIII DIE
NOVEMBRIS VIII.
REQVIESCAT
IN PACE
..... II IMSMATI' .....
(7 lignes illisibles.)

Dans le pavage de l'une des chapelles du midi est une autre pierre tombale où l'on voit, gravée au trait, l'image d'une femme, avec une inscription gothique courant sur les

bords et dont quelques mots pourraient être encore lisibles. A l'un des angles était un écusson (1).

Dans la même chapelle, au haut d'un confessionnal, est relégué un tableau dont le sujet est la Présentation au Temple. Au bas, on lit l'inscription suivante :

DONNÉ PAR M. LE CURÉ
ET LA CONFRAIRIE
DE LA CHARITÉ, 1726.

Enfin, à l'une des fenêtres du bas-côté nord du chœur, on voit un écusson dans le vitrage.



ÉCUSSON SUR LA LAMPE DE L'AUTEL DE LA SAINTE-CROIX.

La lampe qui brûle devant l'autel de Sainte-Croix (transept

(1) Je dois ces inscriptions, et plusieurs des notes qui suivent, à M. Ch. Vasseur.



Bouet del. CARBONNEAU

MAISON DU XVIIe. SIÈCLE, A DIVES.

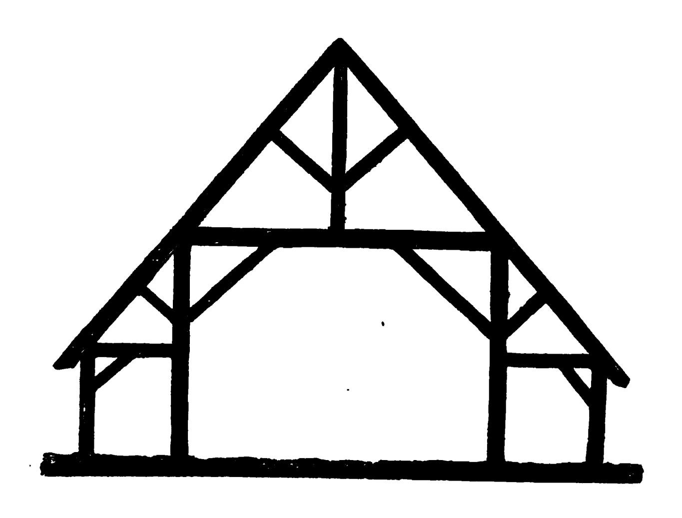
l'arcade de la porte d'entrée la date 1695. Quelques personnes la désignent comme ayant été un ancien prieuré ; mais aucune preuve ne vient légitimer cette attribution, et des écussons géminés, sculptés sur une cheminée du temps de Louis XIV, peut-être, paraissent se rapporter à un seigneur et à sa femme.

La principale auberge du bourg pourrait dater, dans quelques parties, de la fin du XVIe. siècle.

Halles. — Les anciennes halles en bois, de Dives, ont une

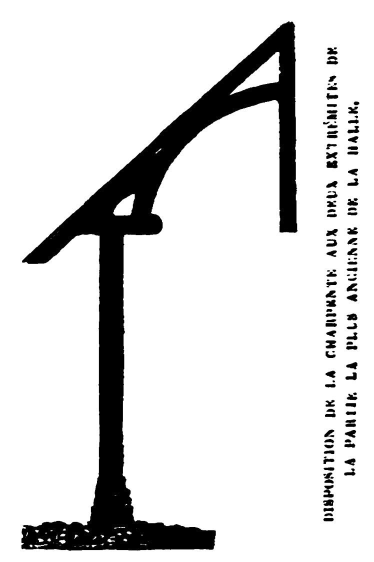
certaine importance. La partie la moins ancienne, qui est vers l'est, paraît remonter au XVIe. siècle ; les dix travées, beaucoup mieux construites, qui composaient la halle primitive datent bien certainement du moyen-âge. Elles ont une longueur de 32 mètres et une largeur de plus de 11 mètres, qui se décompose de la manière suivante : la nef centrale, 7 mètres ; bas-côtés, 4 mètres 32.

Voici d'abord la coupe transversale des charpentes, la même disposition des pièces se reproduit de travée en travée jusqu'aux travées terminales.



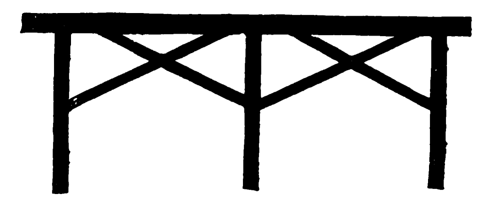
COUPE TRANSVERSALE DE LA HALLE DE DIVES.

Ces dernières devaient être disposées de manière à soutenir un toit : or, voici la coupe longitudinale des bouts ra-



DISPOSITION DE LA CHARPENTE AUX DEUX EXTRÉMITÉS DE LA PARTIE LA PLUS ANCIENNE DE LA HALLE.

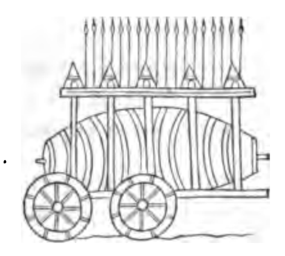
battus qui terminaient les dix travées de la halle primitive.



La coupe longitudinale ci-jointe de deux travées du faîte montre comment celui-ci est consolidé au moyen de poutres croisées : ces dispositions se retrouvent dans presque toutes les anciennes charpentes du même genre.

Faits historiques. — Une partie de la flotte destinée à transporter les troupes de Guillaume-le-Conquérant fut armée à l'embouchure de la Dive, où elle fut retenue quelque temps par les vents contraires. De là elle se rallia aux autres bâtiments

de la flotte à St.-Valery-en-Caux (Seine-Inférieure). En examinant, sur la Tapisserie de la reine Mathilde à Bayeux, les préparatifs et l'embarquement des provisions, on est tenté de croire qu'il s'agit des vaisseaux partant de Dives; car on voit porter dans les navires, les uns sur les épaules, les autres sur des chariots comme le suivant, des barils absolument



TRANSPORT DES BOISSONS POUR LA FLOTTE DU DUC GUILLAUME, SUR LA TAPISSERIE DE BAYEUX.

semblables à ceux dont on se sert encore aujourd'hui, dans ce port, pour contenir le cidre. Ces petits tonneaux allongés devaient être employés presque exclusivement au moyen-âge pour le transport des boissons aux environs de Dives, où les chemins étaient si mauvais, il y a quelques années encore, que les charrettes pouvaient difficilement les parcourir et que tous les transports se faisaient à dos de cheval.

S'il est vrai, comme on le dit, que Guillaume embarqua à Dives une partie de l'armée qui conquit l'Angleterre, Dives est bien déchu de son ancienne splendeur; et, en voyant la rivière couler tranquillement au milieu de fertiles pâturages, on ne se douterait pas que la flotte du duc Guillaume stationnait, en 1066, là où ruminent aujourd'hui des troupeaux de bœufs.

Mais de grands changements s'opèrent, à l'embouchure des rivières, par les alluvions qui s'y forment. Wace nous affirme

que celle de la Dive était, au Xe. siècle, une baie maritime, quand il dit :

> Soubz Varaville vint o sis nés soulement
> Là u Dive entre en mer, assez près de Bavent.

Il est positif que des salines existaient à Varaville et sur beaucoup d'autres points de la vallée, et l'on ne peut se refuser à admettre que le sol se soit exhaussé par les apports continuels des eaux (1).

Dives a toujours son port, à 2 kilomètres au-dessous du bourg; mais tout porte à croire qu'il a changé de place, et il est certain qu'il a perdu de son importance.

Dives n'a jamais eu de seigneurs particuliers, cependant on trouve dans les rôles de l'Echiquier de Normandie, aux années 1180 et 1184, un *Willelmus de Diva.* Lors de la recherche des nobles en 1540, les élus de Lisieux y trouvèrent M^{e}. Michel de Semilly, qui disait être demeurant dans le ressort des élus de Caen (2).

Deux rois de France, au XVIIe. siècle, ont séjourné à Dives et lui ont rendu momentanément un peu du mouvement que, long-temps auparavant, les compagnons du Conquérant avaient dû y produire pendant l'armement de la flotte. Le 13 septembre 1603, Henri IV adressait de Dives à M. Miron un ordre de faire arrêter Robert Basset, qui complotait contre le roi d'Angleterre (3). En juillet 1620, Louis XIII arrivait en Normandie pour apaiser une révolte par sa pré-

(1) C'est ce que nous voyons partout. Ravenne, qui était un port de mer au VIe. siècle, se trouve aujourd'hui à une certaine distance de la mer ; de vastes plaines herbées occupent l'emplacement du port où les flottes romaines étaient à l'ancre, du temps de Justinien.

(2) Notes manuscrites de M. Ch. Vasseur.

(3) *Collection de documents inédits. Lettres de Henri IV,* tome VI, p. 676.

sence. « Le quatorzième, le Roi disna à Honfleur, et « nonobstant le péril qu'on lui proposa de passer le long de « la mer, qui, en quelques endroits, est très-périlleuse à « cause des marées et des lieux inaccessibles qui se trouvent « sur les chemins, il en méprisa les hasards et s'en vint « coucher à Dives, qui est sur un bras de la mer (1). »

On sonne la retraite (le couvre-feu), à Dives, à neuf heures du soir, le samedi et le dimanche seulement. Il est à remarquer que cet antique usage ne s'est conservé que dans les très-anciens bourgs qualifiés; et en effet, dès le temps de Philippe-Auguste (1205), Dives avait des bourgeois et une *banlieue*, comme St.-Pierre-sur-Dive, Cambremer et Lisieux.

Nous terminerons cet article par les réflexions suivantes, que nous empruntons à l'intéressant volume publié en 1840, par M. La Butte, sur quelques communes de l'arrondissement de Pont-l'Évêque (2).

« L'emplacement que Dives occupait autrefois se reconnaît « encore facilement aujourd'hui. Il était assez vaste et en « rapport avec l'importance du port où se rallia la flotte que « *Guillaume* destinait à la conquête de l'Angleterre. Toutes « ces rues désertes qui s'étendent jusque dans les prairies, « étaient couvertes de maisons; là, où règnent le silence et la « solitude, s'agitait une population active et industrieuse.

« Ce qui reste encore debout de l'ancien Dives présente « je ne sais quel aspect morne et désolé; en pénétrant dans « son enceinte, on s'aperçoit de suite que toute vie, tout « mouvement s'est retiré de ce vestige de cité. Les rues, les « places, l'église, les halles, tout est dans de grandes pro-

(1) *Archives curieuses de l'histoire de France*, 2e. série, t. II, p. 212.

(2) In-8°. de 342 pages, imprimé à Honfleur. Nous aurons à citer quelquefois cet ouvrage.

« portions, tout indique, ce que l'histoire révèle d'ailleurs « d'une manière certaine, que Dives avait autrefois une im- « portante population, et qu'il vit de meilleurs jours. Aussi « à part la grande page de son histoire, celle qui a trait aux « préparatifs de la conquête d'Angleterre qui eurent lieu dans « ses murs, l'état dans lequel il végète aujourd'hui est une « véritable agonie, en comparaison de ce qu'il avait naguères « de force et de vie! ».

TROUSSEAUVILLE (1).

Trousseauville, *Cresenevilla, Trousseauvilla.*

L'église de Trousseauville est à l'état de ruines; la paroisse est supprimée et réunie à Dives. Située sur le penchant d'un coteau abrupte, entouré de vallons et de pentes boisées et sauvages, on y accède par des chemins creux et sourcilleux.

Le portail, construit en appareil irrégulier, flanqué de deux contreforts larges, peu saillants, à deux retraites, est percé, au pignon, d'une fenêtre étroite, cintrée, qui paraît au moins du XII[e]. siècle. La porte est cintrée et ne date que du XVIII[e]. siècle; mais, à droite et à gauche, on distingue, dans l'appareil, les traces d'une ogive aiguë et basse, probablement de la fin du XII[e]. siècle. Le clocher en charpente est à base carrée, avec pyramide à pans coupés, recouverte d'essente. Le mur du nord de la nef est construit en blocage fort irrégulier, avec vestiges de feuilles de fougère, et flanqué d'un seul contrefort plat en pierre de taille, placé près de l'angle occidental. Il n'y a dans tout ce mur aucune trace d'ouvertures; de vigoureux lierres l'ont envahi dans différents endroits.

Au midi, les murs montrent un blocage, dans lequel on

(1) Par M. Ch. Vasseur.

distingue des feuilles de fougère entourant une petite fenêtre cintrée étroite, percée fort bas, ébrasée à l'intérieur et vitrée au niveau du mur. A l'angle occidental, de ce même côté, est un contrefort très-détérioré, peu saillant, entre les pierres duquel a végété un coudrier, et qui date de la construction primitive. Outre la petite fenêtre romane, il y a quatre ouvertures de différentes époques, savoir : une fenêtre ogivale à moulures prismatiques du XVI°. siècle, au-dessous de laquelle a dû se trouver une porte, maintenant bouchée, du XVIII°. siècle ; puis une fenêtre cintrée, du XVI°. siècle ; enfin une fenêtre carrée, ouverte sous le règne de Louis XV.

Le chœur doit remonter à l'époque romane. Il est en retraite sur la nef. Au nord, les murs sont en blocage, totalement recrépis, ce qui empêche d'en apprécier l'appareil ; ils ne sont soutenus que par un seul contrefort, peu saillant, qui sert de base à un gros lierre grimpant jusque sur le toit. On y a pratiqué deux fenêtres carrées au dernier siècle.

Presque tout le mur du midi est envahi par des lierres, des viornes et des coudriers, derrière lesquels sont complètement dissimulées une petite porte à arc surbaissé, et une fenêtre carrée. La partie restée visible, la plus rapprochée du chevet, est soutenue par un contrefort à chaperon qui paraît du XV°. siècle.

Le chevet est droit, construit en blocage, et ajouré de deux petites fenêtres dans le style Louis XV.

Intérieur. — L'intérieur est dévasté, livré à toutes les désolations : plus d'autels ; les murs sont verdâtres ; les voûtes tristement effondrées. Cependant diverses choses y peuvent attirer l'attention de l'archéologue.

Les écussons de la litre funèbre qui entourait l'édifice intérieurement et extérieurement sont encore visibles dans la nef. On y distingue parfaitement, sur un champ de gueules,

deux jumelles d'or, surmontées d'un lion passant de même, qui est de Mathan.

Dans le mur du nord, près de l'entrée du chœur, est une large arcade ogivale, aiguë et sans moulures, mais évidemment du XIIIe. siècle, qui a dû servir à protéger quelque tombeau. On y voit des vestiges de rinceaux exécutés en rouge sur le fond, et qui doivent remonter à une époque ancienne.

Le sol du chœur est surélevé de deux degrés; une large plaque de marbre noir offre une longue inscription illisible: tout a été martelé. Mais un fragment d'écusson, rapproché de celui de la litre funèbre, permet de considérer la personne que recouvre cette tombe comme un membre de la famille de Mathan.

Sous le badigeon appliqué sur les murs on découvre, en divers endroits, des traces d'anciennes peintures simulant un appareil par une double ligne rouge, et au-dessous, une arcature cintrée, tracée avec la même peinture.

L'église était sous l'invocation de saint Martin, mais il y avait aussi un autel dédié à saint Laurent. Non loin de l'église, dans une prairie, est une fontaine placée sous l'invocation de ce saint, qui est encore à présent l'objet d'un pélerinage.

Le patronage appartenait au seigneur laïque.

La cloche a été transportée dans l'église de Dives (1).

Château. — Le château de Trousseauville se trouve assez loin de l'église, et sur le bord de la grande route.

Les seigneurs de Trousseauville figurèrent autrefois dans l'histoire. On trouve, dans le catalogue des seigneurs normands qui suivirent le duc Robert en Terre-Sainte, un

(1) Voir l'inscription de cette cloche à l'article DIVES.

Henry de Trousseauville, qui portait *de noir à un fer de moulin d'or* (Gab. Dumoulin).

Trousseauville faisait partie de l'élection de Pont-l'Évêque, sergenterie de Dives : on y comptait 2 feux privilégiés, 26 feux taillables.

GONNEVILLE-SUR-DIVES (1).

Gonneville, *Gonnevilla*.

L'église de Gonneville est bâtie sur le penchant du coteau qui sert de limite à un étroit vallon, une des ramifications de la vallée de Beuzeval. C'est une grande construction, qui, malgré les enjolivements successifs qu'elle a reçus dans ces derniers siècles, a conservé un certain intérêt, surtout à l'extérieur.

Le portail se compose d'un mur droit en cailloutis, flanqué de quatre contreforts en pierre de taille, de hauteur inégale. Ceux des extrémités sont à deux larmiers avec une retraite; les deux du centre, plus élevés, ont deux retraites, mais ils sont moins larges. Les uns et les autres, cependant, doivent dater du XIIIe. siècle.

La porte est moderne; au-dessus s'ouvre une grande fenêtre ogivale qui a perdu son caractère. Entre sa base et la partie supérieure de la porte est pratiquée une petite niche, en accolade, dont les pieds-droits simulent de petits contreforts surmontés de pinacles.

Le clocher s'élève sur le comble. C'est une mince pyramide à pans coupés, avec base carrée, construite en charpente et recouverte d'ardoise.

Les deux murs latéraux de la nef présentent peu de rapports entre eux. Celui du midi, long de trois travées, est

(1) Par M. Ch. Vasseur.

construit en blocage dans lequel on distingue des feuilles de fougère. La corniche est à modillons, sans figures. Ce mur est soutenu par trois contreforts : le premier est identique avec ceux du portail et doit dater, comme eux, du XIIIe. siècle. Les deux autres n'ont qu'un seul larmier, et quoiqu'ils aient une assez grande saillie, ils pourraient bien remonter jusqu'à l'époque romane, comme les grosses maçonneries. La première travée, vers l'ouest, est percée d'une porte carrée qui doit dater du XVIe. siècle, ainsi que les deux étroites ouvertures qui en surmontent immédiatement le linteau.

Les deux travées suivantes sont percées, au centre, d'une grande fenêtre carrée moderne ; mais, près des contreforts qui les partagent, on voit une petite fenêtre romane cintrée du XIIe. siècle, au-dessus de laquelle figurent encore des vestiges de l'écusson d'une litre funèbre.

Bien que ces armoiries ne soient pas complètes, ce qui en reste permet de les attribuer incontestablement à la maison d'Angerville d'Auvrecher qui avait de nombreuses possessions dans la contrée, et à laquelle Chevillard, La Chesnaye des Bois et Saint-Allais donnent pour blason : d'or à la fleur de néflier ou quinte-feuille de sable, surmontée d'un lion léopardé de gueules.

Le mur septentrional est moins long d'une travée que celui du sud, parce que son extrémité, vers le chœur, est occupée par une chapelle seigneuriale. Il présente, comme au midi, des vestiges d'appareil en feuilles de fougère et est soutenu par deux contreforts semblables à ceux qui existent de ce côté ; la corniche est aussi semblable. Dans la première travée est une petite fenêtre romane cintrée, assez grossière ; dans la seconde, une grande fenêtre carrée, comme on n'en a fait qu'au XIXe. siècle.

La chapelle en saillie au-dehors, entre le chœur et la nef, paraît remonter, en partie, au XIIIe. siècle. Les deux

murs, de l'est à l'ouest, sont construits en pierre de taille, avec un contrefort du XIIIe. siècle, près l'angle ; la corniche est en chanfrein. Dans chacun des deux murs est percée une fenêtre carrée (règne de Louis XV), et de plus, à l'ouest, une porte de la même époque. Le pignon, qui fait face au nord, est surmonté d'une croix et construit aussi en pierre de taille de moyen appareil, soutenu par deux contreforts ayant le cachet du XIIIe. siècle, comme ceux des côtés. Un cordon en larmier les joint l'un à l'autre. Une seule fenêtre est percée dans ce mur ; elle pourrait remonter à l'époque primitive ; mais on a ajouté au centre, peut-être au XVIe. siècle, un meneau grossièrement ajusté.

Le *chœur* forme retraite sur la nef ; plus moderne qu'elle, il ne remonte qu'au XIIIe. siècle. Ses murs latéraux sont en blocage, surmontés chacun d'une corniche à dents de scie, portée par des têtes grimaçantes.

Deux grandes fenêtres carrées sont percées régulièrement dans l'un et l'autre des murs.

Il faut remarquer, en outre, à la dernière travée du côté du nord, une porte ogivale fort basse, datant du XIIIe. siècle, comme le reste de la construction. Cette porte est accompagnée de deux chapiteaux à crossettes fort détériorés.

Le chevet est droit, complètement masqué par une énorme sacristie.

Intérieur. — Les deux travées du chœur sont voûtées en pierre, avec moulures cordiformes, formant arceaux et arcs-doubleaux. Les clefs de voûte sont sculptées fort délicatement de feuillages et de guirlandes. Les retombées sont reçues par des colonnettes avec chapiteaux à crossettes et tailloirs polygonaux, datant du XIIIe. siècle. Des arcs-formerets rampent le long des murs.

Dans le pavage, on voit plusieurs pierres tumulaires complètement effacées.

Le pied du lutrin, du règne de Louis XV, est d'un bon travail. Antérieurement à la première Révolution, le maître-autel était de la plus grande magnificence. Il avait coûté, dit-on, 32,000 livres. Celui qui existe actuellement a été refait avec quelques-uns de ses débris. Le tombeau est orné de jolies sculptures ; le rétable se compose de deux pilastres cannelés, rudentés, d'ordre corinthien. Le reste est moderne.

L'arc triomphal date du XIIIe. siècle. Ses moulures sont reçues par deux colonnettes avec de charmants chapiteaux, ornés de crossettes et de fleurs, à tailloirs carrés.

La *chapelle* est couverte d'un lambris, avec charpente visible. Elle correspond avec la nef par deux arcades cintrées, dont les moulures en doucine sont reçues : au centre, par une colonne cylindrique; aux extrémités, par deux autres colonnes semi-cylindriques de même diamètre, sans chapiteaux et n'ayant pour tout couronnement qu'une tablette ou tailloir. Elles doivent dater du XVIe. siècle.

L'autel, consacré à la Vierge, se compose aussi en partie des débris de l'ancien autel du chœur et d'additions modernes qui affectent les formes du plus mauvais pseudo-gothique. C'est l'œuvre du curé actuel.

Les deux petits autels qui accompagnent l'arc triomphal sont antérieurs à la Révolution. Leurs tombeaux sont droits, à parements d'étoffes. Leur rétable se compose d'un tableau encadré entre deux pilastres d'ordre ionique, portant des frontons.

La nef est voûtée en merrain, avec charpente visible. Toutes les fenêtres romanes, indiquées à l'extérieur, sont fortement ébrasées à l'intérieur.

En fait de mobilier : un tableau de sainte Anne, provenant de l'ancien maître-autel, d'une école réaliste, mais d'une

bonne exécution ; une statue de grandeur naturelle, en bois, d'un fort bon travail, que l'on a reléguée sous l'autel de la chapelle, sont, avec la pierre tumulaire que l'on voit au bas des degrés du chœur, tout ce qui peut attirer l'attention ; quelques mots de l'inscription sont seuls lisibles.

Les deux cloches datent de l'année 1822 : un seul nom historique y figure : c'est le nom de M. Léon Bonnet de Dramard, descendant des anciens seigneurs patrons de Gonneville.

La cure de Gonneville était divisée en deux portions, toutes les deux à la nomination de seigneurs laïques.

La première portion dépendait, au XIVe. siècle, de la maison d'Annebaut, qui se trouvait remplacée, à la fin du XVIIIe., par celle d'Angerville.

A cette même époque (XIVe. siècle) et jusqu'au XVIe. siècle inclusivement, la famille d'Achey tenait la seconde portion, qui passa plus tard au seigneur de Dramard.

Chacun des deux curés avait son presbytère. Ces deux constructions existent encore, avec les bâtiments accessoires. Le tout était humblement couvert en chaume ; mais la manière dont étaient disposées les constructions, la vaste porte charretière qui conduisait dans la cour intérieure, donnent au presbytère de la première portion, placé en face du portail de l'église, un aspect féodal.

L'autre, plus éloigné vers le midi, est moins important.

Les pouillés mentionnent deux chapelles sur le territoire de Gonneville : l'une simplement qualifiée : *Capella de Gonnevilla*, à la collation du plus proche du fondateur.

L'autre, sous l'invocation de sainte Madeleine, avait encore pour patron, en 1750, Robert d'Achey, un des descendants des collateurs de la seconde portion.

Gonneville faisait partie de l'élection de Pont-l'Évêque et de la sergenterie de Dives.

On y comptait autrefois 5 feux privilégiés et 97 feux taillables.

ST.-VAAST (1).

St.-Vaast, *S. Vedastus*, *S. Vedastus de Algia.*

St.-Vaast n'est plus paroisse, mais ses habitants ont le privilége de former une commune.

L'église est située dans un vallon sauvage et boisé, auprès d'un ruisseau aux eaux murmurantes; bien que fermée, elle est entretenue avec le plus grand soin, et dernièrement la libéralité d'un propriétaire a permis de la mettre en bon état de réparation et même d'y faire des enjolivements qui lui ont fait perdre, à l'intérieur, une partie de son intérêt.

Elle m'a paru remonter au style ogival primitif, sauf les retouches. La plupart des contreforts des deux murs latéraux sont plats. Le portail, ouvert à l'ouest, se compose d'une porte ogivale à deux voussures qui retombent sur des colonnettes dont les chapiteaux sont ornés de crossettes.

Au-dessus est une petite fenêtre ogivale, subdivisée néanmoins par un meneau bifurqué en Y.

Les murs latéraux sont construits en blocage. Deux lancettes éclairent la nef au nord; on voit aussi une lancette au midi : l'autre fenêtre a été repercée au XV[e]. siècle.

Le chœur ne forme que peu retraite sur la nef. Le chevet est droit, percé par deux lancettes très-étroites et fort élancées; une autre lancette semblable occupe le centre du pignon.

Les deux fenêtres du nord sont encore des lancettes; au midi, une fenêtre cintrée occupe la seconde travée; celle de la première est moderne.

(1) Par M. Ch. Vasseur.

Deux portes ogivales du XIIIe. siècle sont percées parallèlement au nord et au midi : la porte du seigneur et la porte du prêtre ; leurs ogives, garnies de moulures toriques, portent, comme celle du portail, sur des chapiteaux à crossettes.

Un petit clocher tout moderne, en charpente, recouvert d'ardoises, vient d'être établi sur le pignon oriental de la nef. La cloche qu'il abrite paraît ancienne ; mais on ne peut l'examiner de près.

Intérieur. — La voûte de la nef vient d'être remplacée par un plafond.

Les fonts baptismaux doivent remonter au moyen-âge, je renonce à en déterminer l'époque précise. Géométriquement, c'est une pyramide à huit arêtes, posée par son sommet sur un fût cylindrique : chaque face est sculptée d'un rameau de feuillages plats ; des monstres en demi-relief sont sculptés sous chacun des angles ; la base du fût est carrée ; une tête de chien en relief forme agrafe, à chacun des angles.

Les deux petits autels datent du dernier siècle ; l'un d'eux est dédié à *saint Ortaire*, évêque : la statue doit remonter au moyen-âge.

Malheureusement ces deux autels cachent toute la colonnade de l'arc triomphal, qui date du XIIIe. siècle. Cet arc est ogival, avec moulures toriques, et chacune de ses retombées porte sur trois colonnettes en faisceau, avec bases moulurées et chapiteaux à tailloirs carrés fort épais. Les feuillages des corbeilles sont plats et d'un travail encore un peu roman.

Le chœur est élevé de deux degrés au-dessus du sol de la nef. Sa voûte, en bois, est à charpente visible.

Les lancettes, qui sont si étroites à l'extérieur, sont, à l'intérieur, fortement ébrasées et garnies d'un gros tore. Le maître-autel est du même style que ceux de la nef ; mais il

est plus orné. On a ménagé, derrière, un couloir étroit qui sert de sacristie. Dans le mur du midi, on voit une piscine grossièrement ogivale. Elle a deux cuvettes : l'une est de forme carrée, l'autre est une quinte-feuille. Dans ce réduit était reléguée une pierre gravée, dont l'inscription n'a jamais été achevée, et qui était sans doute destinée à rappeler quelque acte de la munificence d'un gentilhomme du lieu. Quelle qu'elle soit, en voici la transcription :

IAY ETE FAIT PLACER
EN 1750 PAR MESSIRE
ER
IACQVES LABBEY CHEVALI
SEIGNEVR DE CETTE PAROISSE
DE S[t]. UAAST DU MOUTIER
DE GONNOVILLE DE LANNEY
CAPITAINE DUNE COMPAGNIE
DINFANTERIE. . . . .

Faits historiques. — Avant d'appartenir à la famille de Labbey, ainsi que l'atteste l'inscription précédente, la terre de St.-Vaast avait été successivement possédée par diverses autres maisons distinguées : les Vipart, dont la dernière, Philippe de Vipart, dame de Launay et St.-Vaast, porta ses terres à Jean de Grente, son mari.

Robert de Grente, chevalier de l'ordre du Roi, seigneur et patron de Villerville, Bavent, Benerville, Brucourt, Periez, St.-Vaast, Launay et Brandecourt en Caux, fut le dernier qui porta ces titres. Il ne laissa que deux filles : Marie de Grente, femme de Julien d'Oilliamson, vicomte de Coulibœuf et baron de Courcy ; et Françoise de Grente, mariée à Antoine de Longaunay, qui partagèrent la succession de leur père.

Pendant la domination anglaise, les légitimes seigneurs furent dépossédés, comme cela eut lieu presque partout. Il

existe un acte, daté du 15 février 1418, par lequel le roi d'Angleterre donne la terre et le domaine de St.-Vaast à Guillaume Bradwardin (V. *Bulletin mon.*, t. VI, p. 223).

Le patronage de St.-Vaast appartenait, depuis le XV[e]. siècle, au Chapitre de Lisieux. Il lui avait été cédé par les évêques de Lisieux, qui en avaient joui jusqu'alors.

La paroisse de St.-Vaast faisait partie du doyenné de Beaumont, de l'élection de Pont-l'Évêque et de la sergenterie de Beaumont : on y comptait 2 feux privilégiés et 49 feux taillables.

Il existe une motte féodale à 1/2 kilomètre de l'église, à l'ouest.

BEUZEVAL (1).

Beuzeval, *Bosavallis*, *ecclesia de Beusevallis*, *Boseval.*

L'église de Beuzeval est située sur la croupe des coteaux qui enserrent dans leurs nombreuses sinuosités la petite vallée qui porte ce nom, et qui se terminent à la mer par deux falaises fort élevées d'où l'on jouit des plus beaux points de vue.

Elle remonte, pour la plus grande partie de sa construction, à la fin du XII[e]. siècle ; mais elle a subi différentes retouches. Ainsi, le mur du nord de la nef est évidemment de deux époques, quoiqu'il soit recouvert d'un épais crépi. La moitié de la première travée, y compris le contrefort, ne date que du XV[e]. siècle. Les cinq autres contreforts doivent dater de la fin du XII[e]. siècle, quoiqu'ils soient un peu saillants. L'appareil des murs doit être en blocage. La troisième et la dernière travée sont percées, chacune d'une fenêtre carrée sans aucun caractère.

Du côté du midi, la première travée, tout entière, est

(1) Notes de M. Ch. Vasseur.

construite en pierre de taille et le contrefort angulaire est saillant, avec une moulure en doucine à sa base. Les autres contreforts, placés à faux à-plomb, n'ont pas de caractère. Le mur qu'ils sont destinés à butter a été probablement refait : du reste, un épais crépi empêche de voir l'appareil. Les fenêtres sont d'époques différentes. Celle de la première travée est une grande fenêtre ogivale sans subdivisions, du XVe. siècle. La suivante est également ogivale, mais subdivisée par un meneau, avec sculptures flamboyantes. Puis viennent une porte et une fenêtre modernes.

Le portail est construit tout entier en pierre de taille, flanqué de quatre contreforts que précède un porche en pierre, voûté en ogive, surmonté par une galerie en pierre, à compartiments flamboyants : deux clochetons au pied desquels sont deux gargouilles accompagnent cette galerie. La porte, ornée de moulures prismatiques, est en accolade, surmontée d'un amortissement et garnie de feuilles frisées. La baie est en arc surbaissé, et le triangle, laissé plein par cette disposition, est couvert par un petit écusson aux trois fleurs de lis de France.

Le clocher est moderne, avec une calotte sphérique.

Le chœur est en retraite sur la nef. Au midi, comme au nord, trois contreforts assez plats, de la fin du XIIe. siècle, buttent des murs nouvellement crépis. Cinq fenêtres modernes, sans caractères, et une porte répandent amplement la lumière à l'intérieur.

Le chevet droit, soutenu par trois contreforts, a conservé plus de cachet et semble indiquer pour le chœur, comme pour la nef, la fin du XIIe. siècle. Le contrefort du milieu sépare deux fenêtres étroites, cintrées, évidemment romanes, et au-dessus s'ouvre une autre fenêtre du même style, mais un peu plus large.

L'intérieur de l'église n'a rien de remarquable. Le prin-



Bouet del. Rose sculp.

PORTAIL DE L'ÉGLISE DE BEUZEVAL.

cipal autel a un haut rétable. Je n'ai pu deviner le sujet du tableau. Au bas, à gauche, on lit le nom du peintre : *St.-Martin pinxit ;*

Et à droite, cette mention : *Ex dono Joannis Mottay, rectoris hujus Ecclesiæ* 1689.

La voûte du chœur est plâtrée ; celle de la nef est lambrissée, avec entraits et poinçons fort grossiers et presque bruts.

L'arc triomphal n'est pas ancien. Les deux petits autels qui l'accompagnent sont insignifiants.

On peut remarquer, dans le chœur, une statue de saint Aubin, du XVe. siècle, ayant à ses pieds un petit personnage agenouillé, peut-être un donateur.

C'est saint Aubin qui est le premier patron de l'église ; saint Antoine, le second (1).

Au bas de la nef est un autel à haut rétable, soutenu par deux colonnes torses, avec un tableau représentant Jésus-Christ chez Simon-le-Lépreux, ayant à ses pieds la Madeleine. Cet autel provient de la chapelle du manoir de Beuzeval.

Les cloches ne datent que de 1813 ; elles n'ont rien d'intéressant et vont être refondues.

La paroisse de Beuzeval dépendait du doyenné de Beaumont, de la sergenterie de Dives et de l'élection de Pont-l'Évêque. Le patronage a appartenu, au XIVe. siècle, au duc de Normandie ; au XVIe. siècle, au seigneur de Cléry, et au XVIIIe., au Chapitre de Cléry (2).

(1) Il existe, dans la vaste prairie qui s'étend au-dessous de l'église, une fontaine dédiée à ce dernier saint, et qui est l'objet d'un pélerinage encore assez suivi.

(2) Voir le pouillé du diocèse de Lisieux, publié par MM. A. Le Prevost et de Formeville, dans le tome XIIIe. des *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie.*

Manoir de Beuzeval. — Le manoir de Beuzeval n'a rien d'intéressant, et ne doit pas remonter au-delà du XVIIe. siècle. La chapelle ne paraît pas plus ancienne que le reste; elle est surmontée d'un petit clocheton carré recouvert d'essente.

Une tradition assez curieuse, c'est que ce château, demeure féodale du seigneur de Beuzeval, se trouvait, avant la Révolution, dans la circonscription de la paroisse de Gonneville. C'est peut-être pour ce motif que fut érigée la chapelle mentionnée dans les pouillés, dès le XIVe. siècle, comme bénéfice à la nomination du Roi.

Toutes ces constructions sont élevées sur la contrescarpe des fossés d'une belle motte féodale, qui n'a pas moins de deux cents pas de circonférence à son sommet. Elle est à peu près circulaire, aplanie au sommet, et élevée au-dessus du fond des fossés de 12 pieds environ : on n'y a pas trouvé de vestiges de constructions; mais de l'autre côté du fossé, vers le midi, on voit encore un massif de maçonnerie qu'on dit avoir été la pile d'un pont destiné à franchir le fossé que remplissaient les eaux d'un petit ruisseau dont la source est quelques pas plus loin, et que retient le barrage d'un moulin.

Les falaises des Vaches-Noires sont, depuis long-temps, renommées pour leurs productions paléontologiques et les couches superposées qu'on peut y étudier.

Ces falaises, dont nous donnons une esquisse page 42, règnent sur une étendue de 7 kilomètres, entre Beuzeval et Villers.

Depuis quelques années, des maisons ont été construites sur la plage, au centre du vallon de Beuzeval, et une société nombreuse de baigneurs s'y réunit; un grand hôtel vient d'être terminé. On y a également élevé une chapelle à l'usage de la colonie.



Dardelet sculp. — Bouget del.

VUE DES FALAISES DES VACHES-NOIRES, ENTRE BEUZEVAL ET VILLERS.

AUBERVILLE (1).

Auberville, *Albervilla*, *Osbervilla*, *Otburvilla*, *Odburvilla.*

L'église d'Auberville est située sur le haut des falaises qui bordent la mer, et à peu de distance de l'ancien chemin de Honfleur à Caen.

Elle est peu élevée et d'une architecture peu intéressante, mais ancienne; son plan figure une croix latine, formée par une nef, un chœur et deux petites chapelles.

Le portail, placé à l'ouest, offre un blocage grossier de silex, au milieu duquel on remarque un nombre considérable de tronçons de colonnettes, qui viennent évidemment d'une construction antérieure. Il est donc probable que ce mur a été refait en partie vers le XVIIe. siècle, au moment où l'on a percé la porte, qui est moderne, et établi le campanille à deux baies cintrées, surmontées d'un oculus. Ce clocheton est porté par deux contreforts construits en pierre de taille, peut-être du XIIIe. siècle. Les deux cloches qui remplissent les baies sont antérieures à la Révolution et chargées de longues inscriptions, qu'il est impossible de lire d'en bas.

Le mur nord de la nef est construit en blocage; on y remarque l'appareil en feuilles de fougère : il y a absence complète de contreforts. Deux fenêtres sont percées de ce côté : l'une, du XIIe. siècle, est étroite, cintrée, mais bouchée; l'autre, destinée à remplacer la première, est moderne, cintrée.

Au midi, les murs sont en appareil irrégulier, peut-être

(1) Notes de M. Ch. Vasseur.

anciens, mais en partie recrépis et avec de nombreuses retouches. Deux fenêtres éclairent aussi ce côté : la première est cintrée, à moulures prismatiques, subdivisée en deux compartiments également cintrés par un meneau du XVIe. siècle.

Vers le milieu est une porte à arc surbaissé, à deux voussures en retraite l'une sur l'autre, qui pourrait bien remonter au XIIIe. siècle. Puis vient une fenêtre carrée dont les moulures indiquent le XVIe. siècle.

Les deux chapelles ont fort peu d'étendue. Bâties en moyen appareil, éclairées par une fenêtre cintrée, elles datent du règne de Louis XV.

Au nord, le chœur est construit en appareil irrégulier, mais dissimulé en grande partie par un réduit, servant de sacristie, qu'on y a adossé. Une seule fenêtre est visible ; elle date du règne de Louis XV.

Au midi, l'appareil est semblable, mais en partie recouvert d'un crépi, avec deux fenêtres modernes.

Le chevet est droit ; un contrefort peu saillant, qui soutient le pignon, au centre, paraît dater de la fin du XIIe. siècle.

Intérieur. — Les voûtes de la nef et des chapelles sont en bois et grossièrement faites.

L'arc triomphal, entre le chœur et la nef, est une ogive à moulures prismatiques, qui repose sur deux pieds-droits semi-cylindriques, n'ayant pour chapiteaux, comme pour base, qu'une estragale et un tailloir.

La voûte du chœur est en merrain, l'entrait et le poinçon du milieu ont été coupés ; mais celui qui se trouve près de l'arc triomphal existe encore ; le travail paraît dater du XVIe. siècle.

L'autel, à tombeau droit, date probablement de la fin du règne de Louis XIV. Le rétable est composé d'un tableau qui

représente le Christ en croix, la Madeleine agenouillée et embrassant ses pieds ; à gauche du Christ, la Vierge, en robe rouge recouverte d'un manteau bleu, debout, dans l'attitude d'une douleur profonde, mais résignée ; à droite, saint Jean, les mains étendues vers son Maître. On voit, au coin inférieur, un écusson d'argent à deux léopards de gueules passant l'un sur l'autre, avec couronne ducale surmontée d'une crosse passée en pal derrière l'écu. Ces armoiries sont celles de noble dame Anne-Madeleine de Cochefilet de Vaucelas, quarante-deuxième abbesse de l'Abbaye-aux-Dames de Caen, qui mourut en 1698. On les voyait aussi sur une belle sculpture sur bois, au-dessus du maître-autel de l'église d'Ouistreham, à l'embouchure de l'Orne (R. Bordeaux, *Études héraldiques*, page 22).

Malheureusement de nombreuses lacérations et les souillures des animaux nocturnes, qui seuls maintenant fréquentent cette église supprimée, tendent à faire disparaître ce tableau.

On doit encore remarquer un petit tableau carré, beaucoup plus ancien, placé sur la porte de la sacristie, déchiré aussi en plusieurs endroits. Il représente, en buste, la Vierge-Mère tenant dans ses bras son enfant, vêtu d'une longue robe.

Dans le pavage du chœur est encadrée une petite pierre tumulaire, à peu près carrée (puisqu'elle mesure 1 pied sur 1 pied 2 pouces), qui porte l'inscription suivante, dont malheureusement le mot essentiel est effacé :

CI GIST IEAN
*Fran*COIS LE.....
....SEIGNEVR....
*hono*RAIRE DE
*cett*E PAROISSE
*inh*VME LE PRE
*mie*R DE MARS
1747.

Le patronage de cette église appartenait à l'abbaye de Caen, qui le devait probablement à Blanche d'Auberville, fille de Jehan d'Auberville, qui succéda à Marguerite de Thieuville de Guihébert, le 17 mars 1441.

C'était la sœur de Guillaume d'Auberville, baron de Verbosc et de Chantelou, dont sont descendus : *Monsieur Jacques d'Auberville, baron du Verbosq, Caux, Cantelou, bailli de Caen*, en 1538 ; Charles et Odet d'Auberville ont été aussi baillis de Caen à la fin du XVIe. siècle.

De Bras leur donne pour armoiries : *de gueules à un fer de pique d'argent.*

L'église d'Auberville était sous l'invocation de Notre-Dame, et dépendait du doyenné de Beaumont. La paroisse faisait partie de l'élection de Pont-l'Évêque, sergenterie de Dives ; il y avait 2 feux privilégiés et 33 feux taillables.

Manoir d'Auberville. — Le manoir d'Auberville est loin, à en juger par son état actuel, de faire soupçonner qu'il fut le berceau d'illustres personnages. Il est situé à une certaine distance de l'église, et sur le penchant de la falaise qui forme de ce côté la limite de la vallée de Villers. Rien d'intéressant ne peut y être constaté, et il ne remonte pas à une époque ancienne. C'est un singulier assemblage de constructions mal reliées entr'elles et inachevées. De l'emplacement qu'il occupe, on jouit d'une vue fort belle.

Falaises. — Les falaises sont très-élevées à Auberville ; elles se composent, à la partie inférieure, d'argile d'Oxford : au-dessus, paraissent quelques couches dépendant du système oolithique moyen et supérieur.

La partie la plus élevée de ces escarpements littoraux est

formée par la craie inférieure ou *green-sand* des géologues anglais (1).

VILLERS-SUR-MER.

Villers-sur-Mer, *Villaria supra mare*, *ecclesia de Villaribus*.

Le village de Villers est situé tout près de la mer, à l'extrémité d'une large vallée que dominent de hautes falaises. Il se compose d'une agglomération de modestes chaumières au milieu desquelles se trouve l'église.

Entre ce village et la mer se sont élevées comme par enchantement, depuis quelques années, de nombreuses villas destinées aux baigneurs, parmi lesquelles on distingue celle de M. Pitre-Chevalier, directeur du *Musée des Familles* et auteur de plusieurs ouvrages sur la Bretagne et la Vendée. M. Pigeory, architecte de Paris, propriétaire d'une grande partie des terrains qui bordent la plage, a fait tracer plusieurs rues et élever un casino. Déjà de nombreuses sociétés s'établissent à Villers pendant les beaux jours de l'été, et ce nombre tend à s'accroître chaque année. De la terrasse du casino, au pied de laquelle sont construites des cabanes en bois pour les baigneurs, on jouit d'une vue délicieuse sur la mer; au nord apparaît le cap de la Hève qui commande l'embouchure de la Seine.

L'ÉGLISE DE VILLERS appartient à deux époques distinctes : la nef remonte au XI[e]. siècle et le chœur au XIII[e].

A l'occident, s'élève le portail qui est flanqué de deux

(1) V. la coupe générale des falaises du Calvados, dans mon *Essai sur la topographie géognostique de ce département.*

contreforts plats et percé d'une porte à plein-cintre, garnie de deux rangs de claveaux extradossés. Il est surmonté d'une tour carrée à deux étages, décorée sur chaque face d'arcatures romanes reposant sur des colonnettes. Quelques-unes de ces arcatures sont percées de baies étroites, entourées d'un tore. La tour se termine, dans la partie supérieure, par une corniche à dents de scie qui supporte une pyramide en ardoise élevée au XVIe. siècle.

La cloche porte l'inscription suivante :

EN 1813 J'AI ÉTÉ NOMMÉE CUNÉGONDE PAR M. RAOUL PARIS DILLINS ET PAR DAME CUNÉGONDE Ve PARIS DILLINS SA MÈRE NÉE BRILLON ET EN 1827 NOMMÉE BÉATRIX PAR M. RAOUL PARIS DILLINS MAIRE ET ANNE SOPHIE BÉATRIX MICHEL DE BOISSY ÉP. DE M. PARIS DILLINS. BÉNITE PAR MAITRE P. LETELLIER CURÉ DE VILLERS SUR MER EN PRÉSENCE DE M. BUHOT TRÉSORIER ET MESSIEURS LES MARGUILLIERS.

F. BAILLY, FONDEUR A CAEN.

On remarque au midi, près du portail, un contrefort plat; tous les autres contreforts n'ont été élevés qu'au XVIIIe. siècle, époque à laquelle les murs ont été, en grande partie, reconstruits. La nef est éclairée de ce côté par quatre grandes fenêtres cintrées, du mêmé temps. Au nord, il n'y a aucune ouverture. On voit près du portail une arcade à plein-cintre, bouchée, qui donnait entrée dans la nef et était précédée d'un porche en bois.

Le chœur date du XIIIe. siècle. Il est éclairé, de chaque côté, par trois fenêtres ogivales avec chanfrein reposant sur de légères colonnettes. Ces fenêtres sont partagées en deux baies par un meneau qui se bifurque dans le haut. Au midi est une petite porte, du même temps, décorée de deux archivoltes qui retombent sur des colonnettes. Une petite porte à coussinet s'ouvre au nord. Le chœur se termine par un



Bouet del.

TOUR DE L'ÉGLISE DE VILLERS.

chevet droit, soutenu par trois contreforts et percé d'une large fenêtre à six baies, dont les meneaux, qui se bifurquent et s'entrelacent au sommet, sont divisés au milieu par une rose à cinq lobes.



GRANDE FENÊTRE AU CHEVET DE L'ÉGLISE DE VILLERS.

La voûte du chœur devait être en pierre; on aperçoit encore les chapiteaux qui étaient destinés à recevoir les arceaux de la voûte. Ces chapiteaux ont leur abaque circu-

laire, forme assez rare en Normandie. La voûte actuelle est en merrain, avec entraits et poinçons.

L'arc triomphal a été retouché au XVIe. siècle.

On remarque, de chaque côté du maître-autel, de beaux débris d'un rétable dans le style flamboyant.

Dans le sanctuaire était placée une ancienne pierre tombale sur laquelle était représenté, en relief, un guerrier du moyen-âge, la tête couverte d'un casque. On lisait les mots suivants en caractères gothiques :

Coronel des gardes du roy.

Sous la tour est relégué un ancien groupe en pierre, très-mutilé, qui date du XVe. siècle. Ce groupe devait représenter la *Salutation angélique*.

La croix, en cuivre, de la Charité est assez remarquable. Le Christ et la Sainte Vierge sont représentés avec un nimbe radié. Une tête d'ange forme l'amortissement des croisillons.

Les fonts baptismaux sont en forme de calice.

Au mur septentrional de la nef est appendu un joli tableau représentant la Vierge au Scapulaire. Ce tableau a été donné par M. Le Tourneur, ancien intendant des subsistances militaires à Rouen et propriétaire à Villers.

L'église de Villers-sur-Mer est sous l'invocation de saint Martin, patron des Gaules. La cure était divisée en deux portions : la première à la nomination des Mathurins de Lisieux *(Fratres Domus Dei Lexoviensis)*; le patronage de la seconde était laïque. Au XIVe. siècle, le seigneur d'Orcher le possédait. Au XVIIIe., il appartenait à la famille Paris d'Illins, ainsi que l'atteste l'écusson qui subsiste encore sur la litre funèbre que l'on voit autour de l'église.

La famille des Paris de Montmartel, marquis de Brunoy, de Sampigny, barons d'Agonville par érection du 2 mars

1730, était originaire du Dauphiné ; elle portait *d'or à la face d'azur chargée d'une pomme du champ tigée de sinople.*

En 1460, Montfaut trouva à Villers-sur-Mer Jean d'Émery, seigneur du lieu, qu'il maintint dans sa noblesse. Cent ans plus tard, la même maison possédait encore la terre de Villers, car lors de la recherche des nobles faite par les Élus de Lisieux, en 1540, on trouve encore, dans la même paroisse, Olivier d'Émery, sieur du lieu, et Charles son frère, qui produisirent leur généalogie commençant à Jehan d'Émery, qui épousa damoiselle de Maussigny à laquelle fut donnée en mariage ladite terre de Villers, en l'an 1394.

Villers-sur-Mer dépendait de l'élection de Pont-l'Évêque et de la sergenterie de Beaumont ; on y comptait soixante-onze feux taillables et deux feux privilégiés.

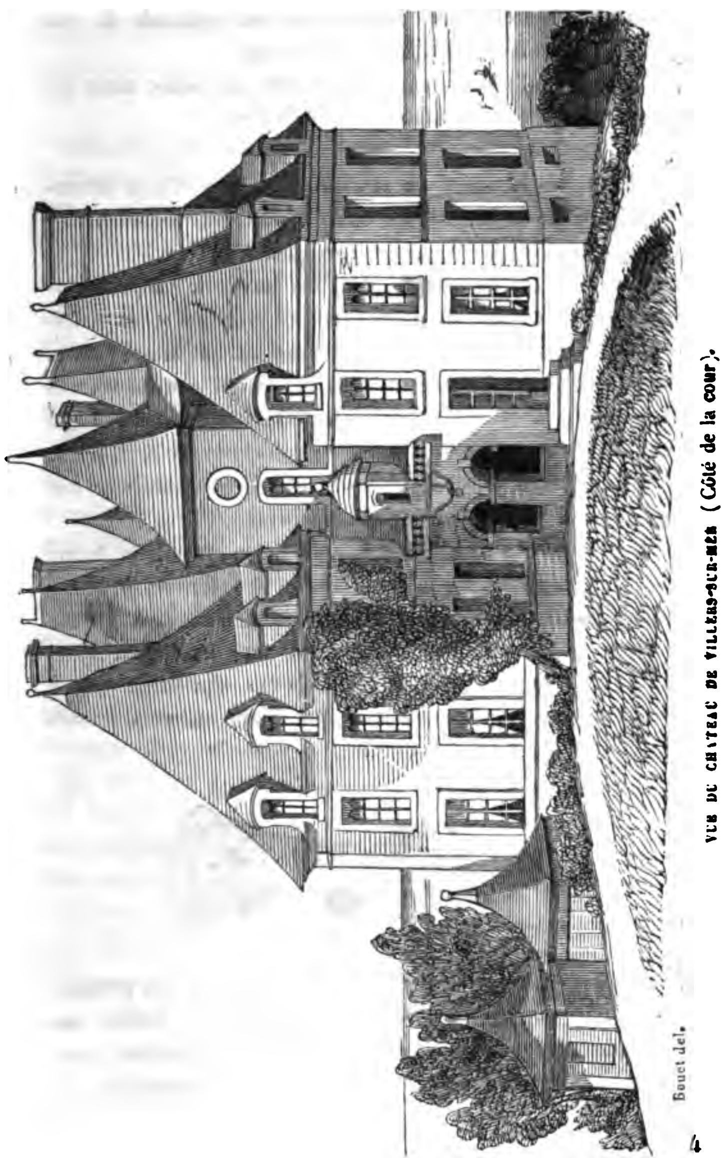
Château. — Le château de Villers est situé sur une hauteur, à 2 kilomètres 1/2 de la mer.

Ce château, surmonté de toits aigus, d'un effet pittoresque, date du XVIIe. siècle. Il est entouré d'un beau parc d'où la vue s'étend sur la mer qui ressemble à un lac ; au nord se dresse le cap de la Hève, qui protége de ses feux l'entrée du Havre.

Une magnifique avenue de sapins, aboutissant à la route de Touques à Dives, précède le château du côté du midi.

On voit, à l'ouest, dans le bois du château, les restes d'une motte féodale placée sur le plateau d'un cap défendu par des vallons. Cette motte, conique, forme maintenant un limaçon dans le parc ; elle n'a plus que 25 pieds environ au sommet, mais elle peut avoir perdu quelque chose de son diamètre primitif.

Du côté des terres, un fossé en demi-lune, composé d'une masse de terre et d'un creux, servait de défense à cette



VUE DU CHATEAU DE VILLERS-SUR-MER (Côté de la cour).

4

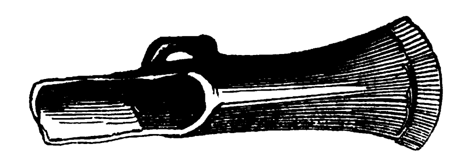
motte, derrière laquelle était une cour ou esplanade du côté abrupt, c'est-à-dire à l'extrémité du cap.

M. Paris d'Illins annonce qu'il existe une autre motte sur ses propriétés, dans la commune de Villers.

Antiquités romaines et mérovingiennes. — On a découvert, à Villers, des briques romaines et des médailles d'or frappées à l'effigie de rois mérovingiens.

On voit près du rivage, dans les terres de rapport minées par les vagues, de petits cylindres grossiers et imparfaitement arrondis, en terre cuite, confusément amassés. Ces morceaux ressemblent tout-à-fait à ceux qui ont été trouvés à profusion à Marsal (département de la Meurthe), et qui ont été décrits sous la dénomination de *briquetage de Marsal.* C'est au milieu de ces terres et de ces débris remaniés qu'ont été recueillies les monnaies mérovingiennes.

Des briques à rebords ont été observées près de la ferme de l'Etang. M. Paris conserve chez lui des anneaux de pierre ollaire trouvés dans des sépultures très-anciennes, à 2 kilomètres de là, vers le château : ces anneaux étaient, à ce qu'il paraît, sous la tête et les pieds des squelettes. On a découvert aussi, près du château, une cinquantaine de haches en bronze de la forme suivante :



La Société française d'archéologie a voté, sur ma proposition, une somme de 200 fr. pour pratiquer des fouilles sur quelques points de la commune de Villers ; ces fouilles, confiées à M. de Glanville, n'ont pas encore été commencées.

BLONVILLE (1).

Blonville, *Blonvilla*, *Blonsevilla*.

L'église de Blonville s'élève sur le sommet d'un coteau et domine une charmante vallée. La vue dont on jouit de l'intérieur du clocher est délicieuse : au nord-ouest apparaît la mer ; au nord se dresse le cap de la Hève ; au nord-est, de l'autre côté de la vallée, s'élève la falaise de Bénerville, qui s'avance dans la mer et dérobe Trouville aux regards.

Cette église, construite dans de grandes proportions, présente différents styles.

La nef appartient à la dernière période ogivale. Au centre du portail occidental, s'ouvre une belle porte, dont les voussures sont garnies de feuilles de chou frisé et décorées de deux niches privées de leurs statues. La baie, en forme d'anse de panier, est surmontée d'une ogive en accolade, autrefois couronnée d'une statue placée sous un dais. Au-dessous de l'accolade est un écusson effacé. Les ventaux de la porte sont formés, dans le bas, de panneaux plissés, et ornés, dans la partie supérieure, de dessins flamboyants, parmi lesquels on distingue trois écussons.

La porte est précédée d'un porche en bois. A droite est une large fenêtre cintrée, divisée par un seul meneau qui se bifurque dans le haut. Le gable est percé d'une petite ouverture cintrée, trilobée.

La nef est éclairée par six fenêtres ogivales, sans meneau, dont quatre ornées de moulures prismatiques. Les murs sont flanqués de contreforts saillants, reliés par un cordon.

Le chœur remonte à la fin du XIe. siècle ou au commence-

(1) Notes de M. Pannier, de Lisieux, membre de la Société française d'archéologie.

ment du XIIe. Il est terminé par un chevet droit, percé autrefois d'une fenêtre à plein-cintre, romane, dont on voit encore les traces.

Les murs latéraux sont soutenus par des contreforts plats et terminés, dans la partie supérieure, par une corniche ornée d'arcatures et de modillons. On voit, du côté du midi, une porte à plein-cintre, accompagnée de deux colonnettes dont les chapiteaux sont ornés de feuilles galbées.

Le chœur est éclairé, au nord, par une fenêtre cintrée, romane, et par une fenêtre à arc surbaissé, datant du siècle dernier; au midi, par deux fenêtres à arc surbaissé.

Une tour carrée massive, flanquée, sur chaque face, de contreforts plats, s'élève, au midi, entre chœur et nef. Cette tour, qui appartient au style de transition, présente deux étages : le premier est percé de fenêtres étroites en forme de lancette ; le second étage est décoré d'arcatures à plein-cintre reposant sur des colonnettes dont les fûts ont été coupés du côté sud. La voûte est en pierre, avec arceaux croisés (refaits au XVIe siècle), dont les extrémités portent sur des têtes grimaçantes qui, seules, ont été conservées. La pyramide en ardoise qui couronne la tour date de la même époque que la nef. Elle est décorée de petites lucarnes, sur les angles.

La cloche porte l'inscription suivante :

J'AI ÉTÉ BENITTE PAR Mr GEORGE GERMAIN FRANÇOIS GROU CURÉ DU CANTON DE DIVES ET CHANOINE DE ROUEN ET NOMMÉE JEANNE MARIE PAR Me JEAN BAPTISTE LESAGE CURÉ DE LA PAROISSE DE BLONVILLE ET DAME MARIE LEGER VEUVE REBUT BIENFAITRICE DE CETTE ÉGLISE. FIDELES AD OFFICIUM VOCO MORTUOS PLORO INCENDIA DIVULGO. Mr P. JOSEPH LEHOUX TRÉSORIER Mr PIERRE LEROY PIERRE EXMELIN VICTORE LEFEBVRE CHARLES AIZE MARGUILLIERS.

LAVILLETTE DE LISIEUX M'A FAITE EN 1821.

A l'intérieur de la nef, et près des deux autels latéraux, sont

placées deux crédences : l'une est surmontée d'une ogive en accolade ; l'autre, creusée dans le mur du midi, est à arc surbaissé.

Les fonts baptismaux, de forme octogone, sont décorés d'une guirlande de feuilles de vigne profondément fouillées. Ils étaient garnis de quatre colonnettes qui ont été coupées.

La voûte de la nef est en bois avec entraits et poinçons.

La voûte du chœur est également en merrain et ornée de pendentifs.

La croix en pierre du cimetière date du XVIIIe. siècle.

L'église de Blonville est sous l'invocation de Notre-Dame. La cure était à la nomination du Roi au XIVe. siècle ; au XVIe., à celle du seigneur de Cléry ; plus tard, le patronage appartenait au Chapitre de la même ville.

Le seigneur de Blonville était tenu de porter les gants du Roi, depuis le pont de Touques jusqu'au bac de Varaville.

VAUVILLE-LA-HAUTE.

Vauville, *Vauvilla, Vallis villa.*

Vauville n'a pas toujours été ce qu'on la voit aujourd'hui : pauvre commune de 250 habitants. Elle en comptait autrefois 500, et ses marchés, abondamment fournis de grains et de bestiaux, attiraient les chalands des communes voisines. En plusieurs endroits de son territoire, il suffit de creuser la terre pour reconnaître que de gras pâturages se sont formés là où se voyaient, dans un autre temps, de nombreuses habitations. En perdant sa population, la riche commune a aussi perdu sa splendeur : son église délabrée ne voit célébrer l'office divin qu'à de rares intervalles ; les lichens verdissent ses murailles et les oiseaux de nuit font leur nid sur ses autels abandonnés.

Les modillons de la corniche qui règne au pourtour, l'appa-

reil en arête que l'on retrouve dans ses murailles, peuvent en faire remonter la date vers le XII°. siècle ; mais le style grossier de sa construction et les transformations mal entendues qu'elle a subies en font un édifice peu intéressant. Son clocher, cependant, ne manque pas d'une certaine originalité : une masse rectangulaire de maçonnerie en pierre est couronnée, à sa partie supérieure, par des consoles qui supportent des poutres formant encorbellement sur le pourtour et servant de base à une sorte de pyramide couverte en *bardeau*.

A l'intérieur, dans l'épaisseur de la muraille du chœur, du côté de l'évangile et immédiatement au bas des degrés du sanctuaire, s'apercevait à peine un arc en tiers-point dont la baie, remplie de mortier et de blocage, fut débouchée, en 1840, par M. de Glanville, membre distingué de la Société française d'archéologie : il y trouva quelques peintures murales qui eussent offert un véritable intérêt si la conservation en eût été plus parfaite. Sur le fond, était représentée la Mère de Dieu, tenant son Fils dans ses bras, et sur l'intrados de la voussure, des saints et des apôtres nimbés ; quelques parties laissaient voir des traces de dorures. La forme de l'arcade et ses nervures profondément fouillées paraissaient annoncer la fin du XIII°. siècle ou le commencement du XIV°. L'Autorité municipale d'alors crut devoir reboucher cet arc ogival.

Un fragment de pierre tombale, présentant un personnage armé de toutes pièces et la visière de son casque levée, forme la marche supérieure du sanctuaire. Le chevalier est vu de profil, disposition peu ordinaire. Aucune inscription, aucun écusson n'accompagnent ce personnage mystérieux, dont le souvenir est perdu. Seulement, sur un fragment de verrière peinte, on retrouve l'écusson du sire de Grente, ancien seigneur d'une partie du pays d'alentour. Peut-être est-ce lui ou quelqu'un des siens qui fut inhumé dans cette église ?

On voit encore à l'intérieur, comme à l'extérieur, un

écusson peint sur les murs avec la litre seigneuriale ; il porte : *d'azur à trois aigles d'argent les vols étendus, posés* 2 *et* 1, *au chef d'or chargé de* 3 *molettes de sable.* Ce sont les armes des Boistard de Prémagny, derniers seigneurs de Glanville, Vauville et Beuzeval.

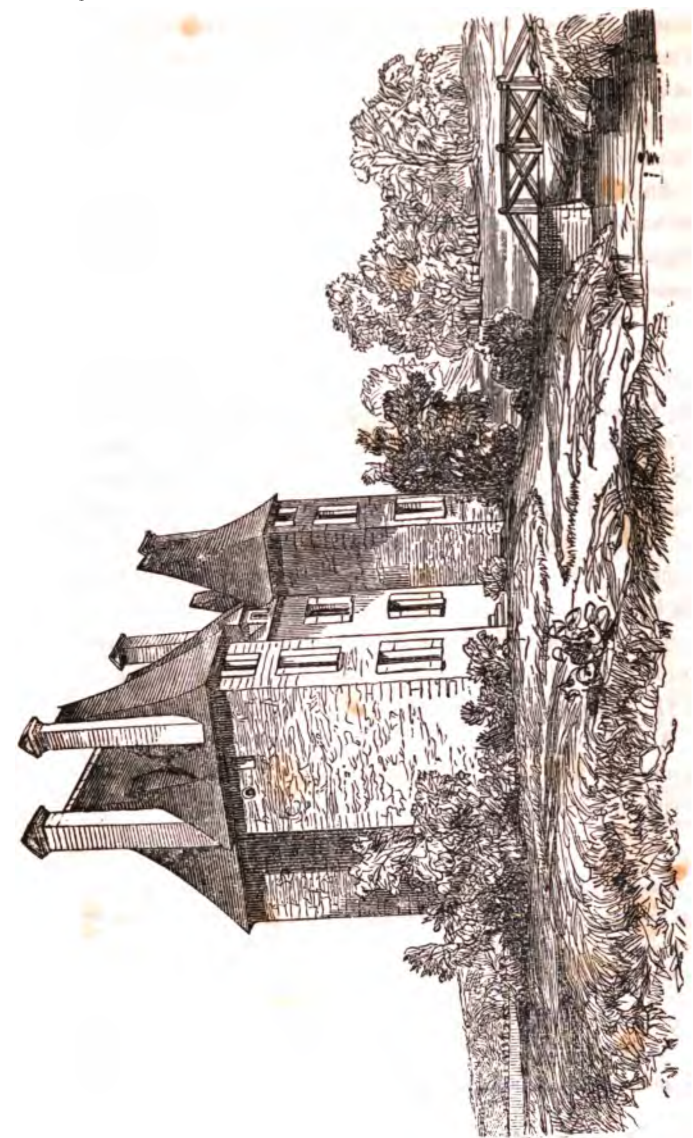
Au XIVe. siècle, le duc de Normandie nommait à la cure de Vauville ; au XVIe. siècle, le patronage appartenait au seigneur de Cléry ; il passa, dans la suite au Chapitre de cette ville.

Château. — Le château de Vauville, appelé aussi château du Quesnay, a perdu en grande partie son ancien caractère. Ses ponts-levis ont disparu ; ses douves ont été comblées ; les meneaux en pierre de ses fenêtres ont été supprimés, ainsi que les frontons et les volutes qui décoraient celles de l'étage supérieur. Cependant les pavillons dont il est flanqué, ses toits pointus, la teinte grise de ses pierres, lui laissent encore un reste d'aspect féodal. A l'intérieur, on voit aux plafonds quelques poutres peintes, ornées de rinceaux et d'arabesques, qui accusent la seconde moitié du XVIe. siècle. C'est la date que l'on peut assigner au château.

A quelques pas plus loin s'élève une petite chapelle construite en bois et en briques vernissées. On lit encore l'inscription suivante sur un fragment des vitraux :

NOBLE HOMME GUILLAUME DE GRENTE CHEVALIER SEIGNEUR DU QUESNAY, DU MESNIL, BRUCOURT, PERIEZ ET NOBLE DAME FRANSOISE DE VIPAR SON ÉPOUSE ONT FAIT ÉDIFFIER, CESTE CHAPELLE, LAQUELLE FUT BENITTE PAR MONSEIGNEUR L'ÉVESQUE D'AVRANCHES EN 1605.

A côté sont placés les écussons du noble sire de Grente et celui de son épouse.



CHATEAU DE VAUVILLE,

Appartenant à M. de Glanville, inspecteur de la Société française d'archéologie.

De Grente portait : *d'argent à la fasce d'azur et une croix encrée de gueules brochant sur le tout ;*

De Vipart : *d'argent au lion de sable armé et lampassé de gueules.*

M. Boistard de Prémagny de Glanville, membre de l'Institut des provinces, aujourd'hui propriétaire du château et de la chapelle, se propose de restituer à l'un et à l'autre l'aspect qu'ils avaient autrefois. Notre savant ami, homme de beaucoup de goût, a fait dessiner un beau parc autour de cette habitation seigneuriale.

SAINT-PIERRE-AZIF.

St.-Pierre-Azif, *Sanctus Petrus de Hys, Sanctus Petrus de Id, Sanctus Petrus ad Ifs.*

L'église de St.-Pierre-Azif, située à plus d'un kilomètre de la route de Trouville à Dives, s'élève sur un coteau.

Elle appartient à deux époques distinctes (1).

La nef date de la fin du XVe. siècle ou du commencement du XVIe. Elle est éclairée par huit fenêtres flamboyantes. Du côté du nord, ces fenêtres sont divisées par un seul meneau ; celles du midi, beaucoup plus larges, sont partagées en plusieurs baies. Les murs latéraux, sur lesquels on remarque les vestiges d'une litre funèbre, sont soutenus par des contreforts.

Le portail occidental présente une large surface. Les contreforts placés sur les angles sont surmontés d'un lion. La porte à linteau a conservé son trumeau, surmonté d'une niche où est renfermée la statue de saint Nicolas, portant la date de 1686. Une haute tour carrée, en pierre, s'élève

(1) Notes de M. Pannier.

en avant-corps; elle est percée, à différentes hauteurs, de petites ouvertures carrées et terminée par un petit toit en charpente, recouvert en ardoise.

Le chœur remonte au XIIe. siècle. Les murs en sont flanqués de contreforts plats. Du côté du nord, les fenêtres ont conservé leur forme primitive; très-étroites à l'extérieur, elles sont très-ébrasées à l'intérieur et bordées d'un tore. Les fenêtres du midi sont dans le style ogival de la dernière époque; elles ont été refaites lors de la construction de la nef. Le chœur est terminé par un chevet droit, autrefois percé d'une longue fenêtre romane garnie d'un tore.

Une sacristie, flanquée de contreforts, a été élevée, au XVIIe. siècle, contre le mur septentrional du chœur.

A l'intérieur, le chœur est formé de deux travées. Il est voûté en pierre avec arceaux et arcs-doubleaux dont les extrémités portent sur des chapiteaux ornés de feuilles d'eau, parmi lesquelles on remarque des feuilles de sagittaire.

La voûte de la nef est en merrain, avec entraits et poinçons.

On voit, dans la nef, une belle statue (du XIVe. siècle), élevée sur un tombeau. Sa tête est appuyée sur un oreiller tenu par deux anges qui ont été mutilés; ses pieds reposent sur un lion (V. la page suivante).

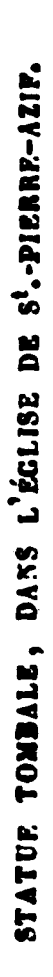
Quelques fenêtres offrent de beaux fragments de vitraux. L'une de ces verrières a été donnée par M. de Grente. En voici l'inscription :

Ml cinq cens lxvi (1566) noble
Seigneur . de . Grente . escuier . S^r. de
Pierre . Asif . a . dōe . ceste . vistre

Sur ce vitrail est peint un écusson.

L'autre vitrail a été donné par un prêtre nommé Lion. Il porte l'inscription suivante :




STATUE TOMBALE, DANS L'ÉGLISE DE S[t].-PIERRE-AZIF.

M cinq cens quatre . . . . .
dix neuf (1599) ceste vistre
...onnée par maistre
Sion pbre demeurant
. . . . Priez Dieu pour lui

Au-dessus de cette inscription est représenté un prêtre, en surplis ; il a les mains jointes et suppliantes.

L'église de St.-Pierre-Azif possède des tableaux remarquables de l'École flamande.

Le seigneur nommait à la cure au XIVe. siècle ; c'était alors *Johannes de Passeyo*, d'après le Pouillé édité par MM. Le Prévost et de Formeville.

D'après M. l'abbé De La Rue (notes manuscrites), Pierre de *Hys* figure, comme témoin, avec Guillaume de Malesmains, Guillaume Martel et Vincent de Val-Richer, dans une charte de 1277, pour l'abbaye de St.-Wandrille. L'abbé De La Rue constate que la commune de St.-Pierre-Azif est appelée His dans le registre de Philippe-Auguste, et que sous ce prince elle appartenait à la famille de His. De là la dénomination de St.-Pierre-aux-His, et par corruption St.-Pierre-Azif.

GLANVILLE.

Glanville, *ecclesia de Glainvilla.*

L'église de Glanville est petite et n'offre rien d'intéressant que son chœur, bâti au XII[e]. siècle. La voûte, divisée en deux travées par un arc-doubleau, est supportée sur des nervures en plein-cintre et à double moulure torique qui retombent sur des chapiteaux grimaçants et grossièrement sculptés. Trois fenêtres romanes, cachées par un rétable du XVII[e]. siècle qui monte jusqu'à la voûte, se voient encore dans la sacristie ;

ce sont les seules du temps de la construction qui soient arrivées jusqu'à nous ; les autres ont été élargies et refaites à des époques différentes. On voyait aussi l'appareil en arête de poisson dans le flanc méridional de la nef avant que l'Autorité municipale lui eût fait subir un affreux crépi en mortier, orné de lignes à la pierre noire destinées à simuler des pierres du plus bel appareil.

Nous devons encore signaler un travail malheureux, imaginé par un des derniers curés, qui, pour placer son école des filles, fit disposer, dans le bas de la nef, une tribune flanquée de deux lucarnes aux deux extrémités ; le tout du plus mauvais goût.

Un clocher en forme de flèche, et couvert en ardoise, termine l'église du côté de l'ouest, et le portail principal est tourné vers le sud : c'est une grande arcade du XVIe. siècle, sans aucun intérêt.

L'église de Glanville est sous l'invocation de Notre-Dame.

Au XIVe. siècle, Pierre de Malsigny (*Petrus de Malsigny*) nommait à la cure, et jusqu'à la Révolution le patronage est resté laïque.

Constructions romaines. — Il y a quelques années, la Société des Antiquaires de Normandie chargea M. de Glanville de diriger des fouilles dans un champ attenant à l'église : on trouva les fondations d'une construction peu importante, des médailles, des tuiles à rebords, des clous et tous ces débris qui accompagnent ordinairement les ruines romaines (1).

(1) Voir la note que j'ai publiée, à ce sujet, dans le t. XII de la Société, p. 428.

BRANVILLE (1).

Branville, *Branvilla*, *Brandavilla*, *Braanvilla*.

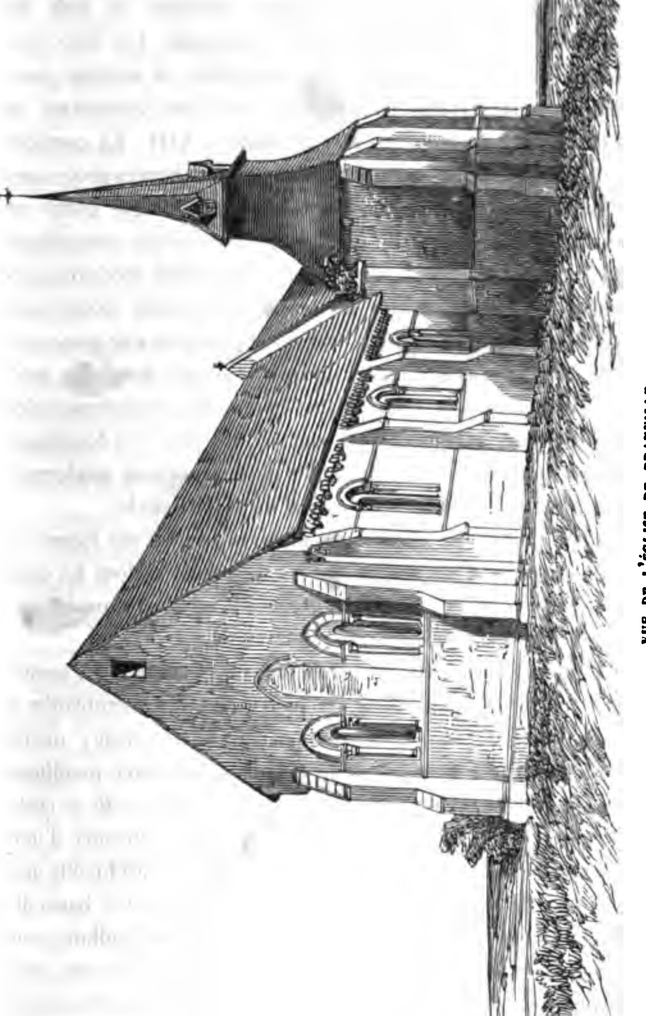
Branville est une grande et belle église, située tout près de la route de Lisieux à Dives.

Elle appartient, dans sa plus grande partie, au style du XIIIe. siècle, et en est un des plus beaux spécimens pour un édifice rural. Elle se compose d'un chœur, d'une nef et d'une tour placée en saillie entre les deux, au nord.

Le principal portail ne paraît point avoir été placé à l'ouest. Cette partie est un mur droit, à pignon, dont l'appareil est un petit blocage, flanqué de trois contreforts, celui du milieu beaucoup plus élevé que les deux autres. Ces trois contreforts divisent le mur en deux parties égales. La plus voisine du nord est percée d'une belle porte ogivale, à deux voussures composées de moulures toriques portées par des colonnettes cylindriques, avec charmants chapiteaux à crossettes, tailloirs carrés et bases de la première moitié du XIIIe. siècle. Le tympan a toujours dû être plein; du reste, la baie est actuellement bouchée. Elle est certainement inachevée, car à droite et à gauche, dans les angles formés par le plat du mur et les saillies des contreforts, on trouve des massifs de maçonnerie inachevés, peu élevés au-dessus du sol, portant des bases et des fûts de colonnettes de même diamètre entr'elles et semblables à celles qui supportent les archivoltes de la porte, et qui certainement étaient destinées à porter d'autres archivoltes restées à l'état de projet par une cause quelconque.

Les deux murs latéraux sont aussi du commencement du XIIIe. siècle, bien qu'ils aient, dans certaines parties, une or-

(1) Notes de M. Ch. Vasseur.



VUE DE L'ÉGLISE DE BRANVILLE.

nementation usitée dès le XIIe. siècle. Les murs sont construits en petit blocage et en partie recrépis au midi. De ce même côté, cinq contreforts les flanquent. Les deux premiers, vers l'ouest, sont larges, peu saillants, et seraient peut-être les restes d'une construction antérieure remontant au XIIe. siècle ; les trois qui suivent sont du XIIIe. La corniche est à dents de scie, portée par des modillons à figures grotesques d'hommes et d'animaux. Un cordon semi-torique court sur les murs, à la hauteur de la première retraite des contreforts. La première travée est éclairée par une fenêtre moderne, au-dessus de laquelle on voit les traces d'une ogive maintenant bouchée. Dans la deuxième travée est pratiquée une porte ogivale, à voussures composées de quatre grosses moulures toriques qui retombaient sur quatre colonnettes, maintenant détruites, dont les chapiteaux sont à crossettes et à feuillages. Malgré quelques commencements de restaurations modernes, ce travail est de la belle exécution du XIIIe. siècle.

Cette porte était abritée par un large larmier sur lequel on voit des traces d'un porche qui n'existe plus, et dont les eaux devaient se déverser dans une gargouille en pierre qui est encore restée accrochée au contrefort voisin.

Les trois travées visibles de la nef, vers le nord, sont soutenues par trois contreforts en pierre de taille, semblables à ceux du midi, et qui datent aussi du XIIIe. siècle ; même cordon torique ; même corniche à dents de scie avec modillons grotesques. Seulement, une seule fenêtre s'ouvre de ce côté, dans la travée la plus voisine de la tour ; elle est formée d'une assez étroite lancette épanelée, protégée par une archivolte que soutient, de chaque côté, une petite colonnette avec bases du XIIIe. siècle et chapiteaux à crossettes, dont les tailloirs sont carrés et épais. Sur la travée supérieure s'attache la tour, formant avant-corps. C'est une masse carrée, peu élevée, construite en très-petits moëllons taillés régulièrement, et flanquée, sur

chaque face libre, de deux contreforts. Elle est divisée, à peu près à moitié de sa hauteur, par un larmier ; elle a, pour toute ouverture, au levant et au couchant, une petite lancette fort étroite, percée au rez-de-chaussée; et au premier étage, une troisième baie semblable, qui prend le jour au nord. Toute cette construction date du XIIIe. siècle. Au-dessus s'élève une pyramide en charpente, recouverte d'ardoise, ajourée de petites lucarnes, et qui date seulement du XVe. siècle.

Le chœur n'est que très-légèrement en retraite sur la nef; chacun de ses murs latéraux est construit en moyen appareil, soutenu par trois contreforts à deux larmiers. La corniche est formée d'une série de petites arcatures ogivales, disposées par deux entre chaque modillon. Ces modillons sont à figures grimaçantes, comme ceux de la nef. Un cordon semi-torique continu, entre les contreforts, servait d'appui aux fenêtres primitives. Ces fenêtres, distribuées une dans chaque travée, étaient d'étroites lancettes dont l'angle était simplement taillé en biseau, et qu'encadrait une sorte de voussure composée d'un larmier dont une colonnette du XIIIe. siècle, avec sa base et son chapiteau à crossettes, recevait chacune des retombées. Les tailloirs des chapiteaux étaient épais et se prolongeaient en cordon sur le plat des murs. Le chevet était droit, construit, comme les murs latéraux, en moyen appareil; soutenu par deux contreforts également du XIIIe. siècle, et percé de trois jolies lancettes semblables, pour le galbe et l'ornementation, à celles des côtés latéraux ; mais celle du milieu s'élevant d'un tiers à peu près au-dessus de ses compagnes, bien que son archivolte n'ait, pour soutenir ses retombées, que deux colonnettes arrêtées, comme toutes les autres, au niveau du larmier continu. Les ravages du temps ont fait disparaître ce bel ensemble que nous avait laissé le XIIIe. siècle. Actuellement, au midi, une seule fenêtre date de l'époque primitive, celle de la deuxième travée. Celle qui occupait la pre-

mière travée a fait place à une espèce de trou carré. On a pourtant conservé, au-dessous, une petite porte ogivale du XIII[e]. siècle, à moulure torique, avec deux colonnettes. A la troisième travée, des restaurations, encore inachevées, ont pour but de rétablir l'harmonie primitive.

Le côté du nord a moins souffert des mutilations; avec un contrefort réparé simplement en briques, il n'a perdu que la fenêtre de sa dernière travée.

Au-dessous de cette fenêtre moderne était ouverte, comme au midi, une toute petite porte ogivale, fort basse, actuellement bouchée.

Contre le chevet est adossée une sacristie polygonale assez vaste.

Intérieur. — Ce chœur n'était pas moins remarquable à l'intérieur. Ses trois travées sont voûtées en pierre, avec arceaux croisés et arcs-doubleaux de forme torique, reposant, à chaque retombée, sur des colonnes semi-cylindriques engagées dont les chapiteaux, surmontés de tailloirs très-épais, sont garnis de deux rangs de feuillages variés. Les clefs de voûte sont ornées de fleurons.

L'établissement d'un lambris avait fait mutiler les fûts et les bases de ces colonnettes jusqu'à une certaine hauteur. On vient de les rétablir. On avait mutilé, par le même motif, une belle piscine ogivale, à deux baies trilobées surmontées d'un trèfle, que portaient trois colonnettes trapues. Une seule, avec son chapiteau à crossettes, a survécu; le reste est une restauration moderne.

Les belles lancettes primitives sont posées, comme à l'extérieur, sur un tore continu, et une archivolte semblable leur sert d'ornement.

La nef a beaucoup moins d'intérêt : la voûte est en merrain, avec six entraits et poinçons grossiers que M. Vérolles, archi-

tecte, regardait comme la charpente primitive du XIIIe. siècle. Cependant une voûte de pierre a dû couvrir aussi, dans l'origine, toute la nef, ainsi que l'atteste une amorce encore visible à l'angle sud-ouest.

La base de la tour a dû servir de chapelle ; elle communiquait avec la nef par une large ogive sans moulures, maintenant bouchée. Cette chapelle n'offre rien de caractéristique à l'intérieur. Dans l'étage supérieur est une cloche ancienne, dont voici l'inscription :

† MAITRE NICOLAS LE FEBVRE PRETRE BACHELIER EN THEOLOGIE DE PARIS CURE DE BRANVILLE ASSISTE DE MADAME ANNE DE LA PLACE V^{E}. DE M. LECARPENTIER EN SON VIVANT CONSEILLER LIEUTENANT EN ELECTION DE PONTLEVEQUE MA NOMMEE ET BENIE EN LHONNEUR DE S^{T}. GERMAIN ET DE S^{TE}. ANNE FRANCOIS DU BOS TRESORIER EN CHARGE.

ALEXIS LAVILLETTE DE LISIEUX MA FAITE EN 1773.

L'église de Branville est sous l'invocation de saint Germain, et faisait partie du doyenné de Beaumont. Le patronage a toujours été ecclésiastique : dans l'origine, il appartenait à l'abbé de Ste.-Catherine de Rouen ; au XVIIIe. siècle, les Chartreux de Gaillon en avaient la possession.

Au civil, Branville dépendait de l'élection de Pont-l'Évêque, sergenterie de Beaumont, et comptait, au XVIIIe. siècle, deux feux privilégiés et quarante feux taillables.

Branville a figuré dans l'histoire dès le commencement du XIIIe. siècle. Après la conquête de la Normandie, par le roi de France Philippe-Auguste, Branville était un tiers de fief, dont le nouveau souverain fit généreusement hommage à un nommé Baudri de Nonchamp (*Apud Branvillam tercium unius feodi quod Baudri de Nonchamp tenet ex dono Regis.*— Apud Andr. Duchesne, *Regestr. Feod.*). Je ne connais point de château ou de motte féodale ; le

manoir, la Montagne, se trouve peu éloigné de la grande route, au nord de l'église. C'est une vieille maison en bois, peu considérable, peu ancienne (elle remonte, tout au plus, au règne d'Henri IV); elle n'a de remarquable que ses trois lucarnes cylindriques, qui montrent au loin des fragments d'épis en terre cuite, et surtout sa tourelle d'escalier, avec un énorme toit conique couvert d'ardoise.

En 1540, lors d'une recherche de la Noblesse, faite par les Élus de Lisieux, le fief de la Montagne appartenait à Robert Tollemer, qui, avec Charles, son frère, produisit un anoblissement concédé par le roi, en décembre 1313, à Jean Tollemer, leur père, pour 300 livres.

BOURGEAUVILLE.

Bourgeauville, *Bourgeauvilla*, *Borgauvilla*, *Burgevilla.*

L'église de Bourgeauville est d'une certaine importance, en forme de croix.

La nef, la partie la plus ancienne, doit dater du XIIe. siècle; les murs latéraux, assez épais, sont couronnés d'une corniche à modillons dont le style est parfaitement caractérisé; une porte cintrée servait autrefois d'accès à cette nef, du côté du midi; elle a été bouchée, mais on peut toujours en voir l'archivolte. Le mur le mieux conservé est celui du nord. Du reste, on a percé partout des fenêtres modernes carrées.

La tour, dont la partie inférieure forme la façade occidentale de la nef, est évidemment une addition que je crois du XVIe. siècle. Cette tour, flanquée de contreforts très-saillants, s'élève jusqu'au-dessus du toit de la nef; elle sert de support à un étage en bois, lequel est couronné d'une flèche en charpente très-élancée, couverte en ardoise.

Le transept, entre le chœur et la nef, forme deux chapelles éclairées l'une et l'autre par une fenêtre ogivale. La fenêtre méridionale offre des compartiments flamboyants; celle de la chapelle du nord paraîtrait un peu plus ancienne : rien ne prouve cependant qu'elle ne soit pas contemporaine. Les voûtes en bois de ces deux chapelles ont été remplacées par des voûtes en plâtre établies sur des lattes, et l'on distingue très-bien les traces des sablières et des entraits. Plusieurs statues de grandeur naturelle, ornant les autels de ces deux chapelles, devraient être conservées; je crains qu'on n'ait le projet de les remplacer par d'autres.

Le chœur, terminé par un chevet à pans et éclairé par huit fenêtres carrées légèrement arquées au sommet, appartient à la période moderne aussi bien que la porte occidentale, sous la tour, qui a peut-être été refaite et agrandie en même temps qu'on a refait le chœur.

Toute l'église (sauf les chapelles des transepts) a des voûtes en bois qui ont été blanchies à la craie et n'offrent aucun intérêt.

L'église de Bourgeauville est sous l'invocation de saint Martin. Le seigneur du lieu nommait à la cure (1).

Bourgeauville faisait partie de l'élection de Pont-l'Évêque et de la sergenterie de Beaumont. On y comptait 4 feux privilégiés et 68 feux taillables.

ANNEBAUT (2).

Annebaut, *S. Remigius de Onnebanco*, *S. Remigius de Olnebac*, *Olnebanc*, *Onnebanc*, *Ognabac*, *Ognebac*, *Onnebault.*

(1) Voir le Pouillé du diocèse de Lisieux, publié par MM. Le Prevost et de Formeville.

(2) Notes de M. Ch. Vasseur.

Annebaut possède une église pouvant remonter tout entière jusqu'au XIIIe. siècle, sauf les retouches nécessitées par les injures du temps, ou les exigences de la mode. Ce n'est point un édifice remarquable.

Le portail, situé à l'ouest, est flanqué de quatre contreforts plats de transition, ceux du centre s'élevant jusqu'au gable. Le mur est formé d'un blocage de petits moëllons. La porte, placée au centre, est ogivale avec une simple moulure torique retombant sur des colonnettes à tailloirs polygonaux ; les bases sont aussi polygonales. La baie est surbaissée, avec une simple moulure concave ; le tympan est plein.

Au-dessus se trouve une fenêtre ogivale, subdivisée en deux lancettes par un meneau bifurqué ; mais cette fenêtre est bouchée, et sa base se trouve cachée par le toit du porche en charpente qui précède la porte.

Le clocher est peu important, en bois couvert d'ardoise ; c'est une cage destinée à envelopper un campanille en pierre de taille.

Le mur du midi de la nef, construit en blocage, est flanqué seulement de deux contreforts en pierre de taille, larges, peu saillants, de la construction primitive. La corniche est à modillons chargés de têtes grimaçantes. Les trois fenêtres sont modernes.

Au nord, la nef est construite en moëllons taillés. Une seule ouverture a été pratiquée dans ce mur ; c'est une très-étroite meurtrière carrée qui date du XIIIe. siècle. La corniche est un simple quart de rond.

A l'extrémité orientale de ce mur se trouve une chapelle faisant transept. Ses deux murs de l'est et de l'ouest sont semblables, flanqués vers leur angle externe chacun d'un contrefort du XIIIe. siècle. Le pignon au nord est construit en appareil irrégulier. Il n'a point de contreforts, et est

percé d'une large fenêtre ogivale évidemment mutilée, mais peut-être originairement du XIIIe. siècle.

Le chœur ne forme point retraite sur la nef. Ses deux murs latéraux sont en blocage, en partie recrépis, flanqués chacun de trois contreforts. La corniche est soutenue par des modillons à figures variées; celle du nord vient d'être refaite.

Au nord, le jour pénètre à l'intérieur par deux très-étroites lancettes simplement chanfreinées sur l'angle. Au-dessous de l'une d'elles, la plus voisine de la nef, était ouverte une porte ogivale garnie d'un gros tore, du XIIIe. siècle, maintenant bouchée.

Le côté du midi est éclairé par deux ouvertures : celle du sanctuaire, étroite lancette à double voussure; l'autre, ogivale, avec un meneau se bifurquant au sommet; au-dessous, on a pratiqué, sous Louis XV, une petite porte carrée correspondant à celle du nord.

Le chevet est droit, flanqué de deux contreforts du XIIIe. siècle; mais il est en grande partie dissimulé derrière une construction moderne pentagonale destinée à la sacristie.

Intérieur. — La voûte de la nef est à plein-cintre, en merrain, soutenue primitivement par cinq entraits sans poinçons, appuyés sur des sablières à moulures du XVIe. siècle; mais l'entrait le plus voisin du chœur a été coupé.

La chapelle s'ouvre, sur la nef, par un grossier arc cintré. Un plafond moderne tient lieu de voûte.

Les deux petits autels sont exactement semblables; ce qui est presque général. Leur rétable est composé de deux pilastres d'ordre ionique portant un entablement dont la frise est couverte de jolis rinceaux dorés, sculptés en relief en plein bois, avec une grande délicatesse. Entre ces deux pilastres est une niche cintrée. Le couronnement, au-dessus de l'entablement, est un simple cartouche entouré de rinceaux, avec deux vases flamboyants pour amortissement au-dessus des pi-

lastres. Le tombeau est droit, et le gradin est aussi orné de jolies arabesques entremêlées de roses. Ces autels remontent au règne de Louis XIV, peut-être même à celui de Louis XIII. Deux statues de la même époque occupent les niches : l'une, au nord, représente la Vierge-mère avec le costume ample et aisé du siècle. Au midi est saint Louis, roi de France, avec une longue robe et un manteau tout couvert de fleurs de lis. Il porte le collier de l'ordre de St.-Michel ; sa main droite soutient un sceptre fleurdelisé ; la gauche est étendue portant les saintes reliques, les clous et la couronne d'épines posés sur un linge.

De ce même côté, dans le mur, est pratiquée une petite piscine fort peu élevée de terre, cintrée, à subdivisions trilobées-cintrées, avec une seule cuvette.

L'arc triomphal est ogival, à nombreuses retraites, sans moulures, les angles simplement épanelés. Il doit remonter au XIIIe. siècle.

Le chœur n'est point voûté ; il n'a qu'un plafond, d'un effet disgracieux, qui porte sur les entraits de sa charpente primitive.

Dans le mur du midi, près de l'autel, est une large piscine à deux cuvettes, dont l'arcade est portée sur de courtes colonnettes avec chapiteaux à crossettes et bases à moulures du commencement du XIIIe. siècle.

Le maître-autel est de la même époque que ceux de la nef. Le tombeau se composait d'un parement d'étoffe encadré dans deux pilastres chargés d'épis et de grappes de raisin sculptés ; une frise à rinceaux soutient la table. Le gradin n'a point de sculptures. Le tabernacle est un pavillon semi-circulaire. Des groupes de colonnettes torses portent l'entablement. A droite et à gauche sont des niches remplies de statuettes, d'une bonne exécution. Au-dessus de l'entablement court une petite galerie de fuseaux renflés, en retraite de laquelle s'élève

le couronnement qui est une grosse calotte cylindrique à écailles imbriquées, garnie de têtes d'anges enveloppées de rinceaux. L'amortissement consiste en un vase entouré d'anges, ou plutôt d'amours ailés. Une petite statuette du Christ ressuscitant domine le tout.

Des deux côtés sont debout deux anges adorateurs, de la dimension des statuettes inférieures. A la suite, à droite et à gauche, courent des rinceaux découpés à jour, dans lesquels se jouent des anges et des oiseaux. Ce rétable est miniaturé et peint de couleurs variées, parmi lesquelles dominent le bleu, le rouge, l'or et l'argent; les fonds imitent le marbre.

Le tableau qui occupe le centre représente l'adoration des Mages et date de la même époque.

De chaque côté du tombeau de l'autel sont deux piédestaux, ornés seulement de vases peints, qui portent deux grandes statues accusant aussi le règne de Louis XIII ou de Louis XIV. L'une est un saint archevêque, probablement saint Rémi, patron de l'église; l'autre une sainte Madeleine, avec le vase à parfums qui fait son attribut.

Dans le cimetière, au chevet du chœur est un if qui mesure environ deux mètres de circonférence à sa partie moyenne.

La paroisse d'Annebaut faisait partie du doyenné de Beaumont, de l'élection de Pont-l'Evêque et de la sergenterie de Dives: on y comptait 3 feux privilégiés et 60 feux taillables.

L'église était, comme on l'a dit, sous l'invocation de saint Rémi. Le patronage appartenait à l'abbaye de Troarn, qui n'en jouit pas cependant sans contestation. En 1311, le Roi de France, ou plus vraisemblablement ses officiers entreprirent de déposséder les moines de cette propriété. Il s'en suivit un procès qui fut vidé par le bailli de Caen, aux assises du mois de mars de cette année 1311. La sentence donna gain de cause aux religieux.

Ancien château. — Il reste sur le territoire d'Annebaut des vestiges considérables d'un ancien château à une demi-lieue au sud de la route de Caen à Pont-l'Evêque, dans le bois (V. le *Bulletin mon.*, t. II, p. 247). La famille des seigneurs d'Annebaut était une des plus anciennes et des plus illustres de la Normandie. On en trouve des membres à la conquête de l'Angleterre en 1066, puis à la suite du duc Robert en Terre-Sainte. Un vieux manuscrit des nobles de la province cite, comme vivant à peu près à la même époque, un Richard et un Enguerrand d'Annebaut. Dès-lors, on a une généalogie, non interrompue, de tous les membres de cette famille jusqu'à son extinction qui eut lieu dans la personne de Jean d'Annebaut, baron de Retz et de la Hunaudaye, tué à la bataille de Dreux, en 1662. Il ne laissait qu'une fille nommée Diane, qui mourut peu de temps après lui, et sa succession passa à Madeleine d'Annebaut, sa sœur, comtesse de Rochepot, par son second mariage avec Jacques de Silly de Rochepot. Madeleine mourut aussi sans enfants et eut pour héritières ses deux tantes, les dames de Vieux-Pont et de Saint-Germain, sœurs du Cardinal-évêque de Lisieux et du fameux Claude, amiral et maréchal de France (1). Charlotte de Vieux-Pont, arrière-petite-fille de ladite dame de Vieux-Pont, porta la terre d'Annebaut dans la famille Potier, par son mariage avec Bernard Potier, seigneur de Blérencourt-Saulzy, Cattegny, Dominois-le-Fresnel, comte de Pont-Authou, Pont-Audemer et Montfort-sur-Risle, seigneur de St.-Pierre-en-Caux et Chailloué, qui devint marquis d'Annebaut par érection qui fut faite en sa faveur l'an 1643.

Après lui, le marquisat d'Annebaut passa dans une branche latérale, et l'on trouve en possession du titre François-

(1) Claude d'Annebaut est enterré dans l'église paroissiale d'Annebaut.

Bernard, duc de Tresmes, fils de Léon Potier, pair de France, et de Marie-Françoise-Angélique du Val.

Le 3 août 1723, Jean-Baptiste-Julien d'Hanicamp, comte de Montfort, marquis de Pont-Audemer et Pont-Authou, acquit le marquisat d'Annebaut et d'Aubigny-en-Auge. Il n'eut qu'un fils, et une fille nommée Marie-Adelaïde, qui devint marquise d'Annebaut en 1777. Elle avait épousé, en 1748, François du Parc de Barville, seigneur et patron du Mesnil-Auval. Le petit-fils de ce dernier a vendu, il y a quelques années, la terre et la seigneurie d'Annebaut à M. de La Chouquais, membre de la Société française d'archéologie, président honoraire à la Cour impériale de Caen. Ce dernier a donné au musée d'antiquités de Caen, où on le voit, un poteau qui était, il y a trois ans, près du château, à côté de la halle ou cohue, et qui servait aux expositions des criminels de la haute-justice d'Annebaut; ce poteau porte encore la chaîne et le collier de fer qui servaient à attacher les condamnés. On y lit la date 1775 (Voir la page suivante).

CRESSEVEUILLE.

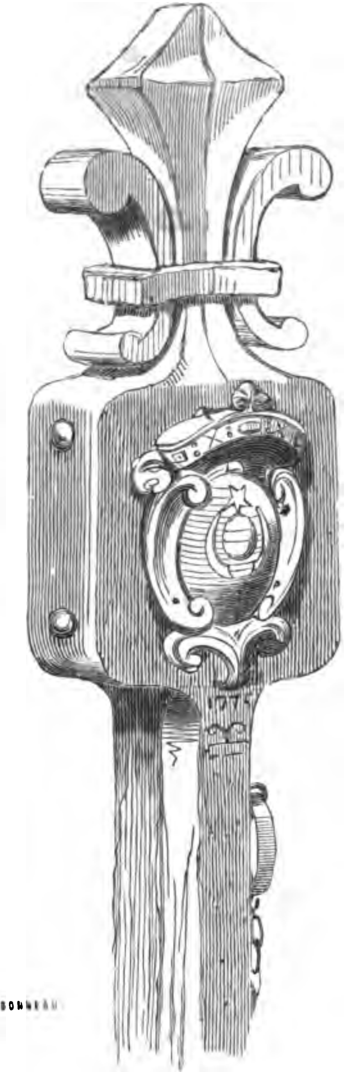
Cresseveuille, *Cresceveulla*.

Cresseveuille est situé dans une vallée d'une fraîcheur remarquable, arrosée par une petite rivière aux eaux limpides qui reçoit le tribut de plusieurs ruisseaux. L'église elle-même est bâtie sur une petite éminence au bord de la rivière et, près du chevet, un ruisseau tombe en cascade dans le lavoir de la commune.

La nef se compose de trois travées; c'est la partie la plus ancienne; du côté du nord, le mur surplombe très-sensiblement, mais il a conservé son caractère : il est très-épais, composé de silex aux formes bizarres, que l'on a rangés le plus régulièrement possible dans un bain de mortier. Deux fenêtres



PARTIE SUPÉRIEURE DU POTEAU.



CARBONNEAU

Bouet del.



POTEAU DE LA JUSTICE D'ANNEBAUT.

correspondant à la 2e. et à la 3e. travée offrent des lancettes très-étroites, ébrasées à l'intérieur; elles me paraissent, comme le mur lui-même, annoncer le commencement du XIIIe. siècle. La corniche, que je crois du même temps, a la forme d'un quart de rond.

Le mur méridional a été percé de fenêtres arrondies, qui peuvent dater du siècle dernier; quelques reprises y ont été faites et les contreforts réparés. Le corps de la muraille me paraît néanmoins de la même époque que le côté nord.

On voit, dans le mur méridional, une petite pierre décorée d'un fronton, qui paraissait avoir porté une inscription du XVIIe. siècle, peut-être; elle ne montre aucune trace de lettres, mais je ne serais pas surpris qu'on eût retaillé cette pierre pour faire disparaître l'inscription.

La façade occidentale de la nef a été, en grande partie, refaite; au-dessus s'élève une petite tour terminée, comme beaucoup d'autres du même pays, par une flèche couverte en ardoise.

Le chœur paraît du XVIIe. siècle; il a été réparé, regratté et rejointoyé à une époque très-récente. Il pourrait se faire pourtant que quelques parties des murs fussent plus anciennes. Les six fenêtres qu'on y voit sont carrées, avec linteau légèrement cintré.

Le chœur et la nef sont voûtés en planches, suivant l'usage qui était à peu près général autrefois dans le pays que nous parcourons.

L'église de Cresseveuille est sous l'invocation de Notre-Dame. L'abbé du Val-Richer nommait à la cure au XVIe. siècle.

Cresseveuille dépendait de la sergenterie de Beuvron, élection de Pont-l'Évêque. On y comptait 3 feux privilégiés et 55 feux taillables.

BELVAL.—L'élégante habitation de Belval, créée par M. de

Roissy, inspecteur de l'Association normande, fait partie du territoire de Cresseveuille.

LE CAUDEMUCHE.

Le Caudemuche, *Caudemuche, Calida Mucia.*

Au fond d'une vallée parallèle à la précédente, vers l'ouest, se trouvait la paroisse du Caudemuche réunie à Cresseveuille.

L'église de Caudemuche a été démolie il y a plus de vingt ans : je l'avais aperçue en 1825, et alors elle ne me parut guère intéressante : c'était une église avec une tour en bois, couronnée d'une petite flèche couverte en ardoise.

Elle était sous l'invocation de saint Martin et à la nomination du seigneur du lieu, qui était, au XIVe. siècle, un Robert Normant, d'après le Pouillé.

On y comptait 2 feux privilégiés et 14 feux taillables; elle faisait partie de la sergenterie de Pont-l'Évêque.

SAINT-LÉGER DU-BOSQ.

St.-Léger-du-Bosq, *Sanctus Leodegarus, ecclesia Sancti Leodegari de Bosco.*

L'église de St.-Léger n'avait plus que sa nef quand je l'ai visitée dernièrement, et l'on reconstruisait le chœur avec une sacristie qui devait communiquer au sanctuaire par deux portes. La nef se compose de trois travées; les murs surplombent d'une manière très-sensible au nord et au sud, mais ils sont très-épais et paraissent assez solides pour subsister encore pendant des siècles. Il est très-difficile d'assigner une date à ces murs qui manquent de caractère. Toutes les fenêtres anciennes ont été remplacées par des fenêtres

carrées ; des reprises ont conséquemment été faites ; le mur occidental est presque tout entier reconstruit.

La tour, en bois, est en forme de flèche et couverte d'ardoises ; elle repose sur le pignon.

J'ai remarqué, dans les démolitions du chœur que l'on reconstruisait quand je suis passé à St.-Léger, le tympan tréflé d'une porte ou d'une crédence garnie de tores très-évidés, dans le style de la 2e. moitié du XIIIe. siècle ; il serait possible que, malgré leur peu de caractère, les murs de la nef datassent, en partie, de la même époque.

A l'extrémité de la nef, à l'extérieur, on lit l'inscription suivante sur une pierre incrustée dans la muraille méridionale :

CY DEVANT REPOSE LE
CORP DE Me. MICHEL GRAIN
VILLE CURÉ DE CE LIEU LE
QUEL PENDANT 45 ANS QU
IL GOUVERNA SON TROU
PEAU MONTRA UN GRAND
ZÈLE ET UNE PIÉTÉ FER
VENTE. IL ORNA L'ÉGLISE
. ET FUT LE PERE DES PAU
VRES. IL MOURUT DE LA
MORT DES JUSTES LE 15
MARS 1785 AGE DE 79 ANS
7 MOIS. PRIEZ DIEU POUR LUI.
Requiescat in pace.

Les voûtes de la nef et du chœur sont faites en merrain et de forme cintrée.

L'église, sous l'invocation du saint dont elle porte le nom, dépendait du doyenné de Beuvron. Le seigneur nommait à la cure. C'était, au XIVe. siècle, un Th. de Silly.

Le manoir de Silly est situé dans la vallée, à peu de distance de l'église ; il est mentionné sur la carte de Cassini.

Prieuré de Montbottin. — Le prieuré de Ste.-Marie-de-Montbottin, situé à l'est de l'église de St.-Léger, mais qui dépendait autrefois d'Angerville, est aujourd'hui représenté par un groupe de bâtiments presque ruinés, construits en pierre et en bois, qui paraissent de la fin du XVIe. siècle. Un de ces bâtiments, que je suppose avoir été l'habitation manable, a deux cheminées: une à chaque extrémité; et, au centre, un escalier formant saillie; deux fenêtres ont encore des volets sculptés, en chêne.

La chapelle a été détruite depuis la Révolution. On y voyait une statue de saint Eutrope, qui était un objet particulier de vénération dans le pays.

Ce prieuré dépendait de l'abbaye de Longpont.

Antiquités romaines. — Feu M. de Cacheleu, chevalier de St.-Louis, possédait une pierre-cachet qui avait été trouvée, m'a-t-il dit, à St.-Léger-du-Bosq; j'ignore sur quel point de cette commune. Ce cachet et les inscriptions qu'il portait ont été examinés par M. Rever, correspondant de l'Institut, qui doit en avoir parlé dans un de ses mémoires.

ANGERVILLE.

Angerville, *Ansgerivilla*, *Hansgerivilla.*

L'église d'Angerville se compose d'une nef et d'un chœur plus élevé et plus étroit qu'elle, avec chevet rectangulaire.

La nef est peu caractérisée; les fenêtres ont toutes été refaites à diverses époques, les unes carrées, les autres cintrées.

Une tour en bois avec une petite flèche couverte d'ardoises s'élève à l'extrémité occidentale, portée sur le mur de façade et sur une charpente dont l'étendue, à l'intérieur, correspond à la première travée. Je suppose que la porte qu'on voit à l'ouest, et qui est moderne, n'existait pas dans

l'origine, car un contrefort a été coupé pour l'établir. Peut-être entrait-on du côté du sud, quoique l'on ne voie pas de traces de cette entrée dans les murs.

Le chœur a, de chaque côté, deux fenêtres ogivales assez grandes subdivisées en deux baies par un meneau bifurqué; une fenêtre arrondie et beaucoup moins ancienne, car elle a motivé le raccourcissement du contrefort central, existe au milieu du chevet.

Peut-être le chœur peut-il remonter jusqu'au XIVe. siècle ou la fin du XIIIe. Quant à la nef, elle doit être un peu plus ancienne dans ce qui reste des murs primitifs au milieu des retouches qu'on y a faites.

La voûte de la nef est en merrain; on a plâtré celle du chœur. Deux autels se trouvent entre le chœur et la nef, près de l'arc triomphal. Un d'eux a été refait, il y a quelque temps, en marbre blanc, pour la somme de 900 fr. On doit regretter une pareille dépense.

Les fonts baptismaux me paraissent anciens; ils se composent d'une cuve cylindrique portée sur un piédestal de même forme, d'un diamètre un peu moins considérable; quelques moulures, du reste fort simples, ornent le pourtour de la cuve au point où elle repose sur le piédestal.

On voit une certaine quantité de tableaux dans l'église d'Angerville. Le curé actuel, M. l'abbé Gaugain, en attribue plusieurs à un de ses prédécesseurs nommé Perrée, qui vivait au commencement du XVIIIe. siècle. Un autre tableau beaucoup meilleur, et dont on ne connaît pas l'auteur, représente l'Annonciation.

L'église d'Angerville dépendait du doyenné de Beaumont; elle est sous l'invocation de saint Léger. Le duc de Normandie nommait à la cure au XIVe. siècle. Plus tard, le roi, puis le chapitre de Cléry eurent ce privilége.

Il y avait 2 feux privilégiés et 39 feux taillables à Anger-

ville. La paroisse faisait partie de la sergenterie de Dives et de l'élection de Pont-l'Évêque.

On remarque dans le cimetière un assez bel if, du côté du sud, à la hauteur du chœur.

DANESTAL.

Danestal, *Darnestallum*, *Danestallum*.

L'église de Danestal occupe le sommet du coteau qui borde la petite rivière d'Annebault, à laquelle vient se joindre le joli ruisseau de Cresseveuille.

Le chœur se compose de deux travées, limitées par des contreforts du XIIIe. siècle bien conservés. Chaque travée est éclairée, au nord et au sud, par une fenêtre divisée en deux parties par un meneau bifurqué au sommet, comme on en trouve dans plusieurs églises de la contrée qui remontent au XIIIe. siècle.

La corniche est encore décorée de modillons à figures comme au XIIe. siècle, et la porte latérale, au sud (1re. travée), par laquelle on entre dans le chœur, offre des chapiteaux très-frustes, mais qui tiennent plus du roman que du gothique, bien que cette porte soit franchement ogivale.

La fenêtre qui existait dans le chevet a été bouchée. Une sacristie nouvellement construite, ou reconstruite, est appliquée sur cette partie orientale de l'édifice.

L'arc triomphal, entre chœur et nef, est peut-être ce qu'il y a de plus intéressant dans cette église : les deux piliers qui le portent sont garnis chacun de six colonnes à chapiteaux du XIIIe. siècle, très-caractérisés et bien conservés, qui reçoivent les moulures de l'archivolte ; le mur dans lequel cet arc triomphal est ouvert est d'une épaisseur assez considérable, et je ne doute pas que, dans l'origine, il ne fût surmonté d'un porte-cloche comme on en voit dans beaucoup d'églises.

Aujourd'hui les cloches sont dans une petite tour en bois ; surmontée d'une flèche en ardoise, établie sur la première travée de la nef.

Les murs de cette nef, qui est composée de trois travées, sont épais, mais peu caractérisés : les contreforts ont été refaits en grande partie ; du côté du nord, toutes les fenêtres sont carrées et récemment faites ; du côté du sud, l'une date du XV[e]. ou du XVI[e]. siècle, l'autre est moderne.

L'entrée principale de l'église se trouve dans la première travée de la nef, côté du sud : c'est une porte ogivale qui ne paraît pas antérieure au XIV[e]. siècle, mais qui n'est pas très-caractérisée ; les murs de la nef ne sont pas couronnés d'une corniche comme ceux du chœur, et cette partie de l'église n'a jamais été aussi bien traitée que l'autre. Dans le mur occidental, on voit deux fenêtres ogivales qui ont été bouchées, probablement quand on a transporté les cloches et élevé un clocher sur la nef ; et, plus bas, une autre petite fenêtre cintrée qui annoncerait le XII[e]. siècle : peut-être quelques parties des murs sont-ils de cette époque ?

Les voûtes de la nef et du chœur sont en bois, avec entraits : je pense que ce système a toujours existé pour la nef.

Mais il me paraît, au contraire, très-probable que le chœur a eu des voûtes en pierre qui ont été détruites : pour s'en convaincre, il suffit d'examiner la trace des retombées de ces voûtes sur les murs et les arcs qui indiquent encore la courbure de la voûte. Tout cela est visible, quoiqu'on ait travaillé au marteau pour faire disparaître les saillies qui pouvaient indiquer la naissance des voûtes et de leurs supports. Les contreforts paraissent d'ailleurs avoir été faits pour contre-buter des voûtes.

Je ne sais ce qui a pu déterminer à détruire ces voûtes, car les murs latéraux n'ont pas perdu leur aplomb (1). Ce

(1) Je ne serais pas très-surpris que ces voûtes eussent été faites

n'est pas la première fois que je vois des églises qui ont détruit leurs voûtes en pierre sans nécessité apparente. Aurait-on voulu, à ce moyen, élargir et élever les églises ? Je n'en sais rien ; mais j'ai quelquefois été tenté de le croire quand les murs m'ont paru parfaitement d'aplomb et ne pas avoir souffert de la poussée ; dans d'autres localités, la poussée a déterminé à démolir les voûtes en pierre pour leur substituer des lambris en bois infiniment plus légers.

Le maître-autel de Danestal est adossé au chevet. Le tabernacle, en forme de dôme et orné de colonnes torses, paraît du XVIIe. siècle et mérite d'être remarqué. Deux petits autels sont placés en biais à droite et à gauche de l'arc triomphal. On voit, près de l'un d'eux, une crédence tréflée dans le mur.

Les fonts baptismaux sont cylindriques, en pierre calcaire, et sont au bas de la nef, du côté du nord ; ils pourraient dater du XIIIe. siècle comme l'église.

L'église de Danestal est sous l'invocation de saint Germain. Au XIVe. siècle, le duc de Normandie nommait à la cure ; plus tard, ce fut le chapitre de Cléry qui obtint ce privilége.

On voit un if magnifique dans le cimetière, devant la porte principale de la nef, ouverte, comme je l'ai dit, dans la première travée, du côté du sud.

La paroisse dépendait du doyenné de Beaumont. On y comptait 4 feux privilégiés et 70 feux taillables.

Près de la croix du cimetière se trouve le tombeau de l'avant-dernier curé (le prédécesseur du curé actuel). C'était

M. FRANÇOIS COLOMBE NÉ A PLAINVILLE DÉPARTEMENT DE L'EURE LE 1er. FÉVRIER 1751 DERNIER MEMBRE DE LA COLLÉGIALE DE CLÉRY, CURÉ DE DANESTAL DÉCÉDÉ LE 5 MAI 1835.

Nous avons vu que le chapitre de Cléry nommait à la cure

d'après le système domical usité en Anjou ; mais les indices ne sont pas assez concluants pour que j'ose l'affirmer.

avant la Révolution, ce qui explique comment le dernier membre de cette congrégation est mort curé de Danestal en 1835 ; il devait avoir 84 ans.

Sous Philippe-Auguste, Rad. de Tilly possédait des terres à Danestal.

Avant la Révolution il y avait à Danestal deux châteaux ou fiefs qui ne sont plus aujourd'hui que des fermes très-ordinaires.

HEULAND (1).

Heuland, *ecclesia de Houlanto, Hoilant, Heullant.*

L'église de Heuland est petite et fort ancienne ; la paroisse est réunie à Branville.

Le portail, qui donne sur un chemin creux, se trouve, par cette raison, singulièrement déchaussé, et l'on voit à découvert une partie des fondations. Les murs étant totalement recrépis, on ne peut distinguer l'appareil. Deux contreforts plats et larges, peu élevés, flanquent les extrémités. La porte est cintrée, à claveaux extradossés, sans aucune moulure, et accompagnée de deux colonnettes cylindriques dont les chapiteaux ont un grand rapport avec la feuille d'acanthe. Le tailloir est fort épais.

Le tympan de cette porte a dû être plein dans l'origine : il est maintenant vitré de grands carreaux maintenus par un châssis en bois.

Le gable était percé d'un oculus maintenant bouché.

Le mur latéral du nord, construit en blocage, soigneusement recrépi, est soutenu par trois contreforts ; les deux premiers (vers l'ouest) plats, fort larges, probablement antérieurs au XIIe. siècle, comme le portail. Le dernier a été

(1) Notes par M. Ch. Vasseur.

refait en briques ; il est saillant, avec chaperon, et pourrait dater du XVIe. siècle. Tout près de lui existe une petite fenêtre cintrée, étroite comme une meurtrière. C'est la seule ouverture qui ait jamais été pratiquée de ce côté de la nef.

Au midi, le jour est distribué avec moins de parcimonie. Le mur est, on peut dire, effondré par deux larges trous carrés auxquels il est difficile de donner le nom de fenêtres. Ces murs doivent remonter au-delà du XIIe. siècle, quoiqu'on n'en puisse pas voir l'appareil à cause du crépi ; ils sont flanqués de trois contreforts plats évidemment romans : le plus rapproché du portail est d'une largeur beaucoup plus grande que les autres.

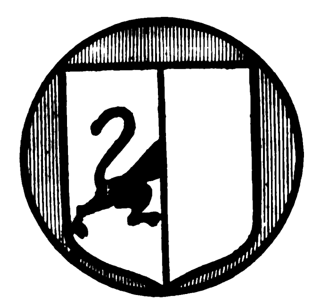
Le clocher n'est point placé sur le pignon de l'ouest ; c'est sur le gable de l'est de la nef, ainsi que dans les églises les plus anciennes, qu'on a élevé un massif de maçonnerie à peu près carré, terminé en double larmier et percé de deux baies carrées, dont l'une a conservé sa cloche ancienne, nommée par un membre de la famille d'Angerville qui possédait le patronage avant la Révolution. A une époque plus moderne, on a jugé à propos d'adosser, vers l'ouest, à ce campanille une sorte de cage en charpente, recouverte d'ardoise, qui sert de clocher.

Le chœur est en retraite sur la nef. Du côté du nord, les murs en blocage, recrépis, sont soutenus par deux contreforts plats. Une seule ouverture est pratiquée dans la travée qui sert de sanctuaire ; elle est romane, mais deux fois aussi large que l'unique meurtrière qui éclaire la nef de ce même côté.

Le côté sud présente un parallélisme et une identité remarquables avec celui du nord, sauf pour les ouvertures destinées à donner la lumière. Celle de la travée la plus orientale est une baie carrée qui peut remonter au XVIe. siècle ; elle se trouvait primitivement divisée par un meneau de pierre.

Le chevet est droit avec gable triangulaire surmonté d'une

croix en pierre. Il est soutenu par trois contreforts plats. A sa base est adossée une sacristie en bois.



Je n'ai pu pénétrer dans l'intérieur de l'église. J'ai seulement relevé, dans le vitrage de la fenêtre du chœur qui date du XVIe. siècle, un blason de cette époque, parti au premier d'un lion rampant ; le reste est du verre blanc.

L'église est sous l'invocation de Notre-Dame. Le patronage, d'après les Pouillés, était, au XIVe. siècle, au duc de Normandie ; au XVIe. siècle, au roi de France ; et, au XVIIIe., au seigneur temporel du lieu, c'est-à-dire à la famille d'Auvrecher d'Angerville.



Je ne saurais déterminer précisément l'époque de la croix du cimetière, en voici le dessin.

La croix d'Heuland.—Sur la route de Dives à Lisieux, on trouve une autre croix qui est regardée dans le pays comme extrêmement ancienne, mais qui ne peut guère, d'après son style, remonter au-delà de la 2e. moitié du XVIe. siècle.

Anciens fiefs.— Deux maisons anciennes existaient à Heuland quand j'y suis allé : l'une d'elles, le manoir de *Gémarc*, avait une petite chapelle. Elle était entourée d'eau.

DOUVILLE (1).

Douville, *Donvilla*, *Douvilla*, *Dodvilla*.

L'église de Douville, située à peu de distance de la route d'Annebault à Dives, appartient à deux époques distinctes.

La nef est romane et remonte au XIIe. siècle.

Le portail, flanqué de deux contreforts plats, offre une porte à plein-cintre, entourée d'un gros tore.

Au nord, il n'existe plus qu'un seul contrefort primitif. On remarque, de ce côté, une petite fenêtre romane qui a été bouchée.

Toutes les fenêtres qui éclairent la nef ont été percées au XVIIIe. siècle.

La voûte de la nef est en lambris.

Le chœur, moins ancien que la nef, a été élevé dans les premières années du XIIIe. siècle.

Les murs latéraux sont soutenus par des contreforts. Des modillons à figures grimaçantes supportent la corniche. On remarque, du côté du nord, les vestiges d'une porte à ogive datant également du XIIIe. siècle.

Le chœur est terminé par un chevet droit, en grande partie masqué par une sacristie moderne. Il est voûté en arête avec arceaux toriques et arcs-doubleaux retombant sur de gracieuses colonnettes dont les fûts ont été maladroitement coupés pour appliquer un lambris contre le mur. L'arc triomphal est de la même époque.

Une tour carrée massive, construite en maçonnerie, s'élève au midi entre chœur et nef. Cette tour, flanquée sur l'un de ses angles d'un contrefort et sur l'autre d'une tourelle

(1) Notes par M. Pannier.

renfermant l'escalier, supporte un clocher surmonté d'une pyramide en ardoise qui date du XVIe. siècle.

La croix du cimetière, en pierre, est très-remarquable. Elle remonte au XVIe. siècle.

Sur l'une des faces est représenté le Christ, nimbé; ses bras sont ouverts et ses pieds croisés. Sur l'autre face on voit la statue de la Sainte Vierge, dont la tête est surmontée d'un diadême. La Mère du Sauveur est représentée avec un petit corsage, comme on en voit à toutes les statues de cette époque. Le chapiteau qui termine le fût de la croix représente une couronne ducale. Les amortissements des croisillons sont composés de jolis feuillages. La pierre qui forme la première marche est une pierre tombale dont nous n'avons pu lire l'inscription.

On remarque dans le cimetière une petite croix en pierre surmontant une tombe, sur l'une des faces on lit l'inscription suivante :

CY GIT
LE CORPS
DE NOBLE
DAME MARIE
AUGUSTINE GYEMARE DE
RAINE, ÉPOUSE DE M^r.
MICHEL HENRY, DÉCÉDÉE LE 8
NOVEMBRE 1805, AGÉE DE 35 ANS
11 MOIS.

L'autre face porte un écusson avec cette inscription :

VIXIT
EXPECTANS
BEATAM SPEM.

Un if énorme étale ses racines sur le bord du chemin et couvre de ses nombreux rameaux une partie du cimetière.

Cet if a 5 mètres environ de circonférence dans sa partie moyenne.

Les Pouillés du XIVe. siècle indiquent comme patron le duc de Normandie; au XVIe., c'était le seigneur laïque du lieu qui nommait à la cure. Ce seigneur laïque était un membre de la famille de Trihan.

Philippe-Auguste la trouva en possession du fief lors du recensement qu'il fit après la conquête : *Filius Robini Trihan, unum feodum Douville, sed pagatur terminus de auxilio 4 solid.* Nicolas de Trihan, seigneur de Douville, vivait en 1306, suivant la déclaration faite par Jehan de Trihan, sieur dudit lieu de Douville et de Bourgeauville, lors de la recherche des élus de Lisieux, en 1540.

La paroisse de Douville faisait partie de l'élection de Lisieux et de la sergenterie de Dives; on y comptait 84 feux : 5 privilégiés, 79 taillables.

Château. — A peu de distance de l'église est situé le château de Douville, appartenant à Mme. la comtesse d'Angerville.

Ce joli château, construit en pierre, date de la fin du XVIIIe. siècle.

La porte de la cour, d'ordre dorique, est surmontée de lions qui tiennent entre leurs pattes des écussons entièrement frustes. Elle est précédée d'une longue et magnifique avenue de pommiers qui aboutit à la route de Dives.

GRANGUES (1).

Grangues, *Gerangiæ*, *Granguez*, *ecclesia de Granchiis*.

L'église de Grangues, bâtie sur le penchant d'un coteau, domine un vallon pittoresque encadré par de hautes collines.

(1) Notes par M. Pannier.

Ce vallon s'ouvre à l'ouest et aboutit à la vallée d'Auge. A l'angle sud-ouest de l'église sort une belle source.

Le portail occidental est flanqué de deux contreforts plats ; on y voit une porte à ogive très-aiguë, dont l'archivolte repose sur des colonnettes. Le gable était autrefois percé de deux petites fenêtres à plein-cintre dont une seule est apparente.

Un campanille à deux baies percé dans le gable, un peu à droite, renferme deux cloches. L'une de ces cloches remonte au XVe. ou au XVIe siècle; nous n'avons pu lire que les mots suivants, en caractères gothiques : S. P. nostre dame. L'autre cloche date du siècle dernier.

Le mur septentrional de la nef est soutenu par quatre contreforts, dont deux romans ; les deux autres ont été élevés au XVe. siècle. Des modillons creusés en scotie supportent la corniche. La nef est éclairée de ce côté par deux fenêtres longues et étroites, ébrasées à l'intérieur, et par une fenêtre carrée, du XVIe. siècle, partagée en deux baies par un meneau vertical.

Le mur méridional est percé de deux fenêtres flamboyantes, divisées par un meneau, et d'une fenêtre cintrée du XVIe. siècle. Une partie de ce mur, primitivement roman, a été reconstruite en grand appareil au XVe. siècle ; les contreforts datent de cette époque. Le stylobate est formé d'une grande doucine. Un cordon sur lequel s'appuyaient les fenêtres primitives régnait dans tout le pourtour de l'église.

Le chœur se termine, à l'orient, par un chevet droit soutenu par trois contreforts plats et percé de deux jolies fenêtres ogivales élancées, dont l'archivolte repose sur de légères colonnettes.

Le mur septentrional est percé de trois fenêtres étroites, à plein-cintre, très-ébrasées à l'intérieur et garnies d'une double archivolte, dont l'extérieur porte sur des colonnettes. Deux

de ces fenêtres, très-rapprochées l'une de l'autre, sont masquées par la sacristie. Le mur méridional est percé d'une fenêtre primitive dont l'archivolte repose de chaque côté sur une colonnette, et d'une large fenêtre du XIIIe. ou du XIVe. siècle, remplaçant deux autres fenêtres qui correspondaient à celles du nord. On remarque, de ce côté, une jolie porte romane décorée de deux archivoltes qui reposent sur des colonnettes annelées; l'archivolte extérieure est garnie de têtes de clou, de billettes et d'étoiles. Au-dessus de cette porte est une petite fenêtre carrée dont le linteau est surmonté d'une ogive en accolade (Voir la page suivante).

Du côté de l'épître est une piscine romane garnie d'un tore qui retombe sur des colonnettes. Une autre piscine, ogivale, trilobée, du XVe siècle, se remarque du même côté, dans la nef.

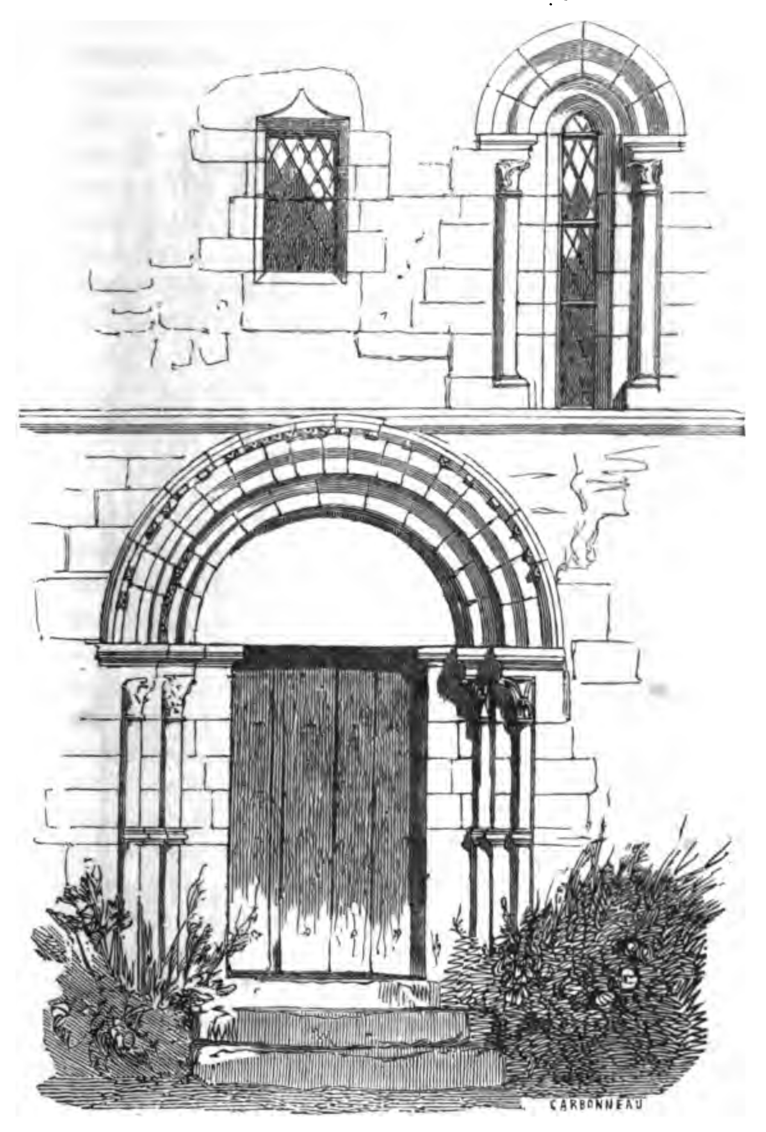
L'ancien tabernacle du maître-autel, en style flamboyant Renaissance du XVIe. siècle, est de forme hexagone et flanqué sur les angles de jolis contreforts décorés de statuettes. Ce tabernacle, dessiné par M. Georges Bouet (V. la page 94), est aujourd'hui entre les mains d'un amateur, M. Délise, avocat à Lisieux.

L'arc triomphal est formé de plusieurs archivoltes qui reposent sur plusieurs chapiteaux historiés et godronnés. Les fûts des colonnes ont été coupés.

La voûte de la nef est en bois avec entraits et poinçons.

La voûte du chœur a été reconstruite en berceau, sans nervures, dans le siècle dernier. Les murs latéraux présentent des chapiteaux-consoles qui étaient destinés à recevoir les arcs-doubleaux et les arceaux d'une voûte en arête.

A l'extrémité de la nef, du côté de l'évangile, est un autel avec rétable d'ordre ionique, orné d'une statuette, en pierre, de la Sainte Vierge tenant dans ses bras l'Enfant-Jésus. Cet autel, élevé sous Louis XIII ou dans les premières années du



PORTE A L'ÉGLISE DE GRANGUES.



ANCIEN TABERNACLE DE L'ÉGLISE DE GRANGUES.

règne de Louis XIV, provient de la chapelle du château de Grangues. Il porte l'inscription suivante :

CET AUTEL A ÉTÉ
DONNÉ PAR
M. RAYMOND
DE GRANGUES
ET DÉCORÉ PAR LES
DEMOISELLES
DE GRANGUES
14 OCTOBRE 1832.

Une statuette de saint Roch, en pierre, portant la date de 1653, se voit dans la nef.

L'église de Grangues est sous l'invocation de Notre-Dame. Le seigneur du lieu nommait à la cure.

Château. — Le château de Grangues, bâti sur le penchant d'un coteau, date du siècle dernier. Du sommet de la colline, on jouit d'une vue délicieuse sur une partie de la vallée d'Auge. Au midi apparaît le joli bourg de Dozulé que domine la tour en pierre de sa nouvelle église. Ce château appartient aujourd'hui à M. le marquis d'Eurville de Grangues, membre de l'Association normande pour les progrès de l'agriculture et de l'industrie, connu par différents ouvrages sur l'élève du cheval et l'industrie chevaline en Normandie.

PÉRIERS-EN-AUGE (1).

Périers-en-Auge, *Sancta Maria de Piris*, *Periez.*

La paroisse de Périers est supprimée et réunie à Grangues; cependant l'église a conservé une partie de son mobilier, et se trouve dans un bon état de conservation.

(1) Notes par M. Ch. Vasseur.

Elle est située dans la vallée, à très-peu de distance de la rivière de Dive. Les diverses parties qui la composent peuvent se rapporter à trois époques différentes. La nef entière ne doit point être antérieure au commencement du XVIIIe. siècle. Elle est construite en pierre de taille de grand appareil; la base est inclinée en talus avec larmier à 1 mètre environ de hauteur. Le mur du portail, à rampants terminés par des lions couchés mutilés, est couronné par une croix grecque. La porte est à arc surbaissé, avec quelques moulures prismatiques. Le clocher, assis à l'ouest, est en charpente à pyramide carrée, basse et peu élégante : il est recouvert en essente.

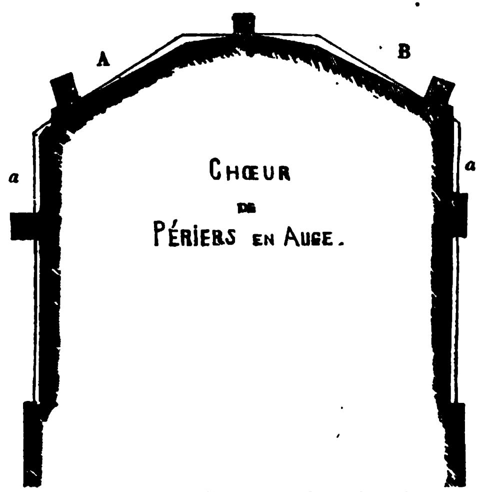
Les murs latéraux n'ont point de contreforts; celui du nord n'est percé d'aucune ouverture. Trois fenêtres cintrées éclairent le midi.

La construction primitive du chœur remonte au XIIe. siècle. Tout le mur du nord est construit en blocage grossier, avec vestiges d'appareil en feuilles de fougère. Il est formé de deux travées d'inégale largeur, avec deux contreforts plats à une retraite. La corniche est soutenue par des modillons à têtes grotesques et des feuillages grossiers. La première travée (la plus voisine de la nef) est ajourée d'une petite fenêtre ogivale à lancette fort étroite.

L'autre travée était aussi percée d'une semblable fenêtre qui s'est trouvée à moitié détruite, lors de la réédification du chevet.

Au midi, le mur du chœur est aussi divisé en deux travées inégales, par deux contreforts plats; mais tout le mur a été restauré de fond en comble, peut-être même reconstruit entièrement il y a deux ans. On a pourtant conservé la corniche avec modillons à têtes grotesques d'hommes et d'animaux. La fenêtre qui éclaire ce côté est étroite, avec arc surbaissé, mais peut dater du XIIIe. siècle. Le mur se termine brus-

quement, comme au nord, et à la suite vient le chevet, mal relié à ce qui précède.



Le trait *a* indique la tablette du toit.

Ce chevet est polygonal (V. le plan ci-joint); le mur est en moyen appareil avec corniche à modillons sans figures. Une fenêtre cintrée, étroite, qui semble dater de la fin du XIIe. siècle, est pratiquée dans chacun des pans latéraux du chevet A B.

Le dernier pan, qui forme le chevet proprement dit, indique dans son plan une grande indécision. Il est renflé en section de cercle, tandis que la corniche a conservé sa forme rectiligne et qu'elle disparaît en partie au centre.

Le chœur et la nef sont sur la même ligne; le toit du chœur est plus bas et moins rapide que celui de la nef.

L'intérieur de l'église, quoique verdi par l'humidité, est en assez bon état de conservation.

L'autel, à haut rétable en chêne, avec pilastres portant un fronton cintré, et ayant au centre un tableau représentant

l'Annonciation, sert à dissimuler la sacristie ménagée dans le chevet. Il date du règne de Louis XV.

La voûte du chœur, aussi bien que celle de la nef, sont cintrées, plâtrées, avec charpente visible; mais le chœur a dû être voûté primitivement en pierre, à en juger par de petits chapiteaux-consoles grossiers, qui sont restés fixés aux murs dans les angles.

L'arc triomphal est roman.

On remarque, dans le pavage du chœur, une pierre tumulaire sur laquelle est gravé au trait le portail d'un temple dorique : l'inscription est en caractères romains ; la voici :

CY
GIST LE COR
PS DE M^e. LOUIS
MORICE PRETRE CURE DE
CETTE PARROISSE DE PE
RIEZ ET QUI AVANT AVOIT ETE CU
RE DE SALLENELLE LEQUEL PAR SON
ZELE POUR LEDIFICATION DU
TEMPLE DE DIEU FIST
TRANSFERER LEGLISE
DUDIT LIEU DE SALLENELLE
A LENDROIT OU ELLE EST
A PRESENT LEQUEL
DECEDA LE 3 MAY 1749
AGE DE 44 ANS
PRIEZ DIEU POUR
LE REPOS DE SON
AME

Il n'y a dans la nef qu'un seul autel placé au nord; autrefois il consistait tout simplement en une table de pierre. On l'a revêtu d'un tombeau de bois sculpté sous le règne de Louis XIV. Sur l'autel est une statue de saint Firmin avec mitre et chasuble anciennes, qui est en grande vénération et attire un grand nombre de pélerins.

Les fonts baptismaux sont remarquables et probablement du XII°. siècle ; en voici un dessin :



FONTS DE PÉRIERS.

La cloche est ancienne; mais on ne peut monter au clocher.

Le patronage appartenait à l'abbé de Préaux ; au XVIII°. siècle, le seigneur laïque en était en possession. Peut-être ce changement vint-il de ce que le prieuré de Rouville, situé sur le territoire de Périers, et qui dépendait de l'abbaye de Préaux, se trouvait déjà ruiné et sécularisé.

L'église de Périers est sous l'invocation de Notre-Dame; elle faisait partie du doyenné de Beaumont.

La paroisse dépendait de la sergenterie de Dives, élection de Pont-l'Évêque. On y comptait 2 feux privilégiés et 32 feux taillables.

PRIEURÉ DE ROUVILLE, *Rouvilla*, *Rotthovilla, Rodovilla.*

Le prieuré de Rouville était situé sur le territoire de la

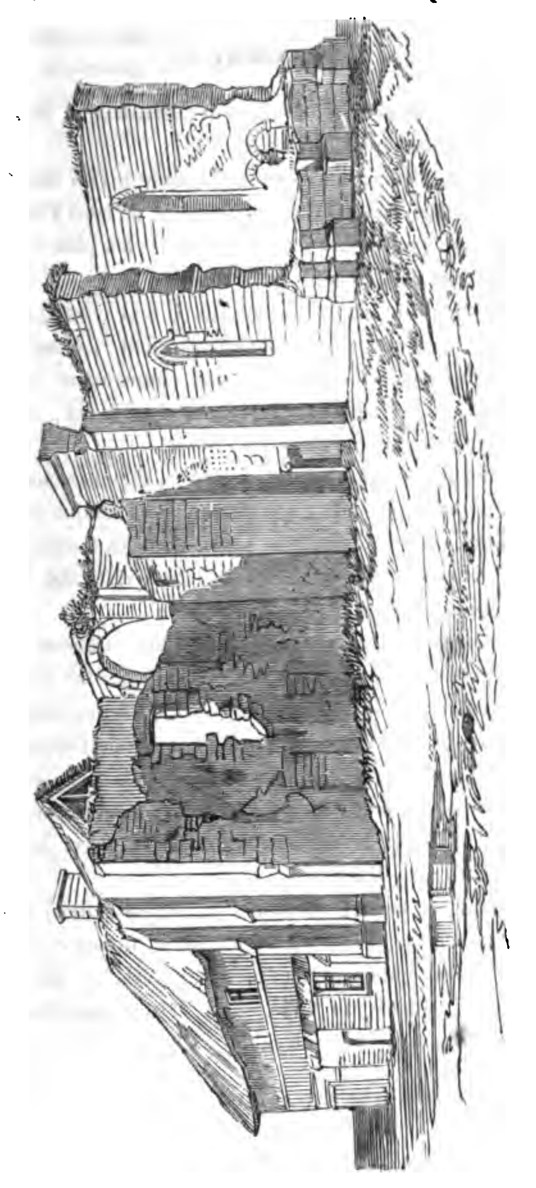
paroisse de Périers, près d'un ruisseau qui va porter le tribut de ses eaux à la rivière de Dive. Il n'en reste guères que des monceaux de décombres. Cependant les lambeaux des murs que l'on voit encore debout ont de l'intérêt. Nous avons publié, il y a dix ans, dans le *Bulletin monumental,* une vue des restes du prieuré. Depuis lors les démolitions ont continué, et à présent il s'en faut beaucoup que l'on voie encore debout tout cet ensemble.

De la chapelle, dont le dessin de 1848 nous montre encore les deux belles lancettes du sanctuaire avec un fragment d'arcature cintrée, il ne reste plus au-dessus de terre qu'une partie du mur occidental, avec un contrefort.

Près de ce contrefort s'ouvrait une porte surbaissée du XIIIe. siècle, ou de la fin du XIIe. La partie du bâtiment d'exploitation qui coupe à angle droit le portail de la chapelle, est remarquable. On y voit une porte surbaissée semblable à celle de la chapelle. L'appareil est presque tout entier en feuilles de fougère.

A l'étage supérieur s'ouvraient deux fenêtres, maintenant bouchées, toutes deux étroites et longues. L'une est parfaitement caractérisée et appartient à la construction primitive. L'autre a un aspect moderne, elle paraît avoir été retouchée. Enfin on remarque, un peu plus haut, une petite fenêtre romane, au point de jonction de la partie ancienne, avec les pans de bois superposés, probablement tout récemment, pour faire de ces ruines un bâtiment utile à l'exploitation.

L'intérieur, dans son état actuel de délabrement, n'a pas d'intérêt. On y voit pourtant encore deux cheminées : l'une au rez-de-chaussée, l'autre à l'étage supérieur ; leur manteau de pierre est soutenu par de grossières colonnettes frustes, peut-être du XIIIe. siècle.



Bouet del.

RUINES DU PRIEURÉ DE ROUVILLE, TELLES QU'ELLES EXISTAIENT EN 1848.

BRUCOURT (1).

Brucourt, *Brucuria*, *Bruecuria*, *Bruelcort*, *Bruecort*, *Bruicort*, *Bruticuria*, *Bruecourt*.

L'église de Brucourt s'élève sur la pente de l'un des coteaux boisés et riches de végétation qui servent de base à la côte de Basbourg ou Bassebourg, un des points les plus élevés de ceux qui circonscrivent la vallée d'Auge.

Elle n'offre que bien peu d'intérêt. Il faut remarquer, cependant, qu'elle est tournée à contre-orient, par suite d'une mutation opérée, il y a, dit-on, une cinquantaine d'années, et qui consista à transporter le chœur dans la nef, et à bâtir un nouveau portail à la place du chevet.

L'ancien portail, transformé en chevet, est entièrement construit en pierre de taille; son pignon était flanqué de quatre contreforts enlevés maintenant, mais dont les fondations sont encore visibles à rase terre, et les lignes verticales parfaitement reconnaissables.

Au centre, était percée une porte à arc surbaissé orné de moulures prismatiques du XVI[e]. siècle. Elle était surmontée d'une fenêtre ogivale, à compartiments flamboyants.

Le mur du nord, qui est à présent celui de l'épître, présente une seule ligne pour le chœur et la nef; au midi, au contraire, le chœur forme une légère retraite sur la nef; ou plutôt, d'après la disposition moderne, c'est la nef qui forme retraite sur le chœur.

Les murs de la nef ancienne (le chœur actuel) sont soigneusement recrépis, de manière à offrir un aspect tout moderne; ils sont pourtant flanqués, au nord, de quatre gros contreforts saillants du XVI[e]. siècle. Trois contreforts identiques garnissent le mur du midi.

(1) Notes de M. Ch. Vasseur.

Ces murs ne sont point régulièrement éclairés : deux ouvertures seulement se voient dans le mur du nord : une petite fenêtre étroite, cintrée, placée fort haut et vitrée presqu'à ras du mur, dans la seconde travée, appartient à la période romane ; dans la troisième travée, se développe une grande fenêtre carrée moderne. Au midi, toutes les ouvertures sont dans ce dernier goût.

Les murs du chœur, transformé maintenant en nef, sont en partie en blocage, en partie en pierre de taille, et soutenus par trois contreforts qui m'ont paru dater du XIIIe. siècle. Une seule grande fenêtre carrée et moderne est percée dans la première travée, au nord et au midi.

Le portail (l'ancien chevet du chœur) se compose d'un ordre pseudo-dorique ; la porte est carrée ; le clocher, qui le surmonte, de forme hexagonale avec calotte semi-sphérique surmontée d'un petit clocheton ; chaque face est percée d'une petite lucarne ronde.

L'intérieur de l'église est nu, et il n'y a rien qui puisse servir de délimitation entre le chœur et la nef. L'unique autel, orienté à l'ouest, est adossé à un refend qui sert à ménager une petite sacristie. Il date du règne de Louis XV et provient, dit-on, d'une chapelle de *Capomesnil*.

A droite et à gauche, sont deux grandes statues modernes. Deux petites statuettes anciennes se trouvent dépaysées le long des murs de l'église. C'est une sainte, en costume du moyen-âge, peut-être sainte Catherine, et un saint Vigor, évêque, avec mitre basse et chasuble relevée sur les bras.

Les voûtes du chœur sont portées par l'ancienne charpente encore visible, bien qu'elle ait été plâtrée.

Celles de la nef sont très-surbaissées.

Les fonts baptismaux, en pierre brute et pédiculés, remontent peut-être au XVe. ou au XVIe. siècle.

L'inscription de la cloche est intéressante ; elle est ainsi conçue :

LAN 1788 IAI ETE BENITE PAR Mr IACQUES BINET CURE DE CE LIEUX ET NOMMEE MARGUERITE PAR TRES HAUT ET PUISSANT Ser MESSIRE ETIENNE FRANCOIS TURGOT CHer MARQUIS HAUT IUSTICIER DE SOUSMONT SEIGnr PATRON DE BRUCOURT PERIERS ET AUTRES LIEUX HAUTE ET PUISSANTE DAME MARGUERITE CARON MARQUISSE DE TURGOT SON EPOUZE.

La croix du cimetière semble dater du XVIIIe. siècle. Elle se compose d'un fût, sous forme de colonne cylindrique cannelée, à chapiteau dorique ; la croix est grecque, c'est-à-dire que les quatre branches en sont d'égale longueur, composées de feuillages renflés vers le centre et finissant par un petit chapiteau ionique.

L'église était consacrée à saint Vigor, et dépendait du doyenné de Beaumont.

Le patronage appartint à l'abbé de Préaux, jusqu'au XVIIIe. siècle, qu'on le trouve dans les mains du seigneur laïque.

Brucourt dépendait de la sergenterie de Dives. On y comptait 2 feux privilégiés et 32 feux taillables.

Château. — Il existait à Brucourt un splendide château qui devait dater du XVIIe. siècle, et remplaçait vraisemblablement les anciens bâtiments féodaux habités par les premiers seigneurs. Il y avait là une chapelle de St.-Hermès, érigée l'an 1632, et dont l'évêque avait le patronage.

Je ne pourrais énumérer les divers seigneurs qui se sont succédé dans la possession de la terre de Brucourt. Les Rôles de l'Échiquier de Normandie font mention de Robert de Brucourt, Gislebert de Brucourt, Jehan de Brucourt et Richard de Brucourt aux années 1180 et 1195. Auparavant, le sire de Brucourt avait figuré au nombre des conquérants de l'Angleterre, et parmi les compagnons de Robert Courte-Heuse

dans son voyage en Terre-Sainte. En 1272, Eudes et Ferraud de Brucourt comparurent au ban des chevaliers. Enfin, Robert et Philippe de Brucourt furent successivement évêques d'Évreux en 1340 et 1368. A la fin du XVe. siècle, une nouvelle famille avait succédé aux premiers seigneurs de Brucourt; lors de sa recherche, en 1463, Montfaut trouva dans cette localité M. Guillaume Vipart, chevalier.

Quelques années plus tard, cette nouvelle maison avait à son tour disparu pour faire place à une famille de robe, dont le principal mérite est de compter parmi les siens un historien de Caen, naïf, et par cela même fort intéressant. Voici les détails que l'on trouve, dans son livre même, sur sa famille :

« Charles de Bourgueville, sieur du lieu de Bras et de Brucourt, est né à Caen le jeudi 6 mars 1504, de Jean de Bourgueville, écuyer, sieur de Bras, avocat du Roy au bailliage, de Caen, et vicomte, et de damoiselle Marguerite de Cairon. Son père décéda le 16 décembre 1514, et sa mère le 4 janvier 1548. »

Charles de Bourgueville eut trois sœurs: Marguerite, Philippine et Jeanne. Il vécut jusqu'à une très-grande vieillesse, et sa postérité subsistait encore dans la première moitié du XVIIe. siècle. Alors vivait Isabelle de Brucourt, arrière-petite-fille du vieux bailli, de Caen, à laquelle Éléazar de Sarcilly, sieur de Chaudeville, poète érotique, né à Brucourt en 1611, mort à Paris en 1633, adressa quelques-unes de ses pièces.

Comment la terre de Brucourt est-elle sortie des mains de cette troisième maison? C'est ce que je ne sais pas; toujours est-il que messire Adrien de Longaunay, chevalier, décédé le 18 janvier 1698, s'intitulait seigneur de Brucourt Grangues, le Breuil, Ablanville, etc., etc. (*Statist. mon.*, t. III, p. 176).

Eau minérale. — Brucourt est renommé pour sa fontaine

d'eau minérale ferrugineuse qui sourd à peu de distance de l'église : la route de grande communication de Dives à Dozulé, Beuvron et Cambremer, terminée depuis quelques années, facilite l'accès de cette localité autrefois très-difficile ; elle deviendra plus fréquentée si les logements se multiplient.

Basbourg.—La côte de Basbourg est un des points les plus élevés du bassin de la Dive ; aussi de son sommet jouit-on d'une vue très-étendue. Elle a, en outre, un intérêt historique. Peut-être a-t-elle tiré son nom de Toutain de Bastembourg, qui était fils d'Anslech, régent du duché de Normandie, avec Bernard-le-Danois, pendant la minorité du jeune Richard.

Toutain laissa plusieurs enfants : Hugues A la Barbe, seigneur de Montfort-sur-Risle ; Guillaume Bertran, tige des seigneurs de Bricquebec ; Robert Bertran, fondateur du prieuré de Beaumont-en-Auge, et Gisle, femme de Giroye, seigneur de Montreuil et d'Eschauffour.

Les Pouillés mentionnent un prieuré à Basbourg.

C'est du haut de la butte de Basbourg, que le Roi de France, qui avait envahi la Normandie en 1060, vit son armée taillée en pièces au gué de Varaville (Voir ma *Statistique monumentale*, t. II, p. 12, 13, 14).

CRICQUEVILLE.

Cricqueville, *Crequevilla.*

L'église de Cricqueville est très-peu intéressante par son architecture ; elle date, je crois, en partie du XVe. ou du XVIe. siècle et offre des reprises modernes.

Ce qui m'a le plus intéressé quand je l'ai visitée, c'est la chapelle seigneuriale bâtie du côté de l'évangile ; on en a fait la sacristie. Sous cette chapelle était un caveau qui renfermait plusieurs cercueils de plomb. L'inscription sui-

vante, gravée sur une table de marbre noir, existe encore dans cette sacristie où je l'ai copiée :

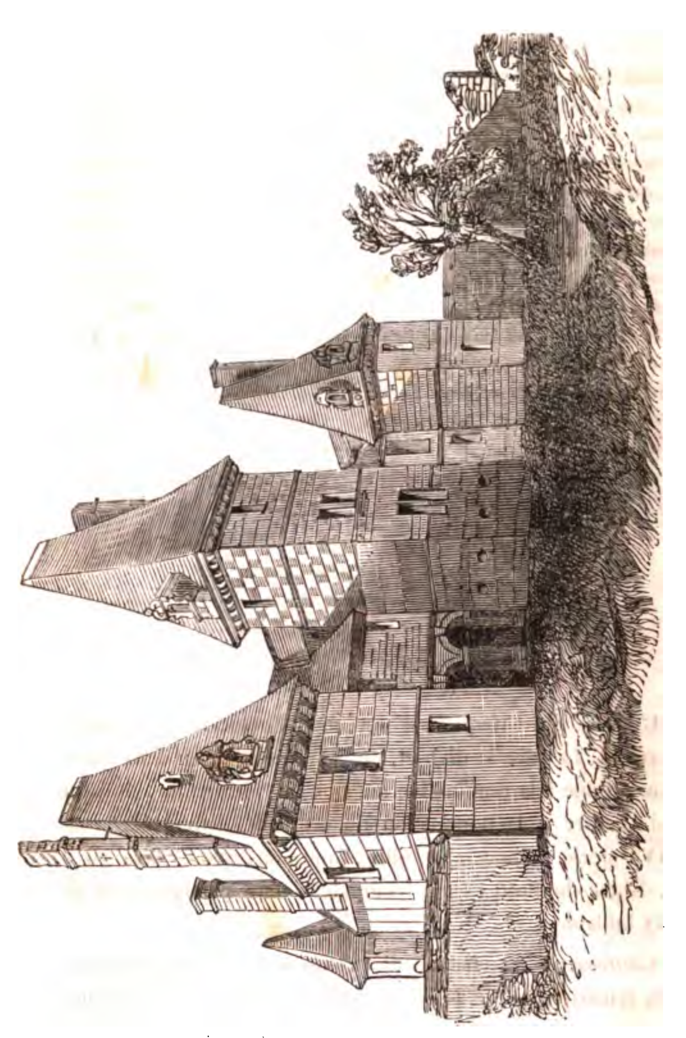
D. O. M.

Soubz cette voute reposent attendans le dernier jugement, les cendres de noble dame Margueritte Richart dame de Hérouville et Ranville, femme de feu mess^re Robert de Launay gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi et ch^er de son ordre, Sr de Criqueville, duquel mariage elle eut deux fils et une fille, lainé desquels luy survécut. Et après avoir fait bâtir et dotté cette chapelle ou le dit S^r son mary et elle sont inhumez fonda une messe touts les jours de la sepmaine et un service annuel en la dite chapelle, une messe qui se doit célébrer touts les samedits en l'église de Notre Dame de la Délivrande près Caen et une autre encor touts les jeudis de l'année avec un service annuel au couvent des Carmes de la même ville. Pleine de piété envers les religieux, charitable envers les pauvres, très vertueuse et bien advisée en la conduite de ses actions, s'estant dans le travail d'une longue malodie retirée de la conversation du monde pour vaquer entre les siens au service de Dieu et se préparer à la mort, décéda en sa maison à Caen le IX de septembre M DC XVI.

Post luctum fratris quem funus mersit acerbum,
Proh dolor ! en matri ducimus exequias.
Ille obiit juvenis; provecta hanc sustulit etas :
Funera sunt tamen hæc utraque acerba mihi.
Matri optime ac benemerenti filius mærens posuit.
Requiescat in pace.

L'église de Cricqueville est sous l'invocation de saint Germain. La cure se divisait, au XIVe. siècle, en deux portions : l'une à la nomination du Duc de Normandie, puis du Roi ; l'autre à la nomination du seigneur, lequel était, au XIVe. siècle, Thomas de Silly, que nous avons déjà vu à St.-Léger-du-Bosq. On y comptait 6 feux privilégiés et 24 feux taillables.

Château. — Le château de Cricqueville est une construction remarquable de la fin du XVIe. siècle, dont je présente une vue générale (V. la page 108). A l'intérieur, on voit en-



VUE DU CHATEAU DE CRICQUEVILLE.

core des appartements assez bien conservés de l'époque, avec une magnifique cheminée. M. Bouet en a fait un dessin que



CHEMINÉE DANS LE CHATEAU DE CRICQUEVILLE.

je suis heureux de pouvoir reproduire. On trouve la date 1584 à l'intérieur du château.

Des endiguements considérables, qui ont été exécutés pour garantir les herbages voisins des dérivations de la petite rivière d'Oudon, remontent probablement, au moins en partie, à cette époque. Ces grands travaux doivent procéder des mêmes hommes, de ceux qui élevaient des châteaux à hauts toits et à murailles épaisses.

PRIEURÉ DE ROYAL-PRÉ. — Près de Cricqueville existait le prieuré de Royal-Pré, dont on ne voit plus que de faibles restes : il était situé à Angoville, *Ansgolivilla*, paroisse dont le souvenir est presque complètement effacé aujourd'hui.

Ce que j'ai vu autrefois des restes du prieuré était d'architecture moderne. M. Bouet a trouvé dans la cour des pierres tombales avec inscriptions dont deux portent des dates. Sur l'une il a lu : *Obiit anno Domini M CC° XXX° VII° die lune sesto.*

Le prieur de Royal-Pré nommait à la cure d'Angoville et au prieuré des Astelles. Il était seigneur d'Angoville. On ne comptait, du reste, dans cette paroisse, qu'une cinquantaine d'habitants au commencement du siècle dernier, c'est-à-dire 12 feux taillables et 1 feu privilégié.

SAINT-CLAIR-DE-BASSENEVILLE.

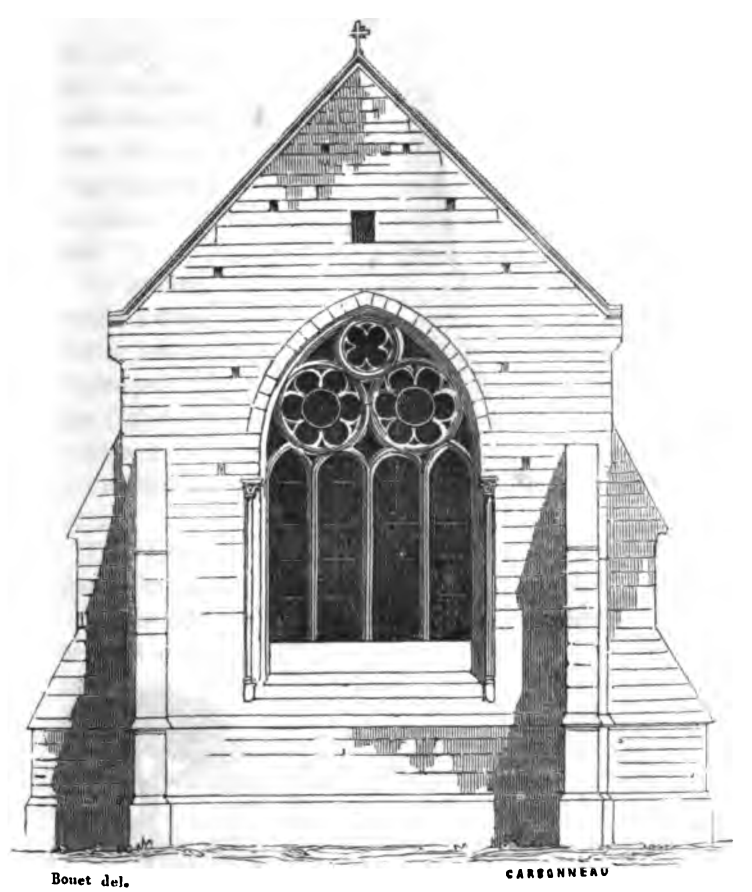
St.-Clair-de-Basseneville, *Sanctus Clarus in Algia*, *Sanctus Clarus de Barnevilla.*

L'église de St.-Clair est intéressante ; elle doit dater de la première moitié du XIVe. siècle ou de la fin du XIIIe.

Le chœur, composé de trois travées, est voûté en ogive avec arceaux croisés et présente, à l'est, une très-belle fenêtre rayonnante à quatre baies (V. la page 111).

La nef, dont le développement est à peu près égal à celui du chœur, a été reconstruite en partie ; la façade occidentale et la

travée qui précède le chœur sont du même temps que lui; mais on a refait les murs latéraux qui correspondaient aux deux premières travées.


Bouet del. CARBONNEAU

GRANDE FENÊTRE DU CHEVET A L'ÉGLISE SAINT-CLAIR-DE-BASSENEVILLE.

La porte occidentale est au milieu d'un mur en saillie formant une espèce de doublure sur la partie centrale du



TOUR DE SAINT-CLAIR-DE-BASSENEVILLE.

gable, entre deux contreforts ; deux fenêtres sont placées l'une à droite, l'autre à gauche de cette porte, à une hauteur peu considérable.

La tour latérale, au nord, est accolée à la première travée du chœur ; elle se compose d'un corps carré en pierre, percé de plusieurs fenêtres ogivales, surmonté d'une pyramide assez élevée en charpente, type dont le Pays-d'Auge nous offre encore divers exemples : celle-ci est une des plus remarquables par ses bonnes proportions et sa bonne conservation. Une des entrées du chœur est ouverte sous cette tour.

La paroisse St.-Clair-de-Basseneville est supprimée et réunie à Goustranville. Le toit du chœur est détruit et les voûtes sont exposées à la pluie ; on a dépavé une partie de l'église pour en employer les pierres ailleurs, et il est à craindre que l'église elle-même ne finisse par être démolie, car elle est construite en appareil moyen assez régulier qui doit avoir une certaine valeur dans cette contrée où la bonne pierre est rare.

J'ai vu dans le sanctuaire, du côté de l'épître, une crédence géminée bien conservée.

L'église était sous l'invocation de saint Clair. L'abbé du Bec nommait à la cure. M. Aug. Le Prévost indique une charte curieuse de Robert de Mortain, relative à cette localité, dans le Cartulaire de Préaux, fol. CI, verso.

Le Pouillé de Lisieux mentionne la chapelle de la Trinité des Bresolles sur St.-Clair-de-Basseneville.

St.-Clair faisait partie du doyenné de Beuvron et de la sergenterie de Dives.

GOUSTRANVILLE.

Goustranville, *Goutranvilla*, *Gotranvilla*, *Gostranvilla.*

L'église de cette paroisse, placée sur le bord de la route allant de Caen à Pont-l'Évêque, présente, dans la façade occidentale de sa nef, une porte romane dont l'archivolte est ornée d'un double zigzag et repose sur deux colonnes (une de chaque côté). Le gable est percé d'une ouverture ronde ou *oculus.*

Le mur latéral du nord est percé d'une autre porte dont l'archivolte est ornée de quatre rangs de zigzags. On y remarque des pierres disposées en arête de poisson. La corniche est supportée par des modillons bien conservés et bien traités.

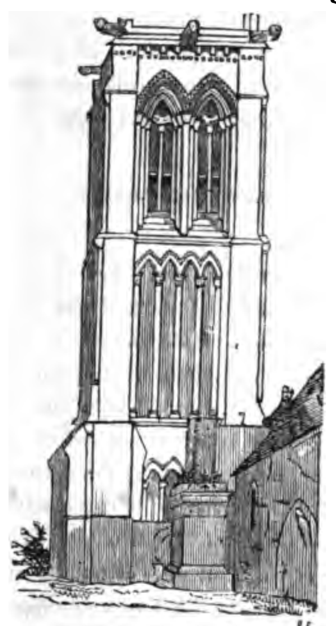
Chose à remarquer, ce mur est soutenu, à l'intérieur de la nef, par des contreforts régulièrement espacés, ce qui porterait à penser que, dans l'origine, le côté aujourd'hui dans l'église était mur extérieur ; cependant il n'est pas facile d'expliquer ce fait, s'il a quelque fondement, puisque les portes romanes que nous venons de signaler sont bien à la place qu'elles ont dû occuper : toutefois, une église du XIe. siècle aurait pu, au XIIe., être reconstruite avec les dispositions actuelles, et les changements dont je signale les indices auraient alors eu lieu.

Le mur méridional de la nef a été reconstruit et n'offre aucun intérêt.

Le chœur appartient à l'ère ogivale, probablement à la fin du XIIIe. siècle ou au commencement du XIVe. ; le chevet droit est partagé en deux parties par un contrefort. On y remarque deux fenêtres ogivales à deux baies avec une rose au sommet : c'est la partie la mieux caractérisée. Du côté du sud, une porte a été supprimée. De ce même côté

existe, entre chœur et nef, une chapelle du XVe. siècle qui est voûtée ; dans le reste de l'église il n'y a que des lambris.

La tour latérale, au nord, se termine en plate-forme. La partie basse appartenant au style du XIIIe. siècle (1re. moitié) est ornée d'étroites arcades simulées. L'étage supérieur est



TOUR DE L'ÉGLISE DE GOUSTRANVILLE.

percé de deux fenêtres élégantes en forme de lancettes, divisées en deux parties par une colonnette.

Cette tour produit beaucoup d'effet, vue de la route impériale.

Les dalles en pierre qui recouvrent la voûte, au dessus des cloches, sont artistement jointes et ne laissent point pénétrer l'humidité. Nous avons déjà cité, dans le Calvados, quelques

tours tronquées en plate-forme couvertes de la même manière, notamment celles de Cuverville et de Demouville, entre Caen et Goustranville (V. le tome II de ma *Statistique monumentale du Calvados, canton de Troarn*).

L'église de Goustranville est sous l'invocation de Notre-Dame. Le seigneur du lieu nommait à la cure. La paroisse faisait partie du doyenné de Beuvron et de la sergenterie de Dives; on y comptait 1 feu privilégié et 13 feux taillables.

A l'ouest de l'église de Goustranville était une chapelle de Ste.-Anne, indiquée sur la Carte de Cassini.

BASSENEVILLE.

Basseneville, *Barnevilla*, *Bernevilla.*

L'église de Basseneville, dont le dessin ci-joint de M. Bouet montre l'ensemble en raccourci, se compose d'une nef rectangulaire et d'un chœur dont le chevet est à pans coupés; la tour, octogone, terminée par un toit en forme de cloche, est assise sur la partie antérieure ou occidentale de la nef. La forme des modillons et des corniches, celle des fenêtres et les autres caractères de la construction, indiquent le XVIIe. siècle; cependant l'arc triomphal, entre chœur et nef, est en ogive et porté sur des colonnettes du XIIIe. Cette partie de l'église et les contreforts qui s'y rapportent, à l'extérieur, paraissent de la même époque; tout le reste est du XVIIe. siècle, à l'exception de deux grands contreforts du XVe. à chaque angle de la façade occidentale.

Au nord du chœur existe une chapelle seigneuriale construite en briques sous laquelle est, dit-on, un caveau contenant plusieurs tombes des anciens seigneurs : cette chapelle est éclairée, à l'ouest, par une fenêtre ogivale tréflée, et, au nord, par une fenêtre à deux baies de style flamboyant, que



Bonet del.

ÉGLISE DE BASSENEVILLE.

M. Bouet regarde avec raison, je crois, comme ne datant que du XVIIe. siècle. Cette chapelle est mise en communication avec le chœur par un arc surbaissé. Elle avait autrefois un autel; elle est voûtée en bois ; on y voit une pierre tombale dont l'inscription est encadrée dans un portique gravé au trait, porté sur des colonnes cannelées, avec un écusson timbré d'un casque *au chevron accompagné en chef de deux croissants et, en pointe, d'un lion passant.*

Cette inscription est ainsi conçue :

CI GIST MATHVRIN
GILLAIN VIVANT
ESCVIER SEIGNEVR
DE BARNEVILE AVSY
DICT ASNIERES ET
BOISFEROVLT BOVGERN
ET DE SVINT CLAIR
EN PARTIE A CAVSE DV
FIEF DE COQVANVILLE
DECEDA AVDIT LIEV
DE BARNEVILLE LE
VINT CINQT IEME
IOVR DOCTOBRE MIL
SIX CENT DIX HVIT
AGE LORS DE SON
DECES DE
SOIXANTE
ET VN AN

A l'intérieur du chœur on peut remarquer l'autel principal en pierre, à colonnes, portant par derrière l'inscription :

ROBERT · FERAY
FECIT · 1719.

Le tableau de l'autel représente l'Assomption.

De chaque côté de l'autel existe une porte, donnant accès à

la sacristie qui est derrière le rétable ; au-dessus de ces portes sont deux écussons surmontés d'une couronne de marquis, et ayant pour supports deux oiseaux : le premier, *de gueules à 3 pals d'or ;* le second, *d'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux branches de lis et, en pointe, d'une lyre de même.* L'exposition est formée de deux anges supportant une couronne royale. Derrière est un manteau fleurdelisé.

Le lutrin, du siècle dernier, en bois, est assez beau et surmonté d'une Assomption.

M. Bouet a lu l'inscription que voici sur la cloche :

LAN 1768 JE SVIS ANONIME ET IAI ÉTÉ BENITTE PAR Mᵉ. I B TOVRET CVRÉ DE BASNEVILLE. F. LE BEY TRESORIER.

L'église de Basseneville est sous l'invocation de Notre-Dame. La cure se divisait en deux portions : l'une à la présentation du duc de Normandie ; l'autre à celle du seigneur. C'était, au XIVᵉ. siècle, un J. de Tournebut, fils de Robert de Tournebut. La seigneurie de Basseneville était entrée dans cette famille par le mariage de ce dernier avec Jeanne d'Auvillers, qui en était propriétaire ; elle y resta pendant le XVᵉ. siècle ; mais, en 1515, elle appartenait à Jean de Harcourt.

Basseneville faisait partie du doyenné de Beuvron et de la sergenterie de Dives, élection de Pont-l'Évêque ; on y comptait 5 feux privilégiés et 63 feux taillables.

CHAPELLE SAINT-RICHER. — Cette chapelle, qui existe à Basseneville, entre St.-Samson et Goustranville, est toujours fréquentée par les pélerins qui y viennent implorer saint Richer (ou saint Riquier) pour se guérir de la fièvre.

Les murs en bois et mortier comme les maisons du pays, la voûte du chœur et la charpente sont anciens.

Le tableau d'autel, représentant saint Richer au milieu d'une foule de fiévreux, est assez curieux.

A l'entrée du sanctuaire se trouvent la statue de saint Richer et un tronc.

Le curé actuel de Basseneville a fait faire quelques travaux à cette chapelle : c'est à lui que l'on doit le petit porte-cloche, le lambris de la nef et quelques autres réparations.

La chapelle de St.-Richer est indiquée sur la Carte de Cassini.

SAINT-SAMSON.

St.-Samson, *Sanctus Samson de Algia.*

St.-Samson est qualifié de bourg *(burgus)* dans les chartes du XII[e]. siècle.

Le chœur et le transept de l'église de St.-Samson ont été tout récemment construits par M. Marcotte, architecte du département du Calvados.

La nef ne présente d'autre caractère d'ancienneté qu'une petite fenêtre ogivale du côté du nord : ainsi cette église est sans intérêt au point de vue archéologique.

Au milieu du chœur on voit l'inscription suivante :

HIC IACET
IOHANNES LAIGNEL
SACERDOS SANCTI STEPHANI VET.
CADOMENSIS HVIVS PARACIÆ
RECTOR PER 18 ANNOS
QVI ECCLESIÆ OMNEM SVAM
SACRAM SVPELLECTILEM
ET ID OMNE QVOD HABVIT
PAVPERIBVS EROGAVIT
MEMORES EIVS ORATE
PRO EO ET DICITE DEO

PATER AVE
OBIIT DIE VIGESIMA 2^A^
MENSIS IANVARII ANNOS
NATVS SEXAGINTA TRES 1740
RITE MVNITVS SANCTÆ ECCLESIÆ
SACRAMENTIS
REQVIESCAT IN PACE
AMEN.

La cloche porte l'inscription suivante :

† LAN 1751 IAI ÉTÉ BÉNIE PAR M^e^. CHARLES LE ROY CVRÉ DE CE LIEV ET NOMMÉE MARIE PAR SEBASTIEN DES HAYES ES^er^ S^r^ DE GASSART ASSISTÉ DE NOBLE DAME MARIE DV CHABLE SON ÉPOVSE.

I GILLOT NOVS A FAITES

Cette cloche a, dit-on, été cachée pendant la Révolution au fond de la rivière. Il y en avait trois avant cette époque.

L'église est sous l'invocation de saint Samson, évêque de Dol. L'abbé de Troarn nommait à la cure.

Le fief de Gassart, à St.-Samson, est marqué sur la Carte de Cassini.

Ancien hôpital. — L'ancien hôpital de St.-Samson était sur le bord de la route, vers Dozulé, les constructions actuelles n'ont pas d'intérêt et sont divisées entre plusieurs propriétaires.

En 1213, Robert Fitz-Ernetz, seigneur de Thury, fonda l'hôpital de St.-Samson; et, en 1215, sa sœur, femme de Jean de Tournebut, confirma cette donation. Ses fils, Guillaume et Jean de Tournebut, l'approuvèrent également; ils possédaient alors par droit d'héritage la seigneurie de Thury (1).

St.-Samson faisait partie du doyenné de Beuvron et de la sergenterie de Dives. Il y avait dans la commune 114 habitants au commencement du XVIIIe. siècle; on en compte aujourd'hui 206.

(1) Voir le Cartulaire de Troarn, précédemment cité.

PUTOT-EN-AUGE.

Putot-en-Auge, *Putot.*

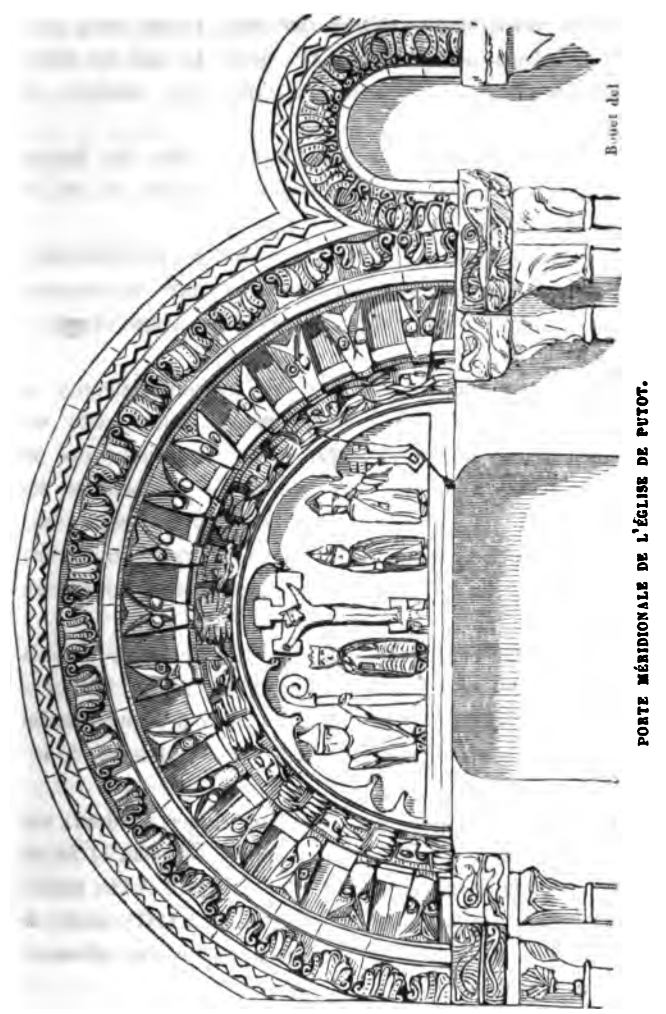
L'église de Putot est une de celles qui présentent de l'intérêt dans la contrée. Le chœur appartient au roman du XIIe. siècle ; il est orné d'arcatures au milieu desquelles s'ouvrent les fenêtres latérales. Deux autres fenêtres existaient dans le chevet, qui a été masqué par l'établissement d'une sacristie à pans coupés.



ÉGLISE DE PUTOT-EN-AUGE.

Une belle porte placée du côté du sud donnait accès à ce chœur ; les archivoltes en sont ornées de moulures assez bien

traitées, parmi lesquelles on distingue des têtes-plates alter-



PORTE MÉRIDIONALE DE L'ÉGLISE DE PUTOT.

nant avec une moulure que la figure ci-jointe fera mieux

connaître qu'une description. Au-dessus règne un rang de ces têtes monstrueuses aplaties que nous voyons assez souvent dans l'ornementation du XIIe. siècle. Le tout est bordé d'une garniture de palmettes et d'une frise conduite en zigzag.

Le tympan, polylobé à son pourtour, offre des figures en bas-relief représentant la Passion. Le Christ est sur la croix.

Près de lui, deux personnages représentent, probablement, la Sainte Vierge et saint Jean; dans deux autres on reconnaît saint Pierre à ses deux clefs, et un évêque crossé et mitré, du côté opposé.

La nef a peu de caractère, mais les murs latéraux en sont garnis de contreforts; on remarque, entre cette nef et le chœur, une tourelle carrée qui se termine par un toit en pierre à quatre pans, garnis de crochets sur les angles (Voir la figure). Une petite tour en bois, couverte en ardoise, surmonte la première travée du chœur; la forme qu'elle affecte est très-commune dans le diocèse de Lisieux.

Saint Pierre était un des patrons de cette église, dont la cure se divisait en deux portions au XIVe. siècle : l'une à la présentation du Duc de Normandie, l'autre à la présentation de Jean Bardoul, seigneur du lieu (Voir le Pouillé de Lisieux).

On voit à l'échiquier, en 1391, un Robert Bardoul, seigneur de Putot, qui, selon toute apparence, était le fils de celui que mentionne le Pouillé. Plus tard, au XVIe. siècle, le patronage du Duc était au Roi, et au XVIIIe. siècle, le seigneur et les chanoines de Cléry nommaient alternativement à la cure.

Putot faisait partie du doyenné de Beuvron. On y comptait 8 feux privilégiés et 23 feux taillables.

Motte de Putot. — Dans le bois qui couvre les coteaux, à l'est de l'église, on voit, à l'extrémité d'un promontoire de sable vert faisant partie de la chaîne de collines qui existe dans cette direction, une motte en terre rapportée entourée d'un fossé et ayant une entrée, puis une esplanade étroite du côté des terres, s'allongeant un peu vers l'ouest et se terminant en ovale en face du passage et de l'extrémité du cap sur lequel elle est située. La pente naturelle défend assez bien, de tous côtés, cette motte intéressante dont j'ai levé le plan; elle n'a pas plus de 50 pieds de diamètre au sommet, et la partie la plus large de la cour qui l'entoure n'a pas 60 pieds d'étendue.

DOZULÉ (CHEF-LIEU).

Dozulé (*Plessitium Ermengardis*, Le Plessis-Ermengard), *Dorsus ustus.*

Le bourg de Dozulé se développe avec régularité sur le bord de la route impériale de Caen à Rouen qui le traverse; il forme une belle rue dont les maisons se touchent comme à la ville. Il y a, chaque semaine, à Dozulé un marché considérable (le vendredi) et des foires (*les foires de St.-Jean et de St.-Samson*).

Dans un aveu rendu en 1382 par Jean de Silly, seigneur de Dozulé, il est dit qu'anciennement cette paroisse s'appelait *Le Plessis-Ermengard* : c'est sous ce nom qu'il en rend aveu; dans un autre aveu de 1400, il l'appelle encore Notre-Dame-du-Plessis-Ermengard.

Le bourg actuel est désigné, sur la Carte de Cassini, sous le titre de *Marché de Dozulé*, et l'agglomération considérable qui forme à présent le bourg doit probablement son origine au marché qui fut établi sur ce point.

La paroisse ancienne de Dozulé était à près de 2 kilomètres de là, au sud, sur la rive gauche du ruisseau qui sépare Dozulé de St.-Léger-du-Bosq.

Il était indispensable de transférer le culte au centre du bourg, et M. Vérolles, architecte à Caen, fut chargé, il y a vingt ans, d'y construire une église en rapport avec l'importance de la localité. Il choisit le style ogival du XIIIe. siècle pour cet édifice, et ce fut une des premières constructions ogivales entreprises dans nos contrées. Elle est placée sur le bord même de la rue principale du bourg, qui se confond avec la route impériale de Caen à Rouen; elle se compose d'une nef avec *triforium* et *clérestory*, et d'un chœur avec abside à pans coupés dont l'ordonnance est la même que celle de la nef. Une tour carrée, en pierre, terminée par une plate-forme, surmonte la façade occidentale éclairée par une rosace.

Si cette église n'est pas sans défaut, il est juste de dire qu'elle produit un effet satisfaisant : il ne faut pas oublier, d'ailleurs, la date à laquelle elle a été élevée.

Les ravalements et les sculptures n'étaient pas commencés quand M. Vérolles est mort. Son gendre, M. Pelfrêne, a fait sculpter les arcades et les colonnes du chœur. C'est à lui que l'on doit aussi la sacristie.

Le chœur de l'ancienne église, que j'avais visitée en 1828, paraissait du XIVe. siècle ou du commencement du XVe.; les fenêtres, de forme ogivale, étaient extérieurement ornées de colonnettes; la nef était refaite, en partie, et toutes les ouvertures en étaient modernes.

La tour était en bois.

Cette église, sous l'invocation de Notre-Dame et autrefois à la nomination du prieur de St^{e}.-Barbe-en-Auge, a été démolie quand le culte a été transféré dans la nouvelle église.

Dozulé faisait partie de la sergenterie de Beuvron ; on y comptait 5 feux privilégiés et 28 feux taillables.

La population actuelle est de 750 habitants environ.

SAINT-JOUIN.

St.-Jouin, *Sanctus Jouvinus, capella Sancti Jouini.*

L'église de St.-Jouin se compose d'une nef et d'un chœur plus étroit, terminé par un chevet à pans.

Comme dans les églises de ce pays, les fenêtres ont été presque toutes refaites et l'appareil n'est pas suffisamment caractérisé. Cependant, il reste dans le mur septentrional du chœur une petite fenêtre courte et étroite qui me paraît du XIII[e]. siècle, et probablement une partie des murs du chœur et de la nef date de cette époque.

La tour, en bois, avec une flèche semblable à celles que j'ai déjà décrites, est placée entre le chœur et la nef.

On voit du côté du sud, dans le mur latéral de la nef, les traces d'une porte à colonnettes qui, probablement, était primitivement la porte principale ; car l'entrée actuelle, à l'ouest, et la façade sont modernes.

A l'intérieur, on peut remarquer les voûtes en bois de la nef : elles ont conservé leurs entraits, et les pièces qui forment le cintre sont en merrain.

On voit aussi sur la ligne d'arête, au sommet de l'intrados de ces voûtes en bois, des pièces assez délicatement et régulièrement espacées dissimulant les lignes de jonction, comme je l'ai expliqué dans mon *Abécédaire d'archéologie*, 2[e]. édition, page 382.

La chaire, placée du côté de l'épître, est en chêne; elle paraît bien soignée pour une petite église ; peut-être a-t-elle été transportée là depuis la Révolution et provient-elle d'une

église plus considérable. Le confessionnal est aussi assez bien fait et à peu près du même temps.

L'église St.-Jouin faisait partie du doyenné de Beuvron. Le prieur de Ste.-Barbe nommait à la cure.

Au civil, la paroisse dépendait aussi de la sergenterie de Beuvron, élection de Pont-l'Évêque. Le marquis de Silly en était seigneur au siècle dernier. On y compte à présent 360 habitants; elle n'en avait que 292 au commencement du siècle dernier.

CANTON DE CAMBREMER.

Il y a 31 communes dans le canton de Cambremer, savoir :

St.-Aubin-Lébisey.
Les Authieux-sur-Corbon.
Auvillars.
Beaufour.
Beuvron.
Bonnebosq.
Brocotte.
CAMBREMER (chef-lieu).
La Chapelle-Hainfrey.
Clermont.
Corbon.
Druval.
Notre-Dame-d'Estrées.
St.-Eugène.
Formentin.
Le Fournet.
Gerrots.
St.-Gilles-de-Livet.
Grandouet.
Les Groseilliers.
Le Ham.
Hottot.
Léaupartie.
Montreuil.
St.-Ouen-le-Pingt.
Pontfol.
Repentigny.
Le Roque-Beugnard.
Rumesnil.
Valsemé.
Victot.

Nous allons entrer dans ce canton par St.-Aubin-Lébisey, commune voisine de St.-Jouin.

SAINT-AUBIN-LÉBISEY.

St.-Aubin-Lébisey, *Sanctus Albinus Lesbisey.*

L'église de St.-Aubin s'élève au sommet d'un coteau qui domine la belle vallée de Corbon ; elle se compose d'une nef et d'un chœur rectangulaires.

Le mur latéral du nord a été refait, en grande partie ; il en est de même de la façade occidentale, sur laquelle s'élève une tour en bois terminée par une flèche couverte d'ardoise. La porte moderne qui s'ouvre dans cette façade est encadrée entre deux pilastres et surmontée d'un oculus. C'est du côté sud que les murs ont conservé des parties anciennes assez caractérisées : ainsi, deux petites fenêtres cintrées, très-étroites et bouchées, attestent qu'avant le percement des fenêtres actuelles au XVIIIe. siècle, la nef était éclairée seulement par ces étroites ouvertures, qui peuvent dater du XIIe. Du même côté, les murs du chœur sont, dans plus de la moitié de leur étendue, surmontés d'une corniche en dents de scie qui annonce le XIIIe. siècle. Le chevet et la partie orientale du chœur ont été reconstruits il n'y a que quelques années, aussi bien que la sacristie.

Sur les murs de la nef, on remarque les restes d'une litre funéraire avec les armoiries de la maison d'Harcourt.

Le chœur et la nef sont garnis intérieurement de lambris qui m'ont paru du siècle dernier

La chaire est aussi de cette époque.

Le maître-autel est décoré de colonnes corinthiennes garnies de ceps de vigne conduits en spirale et terminé par un fronton coupé, type assez répandu dans les campagnes.

Au sud-ouest de la façade de l'église, on voit un if magnifique dans le cimetière.

L'église est sous l'invocation de saint Aubin. Le seigneur

de Mortemer nommait à la cure au XIVe. siècle; mais la litre et les armoiries que je viens de citer annonceraient qu'au XVIIIe. siècle la maison d'Harcourt était en possession de ce privilége.

GERROTS.

Gerrots, *Guyroz, Guirros, Gerros.*

L'église de Gerrots se trouve dans la vallée, au pied de l'éminence sur laquelle est construite celle de St.-Aubin; elle se compose d'une nef et d'un chœur rectangulaires. Le chœur est en retrait sur la nef.

Les parties les plus caractérisées et les plus anciennes sont le chevet et le mur septentrional du chœur ; le chevet conserve trois contreforts et trois fenêtres étroites, cintrées, disposées en triangle, deux à la hauteur des fenêtres ordinaires et une à la partie supérieure du gable, disposition que j'ai trouvée quelquefois dans les églises non voûtées (1).

Des fenêtres de même forme existent dans le mur latéral du nord, qui me paraît, comme le chevet, pouvoir être rapporté à la fin du XIIe. siècle ; la corniche est sans moulures, simplement taillée en biseau.

Le reste de l'église a été reconstruit, en grande partie; ainsi la façade, avec sa porte carrée légèrement arquée, peut dater d'un siècle. Toutes les fenêtres sont modernes et il n'y a qu'un an qu'on a reconstruit en briques le mur méridional du chœur. Il est possible pourtant que quelques parties des murs anciens de la nef aient été conservées dans les recon-

(1) On comprend que, dans les églises dont la charpente était dissimulée par des lambris en bois qui s'élevaient bien plus haut que les voûtes en pierre sous le toit, des fenêtres pouvaient être placées presqu'au sommet du triangle formé par le gable.

structions faites à diverses époques. La tour pyramidale, en bois et couverte d'ardoise, s'élève à plomb de la façade occidentale.

Le grand-autel est couronné d'un fronton coupé, porté sur deux colonnes corinthiennes et accompagné de deux niches dans lesquelles se trouvent : du côté de l'épître, saint Lubin, et du côté de l'évangile, saint Martin. Le prolongement de la boiserie est porté, de chaque côté, par une colonne corinthienne semblable à celles de l'autel avec lequel se lie ce lambris, destiné à garnir le fond de l'église.

Le tabernacle est un dôme orné de plusieurs étages et garni de niches. Ce type de tabernacles a été assez heureusement exécuté, au siècle dernier, dans plusieurs églises rurales.

L'église de Gerrots est sous l'invocation de saint Martin. Le seigneur nommait à la cure. D'après le Pouillé de Lisieux, c'était, au XIVe. siècle, Jean de Gueroz, probablement le père de Jeanne de Gerros, héritière de cette terre et première femme de Richard de Tournebu, fils de Robert de Tournebu, seigneur d'Auvillers.

Gerrots faisait partie du doyenné de Beuvron. On y comptait, au siècle dernier, 4 feux privilégiés et 13 feux taillables.

La paroisse de Gerrots est maintenant réunie à St.-Aubin-Lébisey, mais l'église est entretenue avec beaucoup de soin.

CLERMONT.

Clermont, *Clarus Mons, ecclesia de Claro Monte in Algia.*

L'église de Clermont, placée, comme celle de St.-Aubin, sur une éminence d'où l'on découvre la grande vallée, est éclairée par des fenêtres modernes du XVIIe. siècle. Probablement la façade et la porte sont de cette date. Le chœur rectangulaire est très-petit et en retrait sur la nef. Les murs

actuels paraissent modernes, surtout dans toute la partie méridionale; il reste, du côté du nord, un contrefort plat avec une étroite fenêtre cintrée qui a été bouchée à l'époque où l'on a percé des fenêtres modernes, et le mur nord du chœur présente des pierres noyées dans un épais mortier disposées en arêtes de poisson : ce sont les seules traces de l'époque romane que l'on puisse constater.

J'ai vu encore un modillon employé dans le mur occidental.

La tour est posée à plomb de la façade occidentale et terminée par une pyramide recouverte d'ardoise.

Le chœur, extrêmement étroit et court, est voûté en bois.

La sacristie est en bois, accolée au chœur, du côté de l'évangile.

L'arcade cintrée en pierre, entre le chœur et la nef, doit être du XVIe. siècle, peut-être même du XVIIe.

L'église, qui n'est plus paroissiale, est entretenue avec soin; elle est sous l'invocation de saint Michel.

Le seigneur nommait à la cure; c'était, au XIVe. siècle, Jeh. Pouchin, d'après le Pouillé de l'évêché de Lisieux.

Clermont fut long-temps possédé par la famille de Launoy, dont la branche aînée s'était établie à Cricqueville, comme on l'a vu à l'article consacré à cette commune (p. 107). Lachesnaye des Bois a donné la généalogie de cette maison dans son Dictionnaire (t. VIII, p. 464).

Elle commence à Benoît de Launoy, qui, en 1466, épousa Marie de Parfouru. Ce Benoît était réellement le premier de sa maison, il fut anobli l'an 1467, moyennant 200 livres.

Jean de Launoy, troisième fils de Benoît, devint seigneur de Clermont par suite de son mariage avec Marguerite de Carbonnel, qui était héritière de cette terre. De ce mariage sortirent quatre fils, dont l'aîné, Henri, seigneur de Clermont après son père, épousa Blanche de Vieux, en 1503.

Cette famille possédait encore Clermont sous le règne de

Louis XIV. Elle avait pour blason : *d'argent à l'aigle de sable* (1).

On comptait à Clermont 2 feux privilégiés et 9 feux taillables.

BROCOTTE.

Brocotte, *Brocotte, Prioratus de Bricotes.*

L'église de Brocotte est, en grande partie, du XIIIe. siècle. On voit encore une fenêtre étroite en forme de lancette dans la première travée de la nef, dont le mur latéral nord conserve l'ancienne corniche en dents de scie. Le chevet, masqué par une sacristie moderne, montre une fenêtre en lancette.

De larges fenêtres en cintre surbaissé, de proportions disgracieuses, sont ouvertes au nord et au sud.

Le chœur et la nef sont voûtés en bois.

La tour, moderne (probablement du siècle dernier) forme un appendice sur la façade occidentale. Elle renferme la porte et un vestibule; elle se termine par un étage octogone en bois, surmonté d'un toit conique à huit pans; le tout recouvert d'ardoise.

L'église de Brocotte est sous l'invocation de saint Ouen. Au XVIIIe. siècle, l'abbé de Belle-Étoile nommait à la cure. Elle dépendait du doyenné de Beuvron.

On comptait à Brocotte 3 feux privilégiés et 31 feux taillables.

La cure de Brocotte avait titre de prieuré et valait 1,000 livres, d'après les Pouillés.

L'abbaye de St.-Ouen de Rouen avait des biens dans cette paroisse : la seigneurie temporelle fut long-temps dans les mains de la famille de La Rivière, qui possédait aussi les Authieux-sur-Corbon.

(1) Notes manuscrites de M. Ch. Vasseur.

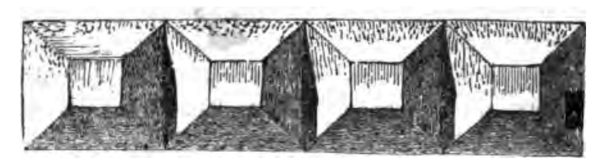
En 1463, Montfaut trouva à Brocotte Guillaume de La Rivière.

Michel de La Rivière, sieur de Brocotte, fournit ses preuves de noblesse aux élus de Lisieux en 1540.

LE HAM.

Le Ham, *ecclesia de Hayno*, *Sanctus Martinus de Hayno*.

L'église du Ham s'élève au bord de la vallée de la Dive, sur un petit monticule formé par les couches du calcaire kellovien, en face du passage qui conduit à un ancien bac aujourd'hui remplacé par un pont. La nef et le chœur, rectangulaires, offrent très-peu de caractères; les fenêtres ont toutes été refaites et sont carrées avec une légère courbure au sommet; mais il est probable que quelques parties des murs sont anciennes. En tous cas, l'église actuelle a remplacé une église de style roman, car on voit, du côté du sud, quelques pierres sculptées dont une paraît représenter un bœuf et l'autre des enlacements. Du même côté, il subsiste encore un mètre environ de l'ancienne corniche, qui présente la figure suivante.



La porte est peu ancienne, peut-être de la fin du XVIe. siècle.

La tour, en bois, est couverte d'ardoise; elle s'élève sur la première travée de la nef, à plomb du mur occidental.

L'église est sous l'invocation de saint Martin. L'abbé de Troarn nommait à la cure au XIVe. siècle. Au XVIe. siècle, c'était Thomas de Silly, seigneur considérable du pays, dont nous avons déjà parlé; mais, au XVIIIe. siècle, l'abbaye de

Troarn était rentrée en possession de ce patronage. Il y avait au Ham 1 feu privilégié et 23 feux taillables.

Le Ham fut possédé par la maison d'Estouteville. La Roque, dans son *Histoire de la maison d'Harcourt*, mentionne Simon d'Estouteville, sire de Brucourt, Criquebeuf, Missy, Le Ham, etc., dont les biens furent confisqués par le roi d'Angleterre, au bénéfice de Nicolas de La Porte.

Il n'eut pas d'enfants, et sa sœur Perrette, qui avait épousé Richard de La Rivière, hérita de ses biens. Le Ham passa, avec Brucourt, à leur troisième fils, nommé aussi Richard, qui épousa Jeanne de Béthevile (1).

En 1540, les élus de Lisieux firent une *recherche de la noblesse;* leur procès-verbal a été publié par M. de La Roque. Les faits qui y sont consignés ne concordent point avec l'*Histoire de la maison d'Harcourt*. En effet, on y lit, à l'article Le Ham, qu'à cette époque Robert de Courseulles et Robert, son fils, en étaient seigneurs, et il résulte d'un autre article que leur production remontait jusqu'à Guillaume de Courseulles, écuyer, sieur du Ham et d'Ailly, dont le fils, Jacques, épousa damoiselle Suzanne de Courcy, selon le traité de leur mariage, de l'an 1348. Dans le doute, c'est ce dernier document qui paraît le plus authentique.

BEUVRON.

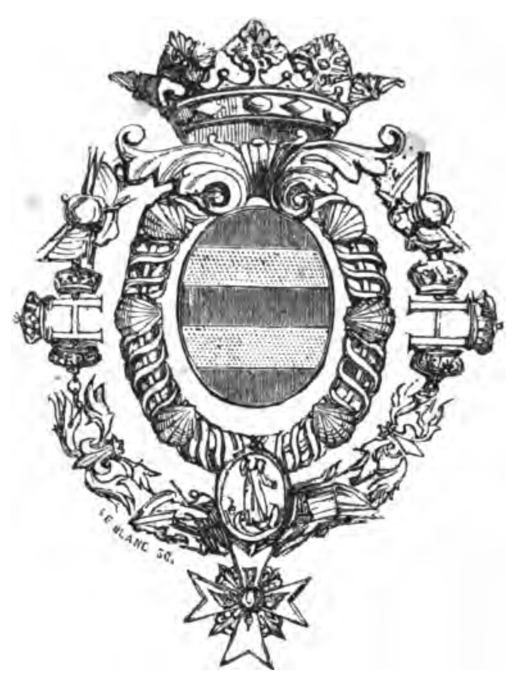
Beuvron, *Beuron*, *Beveron*, *ecclesia de Beurone*, *Brevon*.

L'église de Beuvron est en forme de croix, avec un chœur à pans coupés. Le portail, qui était, il y a quelques années, du commencement du XVIIe. siècle, vient d'être reconstruit avec la façade occidentale : des deux côtés de la porte, on a établi de grandes niches cintrées, destinées à recevoir des statues. La majeure partie de l'édifice est moderne. De petites

(1) Notes de M. Ch. Vasseur.

fenêtres tréflées, du XVe. siècle, se voient pourtant dans les murs de la nef, au nord et au midi.

Une litre extérieure porte, alternés, l'*écusson des Harcourt* et un écusson *parti d'Harcourt et d'azur à la tour d'argent* qui est Le Tellier de Tourneville ; ces deux écussons sont séparés par des écussons de plus grande dimension portant les armes d'*Harcourt* (Voir la figure ci-jointe). Le même écusson se voit aussi, comme nous l'avons dit, sur une litre, à St.-Aubin-Lébisey.



L'église de Beuvron est sous l'invocation de saint Martin (1). L'abbé du Bec nommait à la cure.

(1) Il existait dans l'église de Beuvron une confrérie ou *association*

Beuvron était le chef-lieu d'un des doyennés de l'évêché de Lisieux et chef-lieu de sergenterie de l'élection de Pont-l'Évêque. On y comptait 3 feux privilégiés et 85 feux taillables.

Le bourg proprement dit se compose de deux rangs de maisons, laissant entre eux un espace assez considérable formant une large rue ou une place allongée. Des halles en bois occupent une des extrémités de cette place.

pour bien mourir, sous l'invocation des saints Anges Gardiens. C'est le titre d'un petit livret imprimé pour les confrères en 1789 à Alençon, chez Malassis. Ce petit livre nous apprend que la confrérie fut fondée en 1686 par M. Perrier, curé de Beuvron, avec l'approbation de Mg[r]. l'évêque de Lisieux, Léonor de Matignon. Une bulle d'Innocent XII, en date du 11 juin 1697, confirma la fondation. Elle avait pour objet de conserver les fruits d'une retraite prêchée dans la paroisse, et ce but fut atteint ; car à la première fête qui fut célébrée après la concession des indulgences, on compta plus de 3,000 communiants : de sorte que, dit le livret, quoiqu'il y eût beaucoup de confesseurs, on fut obligé d'administrer la communion jusqu'après les vêpres.

Une fondation vint, en 1737, corroborer l'Association. Elle servait à couvrir les frais de trois jours de fêtes solennelles, dont le premier était le 4[e]. dimanche de septembre. Le curé est chargé « pour cet effet faire « balleyer lad. église l'orner et parer les autels comme aux plus grandes « fêtes de l'année.

« Après les vêpres aura lieu une procession solennelle autour de « l'église, dit le livret, dans le cimetière les confrères marchants avec « leurs chaperons et flambaux après la croix, qui sera portée par un « prestre en chape accompagné de deux clercs portant chacun leur « chandellier et un cierge ; après lesd. confrères marcheront les prestres tous en chapes et ensuite l'officiant aussy en chape qui portera le « Saint-Sacrement sous un dais..... lequel dais sera porté par les diacre « et sous-diacre revêtus de leurs ornements ; sera le Saint-Sacrement « précédé d'un thuriféraire qui l'encensera de temps à autre, et de « deux clercs qui porteront chacun un flambeau de cire blanche, « comme aussy d'une lanterne avec de la lumière qui sera portée par « quelque enfant, etc., etc..... »

J'ai remarqué, à l'extrémité occidentale du bourg, une maison en bois, du XVIe. siècle, bien conservée et d'une certaine étendue, sur laquelle je n'ai pas eu le temps de faire des recherches, mais que je signale comme intéressante.

Le château se trouvait à quelque distance du bourg; il est totalement démoli. J'y ai vu, il y a trente ans, une première enceinte entourée de murs et de fossés; puis une seconde enceinte, ou espèce de motte sur laquelle s'élevait un château carré en ruines, paraissant du temps de Henri IV. Ce château avait probablement été bâti à la place qu'occupait un château plus ancien. La porte de l'enceinte extérieure, flanquée de tours rondes, paraissait antérieure au XVIe. siècle (XVe. ou XIVe. siècle).

Les terres et seigneuries de Beuvron, Beaufou, Tilly, la Motte-Cesni furent (dit Waroquier, t. VI) portées en mariage, l'an 1382, par Jeanne de Tilly à Philippe de Harcourt, baron de Bonestable, troisième fils de Jean, vicomte de Harcourt, qui avait pour neuvième aïeul Turchetil, seigneur de Turqueville, qui vivait en 1001.

Jeanne de Tilly fut mère de Gerard de Harcourt, tué à la bataille d'Azincourt, dont le deuxième fils, Jacques, eut en partage les terres de Beaufou, Beuvron, etc. Sa femme, Marie de Ferrières, le fit père de Charles, marié à Jacqueline de Vierville, mère de François, chevalier baron de Beuvron, qui, de sa deuxième femme, Françoise de Gaillon, eut Guy II, baron de Beuvron. Celui-ci épousa Marie de Saint-Germain et eut entr'autres enfants Pierre de Harcourt, chevalier, en faveur duquel les baronnies de Beuvron, Beaufou et St.-Martin-de-Breccy furent érigées en marquisat par lettres d'août 1593. Le marquis de Beuvron s'allia à la famille de Goyon-Matignon.

HOTTOT-EN-AUGE.

Hottot-en-Auge, *Hottot*.

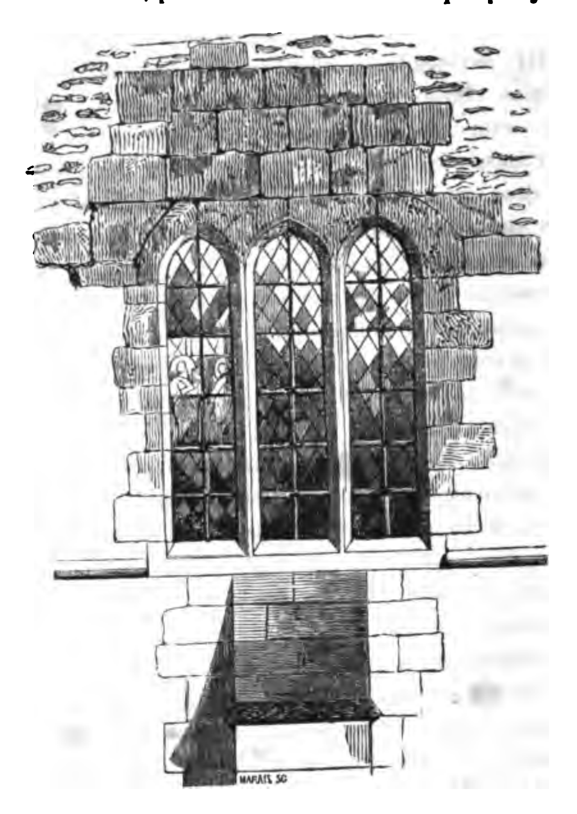
On entre maintenant dans l'église de Hottot par une porte cintrée, placée sous un portail en pierre du XVII[e]. ou du XVIII[e]. siècle, placé à l'ouest ; mais il est probable que dans l'origine l'église n'avait pas d'ouverture de ce côté, qui était occupé par cinq grands contreforts romans. La nef se compose de trois travées séparées par des contreforts ; les deux premières percées de fenêtres flamboyantes à deux jours. La seconde travée du nord était, en outre, percée d'une petite porte en accolade qui maintenant est bouchée. La troisième travée est occupée, au nord, par la base d'une très-grosse tour de la Renaissance ornée de modillons, et qui porte la date de 1534. Cette base ne s'élève qu'à la hauteur des murs de l'église, et se termine par une construction en bois revêtue d'essente.

Au midi, une chapelle, probablement seigneuriale, servant maintenant de sacristie, est appliquée à cette travée ; elle est de style gothique peu caractérisé. La partie la plus rapprochée de l'arc triomphal est éclairée par une fenêtre un peu plus petite que les autres, et dont le meneau a été détruit.

Le chœur roman se compose de deux travées, il est percé de petites fenêtres cintrées assez étroites, séparées par des contreforts plats ; les fenêtres du sud ont été élargies, celles du chevet, de forme ogivale, ne sont pas les primitives (Voir page 140). Dans la première travée du nord, on voit une assez belle porte romane ornée de zigzags ; une autre a dû exister au sud. Les murs latéraux sont couronnés par une corniche à modillons (1).

(1) Le mur méridional surplombe considérablement, par suite

Il entre beaucoup de briques dans la construction de la nef et du chœur de cette église. Mais ces briques ne sont pas de grande dimension. Il en existe dans la base des contreforts romans de l'ouest, placées verticalement entre quelques joints



CHEVET DE L'ÉGLISE DE HOTTOT-EN-AUGE.

et dans les murs romans du chœur. Elles se voient en bien plus

de l'affaissement de la charpente causé par la suppression d'une poutre.

grand nombre dans les murs de la nef; elles y sont placées par trois assises, de distance en distance, et paraissent n'avoir pas été dérangées par le percement des fenêtres flamboyantes.

Dans le mur du sud de la nef on rencontre aussi un grand nombre de fragments de l'archivolte extérieure d'une porte, disséminés au milieu du moëllon et des briques.

L'église de Hottot est sous l'invocation de saint Georges ; le seigneur nommait à la cure.

Le maître-autel est décoré de colonnes corinthiennes, il n'offre de remarquable qu'une belle Descente de croix.

De chaque côté de l'autel sont des statues de saint Georges et de saint Roch ; à la fenêtre du chevet un reste de vitrail représente saint Pierre et une sainte. Les fenêtres placées au nord du chœur sont bouchées ; dans la plus voisine de l'autel on a placé un fragment de sculpture d'environ un mètre de haut, représentant une forteresse avec plusieurs personnages, entr'autres un roi et une reine regardant par-dessus les murs ; au-devant était autrefois un saint Georges combattant le dragon, qui maintenant est détruit. Les habitants disent que cette sculpture représente le Mont-St.-Michel, auquel, du reste, elle ne ressemble nullement, et qu'elle a été placée par un des seigneurs de Hottot, qui était au nombre des défenseurs de cette forteresse. Dans le pavé du sanctuaire est une pierre tombale, de la fin du XVIe. siècle, très-fruste, dont l'écusson, la figure et l'inscription sont effacés, mais qui a conservé quelques restes de la décoration au trait qui l'encadrait.

L'arc triomphal est ogival, très-simple.

Dans la nef, il y a quelques restes de vitraux de la Renaissance (blanc et or).

Une chapelle de la Renaissance occupe le dessous du clocher.

L'ancien clocher était à la même place, et s'ouvrait de

même sur la nef, à en juger du moins par quelques restes de l'ancienne arche d'entrée de cette chapelle.

La chapelle servant de sacristie, en face de la précédente, est voûtée en planches ; dans une crédence est une statue de sainte Apolline, de style gothique, dont le manteau est couvert de peintures représentant des fleurs. Cette statue était autrefois sur une console à la porte de la chapelle. Les deux autels de St.-Sébastien et de la Sainte-Vierge, de chaque côté de l'arc triomphal, ont des devants-d'autel en soie blanche avec bandes formées de broderies venant probablement d'anciens orfrois, et représentant les douze apôtres et un *trône* brodé sur velours noir et entièrement semblable à celui publié par M. Parker, dans le *Medieval embroidery* (1).

Auprès de l'autel de la Vierge est une petite crédence flamboyante.

Le confessionnal est très-laid, mais des plus singuliers.

Belle statue du XIII[e]. siècle. — Sous la chaire, on a déposé une des plus belles statues tombales que l'on connaisse en Normandie : elle représente une femme couchée, couronnée de fleurs et tenant une espèce de boule dans ses mains jointes ; elle a les pieds sur un dragon et paraît du commencement du XIII[e]. siècle.

On la nomme sainte Luce, et l'on dit que, jetée à la porte pendant la Révolution, cette statue rentra toute seule dans l'église. Luce de Coulonges, femme du seigneur de Hottot, vivait en 1246 ; elle a laissé une grande réputation de sainteté et de bienfaisance, et tout porte à croire que cette statue est la sienne.

(1) Notes de M. G. Bouet, membre de la Société française d'archéologie.

Château. — A cent cinquante pas au sud-est de l'église est une ancienne motte qui, plus tard, fut remplacée par un château bâti à une centaine de pas plus au nord et tout près de l'église ; ce nouveau château se compose d'une très-grande cour carrée, entourée de quelques bâtiments dont aucun ne paraît antérieur au XVIe. siècle. L'entrée principale, assez bien conservée, est placée au nord et se compose d'un bâtiment flanqué de petites tours circulaires ; une autre tourelle existe auprès de l'église à l'angle sud-ouest. Le bâtiment principal, à l'ouest, a des fenêtres de la fin du XVIe. siècle.

Pour revenir à l'emplacement du château primitif, la motte s'élève à 25 ou 30 pieds environ au-dessus du niveau de l'herbage dans lequel elle existe ; elle est à peu près ronde, d'un diamètre de 40 à 50 pieds ; on n'y voit pas de constructions, mais on y a trouvé, m'a-t-on dit, en 1828, quelques pierres et un assez grand nombre de tuiles.

Cette éminence arrondie, faite de main d'homme, était défendue par un large fossé. On a trouvé, dit-on, un certain nombre de squelettes enterrés à un pied de profondeur seulement autour de cette motte.

Elle se reliait à une enceinte de fossés s'étendant assez loin vers l'ouest, et qui formait la grande cour du château.

Une tradition, répandue dans le pays, rapporte que très-anciennement Hottot était un port sur la Dive, et qu'on y a vu le long du fleuve, près de l'endroit où était le bac, des crocs en fer destinés à attacher les navires ou plûtot les barques. Il ne faut pas ajouter foi à toutes les traditions de ce genre : souvent elles ne reposent que sur des faits dont on a tiré des conséquences exagérées ; mais on doit admettre que les eaux couvraient une plus grande étendue de terrain dans la vallée de la Dive, et que les communications par eau étaient beaucoup plus importantes autrefois qu'aujourd'hui, car les routes devaient être impraticables pendant la moitié de l'année.

Hottot-en-Auge était de l'élection de Pont-l'Évêque et de la sergenterie de Beuvron ; on y comptait 6 feux privilégiés et 92 feux taillables.

La famille de Hottot, qui posséda la première la terre de ce nom, florissait dès le XIIe. siècle. Les listes données par La Roque, dans son *Traité du ban et de l'arrière-ban*, citent les noms de Pierre, Guillaume et Robert de Hottot, qui firent la guerre dans l'*ost du Roy* pendant le cours du XIIIe. siècle.

M. de Courcelles, dans son *Dictionnaire*, t. I, dit que cette famille avait pour auteur Roger de Hottot qui, en 1247, vivait avec sa femme, Luce de Coulonges.

Le *Recueil des Olim du Parlement* renferme un arrêt de l'an 1260, où il s'agit d'un seigneur de Hottot (t. I, p. 485). Reste à savoir si c'est celui dont nous nous occupons.

La famille de Hottot était encore en possession de cette paroisse au XIVe. siècle.

En 1540, elle appartenait à Jean de La Haye, valet tranchant ordinaire du Roy. Le 10 octobre 1545 décéda Jeanne de La Haye, qui avait porté la terre de Hottot dans la famille de Breaulté.

VICTOT.

Victot, *Viquetot*.

L'église de Victot n'offre rien de suffisamment caractérisé ; il paraîtrait pourtant qu'une partie des murs latéraux du côté du nord remonteraient à l'époque romane ; mais ils ont été, en majeure partie, refaits quand on a percé les fenêtres modernes ; d'ailleurs, ils ont été exhaussés et les parties que je crois anciennes ne s'élèvent pas au-dessus d'une certaine hauteur.

Le reste de l'église doit appartenir à plusieurs époques ;

mais beaucoup plus modernes. Le chevet, à pans coupés, peut dater du XVIe. siècle ou de la fin du XVe. Dans la façade occidentale, on voit deux ouvertures en ogive qui peut-être ont renfermé les cloches anciennement. Le clocher actuel est en bois, recouvert d'ardoise, et se compose d'un carré et d'une flèche très-élancée. De petites lucarnes sont appliquées sur quatre des angles de l'octogone, à sa base.

Un porche en bois précède la porte occidentale.

Cette église, qui se présente bien dans le paysage et qui est tout près du château, est sous l'invocation de saint Denis.

Le seigneur du lieu nommait à la cure.

Château.—Le château de Victot, construit en brique et en pierre de taille, avec ses tourelles, ses toits garnis encore de tuiles vernies, ses fossés pleins d'eau, nous montre ce qu'était, à la fin du XVIe. siècle, l'architecture des châteaux en pierre dans cette partie du Calvados. M. Bouet en a fait un dessin, sur ma demande.

Victot eut d'abord des seigneurs qui portèrent son nom. Calin Labbey, écuyer du connétable Duguesclin, qui fait la tige de la maison de Labbey de La Roque, épousa Isabelle de Victot, fille de Jean de Victot, écuyer. A la fin du XIVe. siècle, Robert Caperon était seigneur patron de St.-Denis de Victot; au XVIe., c'est la famille Boutin que nous trouvons en possession de la terre. En 1540, Michel Boutin fit ses preuves devant les Élus de Lisieux. Philippe Boutin, seigneur de Victot, entra en partage avec Robert de Tournebu, seigneur de Pont-Mauvoisin et bailli de Lisieux, des biens du président de Croismare, le 15 mars 1595, comme ayant épousé Geneviève de Boutin.

Les Boutin étaient encore en possession de Victot à la fin du XVIIIe. siècle.

Cette famille était originaire de la vicomté de Vire.

Manoir du Vieux-Conches. — Outre le château de Victot, il y a, sur le territoire de la paroisse, un manoir qui se nomme le Vieux-Conches ; on y trouve une chapelle fondée sous l'invocation de saint Martin.

LES AUTHIEUX.

Les Authieux-sur-Corbon, *Altaria in Algia, ecclesia de Altaribus, Altaria super pontes vallis Corbonis.*

L'église des Authieux-sur-Corbon a été démolie il y a 35 ans environ ; la paroisse a été réunie à Victot.

Cette église avait de petites dimensions et offrait peu d'intérêt, si l'on s'en rapporte au souvenir de ceux qui l'ont vue debout.

La cure était à la nomination du seigneur. Guillaume de La Rivière, *de Riparia*, possédait ce privilége au XIVe. siècle. La même famille l'avait conservé jusqu'au XVIe., d'après les pouillés.

En 1463, Monfaut ne trouva qu'un seul noble sur cette paroisse, Richard Carbonnel ; mais nous avons une explication de ce fait dans la *Recherche des Nobles dans l'élection de Lisieux en* 1540, éditée par La Roque. A l'article de la paroisse du Pré-d'Auge, on voit que Robert, Charles, Michel, Jacques et Charles de La Rivière, produisirent, pour justifier leur noblesse, « la déclaration de « leur généalogie et descente commençante à Jean de La « Rivière, sieur des Authieux, vivant en 1307, selon que « contient la première de leurs lettres, par laquelle ledit « Jean, dénommé écuyer, acquit de Hue des Authieux, « écuyer, ledit fief des Authieux. » La famille de La Rivière porte : *de gueules à deux poissons d'argent*, suivant d'Hozier. Le même d'Hozier inscrit dans son *Armorial* : Pierre de l'Épée, seigneur et patron des Authieux-sur-Corbon, avec

le blason suivant : *de gueules à deux épées d'argent posées en sautoir, la garde au chef de l'écu, cantonnées en pointe d'un lion d'or rampant* (1).

Nous ignorons comment eut lieu la transmission de la terre des Authieux de la première famille à la seconde.

On comptait aux Authieux 1 feu privilégié et 18 feux taillables.

En général, dans les communes nommées Les Authieux, *Altaria*, nous avons trouvé deux églises ou chapelles : j'ignore s'il en a existé deux aux Authieux-sur-Corbon à une époque ancienne.

CORBON.

Corbon, *Sanctus Martinus de Corbone*.

L'église de Corbon, au centre de la riche vallée de ce nom, tout près de la route impériale de Caen à Lisieux, appartient au style flamboyant. La nef se compose de trois travées; la troisième travée est éclairée par une fenêtre à deux baies; au haut de la vitre de la fenêtre méridionale, on voit un écusson *d'azur au sautoir d'or*. Les deux premières travées sont percées de fenêtres plus petites. Un petit clocher en ardoise s'élève au-dessus de la porte ouverte dans la façade occidentale (2). L'arcade qui séparait la nef du chœur a été détruite.

Le chœur se termine par une abside à pans, dans laquelle on a établi la sacristie.

Le maître-autel est assez beau et d'ordre corinthien; il est surmonté d'un saint Martin à cheval.

On voit encore quelques pavés émaillés, très-usés, dans la nef.

(1) Notes de M. Ch. Vasseur sur les familles nobles de l'évêché de Lisieux.

(2) Au-dessus de cette porte, on remarque dans le mur une pierre sur laquelle sont tracées une croix et deux têtes de mort.

L'église de Corbon est sous l'invocation de saint Martin. Joh. Tesson nommait à la cure au XIV[e]. siècle. Le patronage est resté laïque jusqu'à la Révolution.

On comptait 2 feux privilégiés et 38 feux taillables à Corbon.

ESTRÉES (1).

Estrées, *Stratæ in Algia, ecclesia de Trabibus.*

L'église Notre-Dame d'Estrées est bâtie sur un monticule, au pied d'une colline très-élevée, du sommet de laquelle l'œil découvre un immense panorama.

Le portail occidental est masqué par une tour massive en pierre, restée inachevée, qui était destinée à recevoir une haute pyramide. Cette tour, construite vers la fin du XV[e]. siècle ou dans les premières années du XVI[e]., est flanquée de contreforts sur les angles et couronnée d'un dôme quadrangulaire en ardoise, percé, sur chaque face, d'une grande lucarne et surmonté d'une lanterne. Au nord, s'élève une jolie tourelle qui renferme l'escalier de la tour. Une porte à linteau, décorée d'une ogive en accolade, s'ouvre sur la face principale de la tour. Cette porte est surmontée d'une large fenêtre ogivale, qui servait à éclairer la tribune placée au-dessus du rez-de-chaussée. La tour communiquait avec la nef par une grande arcade datant de la dernière période ogivale.

La nef est moderne. Elle est éclairée par des fenêtres à plein-cintre sans caractère.

Le chœur, plus élevé que la nef, remonte au XIII[e]. siècle. Il est soutenu, au nord et au midi, par quatre contreforts primitifs avec retraite fortement prononcée et glacis formé de nombreuses imbrications. On remarque, du côté septentrional, une jolie porte décorée de plusieurs archivoltes qui reposent

(1) Notes de M. Pannier, de Lisieux.

sur des colonnettes. Le tympan est orné de deux rosaces, de grandeur différente, qui ne paraissent pas à leur place.

Un chevet droit, soutenu par trois contreforts primitifs, termine le chœur à l'orient. Le gable très-élevé qui le surmonte est percé de deux longues fenêtres en forme de lancettes. Ces fenêtres, munies d'un simple chanfrein, reposent sur un cordon torique qui règne autour du chœur.

L'arc triomphal entre le chœur et la nef est garni de plusieurs tores qui retombaient autrefois sur des colonnes monocylindriques remplacées par deux piliers sans caractère.

Les voûtes du chœur et de la nef sont en merrain.

Le maître-autel offre un beau rétable décoré de quatre colonnes rudentées, d'ordre corinthien. Des tableaux représentant des sujets religieux sont placés entre les colonnes. Ce rétable date de la fin du règne de Louis XIV.

De chaque côté du sanctuaire s'élève un lambris formé de jolis panneaux, sur lesquels sont peints les personnages suivants :

Du côté de l'évangile : 1°. un personnage religieux tenant une plume, avec cette inscription : PAUPER CHRISTI : TESTANS NULLUM ;—2°. saint Pierre, avec l'inscription : TU ES PETRUS ; — 3°. un évêque, accompagné de l'inscription suivante : SECUTUS ESRRANTEM SEQUERE. — P. CENIT (1).

Du côté de l'épître, on voit : saint Jérôme, saint Paul, saint Grégoire.

L'église d'Estrées possède une cloche sur laquelle on lit l'inscription suivante :

Mr. L'ABBÉ MANCHON, ASSISTÉ DE Mde. MANCHON, SA MÈRE, M'A DONNÉ LES NOMS DE MARIE-EMMANUEL-JULIE ET A FAIT SOLENNELLEMENT LA CÉRÉMONIE

(1) Le bon Pasteur poursuit la brebis errante (*Évangile selon saint Jean*).

DE MON BAPTÊME EN PRÉSENCE DE MM. DELACROIX (1), CURÉ DE N.-D. D'ESTRÉES; PHILIPPE, VICAIRE; MARIONNET, MAIRE; BOURGAIS, ADJOINT; POUPELLE, TRÉSORIER DE LA FABRIQUE. LE CONSEIL MUNICIPAL A VOTÉ DES FONDS POUR ME FAIRE REFONDRE ET ME RENDRE MON ANCIEN POIDS. UNE SOUSCRIPTION ENTRE LES HABITANTS M'A AUGMENTÉE DE 300 KILOS. DÉCEMBRE 1847.

BAILLY, FONDEUR.

On a relégué dans le clocher plusieurs torchères fort jolies, ornées de médaillons.

L'église d'Estrées est sous l'invocation de Notre-Dame. La cure se divisait en deux portions. Le patronage de la première portion appartenait, au XIVe. siècle, à un Louis de Thibouville, et dans la suite il a toujours été au seigneur du lieu. Le patronage de la deuxième portion appartenait à l'abbaye de St.-Pierre-sur-Dive depuis le XVIe. siècle.

On comptait à Estrées 4 feux privilégiés et 53 feux taillables.

CAMBREMER (Chef-lieu).

Cambremer, *Camera Omeri*, *Cambremarium*, *Cambremare.*

Ce chef-lieu de canton doit avoir une origine ancienne; aujourd'hui les maisons du bourg sont disposées, à peu près comme à Beuvron, sur deux lignes encadrant une place allongée que l'on pourrait comparer à une large rue. Des halles occupent un côté de la place.

L'église, reconstruite à diverses époques, présente très-peu d'intérêt : la tour seulement, dont je donne l'esquisse, mérite

(1) L'abbé Delacroix est mort en octobre 1853, à l'âge de 88 ans. Il était frère de l'ancienne Supérieure de l'hospice général de Lisieux.



Toufz, del.

TOUR DE L'ÉGLISE DE CAMBREMER.

l'attention : elle appartient au style roman ; on y voit des arcatures, deux fenêtres cintrées sur chaque face, un entablement orné de modillons.

La pyramide quadrangulaire du toit, couverte en ardoise, est tronquée à une certaine hauteur et couronnée d'une flèche en bois à huit pans, établie en encorbellement sur le sommet tronqué de la pyramide quadrangulaire.

Le Pays-d'Auge nous offre plusieurs exemples de cette disposition dans les pyramides en bois qui terminent les tours de la contrée. Comme on y a très-rarement employé la pierre pour les flèches, et qu'elles y sont presque toutes en bois recouvert d'ardoise ou d'*essente*, il n'est pas surprenant que nous y trouvions des combinaisons qui ne se rencontrent pas dans l'arrondissement de Caen, ni dans celui de Bayeux. Les pyramides en bois dont je parle appartiennent, je crois, pour la plupart, à diverses époques : depuis le XVe. ou le XVIe. siècle jusqu'au XVIIIe.

Il y avait autrefois deux chapelles formant transept : une seule en style gothique existe encore ; l'autre, qui était du côté de la place actuelle (autrefois cimetière), appartenait en dernier lieu aux Baril de Saint-Laurent ; elle a été détruite.

Pour revenir à la partie romane de la tour, on sait que Henri, évêque de Bayeux, dédia l'église vers l'année 1188 et en fit une prébende. Je suppose que la tour que nous voyons était celle de l'église dédiée à cette époque (1).

Le bourg de Cambremer était une des sept baronnies qui appartenaient à l'évêché de Bayeux.

(1) A cette occasion, l'évêque fit don de 17 acres de terre. Richard Durescu, Guillaume Taillebois, Rob. Du Bois, et autres chevaliers firent aussi, le jour de la dédicace, des donations de terres à cette église, et l'évêque en forma la prébende de Cambremer (V. *Cart. antiq. ecclesiæ Bajocensis*).

L'évêque de Bayeux y avait droit de haute-justice. On lit, à ce sujet, ce qui suit dans l'aveu rendu, en 1460, par l'évêque de Harcourt, patriarche de Jérusalem :

« Item a raison dicelle baronnie de Cambremer, ès pa-
« roisses du dit lieu de Cambremer, St.-Laurent, St.-
« Martin-du-Mont, et ailleurs, en quoy nous avons marché
« coustumier le jour de samedi par chacune sepmaine ; aux-
« quelles baronnies terres et seigneuries nous avons toute
« moyenne et basse justice, juridiction et gaige-pleige ; et
« soubs notre main et auctorité de nostre dite temporalité et
« nobles tenures d'icelle, nostre seneschal ou seneschaulx
« ont la court, cognoissance et juridiction de nos hommes,
« vassaux et aultres ainsi que nous et nos prédécesseurs en
« avons acoustumé user, et faire se doibt selon la coustume
« du pays de Normandie et la justice aux barons d'icelui
« pays. »

Le même aveu apprend que les fiefs de *Crèvecœur-en-Auge;* de *Foumichon*, à St.-Paer; de *Lorière* ou de *Castillon;* de *Pontfol;* de *Victot;* de *l'Onneur*, à Manerbe; de *l'Épée*, à Pré-d'Auge; du *Mont-Rosti*, à Pré-d'Auge ; de *la Planque*, d'Estrées; de *Grandouet;* de *St.-Laurent-du-Mont;* du *But*, à Cambremer, et quelques autres, dépendaient de la baronnie de Cambremer.

On n'a pas de notions précises sur l'origine de la possession de Cambremer et de l'exemption qui en dépendait. Cette exemption comprenait 9 paroisses : celles de St.-Pair, Estrées, Grandouet, St.-Ouen-le-Peingt, Crèvecœur, Manerbe, Le Pré-d'Auge, Montreuil, St.-Laurent-du-Mont.

Il y a un marché le dimanche à Cambremer. La population actuelle du bourg est de 1,159 habitants.

On y comptait 5 feux privilégiés et 160 feux taillables.

En 1463, Montfaut trouva à Cambremer, vivant noble-

ment : Jean et Guillaume de Biéville, Guy de Loursel et Thoumin Quieditauf. Les premiers sont appelés Beuville par Lachesnaye-Desbois, qui leur consacre un article.

Ils descendaient de Jean de Beuville, seigneur de Cerqueux et de Cambremer, qui rendit aveu de ses terres en 1431 et en 1434; lequel eut lui-même pour prédécesseurs Huet de Beuville, que l'on trouve en 1403 et en 1408, et Hue de Beuville, seigneur de Beuville, Cerqueux et Cambremer, qui avait épousé Jeanne d'Harcourt. La famille de Beuville resta en possession de sa terre jusqu'au milieu du XVe. siècle.

Manoir du Bais. — Il existe, sur le territoire de Cambremer, un petit manoir qui a conservé ses fossés profonds, bien qu'il ait été en partie détruit au moment de la Révolution. Il se nomme le Bais, et ce nom se trouve intimement uni à celui de Louis Thibault du Bois du Bais, qui y est décédé le 1er. novembre 1834, et dont le fils le possède encore aujourd'hui. En 1540, Robert le Gouez prenait le titre de sieur du Bais : il avait été anobli aux Francs-Fiefs (1).

Prieuré de Montargis.—Sur le sommet du Montargis, espèce de cap qui domine la contrée, se voient encore des fossés et un *vallum* en terre. Au milieu de cette enceinte, qui dominait le passage de la vallée de Corbon, fort difficile, à ce qu'il paraît, au moyen-âge à cause du mauvais état de la chaussée, existait un prieuré. La chapelle se voit encore; elle fait partie des bâtiments de la ferme qui a remplacé le prieuré. Cette chapelle est romane, en grande partie, et les murs montrent un petit appareil qui paraît ancien. D'abord sous l'invocation de Saint-Sauveur, elle fut ensuite dédiée à sainte Anne.

(1) Voir les notes de M. Ch. Vasseur sur les familles de l'évêché de Lisieux.

SAINT-OUEN-LE-PEINGT (1).

St.-Ouen-le-Peingt, *Sanctus Audoenus Pagani*.

A 2 kilomètres de la route de La Boissière à Bonnebosq s'élève l'église de St.-Ouen-le-Peingt, dont la construction remonte à l'époque romane.

Ses murs, en arêtes de poisson, étaient primitivement sans contreforts; ceux que l'on voit aujourd'hui n'ont été élevés qu'au XVe. ou au XVIe. siècle. Toutes les fenêtres sont modernes et sans caractère.

Le chœur, en retraite sur la nef, a été construit au XVIIIe. siècle. Il se termine par un chevet pentagonal, percé, sur deux faces seulement, de fenêtres cintrées.

L'ancien portail, flanqué de deux contreforts, est précédé d'un clocher carré dont la base forme narthex. Ce clocher, élevé à grands frais en 1843, est percé, au rez-de-chaussée, d'une porte à plein-cintre accompagnée de deux pilastres doriques supportant un fronton triangulaire. L'étage supérieur, éclairé par quatre fenêtres à plein-cintre, se termine par une pyramide octogone trop basse pour la tour. L'ancien clocher, placé à l'extrémité occidentale de la nef, était construit en charpente et recouvert en essente.

La voûte en lambris de la nef a été recouverte d'une couche de chaux. Des barres de fer remplacent les entraits.

Celle du chœur, également en merrain, est de forme ogivale. Les couvre-joints, près du chevet, partant d'un même point de la voûte, rayonnent dans tous les sens et donnent à cette voûte la forme gracieuse d'une coquille.

L'arc triomphal a été modernisé.

(1) Notes de MM. Pannier et Ch. Vasseur.

A l'entrée du chœur est suspendu un beau lustre en cristal à larges pendeloques, dans le style Louis XV.

Le maître-autel est formé des débris d'un autel Louis XV. Le parement du tombeau, en toile peinte, provient, ainsi que ceux des autels de la nef, de l'abbaye du Val-Richer. Ce magnifique parement mérite une description :

Au centre est représenté, dans un médaillon formé de grappes de raisin et d'épis de blé, un agneau immolé surmonté d'un calice renfermant une hostie. De chaque côté sont peints des convolvulus, dont les tiges légères s'entrelacent avec grâce et forment des losanges au milieu desquels sont jetés des bouquets de roses, de tulipes, etc. Ce tombeau vient d'être remplacé par un autel moderne sans intérêt.

Le rétable est décoré d'un tableau moderne, donné par M. Guizot. Ce tableau représente une Sainte Famille. L'enfant Jésus est représenté entièrement nu, dans le mauvais goût de l'époque.

Contre le mur septentrional du chœur est appliqué un tableau représentant la Cène, qui ornait autrefois le rétable du maître-autel. En face est un autre tableau représentant la Vierge-Mère, dont la figure est fort belle. Ce tableau faisait partie du rétable de l'autel de la Vierge, placé à l'extrémité de la nef.

Le pavage du sanctuaire était émaillé.

On remarque, au bas du chœur, une pierre tombale sur laquelle est gravée l'inscription suivante :

CY
GIST LE
CORPS DE
MAISTRE
CHARLES
LEBRET PR
ESTRE CVRE

DE LA NO
VELONNI
ERRE LEQVEL D
ECEDA LE 29
IESME DE MA
RS AGÉ DE 85
ANS.
1661.

Les deux petits autels placés à l'extrémité de la nef, près du chœur, sont dans le style Louis XV. Les parements en toile offrent de jolies peintures : celui de gauche représente la Sainte Vierge, l'enfant Jésus et saint Jean, dans un gracieux médaillon. Aux extrémités sont peints deux jolis vases, formés de fleurs. Le rétable est orné d'un tableau représentant saint Sébastien. Dans le couronnement on lit :

S^t.
SÉBASTIEN
PRIANT POUR
LE PEUPLE
AFFLIGÉ.

Sur le parement de l'autre autel, consacré à Marie, apparaît, au milieu d'une couronne de roses, une jolie tête de Vierge dont les yeux sont tournés vers le ciel. Aux extrémités sont représentés deux vases, formés de feuilles artistement galbées, contenant des grappes de raisin et des épis de blé.

Près de ces autels sont appendus deux médaillons de forme ovale, dans le style Louis XIV. L'un de ces médaillons représente la Sainte Vierge; l'autre, le Christ tenant dans ses mains un globe surmonté d'une croix.

Sur une petite planche reléguée dans un coin de la nef, on lit l'inscription suivante, qui était placée au pied d'une statue

geait la vigueur d'un ordre religieux, dans un siècle où la foi était encore pleine de l'énergie que lui avait apporté l'élément barbare.

L'évêque de Bayeux, Philippe de Harcourt, dut songer à chercher, dans l'étendue de son diocèse, un autre lieu plus propice à l'exercice de la vie religieuse et au but spécial que se proposait l'ordre renouvelé par saint Bernard, le défrichement des terres et l'amélioration des classes agricoles. C'est sur un vallon boisé, appelé le Val-Richer, situé à 2 lieues de la ville épiscopale de Lisieux et qui, cependant, par une bizarrerie dont on ignore l'origine, avait Bayeux pour métropole, que l'évêque Philippe arrêta son choix.

Les moines de Soleuvre prirent possession de leur nouvelle abbaye le 8 des calendes de juillet de l'année 1167. Ils étaient alors gouvernés par l'abbé Thomas, qui figure le premier dans le catalogue des abbés du Val-Richer. Thomas avait été moine de Clairvaux et disciple de saint Bernard.

Les donations dont les gentilshommes normands s'empressèrent d'enrichir le nouveau monastère seraient trop longues à énumérer.

En même temps s'élevait l'église abbatiale. Nul document ne fait connaître précisément en quelle année et par quel abbé furent jetés les fondements de cette basilique, qui ne devait pas le céder en grandeur et en caractère religieux aux autres églises du même ordre, bien qu'elle dût participer de la sévérité de style et d'ornementation prescrite par saint Bernard. Tout ce que les annales du monastère en font connaître, c'est qu'elle fut consacrée par l'évêque de Bayeux, le 21 avril 1220, et dédiée à la Vierge sous le titre de sa Présentation.

Pierre Ier. gouvernait alors l'abbaye, et c'est également sous son administration qu'on place la consécration d'une chapelle comprise dans l'enceinte du monastère, non loin de

la grande porte d'entrée, sous l'invocation de saint Jean-Baptiste et de saint Jacques. Elle était destinée aux femmes, auxquelles les statuts de l'ordre interdisaient l'entrée de la grande église.

Les longues guerres qui surgirent aux XIVe. et XVe. siècles ne durent pas augmenter la prospérité du Val-Richer. Les abbés, fidèles au roi de France, se virent dépouillés par les envahisseurs. Au XVIe. siècle, après tant d'années de guerres, le relâchement et le souffle désorganisateur de la Réforme changèrent tous les monastères en autant de champs-clos où l'on se disputait les dignités, ou plutôt les richesses qui en étaient l'apanage. Le Val-Richer n'échappa point au sort commun; il eut aussi ses abbés commendataires. Mais de telles luttes ne peuvent entrer dans ce cadre. Elles se prolongèrent jusqu'à la première moitié du XVIIe. siècle. Alors parut un homme, le fameux Dominique-Georges, que sa réputation dispense de tout éloge. Sa mémoire vit encore aux alentours des lieux qu'il a habités. Ceux qui ne connaissent pas sa vie sauront qu'elle a été écrite par le P. Buffier, de la Compagnie de Jésus. Ce qu'il nous importe de savoir, c'est qu'il n'oublia pas l'amélioration de son abbaye; il trouva moyen de la reconstruire en entier : église, dortoirs, cloîtres, bibliothèque, bâtiments ruraux. Il ne faut cependant pas l'accuser d'avoir cédé en cela au goût dominant de son siècle; il ne fit que relever des ruines. Enfin, le 8 novembre 1693, il mourut à l'âge de quatre-vingts ans, après avoir gouverné pendant quarante-deux ans.

Depuis sa mort jusqu'à la Révolution de 1793, il ne se trouve rien à enregistrer qui soit intéressant pour l'histoire du Val-Richer. Ses deux successeurs immédiats durent à leurs grands noms de mourir évêques. Le troisième était encore à son poste quand vint le surprendre la Révolution.

Le mobilier du Val-Richer est allé se perdre dans plusieurs

des églises rurales des environs. Les stalles, d'un style et d'un travail remarquables, se sont trouvées transportées dans l'église paroissiale de St.-Jacques de Lisieux.

Par un hasard heureux, la terre du Val-Richer, après avoir passé dans diverses mains, a été acquise par une de nos plus grandes illustrations contemporaines, M. Guizot. Cet homme supérieur vient, chaque année, passer dans cette solitude une partie de la belle saison : il y a écrit plusieurs ouvrages importants. Le logement de l'abbé est devenu un château assez vaste, que d'importantes restaurations ont rendu très-confortable. M. le baron de White, gendre de M. Guizot, cultive lui-même le domaine du Val-Richer, devenu par ses soins une des plus remarquables exploitations agricoles du pays.

LA ROQUE (1).

La Roque, *Roqua*, *Roqua Baignardi*.

L'église de La Roque est bâtie au fond d'un étroit vallon entouré de collines boisées. Elle se trouve à un demi-kilomètre environ du chemin de grande communication de la Boissière à Bonnebosq.

Cette église était primitivement romane, ainsi qu'on peut s'en assurer en examinant l'appareil grossier des murs de la nef. Le mur septentrional est flanqué de deux contreforts du XVe. ou du XVIe. siècle, et d'un contrefort plat, roman, avec glacis très-incliné. A l'angle nord-ouest, se dressent deux contreforts, probablement romans, qui s'emboîtent l'un dans l'autre. Le mur méridional a été recrépi ; il est soutenu par un contrefort du XVe. siècle, et par trois massifs contreforts, élevés au siècle dernier. La corniche a été détruite ;

(1) Notes par MM. Pannier et Ch. Vasseur.

quatre fenêtres à plein-cintre, modernes, éclairent la nef. Il n'y avait primitivement au nord aucune ouverture. Le porche en bois que l'on voit de ce côté précédait le portail occidental, qui est flanqué d'un ignoble contrefort et d'un contrefort peu saillant, avec glacis très-incliné, probablement roman. Une porte à plein-cintre, moderne, donne entrée dans le nef. Au-dessus du portail s'élève un joli clocher construit en charpente et recouvert en essente, lequel est surmonté d'une pyramide très-élancée, garnie de lucarnes sur les angles, datant de la fin du XVe. siècle ou du commencement du XVIe. La base en pierre du clocher est flanquée, au midi, d'une tourelle carrée, surmontée d'un toit à double épi. Cette tourelle, qui sert de cage à un escalier, est percée, dans sa partie supérieure formant fronton, d'une fenêtre cintrée, du XVIe. siècle, garnie d'une grille en fer du même temps ; l'appui de la fenêtre est en forme de larmier. La tourelle est coupée, dans sa partie moyenne, par un cordon. La porte est en bois de chêne, à panneaux plissés. Sur une des poutres qui supportent, à l'intérieur, la charpente, on lit :

PAR G. LE BLOND 1743 P. 660 ☩

C'est le nom de celui qui a réparé le clocher. Le chiffre qui suit indique le prix auquel s'est élevée la réparation.

On a relégué à l'intérieur de la tourelle plusieurs anciennes statues.

Le chœur, en retraite sur la nef, se termine par un chevet droit, soutenu par trois contreforts saillants, du XVe. ou du XVIe. siècle. Ce chevet était autrefois percé d'une grande fenêtre qui probablement datait du même temps. Le mur méridional présente deux contreforts semblables aux précédents. Le chœur est éclairé, de ce côté, par deux larges fenêtres

à plein-cintre, modernes. La sacristie, placée au nord, masque les fenêtres.

On remarque sur les murs de l'église les vestiges d'une litre funèbre.

La voûte du chœur est en lambris ; celle de la nef est également en merrain, avec entraits et poinçons, dont quelques-uns ont été coupés.

L'arc triomphal a été modernisé.

Du côté de l'épître se trouve une piscine défigurée, surmontée d'une accolade, datant du XVe. ou du XVIe. siècle.

L'église de La Roque offre un ameublement complet, dans le style Louis XV, qui produit un effet agréable à l'œil et peut servir de type pour la décoration intérieure d'une église rurale.

Le maître-autel est accompagné d'un joli rétable, d'ordre ionique, décoré de pilastres géminés qui reposent sur le même stylobate. L'entablement, de forme circulaire, est surmonté d'une gloire. De chaque côté du rétable est une statue représentant : l'une, saint Jacques, et l'autre, saint Martin. Le tombeau est en forme de doucine.

Le lutrin représente un aigle étreignant dans ses serres un serpent, image de la lutte du bien contre le mal. Le pied est à trois faces triangulaires.

A l'extrémité de la nef sont placés deux petits autels, avec rétable, qui s'harmonisent parfaitement avec le maître-autel.

On remarque dans la nef une jolie chaire à pans coupés. La face antérieure de cette chaire est convexe ; les pans concaves sont couverts d'ornements dans le style de l'époque.

Deux beaux lustres dorés sont suspendus à la voûte. L'axe, en bois et en fer, est orné de trois jolis culs-de-lampe d'où partent plusieurs branches en fer gracieusement contournées et ornées de feuillages dorés en tôle *emboutée*. La partie supé-

rieure du lustre se termine par une espèce de coupole dorée formée aussi de tôle emboutée. Ces lustres d'une forme gracieuse, conviendraient parfaitement pour l'éclairage d'une église de campagne.

Dans le mur septentrional du chœur sont incrustées trois plaques de cuivre portant des inscriptions funéraires. La première est surmontée du blason des Labbey de La Roque : d'argent au sautoir de sinople.

AD PERPETUAM SUI AVI MEMORIAM
D. JOHANNIS LABBEY DE ROQUA
ARMIGERI
D. JOAN. LABBEY DE HEROLTISSARTO ARMIG. ET D. CATHAR. BAIGNART.
FILII
QUI PRIMUS HOC ROQUÆ DOMINIO POTITUS
IN EJUSDEM LOCI ECCLESIA, ANNO GRATIÆ 1563 SEPULTUS FUIT
ÆS ILLUD REFIXIT
D. OLIVARIUS FELIX LABBEY DE ROQUA, EQUES
ANNO SALUTIS 1828.

Sur la seconde, l'écusson de La Roque est posé sur un fretté de six lances avec deux lévriers pour supports.

AD PERPETUUM MONUMENTUM
CARISSIMI ET HONESTISSIMI PARENTIS
D. PETRI ELIÆ MARIÆ LABBEY DE ROQUA
EQUITIS
QUI CUM ARMIS ET CONSILIIS INTRA EXTRAQUE PATRIAM
DE REGE AC CIVIBUS SUIS BENE FUISSET MERITUS
VIR MIRE SOBRIUS, JUSTUS AC PIUS
OBIIT DIE JUNII MENSIS 9, ANNO 1827
ET IN CŒMETERIO ROQUÆ SEPULTUS FUIT
HANC FIXERE TABULAM
MEMORES ET MŒRENTES SUI FILII
D. D. OL. FEL. AC LEOP. AUG. EQUITES
ET SUA FILIA ELIS. FLAVIA D. MORIN DE BANNEVILLE
ANNO SALUTIS 1828.

BOUTILLY SCULP.

La troisième plaque porte trois écussons : au centre, celui de La Roque. Les deux autres sont : le premier de Triban : de gueules à la fasce vivrée d'hermine; le second de Cordouan: d'or à la croix de sable.

AD PERPETUAM SUORUM MEMORIAM,
D. D. FRANCISCI LABBEY ARMIGERI DEFUNCTI, ANNO SALUTIS 1621,
ANNÆ DE TRIHANO CONJUGIS EJUS DEF. AN. 1638,
ELISABETH DE CORDUANO PRIOR. CONJ. DEF. AN. 1686,
FRANCISCI LABBEY EQUITIS PRIORUM FILII DEF. AN. 1655,
PETRI LABBEY, EQUIT. PRIORIS FRATRIS DEF. AN. 1735,
JOAN. BAPT. PET. LABBEY EQ. PRIOR. FILII DEF. AN. 1764,
QUI IN HAC ECCLESIA ROQUÆ SEPULTI FUERUNT
ÆS ILLUD DEDICAVIT ET FIXIT
D. OL. FELIX LABBEY DE ROQUA EQUES
ANNO SALUTIS 1828.

Deux tombeaux, l'un en pierre et l'autre en marbre blanc, se voient dans le cimetière. Le premier porte l'inscription suivante :

ICI REPOSE LE CORPS
DE MESSIRE PIERRE ELIE MARIE
LABBEY DE LA ROQUE, CHEVALIER
EN SA JEUNESSE
VOUÉ A LA PROFESSION DES ARMES
DANS LA 2e COMPAGNIE DES
MOUSQUETAIRES ET LE NOBLE
RÉGIMENT DU ROI.
EN SON AGE MUR
ÉPROUVÉ PAR L'ADVERSITÉ,
AU DEHORS DE SA PATRIE,
EXERCÉ AU DEDANS A TOUTES
LES VERTUS DOMESTIQUES ET CIVILES.
EN SA VIEILLESSE,
JUGÉ DIGNE D'ÊTRE DÉPUTÉ
PAR SES CONCITOYENS
A LA SESSION DE 1815.

EN TOUTE SA VIE,
CONSERVATEUR ASSIDU DE L'HONNEUR DE SON NOM,
RESTAURATEUR DILIGENT DU TOIT ET DE L'HÉRITAGE DE SES PÈRES,
TUTEUR TENDRE ET PRUDENT DE TOUS LES SIENS,
PROTECTEUR GÉNÉREUX DE TOUS LES MALHEUREUX,
DÉFENSEUR SINCÈRE DE TOUTE VÉRITÉ,
AMATEUR CONSTANT DE TOUTE JUSTICE,
ZÉLATEUR ÉCLAIRÉ DE LA FOI CATHOLIQUE,
IL MÉRITA DE MOURIR A LA TERRE AVEC LE GAGE DIVIN
ET L'ESPÉRANCE LA PLUS FERME
DE L'IMMORTALITÉ CÉLESTE,
LA 78[e] ANNÉE DE SON AGE,
LE 9 JUIN DE L'AN DE GRACE
1825.

L'autre tombeau porte pour inscription :

LÉOPOLD AUGUSTE LABBEY
VICOMTE DE LA ROQUE
DÉCÉDÉ LE 16 JUILLET
1846.

Au-dessus de l'inscription est le blason, au sautoir surmonté d'une couronne de comte.

Les deux cloches sont modernes. Voici néanmoins leurs inscriptions.

La première est ainsi conçue :

† L'AN 1824, J'AI ÉTÉ BÉNITE POUR L'ÉGLISE DE LA ROQUE PAR MAISTRE HYACINTHE PIERRE LEVAVASSEUR, CURÉ DU LIEU, ET NOMMÉE PIERRETTE PAR NOBLE DAME MARIE THÉRÈSE DE CAIRON, ÉPOUSE DE MESSIRE PIERRE ELIE LABBEY DE LA ROQUE, CHEVALIER, CHEF DE BATAILLON, CHEVALIER DE SAINT LOUIS, ET PAR MESSIRE OLIVIER FÉLIX DE LA ROQUE, LEUR FILS.

Sur la panse est un blason accolé: le premier de La Roque; le second de gueules à trois coquilles d'argent 2, 1. Il est surmonté d'une couronne de comte.

Sur la seconde on lit :

† L'AN 1824, IAI ÉTÉ BÉNITE POUR L'EGLISE DE LA ROQUE PAR MAITRE HYACINTHE PIERRE LEVAVASSEUR, CURÉ DE LA ROQUE ET NOMMÉE PAR NOBLE DAME MARIE THÉRÈSE DE CAIRON ET PAR MESSIRE LÉOPOLD AUGUSTE LABBEY DE LA ROQUE, CHEVALIER, ANCIEN LIEUTENANT DE CHASSEURS A CHEVAL, CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR, SON FILS.

F. BAILLY FONDEUR A CAEN.

Château.— Le château de La Roque se trouve sur la gauche de la route de La Boissière à Bonnebosq.

La cour qui précède le château est entourée de bâtiments d'exploitation au milieu desquels s'élève une chapelle moderne, surmontée d'une double coupole d'un effet peu gracieux. Cette chapelle, d'ordre ionique, a été construite en 1830 et consacrée en 1833. Les statues en pierre qui ornaient les niches, à l'intérieur et à l'extérieur, étaient fort belles.

A l'entrée de la cour est un beau colombier dont le toit était couronné d'un épi en terre cuite émaillée.

L'enceinte du château a la forme d'un polygone irrégulier. Elle est entourée de fossés très-profonds dont les bords sont maintenus, du côté du château, par des murs en pierre avec parapet construit en briques plates : des tourelles en pierre sont placées aux angles. La porte qui donne entrée dans la cour d'honneur présente des rainures, qui étaient destinées à recevoir les chaînes d'un pont-levis. Sur la face de cette porte placée du côté de la cour, est gravée sur une plaque de marbre noir l'inscription suivante :

CONDIDIT A. 1577 NOB. DOM. FRANCISCUS LABBEY DE ROQUA
MAGNAM PARTEM DESTRUXIT A. 1792 SCELESTE TUMULTUANTIUM TURBA.
REFECIT A. 1803 CONDITORIS AT NEPOS
NOBILIS DOMINUS PETRUS ELIAS MARIA LABBEY DE ROQUA, MILES

Sur la face antérieure, qui regarde la première cour, est re-

présenté un écusson surmonté d'un casque à lambrequins, écartelé au 1er. à une fasce chargée de 3 fers-à-cheval, accompagnée de 3 étoiles, 1 et 2; au 2e. un chevron; au 3e. 3 merlettes; au 4e., une fasce. Sur le tout un sautoir qui est Labbey. Supports : deux lévriers.

La maison de maître, située en face la porte, a été modernisée. Elle porte l'écusson de La Roque.

Au couchant est un bâtiment assez considérable dont une partie est actuellement à usage de cuisine. On y voit des blasons chargés d'alliances de la famille Labbey de La Roque : écartelé au 1er. chargé de 3 merlettes, au 2e. de.... au chef chargé de 3 fers-à-cheval; au 3e. une fasce; au 4e. trois besants et sur le tout le sautoir de Labbey.

C'est rendre hommage aux fameux généalogistes qui ont rempli de leur renommée le château de La Roque, que de s'étendre sur tous ces détails héraldiques.

Les Rôles de l'Echiquier de 1180 nous ont conservé les noms de *Gervasius de Roca* et *Johannes de Rocha.*

Robert de La Roque donna, en 1246, le patronage de la paroisse de La Roque à l'évêque de Lisieux qui en a toujours joui depuis (1).

Lachesnaye-Desbois a consacré un article de son Dictionnaire à la généalogie de la famille Labbey.

Elle commence à Colin Labbey, qui fut écuyer du connétable Duguesclin. Il épousa Isabelle de Victot, fille de Jean de Victot. Leur petit-fils, Étienne, forma la branche de La Boissière et La Roque; mais c'est seulement son troisième descendant qui devint seigneur de La Roque, par son mariage avec Catherine Baignard, l'héritière d'une famille qui posséda cette terre assez long-temps pour lui laisser son nom.

François Labbey fit bâtir, en 1577, le château de la Roque-

(1) Notes manuscrites de M. Vasseur.

Baignard. Huit ans après, il épousa Anne de Trihan, fille du seigneur de Bourgeauville. Il en eut quatre enfants.

Le second, nommé Jean, succéda à son père. De son mariage avec Élisabeth de Cordouan de Montbrey, descendante des seigneurs de Langey au Maine, il eut entre autres enfants un fils, nommé François, qui ne laissa qu'une fille que l'on maria à Charles de Vauborel, comte de Lapanti. Cette fille, comme seule et unique représentante de la branche aînée, avait porté la terre de la Roque dans une nouvelle famille. Mais Pierre Labbé, son oncle, deuxième fils de Jean, usa du droit de retrait lignager que lui donnait la Coutume de Normandie, et rentra en possession de la terre de la Roque. Ses descendants firent alliance avec les seigneurs du Torquesne de Seauville, du Mesnil-Simon et de St.-Martin-des-Chesnets.

Une chose surprend, c'est de ne pas voir figurer dans cette généalogie, avec les honneurs qui lui conviennent, l'auteur de l'*Histoire de la maison d'Harcourt*, Gilles-André de La Roque, qui a certainement droit à la reconnaissance de tous ceux qui s'occupent de l'histoire des fiefs et de la noblesse de Normandie, sans parler de ceux dont il allongeait avec amour la liste des ancêtres.

On a vu, dans les inscriptions citées plus haut, figurer le nom de Pierre-Élie-Marie Labbey de La Roque. Il est l'auteur de deux publications importantes au point de vue des études généalogiques : *Recherche de Montfaut*, et la *Recherche des Élus de Lisieux en* 1540. Ces deux volumes, imprimés à Caen chez Poisson au commencement de ce siècle, sont devenus fort rares.

M. de La Roque (Pierre-Élie-Marie), chevalier de St.-Louis avait fait partie de la Chambre des députés de 1815; il était membre de la Société des Antiquaires de Normandie; son fils aîné, M. Félix de La Roque, mort sans enfants, est celui qui a fait bâtir la chapelle dont nous avons parlé.

La terre de la Roque, rachetée par M. le vicomte Léopold de La Roque, ancien officier de cavalerie, chevalier de la Légion-d'Honneur, dont nous avons indiqué l'inscription tumulaire (1), a été vendue après sa mort à M. Rondeaux-Pouchet, de Rouen.

GRANDOUET.

Grandouet, *Grandis ductus*, *ecclesia de Grandi ductu.*

L'église de Grandouet appartient au premier style ogival des campagnes du Pays-d'Auge. La nef et le chœur se composent chacun de deux travées; les murs sont couronnés d'une corniche en pierre et de modillons à figures qui, tous, ont été mutilés intentionnellement au marteau à une époque qui ne paraît pas ancienne. Le chœur est en retrait sur la nef. Le chevet, droit, était percé de trois lancettes étroites et longues, dont une, celle du milieu, est plus élevée que les autres; elles ont été bouchées par suite de l'établissement de l'autel, mais on les voit très-bien dans la sacristie, addition moderne à pans appliquée sur ce chevet. Les fenêtres primitives des murs latéraux étaient toutes en forme de lancettes, étroites comme des meurtrières; plusieurs existent encore dans le mur septentrional; d'autres, quoique bouchées, peuvent encore être reconnues dans le mur du midi. De ce

(1) J'ai beaucoup connu M. Pierre-Élie-Marie de La Roque et ses deux fils. L'aîné, M. Félix, mort sans enfants, avait épousé une demoiselle de Médavy; le second, M. le vicomte Léopold, marié en premières noces à M[lle]. de Longueil, et en secondes noces à M[lle]. d'Héricy, a laissé un fils et plusieurs filles. Le comte Félix et le vicomte Léopold faisaient partie de la Société française d'archéologie et de l'Association normande. Leur sœur avait épousé M. le marquis de Banneville; de ce mariage sont issus M. le marquis de Banneville, aujourd'hui ministre plénipotentiaire à Munich, et M[me]. la comtesse de La Châtaigneraie.

dernier côté, quatre fenêtres ont été substituées aux anciennes : deux pour la nef, deux pour le chœur. Trois de ces fenêtres sont ogivales, subtrilobées au sommet, et paraissent de la fin du XIVe. siècle ou du XVe. La quatrième est moins ancienne, probablement du XVIIe., et arrondie au sommet.

On accède au chœur, du côté du sud, par une porte à plein-cintre, garnie de moulures toriques. Cette archivolte reposait, de chaque côté, sur une colonne à chapiteaux allongés du XIIIe. siècle.

Le portail occidental, ou entrée principale de l'église, est précédé d'un porche dont la charpente est intéressante, et probablement du XVe. siècle. Les panneaux de la porte sont eux-mêmes de cette époque; ils occupent une baie à cintre surbaissé, surmonté d'un arc de décharge de forme ogivale : le tout sans ornements ni colonnes.

La tour, en bois et couverte en ardoise, se compose, comme la plupart de celles du pays, d'une flèche à base octogone reposant sur un carré.

Le pignon occidental de la nef a dû être réparé à diverses époques ; le pyramidion en pierre qui le surmonte porte la date 1700.

A l'intérieur on remarque, en entrant, une cuve baptismale de forme octogone.

Deux colonnes cylindriques engagées accompagnent la porte, et l'on ne se rend pas bien compte de leur objet ; elles ont dû supporter quelque chose qui a disparu.

On distingue dans la nef quelques pavés émaillés blancs et bleus.

Une crédence tréflée à deux piscines existe dans le chœur.

Les boiseries de l'autel doivent dater du siècle dernier.

Deux autres autels se trouvent placés en regard, entre le chœur et la nef.

Le chœur et la nef ont un plafond en bois, divisé par des

traverses en compartiments réguliers et établi du même jet d'un bout à l'autre de l'église.

La charpente de la nef repose sur des poteaux verticaux, plantés le long des murs. J'ai vu souvent dans le Pays-d'Auge des supports de ce genre, destinés à alléger pour les murs le poids des charpentes et de la tour en bois.

Dans la sacristie, j'ai remarqué un encensoir en cuivre jaune qui me paraît de la fin du XVIe. siècle ou du commencement du XVIIe.; le couvercle est d'une forme très-élégante, orné de feuilles découpées, de têtes et de moulures diverses. La navette existe aussi, elle est elliptique et s'ouvre en deux parties. Cet encensoir est absolument pareil à un autre qu'a figuré dernièrement M. l'abbé Barraud dans le *Bulletin monumental* (V. la page 525, t. XXVI).

Le bénitier, en cuivre, doit être du même temps, mais il est moins intéressant.

L'église est sous l'invocation de saint Germain et de saint Sébastien, dont on voit les statues près de l'autel et qui se retrouvent sur la bannière.

La cure dépendait de l'évêché de Bayeux, doyenné de Cambremer. Le patronage appartenait à l'abbaye du Val-Richer.

Grandouet dépendait de l'élection de Pont-l'Évêque, sergenterie de Cambremer. On y comptait 3 feux privilégiés et 30 feux taillables.

Château. — Le manoir seigneurial, occupé par des fermiers, se voit tout près de l'église, au sud; il se compose d'un groupe de bâtiments en bois, et l'on voit encore des douves pleines de roseaux qui servaient de clôture.

Hugues de Grandouet, chevalier, vivait en 1196.

Il faut passer au XVIIe. siècle pour retrouver les noms des seigneurs de Grandouet.

Pierre de Grieu, seigneur de Grandouet, vivait en 1642 et 1651, suivant des aveux originaux.

Il eut pour successeur un autre Pierre de Grieu, escuyer seigneur de Grandouet, Fontenelles, Savières et autres terres, qui vivait en 1685.

Messire François de Grieu, chevalier, seigneur de Grandouet, seigneur et patron de Fontenelles et du Breuil-sur-Dive, reçut des aveux en 1729.

Messire Joseph-Laurent de Grieu, chevalier, seigneur de Grandouet, Fontenelles et autres terres, vivait en 1736.

La seigneurie du Breuil-sur-Dive a passé, par héritage, à la famille de Revilliasc.

Le château du Breuil, dont nous parlerons plus tard, appartient encore à Mme. la comtesse Du Moncel, née de Revilliasc.

MONTREUIL.

Montreuil, *Monasteriolum.*

L'église de Montreuil se compose d'une nef et d'un chœur à chevet droit sur lequel on a appliqué, dans les temps modernes, une sacristie à pans coupés.

L'appareil des murs de la nef est disposé en arêtes de poisson. Une fenêtre primitive en forme de meurtrière existe encore du côté du nord. De ce côté, le chœur est également construit, en partie, en arêtes de poisson, mais il paraît avoir été allongé postérieurement.

Quelques grandes pierres de taille ont été employées dans les murs de la nef.

La façade occidentale est peu ancienne; la porte, précédée d'un porche en bois, est de forme carrée.

Autrefois on y entrait par une porte latérale, au sud, qui a été bouchée, mais dont on voit la place: toutes les fenêtres de la nef et du chœur sont refaites et modernes, arrondies au sommet.

Le grand-autel est orné de colonnes corinthiennes; le tabernacle annonce l'époque de Louis XV.

Le confessionnal, également en chêne, porte la date 1707.

Le chœur est garni de boiseries en chêne à panneaux sculptés du XVIIIe. siècle.

Deux autels en regard se voient entre chœur et nef; l'un est dédié à la Sainte Vierge, l'autre à saint Roch.

Le chœur et la nef sont voûtés en bardeaux.

Les entraits ont été coupés.

La charpente qui supporte la tour, établie au centre du toit sur la nef, près du chœur, forme une espèce de barrage horizontal qui masque désagréablement le chœur. Cette disposition se retrouve dans un très-grand nombre d'églises de la contrée. On a dissimulé ce diaphragme en le tapissant de tableaux, en y appliquant la croix triomphale; mais l'effet n'en est pas moins très-mauvais. Sur le plancher horizontal on a établi ordinairement une chambre d'où l'on monte à la tour avec des échelles; c'est là qu'est placée l'horloge quand il en existe.

Quelques tableaux intéressants se voient dans l'église de Montreuil; probablement ils proviennent de l'abbaye du Val-Richer.

Cette église est sous l'invocation de Notre-Dame. Le seigneur du lieu nommait à la cure (1). L'abbaye du Val-Richer percevait les dîmes.

On comptait dans la paroisse 2 feux privilégiés et 36 feux taillables.

(1) Au XIVe. siècle, le seigneur était Philippe de Monstreuil, d'après le Pouillé de Bayeux. Le fief était un fief de chevalier avec extension à Cambremer, St.-Ouen-le-Paingt et ailleurs, et relevait noblement par foi et hommage de la baronnie de Cambremer. Il passa, dans la suite, à la famille de Mathareł.

PONTFOL.

Pontfol, *ecclesia de Ponte stulto*, *ecclesia de Pontefoli*, *Puntfol.*

L'église de Pontfol est peu intéressante. La façade moderne, ajoutée à l'église ancienne, offre un portail toscan surmonté d'une tour carrée avec fenêtres en ogives, mais de ces ogives comme essayaient de les faire les maçons de campagne il y a quelques années, c'est-à-dire qu'elles sont disgracieuses.

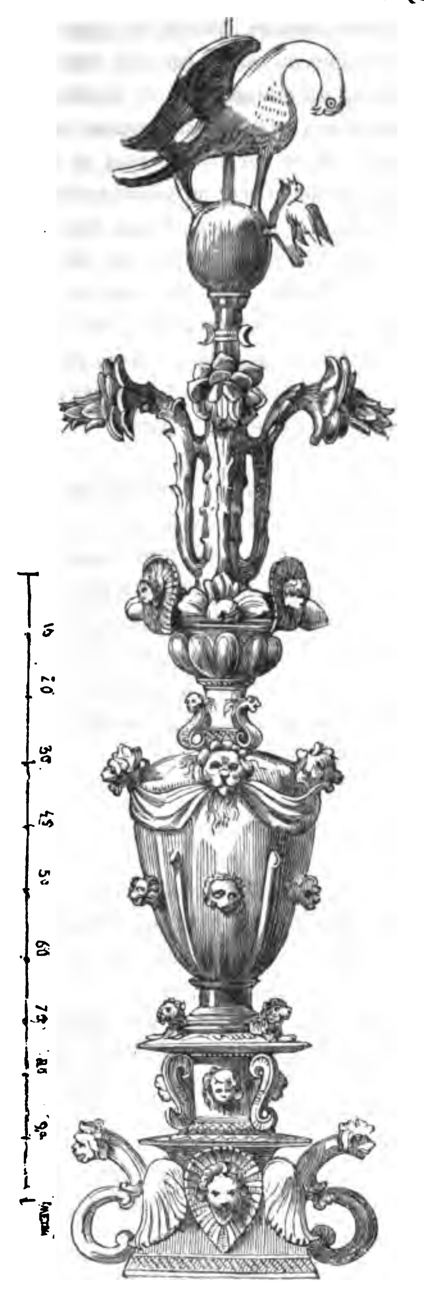
Le reste de la nef et le chœur sont peu caractérisés; des fenêtres modernes arrondies ont été repercées.

Le chœur est en retraite sur la nef, et le chevet à pans. La sacristie forme un appendice, du côté du nord.

Un cèdre du Liban a été planté dans le cimetière, en guise d'if.

L'église de Pontfol est sous l'invocation de saint Martin. L'abbé de St^e^.-Barbe nommait à la cure. C'est, dit M. Le Prevost, sur la demande de Hugues de Victot que le patronage de Pontfol fut donné par Arnoul, évêque de Lisieux, au prieuré de St^e^.-Barbe-en-Auge.

MANOIR DE LA VIGAGNERIE. —Le manoir de la Vigagnerie était un fief sur Pontfol. Ce manoir, construit en bois, avait une chapelle, et probablement des fossés; le tout a été démoli, il y a quelques années, et reconstruit par le propriétaire, M. Goupil de Pontfol, membre de l'Association normande. On y voyait deux magnifiques épis en terre cuite: ces deux épis occupaient les deux extrémités du toit du manoir. M. Goupil, forcé de les démonter quand il a détruit l'édifice dont ils formaient le couronnement, les a fait déposer sur des tablettes. Là, on peut les examiner de près et voir



ÉPI PROVENANT DU MANOIR DE LA VIGAGNERIE, A PONTFOL.

comment les pièces creuses, posées les unes au-dessus des autres, et maintenues au centre par une longue tige de fer formaient l'élégant assemblage dont le dessin ci-joint offre l'image parfaitement exacte. C'est, comme on le voit, un vase élégamment monté sur un piédestal et duquel sortent quatre tiges qui s'inclinent et se terminent en fleur d'artichaut. Le tout est surmonté d'une pomme sur laquelle un pélican se saigne pour nourrir ses petits de son sang. Le bleu, le vert, le blanc et le jaune sont les couleurs dominantes de la couverte métallique qui a conservé tout son éclat après deux ou trois siècles : tout porte à croire, en effet, que cet épi date de la fin du XVI[e]. siècle. Le manoir sur lequel il se trouvait paraissait en effet de cette date.

On lit dans le procès-verbal de la *Recherche de la Noblesse par les Élus de Lisieux*, page 73 : « Jean de Pontfol, « seigneur du lieu, et Louis, son frère, pour preuve de leur « noblesse ancienne, ont fourni leur descente depuis Jean de « Pontfol, seigneur dudit lieu, et damoiselle Binette de La « Planche, son épouse, vivants en 1405, leurs bisaïeux « jusqu'à Guyot, leur père. Le tout vu par le procureur du « Roi, il a requis qu'ils vérifiassent être fils légitimes dudit « Guyot de Pontfol. »

LIVET.

Livet, *ecclesia Sancti Egidii de Liveto.*

L'église de Livet est, comme un grand nombre de celles du Pays-d'Auge, difficile à dater, par la raison que l'appareil assez régulier, mais repris dans quelques parties, n'offre pas de caractères suffisamment indicatifs d'une époque particulière. Les fenêtres de la nef ont toutes été refaites de forme carrée.

Le chœur paraît du XVI[e]. siècle, à en juger par ses ou-

vertures en accolade ; mais il est possible que les murs soient plus anciens. Des contreforts garnissent le chevet.

La tour, en bois, se termine en flèche aiguë comme la plupart des églises de la contrée ; elle est couverte d'ardoise.

Un if magnifique existe dans le cimetière.

L'église de Livet est sous l'invocation de saint Gilles.

Les pouillés indiquent ce patronage comme appartenant à l'abbé du Val-Richer. Cependant il existe aux archives du Calvados, deux pièces qui ne semblent pas confirmer cette assertion.

La première est une ratification, du 25 février 1389, d'une sentence arbitrale rendue entre l'évêque de Lisieux et dame Philippe Bertran, dame de Rays et Roncheville, relativement à la nomination à la cure de St.-Gilles de Livet.

La seconde est la sentence arbitrale elle-même, qui maintient M^e^. Jean de Launay, prêtre, nommé par l'évêque à la cure de St.-Gilles.

L'église de Livet est aujourd'hui une propriété particulière : Mme. veuve Brion l'a achetée de la commune et la fait entretenir. La paroisse est réunie à Rumesnil.

St.-Gilles de Livet faisait partie de l'élection de Pont-l'Évêque, sergenterie de Cambremer. On y comptait 2 feux privilégiés et 10 feux taillables.

LES GROSEILLIERS.

Il ne reste plus de traces de l'église des Groseilliers, démolie depuis long-temps déjà : la paroisse est réunie à Rumesnil.

Cette église était sous l'invocation de Notre-Dame. L'abbé de Villedieu nommait à la cure.

On comptait aux Groseilliers 4 feux privilégiés et 7 feux taillables.

LEAUPARTIE.

Leaupartie, *Aqua partita.*

L'église de Leaupartie peut dater du XIIe. siècle. Le chœur et la nef offrent des murs dans lesquels on distingue l'appareil en arêtes de poisson et des contreforts plats. Dans le gable on voit une porte à cintre surbaissé, surmontée d'une petite fenêtre lancette.

La tour est posée sur la dernière travée de la nef.

Un porche en bois précède l'entrée de la façade occidentale.

Le tabernacle du maître-autel offre le type que j'ai déjà signalé, c'est-à-dire l'image d'un petit édifice surmonté d'un dôme.

Deux petits autels, entre chœur et nef, ont leurs rétables couronnés de frontons coupés.

Il y a plusieurs tableaux dans l'église de Leaupartie.

L'église est sous l'invocation de saint Germain. Le seigneur nommait à la cure. La paroisse est aujourd'hui réunie à Montreuil.

Leaupartie dépendait de l'élection de Pont-l'Évêque et de la sergenterie de Cambremer. On y comptait 1 feu privilégié et 36 feux taillables.

Gilles Maillart, seigneur de Leaupartie, fut dépossédé par Henry, roi d'Angleterre en 1421, au bénéfice de Raoul Le Sage; mais sa famille rentra en possession de la terre après l'expulsion des étrangers, et, en 1540, Jean Maillart était seigneur de Leaupartie.

A la fin du XVIe. siècle, suivant les pouillés, Robert de Brucourt était patron, et par conséquent seigneur temporel du lieu, en vertu du grand axiôme féodal: « Il n'y a point de

droits honorifiques sans glèbe. » Leaupartie passa, comme Dozulé, de la maison de Brucourt dans la maison d'Harcourt-Beuvron, dans les dernières années de ce même XVIe. siècle. Au XVIIIe., la famille Le Vaillant se trouvait en possession de la terre. Jacques Le Vaillant, mort le 10 novembre 1709, s'intitulait chevalier, seigneur et patron de Landes, Leaupartie et Livet, seigneur châtelain et patron de Vaucelles, vicomte héréditai de Barleville.

Le manoir seigneurial se voit à peu de distance, au sud de l'église, sur la route allant à Montreuil et à La Roque.

En parlant de Landes, nous avons dit un mot de la prétendue possession des demoiselles Le Vaillant de Leaupartie(1).

RUMESNIL.

Rumesnil, *ecclesia de Boemesnillo.*

L'église de Rumesnil était romane, mais toutes les fenêtres ont été refaites et les anciennes bouchées : elles étaient de petite dimension. La corniche qui termine les murs du chœur montre encore quelques modillons.

La nef est sans intérêt; la porte principale est du siècle dernier; un porche la précède.

Cette église est sous l'invocation de saint Pierre. La cure était, au XIVe. siècle, à la nomination de G. de Brucourt; à partir du XVIe. siècle, le patronage appartint à l'abbaye du Val-Richer.

On comptait 1 feu privilégié et 36 feux taillables à Rumesnil.

La population actuelle est d'environ 200 habitants. A une petite distance au nord-ouest de l'église, on voit une ancienne grange aux dîmes qui a été dessinée par M. Bouet.

(1) *Statistique monumentale*, t. Ier., p. 178.

REPENTIGNY.

Repentigny, *Repentigneium.*

L'église de Repentigny offre un chevet garni, au centre, d'un contrefort du XIII[e]. siècle assez remarquable en ce que la partie inférieure est au moins moitié plus forte que la partie moyenne et supérieure : ce sont deux contreforts superposés l'un à l'autre.

Le chœur est en retrait sur la nef. Toutes les fenêtres sont modernes et des parties de murs ont été refaites. Une chapelle seigneuriale de la fin du XVI[e]. siècle est accolée au chœur et en communication avec lui, du côté de l'évangile.

La tour s'élève sur la première partie de la nef.

La porte occidentale est carrée, mais garnie de moulures qui annoncent le XVI[e]. siècle.

J'ai remarqué, sur le mur extérieur, une litre portant les armoiries de la maison d'Harcourt.

A l'extrémité du cimetière se trouvent les tombeaux de plusieurs membres de la famille Thierry, de Caen, notamment celui de M. Thierry, professeur de chimie et doyen de la Faculté des sciences de Caen, l'ami et l'élève du célèbre chimiste Vauquelin (1); celui de son épouse et celui de son fils, capitaine d'artillerie de marine, mort en juillet 1859.

(1) Nous devons un souvenir à la mémoire du professeur de chimie dont le cours a été suivi pendant vingt ans, à Caen, avec empressement, et où plus de soixante auditeurs recueillaient les paroles du maître. C'est là que nous avons puisé les notions de chimie que nous possédons.

M. Thierry savait donner à ses leçons autant d'intérêt que les plus habiles professeurs de Paris, dont il avait suivi les cours avant d'être lui-même nommé professeur à la Faculté de Caen.

L'église est sous l'invocation de saint Martin. L'abbaye de Belle-Étoile nommait à la cure.

On comptait 2 feux privilégiés et 25 feux taillables à Repentigny.

AUVILLARS (1).

Auvillars, *Altum Villare, Auvillers.*

L'église d'Auvillars est bâtie dans un vallon, à 1 kilomètre environ du bourg de Bonnebosq.

Cette église présente beaucoup d'intérêt. Elle appartient au roman tertiaire, à l'exception de quelques parties de la nef qui datent seulement du XVIe. siècle.

Le chœur tout entier remonte au XIIe. siècle. Il est éclairé, au nord, par deux fenêtres étroites, à plein-cintre, dépourvues de tout ornement et très-ébrasées à l'intérieur; au midi, par une fenêtre semblable, élargie un peu à l'extérieur, et par une large fenêtre à plein-cintre, moderne. Les murs latéraux offrent chacun deux contreforts plats dont l'un se voit à l'intérieur d'une galerie, nouvellement construite, conduisant à la sacristie placée derrière le chœur. Le chœur se termine, à l'orient, par un chevet droit soutenu par trois contreforts plats. Il était primitivement percé de deux fenêtres étroites à plein-cintre qui ont été bouchées. Le gable est surmonté d'une croix antéfixe.

Le mur méridional de la nef, sans contreforts, montre l'appareil en feuilles de fougère. Il est percé d'une porte à plein-cintre dont l'archivolte, ornée de zigzags, repose sur des colonnettes. La voussure est garnie de têtes grimaçantes d'animaux fantastiques dont la langue s'enroule autour d'un tore qui garnit l'intrados du cintre (V. la page suivante). La nef est éclairée, de ce côté, par quatre fenêtres à plein-cintre

(1) Note de MM. Pannier et Ch. Vasseur.



PORTE A L'ÉGLISE D'AUVILLARS.

très-larges, dont trois sont modernes. La quatrième, un peu moins large et garnie d'un simple chanfrein, date de la première moitié du XVIe. siècle, époque à laquelle la nef a été allongée d'une travée.

Le mur septentrional a été élevé au XVIe. siècle. Il est flanqué de contreforts saillants et percé de trois fenêtres, l'une flamboyante, partagée par un meneau, une autre à arc surbaissé ornée de moulures prismatiques, et une fenêtre moderne sans caractère. Ce mur offre les vestiges d'une litre funèbre.

Entre le chœur et la nef on a élevé, dans le XVIe. siècle, une chapelle qui est éclairée au nord par une large fenêtre à plein-cintre, ornée de moulures prismatiques, et à l'orient par une fenêtre flamboyante partagée en deux baies, aujourd'hui bouchées.

Le portail occidental, dans le style de la Renaissance, porte la date de 1538. Il est soutenu par quatre contreforts saillants, dont deux sont placés sur les angles. Ce portail, qui forme saillie vers le milieu, est percé d'une porte à plein-cintre, flanquée de deux colonnettes et surmontée de deux fenêtres, aujourd'hui bouchées, décorées de moulures prismatiques. Le gable, percé d'un oculus du même temps, est surmonté d'un clocher carré, construit en charpente et recouvert en ardoise. Un porche en bois précédait autrefois le portail (Voir la page suivante).

Intérieur. — La nef est accompagnée d'un bas-côté, du côté du nord ; elle est séparée de ce collatéral par quatre grandes arcades, dont deux ogivales avec moulures prismatiques, les deux autres à plein-cintre. L'une de ces dernières offre des moulures semblables à celles du portail.

La chaire est dans le style Louis XV.

A l'extrémité de la nef sont deux jolis petits autels, avec rétable, décorés de colonnes torses autour desquelles s'enroulent des ceps de vigne et couronnés de frontons trapézoïdaux.

La voûte est en merrain, avec entraits et poinçons.

La *chapelle de la Vierge* a été bâtie, vers 1600, par la famille Dauvet d'Auvillars.

La voûte, en arête, est couverte de peintures. Dans les triangles sont représentés des anges, tenant dans leurs mains des chapelets.

Un très-bel arc triomphal, décoré de zigzags, sépare le chœur de la nef.



Bonet del.

PORTAIL OCCIDENTAL DE L'ÉGLISE D'AUVILLARS.

L'une des fenêtres qui éclairent le chœur, au nord, offre des débris de vitraux. On y voit encore une jolie tête de Vierge ornée d'une couronne ducale, et deux personnages religieux dont l'un tient dans ses mains un calice. Au bas de cette vitre on lit :

de Tournebu cure

Le maître-autel est orné d'un beau rétable dans le style Louis XV. Le tabernacle garni sur les angles de jolies cariatides, mérite aussi de fixer un instant l'attention.

Une large crédence romane existe du côté de l'épître.

Lorsqu'on a voulu repaver le sanctuaire en 1853, on a découvert, en enlevant les anciennes dalles, une pierre tombale fort belle qui paraît remonter au XVe. siècle ou peut-être à la fin du XIVe.

Cette pierre est surmontée de la statue d'un prêtre revêtu d'une chasuble antique, relevée sur les épaules avec amict rabattu. La tête repose sur un coussin dont les glands sont tenus par des anges. Aux pieds du personnage est couché un chien qui ronge un os. Plusieurs parties de cette pierre ont été mutilées ; la statue est bien conservée et parfaitement sculptée; elle était autrefois placée sous une arcade cintrée pratiquée dans le mur méridional.

Les deux cloches d'Auvillars sont antérieures à la Révolution. J'ignore par suite de quels hasards elles se trouvent dans ce clocher; car elles faisaient partie de la sonnerie de St.-Germain de Lisieux.

Voici les inscriptions qu'elles portent :

† LAN 1738 IAY ETE NOMMEE MAGDELAINE FRANÇOISE PAR FRANÇOIS MIGNOT CONSEILLER DV ROY PRÉSIDENT EN LELECTION DE CETTE VILLE ET PAR NOBLE DAME MARIE MAGDELAINE DV MOVCEL EPOVSE DE MESSIRE ALEXANDRE LE MAIGNEN CHEVALIER SEIGNEVR DE HOVLBEC ET DE CASTILLON.

† LAN 1738 IAY ETE NOMMEE LOVISE NICOLASE PAR NICOLAS RIQVIER

DE LA ROSIERE CONSEILLER DV ROY EN LELECTION ET PAR DAMOISELLE LOVISE GENNEVIEVRE DOSMONT FILLE DE MESSIRE LOVIS DOSMONT ECVYER SIEVR DE MALICORNE SEIGNEVR DV MESNIL-POISSON.

On remarque, dans le cimetière, les débris d'une ancienne croix nimbée qui date du XVIIe. siècle ou peut-être même de la fin du XVIe. D'un côté est représenté le Christ, et de l'autre la Sainte Vierge tenant dans ses bras l'Enfant Jésus. Les croisillons sont décorés de feuilles palmées.

Près du portail s'élève un bel if, qui a 4 mètres 10 centimètres de circonférence.

Lorsqu'on a creusé les fondations de la sacristie, on a trouvé, à 2 mètres 50 centimètres de profondeur, un glaive qui paraît remonter à une époque ancienne.

L'église est sous l'invocation de saint Germain. La cure se divisait en deux portions qui furent réunies vers 1708, à condition qu'il y aurait deux curés : ces deux curés étaient l'un et l'autre à la nomination du seigneur. Le Pouillé de Lisieux indique comme présentateur, au XIVe. siècle, *dominus Robertus de Tournebut.*

CHAPELLE St.-JEAN.—La chapelle St.-Jean s'élève sur un coteau, à 2 kilomètres de l'église d'Auvillars, au midi.

Cette chapelle date de la dernière période ogivale ; elle a environ 30 pieds de longueur sur 15 de largeur.

Le portail occidental, flanqué de deux contreforts, est terminé par un gable très-aigu qui supporte un toit très-incliné. La porte ogivale est décorée de moulures prismatiques ; elle est surmontée d'une fenêtre du même temps. Devant la chapelle s'élèvent deux beaux peupliers qui en décorent l'entrée.

La nef est éclairée par quatre fenêtres, dont deux à plein-cintre avec chanfrein ; les deux autres à arc surbaissé. Les murs, flanqués de contreforts saillants, sont terminés par une corniche formée d'un quart-de-rond.

Le chevet droit est flanqué de deux contreforts et terminé, comme le portail, par un gable très-incliné, surmonté d'une croix antéfixe.

On aperçoit, sur le mur méridional, les vestiges d'une litre funèbre. Les écussons armoriés peints sur cette litre sont reproduits à l'intérieur de la chapelle.

On remarque, du côté de l'épître, une piscine ogivale.

Deux jolis bas-reliefs attirent également l'attention. L'un de ces bas-reliefs est incrusté dans le mur septentrional, près de l'autel. Il représente saint Jean-Baptiste, le Précurseur, tenant dans une de ses mains un globe surmonté d'une croix.

L'autre bas-relief a été détaché de la muraille où il était incrusté. Il représente un moine ayant les mains jointes et élevées vers le ciel.

Derrière l'autel sont trois niches renfermant d'anciennes statues supportées par de jolis culs-de-lampe. Dans celle du milieu est la statue de saint Jean-Baptiste.

Une statue de la Sainte Vierge, tenant dans ses bras l'Enfant Jésus, est appliquée contre le mur de droite.

La voûte de la chapelle est en lambris, avec entraits.

Château. — Le château d'Auvillars était situé à l'est de l'église. La motte sur laquelle il s'élevait a environ 100 pieds de diamètre; elle est entourée de douves qui étaient autrefois remplies d'eau. L'entrée était à l'est; on voit encore les débris d'un pont qui avait plusieurs arches.

Comme toujours, Auvillars eut pour premiers seigneurs des membres d'une famille dont le nom était celui de la commune elle-même. Cette famille s'éteignit dans la personne de Jeanne d'Auvillars, fille et héritière de Guillaume, seigneur châtelain d'Auvillars, St.-Aubin-de-Sallon et Barneville, qui épousa Robert de Tournebu, baron de la Motte-Cesny, Grimbosc, etc., etc., au commencement du XIVe. siècle.

M. Floquet a raconté un curieux procès qu'eut à soutenir Robert de Tournebu, seigneur d'Auvillars, pour avoir maltraité un clerc du prieuré de Beaumont-en-Auge, en l'année 1342. Il fut condamné à 400 livres d'amende, somme énorme pour cette époque (Voyez *Hist. du Parlement de Normandie*). Un siècle plus tard, Richard de Tournebu employa plus utilement sa vigueur, en soutenant un siége héroïque contre les capitaines de l'envahisseur Henry V. Sa capitulation, du 7 août 1417, est conçue dans des conditions qui montrent que les barons normands, malgré le défaut d'organisation où l'invasion les avait trouvés, n'en avaient pas moins opposé une résistance capable de les faire respecter. Le texte de cette capitulation a été publié dans le volume intitulé : *Rotuli Normanniæ*, imprimé à Londres en 1835, p. 285, et par la Société des Antiquaires de Normandie, t. XV, p. 263 de ses *Mémoires*.

A peine le château était-il évacué que Henry se hâta d'en faire don au comte de Salisbury, son cousin, afin d'être sûr de sa conservation (25 septembre 1417).

A l'époque du décès de Guillemette de Tournebu, en 1485, Jean de Harcourt, son arrière-petit-fils, en hérita, et il ajouta à ses autres titres celui de seigneur et châtelain d'Auvillars. En 1558, Auvillars était entre les mains d'une famille nommée de Salcède; Nicolas de Salcède, qui la possédait en 1582, fut impliqué à cette époque dans une conjuration formée, dit-on, par les Guises contre le duc d'Alençon et le roi Henri III, son frère. Il fut jugé par le Parlement de Paris, convaincu du crime de lèse-majesté, et comme tel condamné à être écartelé. Cette exécution, dont le souvenir s'est toujours conservé à Auvillars, dut avoir lieu vers l'an 1588. En 1600, Mme. Charlotte Duquesnel d'Aussebost était douairière d'Auvillars. Après sa mort, arrivée en 1617, cette seigneurie passa à une famille nommée de Miou. Le chef de cette fa-

mille était un des principaux officiers du Duc de Lorraine. Sa fille, Louise-Marie de Miou, épousa Pierre Dauvet de Tréguy.

La famille Dauvet, noblesse de robe, originaire de Picardie, s'allia aux Brézé, aux Montmorency, Saint-Simon, Béthune, Chabannes, etc.

Plusieurs de ses membres prirent l'épée. Benoît Dauvet et Louis-Nicolas Dauvet se distinguèrent dans les batailles de Louis XIV et de Louis XV.

On trouve des renseignements sur cette maison dans l'*Histoire des grands-officiers de la Couronne,* du P. Anselme. Elle porte *bandé de gueules et d'argent de* 6 *pièces, la première chargée d'un lion de sable passant dans le sens de la bande.* Couronne de marquis; supports, deux Sauvages (Voyez Waroquier, t. VII).

C'est ainsi qu'on voit les blasons de la litre funèbre de la chapelle St.-Jean d'Auvillars.

En 1700, Messire Pierre Dauvet de Tréguy donna pour les pauvres d'Auvillars des herbages situés à Druval et Rumesnil. Ils en jouissent encore. Les mêmes seigneurs de la famille de Dauvet avaient fondé une école pour les filles et ils l'avaient dotée en rentes. Les enfants des deux paroisses d'Auvillars et de Repentigny y étaient instruits gratuitement par une Sœur de la Providence de la maison de Lisieux. Les rentes sont perdues, faute de titres. La maison, vendue révolutionnairement, a été rachetée par un habitant qui l'a donnée pour sa destination primitive.

Le presbytère, qui avait été aliéné, a été racheté par la commune vers l'an 1806.

On comptait 3 feux privilégiés et 80 feux taillables à Auvillars.

La petite paroisse de Repentigny a toujours été dans une sorte de dépendance de celle d'Auvillars. Les seigneurs d'Au-

villars en étaient patrons, comme de la première, et ils s'en montrèrent constamment les bienfaiteurs. Elle avait d'abord été supprimée et réunie à Rumesnil; mais au commencement du règne de Charles X, elle a été réunie à Auvillars comme vicairie indépendante.

LE FOURNET.

Le Fournet, *Fournetum, ecclesia de Fourneto.*

L'église du Fournet était abandonnée quand je l'ai visitée. M. Bouet y est allé depuis moi, l'a trouvée à peu près dans l'état où je l'avais vue. Le clocher est de la forme simple qu'affectent beaucoup de tours des petites églises de la contrée et assis sur la première travée de la nef. L'église est insignifiante. On voit, toutefois, dans la nef deux petites fenêtres romanes, du côté du nord; le côté sud paraît avoir été refait au XVIe. siècle, les fenêtres sont carrées avec moulures prismatiques. La façade occidentale n'annonce pas une époque plus ancienne : on y voit une porte surbaissée et au-dessus une petite fenêtre ogivale.

Le chœur est percé de fenêtres carrées qui paraissent du XVIIe. siècle.

Les voûtes sont en bois. Une litre seigneuriale existe à l'intérieur et à l'extérieur de l'édifice.

Cette église était sous l'invocation de saint Pierre. Le seigneur *G. de Furneto* nommait à la cure au XIVe. siècle; au XVIe., le patronage était encore laïque, mais au XVIIe. siècle il appartenait au chapitre de Lisieux.

On voyait, et peut-être voit-on encore à 100 mètres environ de l'église, dans une cour, un arbre de très-grande taille qui était considéré comme une des curiosités du pays.

FORMENTIN.

Formentin, *Fourmentinum, ecclesia de Fourmentino.*

Cette localité a donné son nom à une des prébendes du chapitre de la cathédrale de Lisieux.

Le chœur de l'église de Formentin a été construit nouvellement en style pseudo-gothique assez mauvais.

La nef offre encore, du côté du nord, une belle fenêtre flamboyante avec vitres peintes. Au sommet, on distingue le Père-Éternel, puis les apôtres saint Pierre et saint Paul, et dans les trois grands panneaux l'Annonciation. Ce sujet a été mutilé par les vitriers, qui ont adapté une tête barbue à l'ange et déplacé le panneau qui le représente. On a établi des fenêtres pseudo-gothiques dans cette nef, pour la mettre en rapport avec le chœur; elle a maintenant très-peu de caractère. M. Bouet pense que la porte qui existait au midi était à plein-cintre et aurait appartenu à une église du XIIe. siècle. Quand il a visité la paroisse, il y a quelques années, on avait relégué dans le cimetière le pied d'un lutrin sculpté dans le style du XVIe. siècle, ce qui prouve le peu de cas qu'on fait des choses anciennes dans cette commune.

Un petit clocher en bois, couvert d'ardoise, s'élève sur la première travée de la nef.

L'église est sous l'invocation de saint Martin. Le chapitre de Lisieux nommait à la cure, et les dîmes formaient le principal revenu du chanoine titulaire de la prébende de Formentin.

On trouve, dans les registres de l'Échiquier, Richard de Formentin en l'année 1180; en 1195, Gillebert, Guillaume et Robert de Formentin.

Jean de Hautemer était seigneur, de 1392 à 1406.

Lors de l'invasion anglaise, Formentin appartenait à Guil-

laume Toustain, qui fut maintenu dans ses possessions par l'envahisseur, suivant un diplôme daté de Louviers, le 9 juin 1418.

Au XVI[e]. siècle et au commencement du XVII[e]., on trouve en possession du fief une famille Lambert.

Jehan Lambert, écuyer, sieur de Fourmentin, était garde du scel des obligations de la vicomté de Lisieux, suivant des actes datés du 3 juillet 1589. C'est probablement le même qui figure, comme vicomte d'Auge, à la date du 12 janvier 1622. Robert Lambert, aussi écuyer, sieur de Formentin, conseiller du Roi et vicomte d'Auge, figure dans des actes du 10 février 1638 (1).

Cette famille Lambert paraît avoir eu une très-courte existence. Un manuscrit, n°. 64, de la Bibliothèque de Caen lui substitue la famille Morel. Jacques Morel, sieur de Manneville, conseiller au présidial de Caen, puis trésorier de France, épousa une Lambert, fille d'un receveur des tailles de Lisieux, dont sortit Nicolas Morel, qualifié sieur de Formentin, trésorier de France à Caen; il n'eut qu'une fille, mariée à un Morin de Banneville.

Château. — Le château de Formentin a été reconstruit, il y a vingt-cinq ans, par M. Léopold Labbey de La Roque (2); à la mort de ce dernier, il a été acquis par M. Floquet, membre correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, qui a joint à la bibliothèque déjà assez riche de M. de La Roque un grand nombre de livres précieux. M. Floquet, qui a long-temps habité Rouen, est un des hommes les plus savants de France. Il est heureux pour le département du Calvados

(1) Notes de M. Charles Vasseur, de Lisieux.

(2) La terre de Formentin avait été acquise, vers 1790, par le père de M. Léopold de La Roque.

qu'il ait adopté Formentin pour sa résidence d'été. M. Floquet passe, en effet, huit mois de l'année au château de Formentin et le reste du temps à Paris.

SAINT-EUGÈNE.

St.-Eugène, *ecclesia Sancti Eugenii.*

L'église de St.-Eugène est supprimée et réunie à Formentin.

Le chœur est flanqué, du côté du nord, par trois contreforts qui paraissent du XIIIe. siècle. L'église remonterait donc à cette époque, pour quelques-unes de ses parties; mais ici comme ailleurs on a modifié, à diverses reprises, l'édifice primitif par des reconstructions. Ainsi, dans la nef, on voit encore, au nord, une petite lancette qui peut remonter au XIIIe. siècle, et une lancette pareille en regard du côté du sud; puis viennent trois fenêtres ogivales surbaissées dans le style du XVe. ou plutôt encore du XVIe. siècle. La façade occidentale paraît du XVIIe. siècle, quoiqu'elle soit garnie de contreforts. Un porche existe sur la barrière du cimetière et l'on voit un if dans cette enceinte.

Le maître-autel est du XVIIe. siècle.

Le chœur est séparé de la nef par un arc accompagné de deux autels du XVIIe. siècle, dont les rétables sont découpés à jour (1).

L'église est sous l'invocation du saint dont elle a pris le nom. Le seigneur du Fournet nommait à la cure au XIVe. siècle; au XVIIIe., le chapitre de Lisieux était en possession de ce privilége. On comptait 132 habitants à St.-Eugène dans la première moitié du siècle dernier. M. de Motteville en était alors seigneur.

(1) Notes de M. Bouet.

BONNEBOSQ.

Bonnebosq, *Bonebos.*

Le bourg de Bonnebosq est bâti au fond d'un vallon, à 12 kilomètres environ de Pont-l'Évêque.

L'église, placée sous le vocable de saint Martin, était entièrement romane; elle a été reconstruite dans différentes parties.

La nef remonte au XIIe. siècle. Ses murs, flanqués de contreforts plats, sont surmontés d'une corniche, supportée par des modillons dont la plupart sont taillés en biseau. On remarque, près du chœur, de petites arcatures romanes qui reposent sur des colonnettes dont les fûts ont été retaillés dans leur partie inférieure. La nef est éclairée par six fenêtres cintrées, garnies de plombs, ouvertes au XVIIIe. siècle.

Une porte à plein-cintre, décorée de plusieurs archivoltes formées de tores et bordées d'un large listel, s'ouvre dans le portail occidental. Les moulures de cette porte indiquent le XIVe. siècle. Le portail est surmonté d'un clocher construit en charpente et couvert en ardoise, terminé par une pyramide quadrangulaire percée, sur chacune de ses faces, d'une fenêtre polylobée.

Le chœur, primitivement roman, a été reconstruit au XIVe. siècle et percé, au XVIIIe., de fenêtres à plein-cintre. Il est terminé par un chevet droit offrant une haute et large fenêtre entourée d'un tore, aujourd'hui bouchée.

Une chapelle latérale, consacrée à la Sainte Vierge, s'élève au midi; elle communique avec le chœur par une arcade de la dernière époque ogivale. Une seule fenêtre ogivale, du même temps, éclaire cette chapelle.

La voûte de la nef et celle de la chapelle, couvertes d'une couche de plâtre, sont en merrain, avec entraits et poinçons.

La dernière poutre de la nef porte l'inscription suivante :

L'an : de : grace : mil : quatre : cens : iiii$_{xx}$: et : douze : fut : faicte : ceste : carpenterie :

Un écusson a été replacé la tête en bas dans une fenêtre de la chapelle ; il porte *d'or à la croix patée de gueules.* Cet écusson, ainsi qu'une crédence du XIVe. siècle replacée dans le chœur, provient, dit-on, d'une chapelle St.-Christophe qui était à peu de distance de là, sur le bord du ruisseau.

Le maître-autel offre un grand rétable dans le style de Louis XV. Le tombeau, d'une forme peu commune, est orné d'un tableau représentant la Multiplication des pains.

A l'extrémité de la nef sont deux petits autels du même style.

L'église renferme encore quelques statues anciennes.

L'église de Bonnebosq faisait partie du doyenné de Beuvron ; elle est sous l'invocation de saint Martin. Le seigneur du lieu était en possession du patronage.

Bonnebosq dépendait de la sergenterie de Pont-l'Évêque, et comprenait 5 feux privilégiés et 94 feux taillables.

C'était une baronnie avec haute-justice. Le seigneur de Bonnebosq était à la conquête de l'Angleterre.

Les registres de l'Échiquier de Normandie, de l'an 1195, mentionnent Robert de Bonnebosq.

Au XVe. siècle, la famille d'Annebaut possédait cette terre : Montfaut y trouva, en 1463, Jean d'Annebaut.

On ne peut discuter l'ancienneté de cette puissante maison d'Annebaut, dont les deux derniers représentants mâles furent le fameux amiral et maréchal de France, Claude d'Annebaut, et son frère, le cardinal-évêque de Lisieux.

A la fin du XVI[e]. siècle, après l'extinction de la maison d'Annebaut, la terre de Bonnebosq passa dans celle de Le Coustelier, si nous nous en rapportons à un document publié dans les *Archives curieuses de l'Histoire de France* (1[re]. série, t. IX, p. 267), où l'on voit que noble homme François Le Coustelier, sieur de Bonnebeau *(sic)*, fut un des députés de la noblesse du bailliage d'Alençon aux États de Normandie, tenus à Rouen en novembre 1578. L'*Armorial* de d'Hozier qui fut, comme on le sait, dressé à la fin du XVII[e]. siècle, nous fait connaître aussi un autre membre de cette famille, Charles Le Coustelier, qualifié sieur de Bonnebosq, qui portait *d'argent à trois têtes de sanglier arrachées de sable.*

A la fin du XVIII[e]. siècle, la famille du Val de Bonneval avait succédé à celle de Le Coustelier, ainsi que le prouve la mention d'un procès de patronage, relatif à la cure de Bonnebosq, que l'on trouve dans Basnage et La Tournerie (1).

Il y a, sur le territoire de Bonnebosq, un fief nommé *le Vaudoré.*

Jean de Vaudoré fut trouvé noble à Bonnebosq par Montfaut. Son nom de famille était Rioult. Ce fief était passé à la famille Rioult par le mariage de damoiselle Hélène de Vaudoré avec Jean Rioult, dit du Vaudoré, à la fin du XIII[e]. siècle, suivant la déclaration faite devant les Élus de Lisieux, en 1340.

DRUVAL.

Druval, *Druvallis, ecclesia de Druvalle.*

L'église de Druval montre encore, dans ses parties les plus anciennes, la même origine que la plupart de celles que nous

(1) V. notes manuscrites de M. Ch. Vasseur sur les anciennes familles de l'évêché de Lisieux.

avons signalées dans la contrée, c'est-à-dire le XIIIe. siècle ou la fin du XIIe. Ainsi, un des piliers qui délimitent le chœur et le séparent de la nef, offre des têtes de clou sur le tailloir qui lui sert de chapiteau. Une fenêtre en lancette existe encore dans le mur du nord et, chose remarquable! elle est encore garnie de grisailles qui me paraissent du XIIIe. siècle. Toutes les autres fenêtres de la nef et du chœur sont modernes. Il y avait, dans le chevet, des fenêtres ogivales qui sont bouchées.

On remarque, sur deux pierres de taille employées à l'encadrement d'une des fenêtres modernes de la nef (côté sud), des fragments d'inscriptions latines en lettres majuscules, ce qui prouve que ces pierres ont eu d'abord une autre destination. Ces inscriptions, quoique tronquées, mériteraient un nouvel examen.

La porte occidentale, protégée par un porche, est garnie de tores qui paraissent du XIVe. siècle; elle est surmontée d'une ouverture en lancette.

Des fonts baptismaux en forme de cuve, mais sans moulures, existent près de cette entrée.

Les deux petits autels, entre chœur et nef, ont leurs contre-rétables ornés de tableaux, dont un porte l'inscription suivante :

M. ESPRIT-GABRIEL GAMAR, SEIGNEUR DE DOZULÉ, M'A FAIT DORER ET PEINDRE EN 1756. CE TABLEAU A ÉTÉ DONNÉ PAR DEMOISELLE COLLET, VEUVE DE FEU SIEUR DE BERNIÈRES, AVRIL 1702.

Sur l'autre, on lit cette inscription :

M. QUESNEL DE BERNIÈRES, CONSEILLER DU ROI AU GRENIER A SEL DE DARNÉTAL, M'A FAIT DORER ET PEINDRE EN 1756.

Ce tableau avait été donné, en 1702, par Gabriel Gamar, advocat, ainsi que l'indique la suite de l'inscription.

La tour est établie entre chœur et nef.

L'église de Druval est sous l'invocation de Notre-Dame. L'abbaye du Bec nommait à la cure.

La paroisse faisait partie du doyenné de Beuvron. On y comptait 3 feux privilégiés et 23 feux taillables.

La maison seigneuriale de Druval, située au nord-est de l'église, était, dit-on, très-ancienne. Elle a été démolie il n'y a pas long-temps, mais avant ma visite.

La famille qui la possédait il y a quelques années a vendu cette terre à Mme. veuve de Mézières, de Caen.

BEAUFOUR.

Beaufour, *Belfou, ecclesia de Bellofago.*

L'église de Beaufour se compose d'une nef et d'un chœur rectangulaire, sur le chevet duquel on a appliqué une sacristie.

Le chœur me paraît remonter au XIIIe. siècle, à en juger par la corniche en dents de scie qui forme l'entablement, par la fenêtre en lancette tréflée que l'on voit dans la partie supérieure du chevet, au-dessus du toit de la sacristie, et par la porte latérale qui se voit du côté du nord. Toutes les fenêtres ont été élargies et sont modernes.

Les murs de la nef, dans leurs parties anciennes, paraissent du même temps que ceux du chœur, quoique l'entablement soit différent et se compose de pierres taillées en quart-de-rond; mais une grande partie de ces murs a été refaite. Cette nef paraîtrait même avoir été allongée d'une travée, du côté de l'ouest; du moins, l'appareil ancien s'arrête des deux côtés pour faire place à l'appareil moderne. Dans la façade occidentale s'ouvre une porte carrée, surmontée d'un fronton porté par des pilastres.

La tour, avec flèche en bois, repose sur une charpente

établie à l'extrémité de la nef et produisant, entre celle-ci et le chœur, un barrage horizontal d'un effet désagréable.

Une partie des bancs du chœur me paraît remonter au XVIe. siècle ou à la fin du XVe.

L'autel est moderne, avec colonnes corinthiennes. Le tabernacle est garni de colonnettes torses et de figurines : il est surmonté d'une exposition dont la couronne est portée par deux anges. Le devant-d'autel présente de grands rinceaux bleus sur un fond entièrement garni de perles de nacre.

L'église de Beaufour est sous l'invocation de Notre-Dame. La cure était à la nomination du seigneur, qui était un Mortemer au XIVe. siècle, *D. de Mortuomari* (1). Mais, en 1382, Philippe d'Harcourt, chevalier, possédait cette terre du chef de Jeanne de Tilly, sa femme.

Beaufour faisait partie du doyenné de Beuvron. On y comptait 2 feux privilégiés et 56 feux taillables. La population actuelle est d'environ 280 habitants.

Raoul de Beaufour suivit le duc Guillaume à la conquête de l'Angleterre en 1066. Sa fille, Agnès, épousa le second fils de Hubert de Ryes, qui avait sauvé Guillaume, comme nous l'avons vu dans le tome IIIe. de la *Statistique,* article RYES (2).

William de Beaufour fut évêque en Angleterre et chancelier de Guillaume-le-Conquérant.

La seigneurie de Beaufour fut, dans la suite, érigée en baronnie.

Je ne sais où était situé le château des anciens seigneurs de Beaufour. M. le Curé et les personnes que j'ai interrogées n'ont pu me donner de renseignements à ce sujet. Je suis porté à croire qu'il se trouvait dans le voisinage de l'église,

(1) Voir le *Pouillé du diocèse de Lisieux.*

(2) Voir la page 577 de ce volume.

près de laquelle existe une agglomération de maisons formant une petite bourgade.

LA CHAPELLE-INFREY.

La Chapelle-Infrey, *Capella Hinfridi.*

Cette église a été démolie il y a quelques années et n'existe plus. Elle était sous l'invocation de Notre-Dame et à la nomination du seigneur.

VALSEMÉ.

L'église de Valsemé appartient à deux époques. La nef doit dater, en grande partie, du XIIIe. siècle.

La façade occidentale se distingue par sa porte carrée à linteau légèrement courbé, garni d'un rang de têtes de clou, de pointes de diamant et par la fenêtre qui la surmonte, laquelle se compose de deux lancettes géminées surmontées d'une ouverture à cinq lobes; le tout réuni par une archivolte ogivale. Cette partie centrale de la façade forme saillie sur le reste du mur, et j'ai tout lieu de croire qu'elle était autrefois surmontée par un clocher-arcade ; ce clocher, dont l'existence ancienne me paraît probable, a été remplacé par une petite tour carrée en bois, surmontée d'une flèche; le tout est recouvert d'ardoises.



FAÇADE OCCIDENTALE DE L'ÉGLISE DE VALSEMÉ.

Les murs latéraux de la nef, qui sont, je crois, du XIIIe. siècle (1), ne conservent plus qu'une de leurs fenêtres anciennes : c'est une petite lancette que l'on voit du côté du nord, en approchant du chœur. L'autre fenêtre du même côté est moderne et, du côté du sud, on voit deux fenêtres assez larges qui me paraissent du XVIe. siècle, et dont une offre des compartiments flamboyants.

Quelques débris de la corniche montrent une moulure torique détachée par une profonde cannelure, genre de travail assez ordinaire au XIIIe. siècle.

Le chœur de Valsemé appartient au style flamboyant de la dernière période ogivale. L'appareil est en pierre de taille, et les deux travées qui le composent sont voûtées; les arceaux croisés accusent les formes prismatiques en usage au commencement du XVIe. siècle ou à la fin du XVe.

Le pavé a été refait à neuf, et l'intérieur de l'église n'offre pas d'intérêt.

Le grand-autel, au fond du chœur, orné de colonnes, m'a paru du temps de Louis XV; il est accompagné de deux niches; deux vases décorent le cintre qui encadre le contre-rétable.

L'église de Valsemé est sous l'invocation de saint Michel. Le seigneur nommait à la cure.

(1) J'ai remarqué, dans ces murs, des morceaux de tuf calcaire ou travertin : beaucoup d'autres églises du pays en renferment; les eaux sortant de la craie en ont autrefois formé des dépôts abondants dans cette région.

CANTON DE PONT-L'ÉVÊQUE.

Le canton de Pont-l'Évêque est au nord-est de celui de Cambremer; il se compose des paroisses suivantes :

St.-Arnoult.
Beaumont.
Benerville.
Bonneville-sur-Touque.
Canapville.
Clarbec.
Le Coudray.
Deauville.
Drubec.
Englesqueville.
St.-Étienne-la-Tillaye.
Hennequeville.
St.-Hymer.
St.-Martin-aux-Chartrains.
St.-Melaine.
PONT-L'ÉVÊQUE (chef-lieu).
Reux.
Surville.
Touques.
Tourgéville.
Tourville.
Trouville.
Villerville.

DRUBEC.

Drubec, *Drubeccum*, *ecclesia de Drubecco.*

L'église de Drubec est remarquable à cause de sa tour romane octogone. On rapporte que cette église était très-petite et fort courte avant les travaux qu'on y a faits au siècle dernier, travaux qui consistent dans la reconstruction presque complète du chœur et dans l'allongement de la nef, qui aurait reçu une travée de plus.

Ces renseignements que je dois à M. l'abbé Le Biais, curé actuel de Drubec, permettent de circonscrire les parties anciennes de l'église, et l'inspection des murs vient jusqu'à un certain point les confirmer.

Les parties anciennes de l'église sont donc la tour latérale,



TOUR ET PARTIE DE L'ÉGLISE DE DRUBEC.

au nord, et la nef, moins la travée occidentale; on y voit des assises de pierre disposées en arête de poisson et l'emploi d'un petit appareil irrégulier, tel qu'on le trouve dans beaucoup d'autres églises romanes de la contrée.

Toutes les fenêtres sont modernes, carrées; le linteau est légèrement cintré.

La tour, accolée à l'extrémité orientale du mur latéral de la nef, côté du nord, est carrée jusqu'à une certaine hauteur, puis elle prend la forme octogone qu'elle conserve jusqu'au toit conique, en bois, qui la termine.

Le passage du carré à l'octogone se fait au moyen de pendentifs en cul-de-four, comme dans d'autres tours du même temps, et que l'on voit très-bien à l'intérieur.

J'ai figuré la tour romane de Drubec dans mon *Abécédaire d'archéologie* (V. la page 205). Le tuf ou travertin a été employé dans cette construction qui est d'une grande solidité.

Le beffroi se compose d'une poutre verticale, portée sur des traverses qui s'engagent dans les parois de la tour. Cette poutre verticale, espèce de mât dont l'extrémité supérieure porte la charpente du toit, descend très-bas au centre de la tour. Avec ses traverses, elle sert de support aux étages en bois qui reçoivent chaque portée des échelles. Ce système m'a paru d'une grande simplicité.

Il y a plusieurs cloches dans la tour de Drubec, mais elles ont été récemment fondues.

Le chœur, du siècle dernier, comme nous l'avons dit, a pourtant conservé, je crois, du côté du sud et dans la partie inférieure, quelques assises de l'ancienne muraille; mais ce pan de mur n'offre rien d'intéressant et tout le reste est moderne. Sur la porte par laquelle on y entre, du côté du sud, on lit le millésime 1761.

Le seigneur de Drubec avait donné à l'église, peu de

temps avant la Révolution, un autel en marbre rouge, à colonnes, et deux vasques en marbre, placées au bas de la nef, l'une servant de bénitier, l'autre de font baptismal.

M. l'abbé Le Biais a acheté un tabernacle en marbre blanc dont les formes accusent la fin du XVIIe. siècle ou la première moitié du XVIIIe. On l'a placé sur l'autel du siècle dernier. On croit que ce tabernacle provient du prieuré de Royal-Pré, près Dozulé

L'église de Drubec est sous l'invocation de saint Germain. Le duc de Normandie nommait à la cure au XIVe. siècle ; au XVe. siècle, le chapitre de Cluny était en possession du patronage.

On comptait 3 feux privilégiés et 30 feux taillables à Drubec.

Château. — Le château de Drubec était à peu de distance au sud de l'église. Ce que j'en ai vu il y a vingt ans pouvait remonter au XVIe. siècle; mais il était déjà démoli en partie.

En avant du château, près de la route, on avait élevé une éminence dans le but, m'a-t-on dit, d'apercevoir la mer.

Ce château était encore habité, peu de temps avant la Révolution, par les derniers seigneurs qui ont donné l'autel et les fonts baptismaux en marbre que j'ai cités.

CLARBEC.

Clarbec, *Clarum Beccum.*

L'église de Clarbec appartient, en grande partie, au style de transition : deux fenêtres cintrées, bouchées et masquées aujourd'hui par le toit de la sacristie moderne appliquée sur le chevet, des contreforts assez caractérisés et l'appareil des murs latéraux justifient cette appréciation de l'époque à la-

quelle cette église a été construite. Mais les murs latéraux du chœur ont été refaits, en partie ; des fenêtres carrées et de grande dimension y ont été pratiquées.

La nef a conservé ses murs latéraux presque intacts et sa corniche garnie de modillons à figures ; seulement des fenêtres à larges baies, arrondies au sommet et ébrasées à l'intérieur, ont remplacé les fenêtres primitives il y a déjà longtemps, probablement au XVIIe. siècle ou à la fin du XVIe.

Enfin, la façade occidentale appartient, je crois, au XVe. siècle, aussi bien que la partie basse de la tour, qui est accolée à cette façade, du côté du nord, mais dont la partie supérieure est moderne.

Si nous examinons l'intérieur, nous voyons, entre le chœur et la nef, un arc triomphal très-élevé, garni de moulures toriques dont il n'est pas facile de fixer la date, attendu que les colonnes qui devaient les supporter ont été défigurées. Cette arcade paraît cependant remonter au XIVe. siècle.

Les voûtes de l'église sont en bois avec tirants.

Le grand-autel paraît du temps de Louis XV. Le tableau du rétable représente saint André. Deux statues dans des niches servent d'accompagnement à ce rétable.

Deux autels entre chœur et nef sont dédiés, l'un à la Sainte Vierge, l'autre à saint Laurent. On a refait, il y a peu de temps, ces autels en marbre rougeâtre : la forme en est très-mauvaise. Quand donc les fabriques comprendront-elles que ces autels luisants et sans moulures sont du plus mauvais goût ? Quand cesseront-elles de perdre, en dépenses de ce genre, qui sont déplorables et nuisibles puisqu'elles occasionnent souvent la destruction d'anciens autels, des sommes qui seraient utilement employées en consolidations ou en réparations nécessaires ? Hélas ! nous n'oserions nous flatter que ce temps arrivera bientôt, quand nous voyons sacrifier le plus souvent toutes les ressources dont les fabriques disposent

pour des emplettes de ce genre ou pour des innovations plus mauvaises encore.

L'église de Clarbec est sous l'invocation de saint André. Le seigneur nommait à la cure.

On comptait 6 feux privilégiés et 117 feux taillables à Clarbec.

SAINT-YMER (1).

St.-Ymer, *S. Ymerius, S. Ymer.*

La paroisse de St.-Ymer doit son importance au monastère dont il reste encore l'église et des parties considérables.

Ce monastère a été fondé au XIe. siècle par Hugues de Montfort, seigneur de Montfort-sur-Risle et d'un grand nombre d'autres terres en Normandie. Alors l'évêque Hugues d'Eu gouvernait l'église de Lisieux. Le fondateur installa dans son monastère des chanoines dont on ne sait pas le nombre; mais ils n'y restèrent pas long-temps. Soit à cause de leur peu de régularité, soit plutôt sur les sollicitations des abbés du Bec, proches voisins de Montfort-sur-Risle, un autre Hugues, fils ou petit-fils du fondateur, fit l'abandon de l'église de St.-Ymer à l'abbaye du Bec, vers l'an 1145, et sa charte, que l'on trouve dans l'*Amplissima collectio* de D. Martène, fut souscrite par Arnoult, évêque de Lisieux, qui renonça ainsi à ses droits sur une église devenue régulière.

La donation était considérable; les moines du Bec en firent un prieuré équivalant presque à une abbaye.

Sa situation est magnifique, à peu de distance de la ville que l'on regarde comme la capitale du Pays-d'Auge, dans un petit vallon sauvage, mais fertile, aux pentes vertes et boisées, dont les eaux vives et limpides se hâtent de porter leur tribut à une petite rivière, affluent de la Touque.

(1) Notes par M. Ch. Vasseur.

Il reste, dans l'église actuelle, des vestiges remarquables de la première construction, de l'époque romane; mais elle a été presque entièrement reconstruite au XIVe. siècle.

Le chœur se compose de deux travées et d'un chevet pentagonal éclairé par cinq belles fenêtres d'architecture rayonnante, subdivisées par trois meneaux qui portent une belle *tracerie* composée de rosaces nombreuses. Elles sont presque entièrement garnies de leurs vitraux, qui datent aussi du XIVe. siècle, et dont les tons doux, harmonieusement combinés, produisent un effet merveilleux : dans chaque compartiment est un saint personnage; les rosaces sont remplies par des fleurons.

Les trois sections de la voûte ogivale sont soutenues par des faisceaux de colonnettes de diamètres variés suivant qu'elles reçoivent les arcs-doubleaux, les formerets ou les arceaux croisés. Celles du pourtour du sanctuaire sont posées sur des consoles sculptées avec sobriété, qui interrompent une grosse moulure formant corniche à environ 3 pieds au-dessus du sol. Les clefs de voûte sont sculptées de fleurons.

Quelques fragments de pierres tumulaires anciennes sont mêlés au pavage.

Des deux travées dont les murs sont parallèles, la première, seule, est percée de fenêtres, qui sont aussi rayonnantes et garnies de vitraux; la dernière est obscure, parce que derrière se trouvent deux chapelles, s'ouvrant sur le transept et que l'on a transformées en sacristies. Ces deux chapelles sont de grandeur et d'époques différentes. Celle du nord date du XIVe. siècle; elle comprend deux travées, privées maintenant de leurs voûtes. Il ne reste que les arcs-doubleaux. Le sol de cette chapelle paraît avoir été considérablement exhaussé.

Les trois fenêtres sont ogivales, à compartiments rayonnants.

L'autre chapelle, au midi, est beaucoup plus petite ; elle ne comprend qu'une travée barlongue, éclairée par deux fenêtres rayonnantes, assez étroites, maintenant en grande partie bouchées. La voûte est d'un roman sévère, coupée par deux grands arcs, composés d'un énorme boudin, qui se croisent en diagonale.

Ces deux chapelles communiquaient avec le transept par une arcade sans moulures, ogive de transition portée sur des piliers romans formés de demi-colonnes trapues, dont les chapiteaux, tous variés, sont sculptés avec la délicatesse et la fantaisie qui distinguent le XIIe. siècle.

Le transept remontait aussi jusqu'à l'époque romane ; mais il a été retouché au XIVe. siècle, ou peut-être seulement au XVe. Par exemple, les quatre piles massives qui supportent la tour, au centre de l'intertransept, avec leurs moulures prismatiques en creux et leur petite garniture de feuillages en guise de chapiteaux, ne paraissent qu'une mutilation. Les voûtes qu'ils supportent sont du XVe. siècle.

Le transept communique avec la nef proprement dite par une arcade cintrée romane, portée sur des piliers carrés sans chapiteau, qui accusent une origine ancienne malgré la date 1791 que l'on voit dessus et qui ne peut être que l'indication de quelque restauration peu importante.

La nef n'a rien de remarquable. On y voit une fenêtre à lancette de l'époque de transition, deux fenêtres flamboyantes ; les autres ouvertures ont été faites par M. de Cyrien, dernier prieur commendataire.

La voûte est en charpente.

L'inspection des murs de l'église à l'extérieur, accuse d'importantes reprises faites à l'époque moderne, principalement du côté du Nord ; le pignon du transept porte la date de 1766. La tour carrée, assez massive et peu élevée, est du dernier

siècle ; elle est surmontée d'une aiguille en charpente couverte d'ardoises.



ÉGLISE DE SAINT-YMER.

On doit cependant remarquer, à l'angle méridional de la nef et du transept, un reste de corniche ancienne composée de petites arcatures cintrées portées de deux en deux par des modillons à têtes grotesques.

Certaines pièces du mobilier méritent de fixer l'attention. Le maître-autel peut remonter au règne de Louis XIV. Der-

rière, comme pour former rétable sur le plat des murs, sont trois tableaux anciens. Celui du centre représente la Cène. Les deux autres, remarquables par leur exécution, nous montrent, l'un saint Ymer dans sa solitude, l'autre saint Martin partageant son manteau ; ils sont signés *Restout*.

Dans la délicate piscine qui accompagne l'autel, on a placé une petite inscription tumulaire sur marbre blanc dont voici la transcription.

HIC JACET
JACOBUS LE CONTE
PRESBYTER DIOCESIS LEXOVIENSIS
QUI POST IX ANNOS
IN HOC PRIORATU
PIE TRANSACTOS
OBIIT
DIE XXV[III] APRILIS AN. M.DCCLX
ÆTATIS LXVI.
REQUIESCAT IN PACE.

—

Les tombeaux des deux petits autels doivent être cités. Ils sont en chêne sculpté. Sur l'un, se voient des rinceaux en relief partant d'un médaillon où se trouve figurée une scène qui a trait à quelque épisode particulier à l'ordre de St.-Benoît. L'autre est tout entier occupé par une vaste composition qui représente la naissance du Sauveur.

De petites colonnes torses soutiennent les rétables. Ce travail doit dater du règne de Louis XIV.

Divers tableaux sont appendus aux murs de la nef ; l'un d'eux est remarquable par un distique qui s'y trouve écrit en caractères du XVII[e]. siècle :

Doctor conversus gregibus commissus alendis
Qui duo, qui septem, qui totum scibile scivit.

Au-dessus de la tête du personnage assez sèchement exécuté, on lit :

B. ALAIN OU B. ALANUS.

Ce bienheureux Alain n'est-il point Alain des Iles, docteur de l'Université de Paris au XIIIe siècle, surnommé le *Docteur universel.*

On peut citer dans le mobilier de la sacristie un beau voile de lutrin en tapisserie de haute-lisse, contenant six tableaux à personnages représentant les allégories des arts et des sciences au milieu d'un fond de paysage.

Bâtiments claustraux.—Les bâtiments claustraux sont situés au midi de l'église qui leur sert ainsi d'abri contre le vent du nord qui est celui de la mer. Ils s'appuient sur le pignon du transept, et cette partie comprenait vraisemblablement les dortoirs afin que les religieux pussent se rendre plus commodément aux offices de nuit. Un autre bâtiment formant équerre au bout du premier renfermait les autres lieux réguliers, et, à l'extrémité, les cuisines que traverse une source limpide. Une partie des murs de ce bâtiment paraît dater du XVIe. siècle deux étroites ouvertures biseautées sur l'angle semblent accuser cette époque.

Il est probable qu'un troisième bâtiment revenait vers l'ouest de manière à former avec les premiers et l'église un carré parfait occupé par un préau autour duquel circulait le cloître. Deux côtés de ce cloître subsistent encore ; ils sont adossés aux bâtimenls existant et datent aussi du dernier siècle. Ils se composent chacun de six arcades cintrées assez bien bâties en pierre.

Les façades extérieures de ces bâtiments jouissent d'une vue agréable. Celle du midi a en perspective le côteau sourcilleux et boisé qui faisait autrefois partie du vaste enclos du Prieuré. Sur ses flancs, on avait ménagé des retenues d'eau

bien maçonnées et divisées par compartiments. Du mouvement de terres nécessité par ces travaux, on a formé une belle terrasse semi-circulaire, du centre et des deux extrémités de laquelle sautent des cascades.

Rien n'est plus frais, plus gracieux, plus calme que cette habitation solitaire. Elle a été moins éprouvée que beaucoup d'autres par les barbares de la Révolution, parce que, lors de la suppression des communautés religieuses, le dernier prieur commendataire, M. de Cyrien, député du clergé du bailliage de Rouen aux Etats-Généraux de 1789, s'en était rendu personnellement acquéreur pour la conserver. Elle appartient maintenant au colonel Langlois.

On a trouvé, en déblayant ces ruines à diverses époques, des fragments d'inscriptions, peu anciennes, il est vrai, mais qui ont un assez grand intérêt historique pour être transcrites ici :

HIC JACET
DOMINUS JOANNES DE
MARBRÉ REGALIS ABBATIÆ
SANCTI STEPHANIS (*sic*) CADOMENSIS
RELIGIOSUS AC PRÆCENTOR
PRIOR B. MARIÆ DE ANDRE
REGINÆ CHRISTIANISSIMÆ
ELEEMOSINARIUS.
OBIIT DIE DECEMBRIS 23
ANNO 1691 ÆTATIS 78.

—

Fondation du dortoire (sic) *et du cloître, en exécution de l'arrêt de la cour du* 8 *juillet* 1738 *qui ordonne le retablissement des lieux réguliers de ce prieuré. La première pierre en a été posée le* 8 *juillet* 1739 *par M^e. Henry-Emmanuel-François Remond de Roquette, prieur commendataire de St.-Himer, en présence de M^e. Pierre de Maquaire, écuier, sieur de Bailleul près Honfleurs, de M. André Pépin, de M. Jaques Isabel tous trois prêtres chapelains dudit prieuré, de sieur Thomas-François-Alexandre, ancien curé de Noiremont, diocèse de Beauvais, solitaire*

audit prieuré, de M^e. Guillaume Thouroude, écuier, sieur de la Haulle, à Vauville, ci-devant demeurant audit prieuré, et M. Robert Thomas receveur de St.-Himer.

Le parfait desdits bâtements a été jugé par arrêt de la Cour le 27 août 1743.

Au temps de sa splendeur, le prieuré de St.-Ymer ne comptait pas moins de dix, douze et treize moines, et ses biens étaient dans un état prospère, c'est ce que nous apprend Odon Rigault dans ses visites. Il visita St.-Ymer en 1249, 1254, 1257 et 1267.

Des deux cloches de l'église de St.-Ymer, une est ancienne et vient, dit-on, de l'abbaye de Grestain. En voici l'inscription :

† LAN DE GRACE MIL CINQ CENS VINGT ET SIX ME DONNA ET FIST FAIRE FRERE RICHARD AMYOT, DOCTEUR EN THÉOLOGIE PRIEVR CE CEANS ET ME FIST NOMMER MARIE.

La confrérie de charité de la paroisse fut érigée en 1539.

Le registre de Philippe-Auguste contenant le dénombrement des fiefs de Normandie, inscrit à l'article de St.-Ymer, Raoul de Bailleul et Hugues de Roses pour un quart de fief.

Le manoir de Bailleul était situé sur la croupe de la colline qui sépare la vallée de la Touque du vallon de St.-Ymer. Il est encore indiqué dans Cassini ; mais il n'existe plus aujourd'hui et ne paraît pas avoir eu une grande importance.

Certains documents anciens mettent aussi sur le territoire de St.-Ymer le fief de Gassard que l'on regarde plus communément comme dépendant de Clarbec. En 1540, Guillaume Goulaffre était seigneur de Gassard ; plus tard, ce fief passa à la maison Deshayes de Gassard, qui le possède encore aujourd'hui.

REUX.

Reux, *Rotæ, ecclesia de Rotis.*

L'église de Reux doit appartenir, en grande partie, à la fin du XVe. siècle et au XVIe.

La nef montre d'abord un portail du XVIe. siècle (probablement de la seconde moitié) décoré de colonnes, et une porte dont les panneaux accusent aussi le style de la Renaissance.

La nef est éclairée, du côté du sud, par deux fenêtres ogivales à deux baies, à moulures prismatiques. Du côté du nord, un collatéral, autrefois éclairé par de petites fenêtres du XVIe. siècle qui ont été bouchées, communique avec la nef au moyen de quatre arcades portées sur des colonnes monocylindriques.

Le chœur, en retrait sur la nef, appartient au XVIe. siècle et est éclairé, du côté du sud, par deux fenêtres assez grandes, en regard desquelles, du côté du nord, on ne trouve que d'étroites ouvertures carrées, longues, tréflées au sommet.

Le chœur, qui se termine en pans coupés, est voûté en pierre avec arceaux prismatiques, au lieu que la nef n'a qu'un lambris en bois.

La partie la plus ancienne de l'église est la tour, appliquée contre le mur méridional, à raz de la façade : elle est carrée, et les ouvertures qu'on y voit, aussi bien que les modillons qui décorent la corniche, annoncent l'époque de transition; c'est une tour qui a des rapports de forme et de style avec d'autres tours que nous avons précédemment décrites; elle se termine par une pyramide en charpente.

L'escalier forme une espèce de tour cylindrique accolée au carré de la tour.

Deux autels sont placés entre le chœur et la nef, près de

l'arc triomphal. Le tableau qui orne le rétable de l'autel du nord est regardé comme une bonne peinture : c'est une figure de la Vierge et de l'Enfant-Jésus.

Les fonts baptismaux sont de forme cylindrique, d'une seule pierre.

L'église de Reux est sous l'invocation de saint Étienne, le seigneur nommait à la cure.

Nous voyons par le pouillé que, du XIVe. au XVIe. siècle, la seigneurie de Reux appartenait à une famille de Chambellenc.

Il a existé à Reux un temple protestant dont on montre la place.

Château. — Le château de Reux se trouve à 1 kilomètre au nord-ouest de l'église.

Il y avait 3 feux privilégiés et 60 feux taillables à Reux.

BEAUMONT.

Beaumont, *Bellus Mons.*

Le bourg de Beaumont doit son importance au prieuré de Bénédictins que le vicomte de Roncheville (Robert Bertrand), seigneur de Briquebec, y avait fondé en 1060. Guillaume-le-Conquérant, sa femme, leur fils aîné Robert, signèrent la charte de fondation. Ce prieuré dépendait de l'abbaye de St.-Ouen de Rouen.

L'église actuelle du bourg est celle du prieuré; elle a perdu une partie de sa nef; il n'en existe plus qu'une travée; mais le transept et le chœur sont restés debout et ce sont les parties les plus importantes.

La tour est établie au centre du transept : c'est une tour romane carrée qui, comme on le voit par le petit dessin de M. Bouet (Voir la page suivante), est terminée par une pyramide en charpente, couverte d'ardoises : cette tour

montre des fenêtres à plein-cintre, en grande partie murées, et dont on n'aperçoit du dehors que la partie supérieure, le

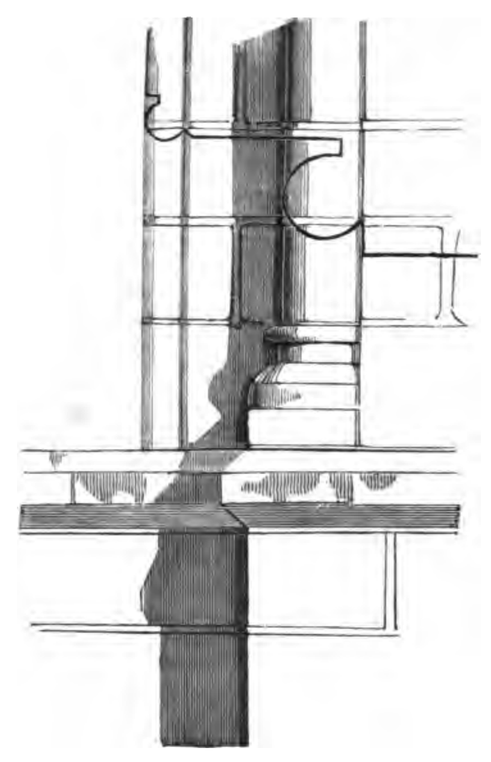


Bouet del.

CHEVET DE L'ÉGLISE DE BEAUMONT.

reste étant masqué par la toiture actuelle, qui très-certainement est plus élevée qu'elle ne l'était dans l'origine; il faut monter dans les greniers pour voir les portions cachées sous le toit. Je donne, p. 220, d'après un dessin de M. Bouet, une des bases des colonnettes de ces ouvertures. Il n'y a plus que cette partie de l'église qui puisse être rapportée à la première construction. Tout le reste appartient à l'ère ogivale.

Le dessous de la tour a d'ailleurs été repris en sous-œuvre. On rapporte qu'en 1612 une partie de la nef (côté droit) et quelques parties du chœur s'écroulèrent, il fallut alors faire des reprises; mais il est difficile de préciser où



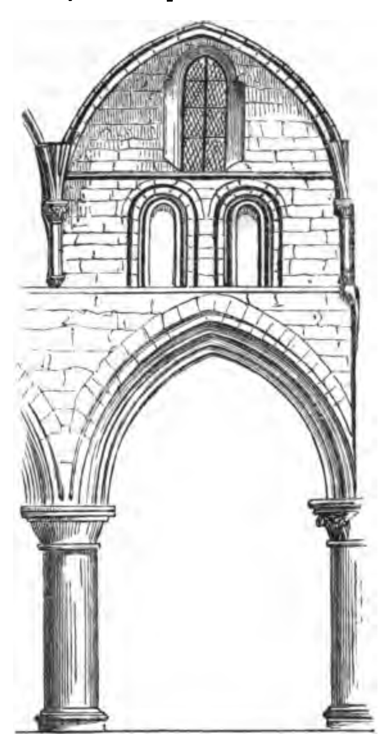
UNE DES COLONNETTES DE LA TOUR DE L'ÉGLISE DE BEAUMONT.

elles commencent et où elles finissent. Des quatre piliers qui la supportent deux paraissent refaits au XVe. siècle ; les deux autres (ceux de l'est) annoncent une époque postérieure ; les voûtes du transept paraissent aussi de la fin du XVe. siècle ou du XVIe.

Le transept offre lui-même, à chacune de ses extrémités nord et sud, une fenêtre flamboyante de grande dimension ; il doit pourtant conserver dans ses murs des parties du XIIIe. siècle. Les murs orientaux appartiennent en entier à cette

dernière époque ; on y voit deux arcades qui avaient peut-être renfermé des autels et les arcades qui communiquent aux bas-côtés du chœur.

Ce dernier, si l'on excepte les voûtes que je crois avoir été refaites au XVIe. siècle, peut-être même au commencement du XVIIe., et qui ont des clefs pendantes aux intersections des arceaux croisés, est évidemment du XIIIe. siècle : il se compose de quatre travées. Voici l'élévation



UNE TRAVÉE DU CHŒUR DE L'ÉGLISE DE BEAUMONT.

d'une de ses travées : au-dessus des grandes arches qui communiquent aux bas-côtés est un *triforium* dont les arcs

sont bordés de moulures toriques, et, au-dessus, une fenêtre à une seule baie, ébrasée et tréflée à l'intérieur.

Les bas-côtés sont garnis de fenêtres à compartiments flamboyants.

Enfin sur le chevet droit s'ouvre une énorme fenêtre à cinq baies, qui date probablement du XVIIe. siècle (Voir le dessin, page 219).

Dans le transept sud-est est un font baptismal en forme de cuve, dont les moulures annoncent le XVe. siècle et que l'on veut faire disparaître, malgré mes réclamations. On vient de rétablir, dans le transept sud, un autel dans le style du XIIIe. siècle.

J'ai remarqué des restes de grisailles du XIIIe. siècle dans une des fenêtres du clérestory.

La nef, qui a été en grande partie démolie, servait autrefois d'église paroissiale. Le chœur et les transepts étaient réservés aux moines.

Cette nef était plus basse que la travée actuelle, à en juger par quelques traces qui existaient sur le pignon du presbytère. La travée qui reste a dû être exhaussée pour répondre à la hauteur du transept; elle n'a que des voûtes en bois, et le mur occidental est moderne.

L'église de Beaumont est sous l'invocation de saint Sauveur.

Prieuré. — Les bâtiments du prieuré sont modernes; on voit seulement, à l'extérieur du transept nord, une arcature trilobée du XIIIe. siècle, que M. Bouet croit avoir fait partie de la salle capitulaire.

Quand Odon Rigault visita le prieuré de Beaumont, en 1254, il y trouva treize moines (1).

(1) Voici le passage du journal de l'archevêque, qui se rapporte à sa visite du prieuré de Beaumont :

« V idus Januarii visitavimus prioratum de Bello Monte. Ibi sunt

Dans les temps modernes, les moines de Beaumont avaient un collége, espèce d'école militaire.

En arrivant à Beaumont par le chemin qui communique à la route impériale de Caen à Rouen, on a devant soi un corps de bâtiments qui appartient aujourd'hui à divers propriétaires. Ces constructions qui ne remontent pas, au-delà du XVIIIe. siècle ou de la fin du XVIIe., étaient, m'a-t-on dit, occupées par les élèves de l'école militaire; les fenêtres qui s'alignent au-dessus des boutiques établies au rez-de-chaussée étaient celles des dortoirs.

J'avais beaucoup entendu parler de l'école de Beaumont à mon père qui y avait fait une partie de ses études avec son frère; et ces restes, quoique sans aucune valeur artistique, avaient de l'intérêt pour moi.

Le souvenir de l'école militaire de Beaumont était encore vivant dans le pays, il y a quelques années. Il ne reste plus aujourd'hui d'hommes qui aient étudié dans ce collége qui a eu, au siècle dernier, une grande réputation en Basse-Normandie (1).

« XIII monachi. Aliqui sunt qui non celebrant missas suas etiam per « quindecim dies, item negligentes sunt de confitendo. Injunximus « priori quod ista corrigeret et super hoc diligens esset. Statuta pape « Gregorii non leguntur. Injunximus ea legi secundum quod in eis « continetur. Claustrum male custoditur a foraneis. Item exeunt « monachi soli et sine licentia claustrum et vadunt per curiam. In- « junximus priori quod hoc faceret emendari. Satis debiliter custodiunt « jejunia. Aliquando utuntur carnibus. Injunximus statuta pape Gregorii « super hoc observari. Injunximus priori ut ter vel quater computaret « in anno particulariter. »

(1) Au nombre des élèves de l'école dirigée à Beaumont par la savante congrégation de St.-Maur, on compte l'immortel La Place, auteur de la *Mécanique céleste*, et quelques hommes qui, moins éminents, ont acquis de la célébrité, tels sont : le marquis de Caulaincourt, duc de Vicence, le confident de Napoléon Ier.; Event, général d'artillerie; le général de cavalerie d'Avenay de Villaunay;

Le logement du prieur sert aujourd'hui de presbytère. Le vaste bâtiment jadis occupé par les moines a été démoli : il n'en reste plus de traces.

Beaumont a depuis long-temps un marché considérable chaque semaine pour la vente des bestiaux gras.

Les moines avaient fait construire près de l'église, des halles que l'on voit encore sur le bord de la rue et qui vont, dit-on, disparaître.

Ces halles, qui ont plus de 100 pieds de longueur, forment deux parties égales séparées par un passage ; elles sont construites en bois et d'après le même système que celles de Dives dont nous avons figuré la charpente, page 17.

Un peu moins élevées, elles se composent comme elles d'une grande nef entre deux ailes ou bas-côtés.

Beaumont est la patrie du célèbre mathématicien La Place, sénateur de l'Empire. Un petit monument a été élevé à la mémoire de ce grand homme, sur l'emplacement de la maison où il naquit, par les soins de feu M. Follebarbe, maire de Beaumont. Ce sont deux tables de marbre incrustées dans la frise de l'édifice, surmontées des attributs de l'astronomie. Chacune des tables contient une inscription.

Et sur l'une on lit ces vers de Chênedollé :

Sous un modeste toit, ici naquit La Place,
Lui qui sut de Newton agrandir le compas,
Et s'ouvrant un sillon dans les champs de l'espace,
Y fit encore un nouveau pas.

M. le baron de Brohon, mort il y a quelques années, maire de Brehal et membre du Conseil général de la Manche ; M. le comte de Maisons, ancien député de l'Orne ; M. de Cirème de Banville, chevalier de St.-Louis et de Malte ; M. d'Epinneville, chevalier de St.-Louis, mort il y a quelques années, et une foule de fonctionnaires, d'officiers et d'hommes privés qui ont tenu honorablement leur place dans la société.

SAINT-ÉTIENNE-LA-THILLAYE.

St.-Étienne-la-Thillaye, *Sanctus Stephanus de Thilleia, de Tileia, de Tilia.*

L'église de St.-Étienne-la-Thillaye montre encore quelques parties du XIII[e]. siècle, notamment deux petites fenêtres-lancettes dans le mur septentrional du chœur et la porte occidentale de la nef garnie de moulures toriques; mais les transepts appartiennent au style ogival flamboyant. Chacune de leurs extrémités (nord et sud) sont éclairées par deux grandes fenêtres à deux baies, à compartiments flamboyants, et les contreforts sont appliqués sur les angles. Le chœur lui-même appartient, en partie, au style ogival de la dernière époque et montre, du côté du sud, deux grandes fenêtres ogivales flamboyantes; c'est du côté du nord qu'il a conservé des parties du XIII[e]. siècle.

La nef a été reconstruite dernièrement dans le style ogival; on y a percé, au nord et au sud, des fenêtres séparées en deux baies par un meneau bifurqué au sommet. La corniche a été garnie de dents de scie, comme au XIII[e]. siècle. Mais on a laissé subsister la façade occidentale avec sa porte : seulement on a refait la partie supérieure des murs qui supporte la tour ou flèche moderne en ardoise. Cette tour paraît avoir remplacé un clocher-arcade.

On voit, à l'intérieur de l'église, une belle charpente qui porte la date 1643.

Dans le transept sud, on peut remarquer un tableau représentant la sainte Famille, avec le millésime 1632.

Les vitraux attirent surtout l'attention, quoiqu'ils offrent beaucoup de lacunes.

Le vitrail du transept sud montre, dans la partie supérieure, la décollation de saint Jean-Baptiste et de sainte Barbe.

Dans le transept sud, le vitrail représente la Vierge aux Litanies, l'immaculée Conception, la naissance de Jésus-Christ.

Je me suis demandé à qui l'église de St.-Étienne était redevable de ces belles vîtres : j'ai supposé que ce pourrait être à un prêtre dont la tombe, assez riche, existe dans l'intertransept et porte, en caractères gothiques, une inscription dont voici quelques parties lisibles encore :

HIC JACET SPECTATISSIMUS VIR MAGISTER
DURANDUS LE
MERITISSIME VITE QUI ANNO
CRISTIANE SALUTIS MILLESIMO QUINGENTESIMO
. . . . . . OCTOBRIS I DNO EXPIRAT. ORATE PRO EO.

On voit aussi dans les vitraux un fragment d'inscription relevé par M. Bouet et ainsi conçu : *et discrète personne maistre*, qui s'appliquait évidemment à un prêtre, probablement le donateur de la vître : ce qui m'a porté à penser que ce prêtre était *maistre Durand Le...* dont nous venons de signaler l'inscription. Ce n'est qu'une conjecture, mais je la consigne ici pour que des recherches soient faites par M. le Curé de St.-Étienne. Il est probable que ce *spectatissimus vir* a aussi contribué à la reconstruction du transept de St.-Étienne dont le style se rapporte bien au temps où il vivait.

L'église est sous l'invocation de saint Étienne. Le prieuré de Beaumont possédait le patronage.

RONCHEVILLE.

Roncheville, *Ronchevilla*, *Runtiavilla*, *Rocheville-la-Bertrand.*

L'église de Roncheville, qui a été démolie, était sous l'invocation de saint Nicolas ; elle faisait partie du doyenné de

Beaumont. Le patronage appartenait au seigneur du lieu.

La commune a été supprimée et réunie, par ordonnance du 1er. juin 1828, à la commune de St.-Martin-aux-Chartrains. canton de Pont-l'Évêque ; autrefois, elle dépendait de l'élection de Pont-l'Évêque, sergenterie de Beaumont, et comptait 3 feux privilégiés et 34 feux taillables.

Il y avait à Roncheville, dans une prairie désignée sous le nom de *clos Bertrand*, dit M. La Butte, dans son *Essai historique sur Honfleur et l'arrondissement de Pont-l'Évêque*, un château, dont la fondation remontait à une époque fort éloignée ; quoiqu'il n'existe plus aujourd'hui aucune trace de ce château, la tradition doit être fondée. En effet, Roncheville, une des plus petites localités de l'ancienne sergenterie de Beaumont-en-Auge, eut cependant une grande importance au point de vue féodal ; elle porta le titre de baronnie, puis de comté. Elle est encore appelée *burgus*, dans un aveu du XVIe. siècle.

La famille le plus anciennement en possession de ce fief est la famille Bertran, vieille souche normande que l'on peut faire remonter, sans interruption dans la filiation, jusqu'à Auslec, seigneur de Briquebec, qui vivait en 938. Son fils Toustain Bertran, seigneur de Bastembourg (ou Basbourg) et de Montfort-sur-Risle, figure le premier dans la généalogie donnée par l'auteur des *Grands-officiers de la couronne* ; il faut descendre ensuite jusqu'à la septième génération pour trouver mention de la terre de Roncheville. C'est Robert V, Bertran, seigneur d'Honfleur et de Fauguernon, connétable de Normandie, qui vivait de 1240 à 1250, que l'on trouve d'abord en possession du titre de vicomte de Roncheville. Il avait épousé Alix de Tancarville, qui lui donna trois enfants, dont l'aîné, nommé Robert, comme son père, fut aussi vicomte de Roncheville. On voit, par l'énumération des terres qu'il possédait, que la vicomté de Roncheville s'étendait sur

les paroisses de Beaumont, Barneville, Branville, Angerville et autres environnantes. Le connétable de Normandie eut six enfants. Le troisième, Jean, fut vicomte de Roncheville ; cependant son frère aîné Robert, septième du nom, qui se maria, le 3 mai 1318, à Marie de Sully, fille d'Henri de Sully et de Jeanne de Vendosme, porta aussi le titre de vicomte de Roncheville. Il devint maréchal de France en 1326.

Il laissa sa seigneurie de Roncheville à son second fils, nommé Guillaume, mort sans enfants en 1351.

Jeanne, la plus jeune des sœurs de Guillaume, devint dame de Roncheville et porta cette terre à Guy de La Roche-Guyon, son mari, grand-chambellan de France.

On sait combien l'invasion anglaise amena de perturbations dans les tenures féodales de la Normandie. Les barons du pays, qui avaient, jusqu'au bout, résisté à l'envahisseur, furent dépossédés de leurs terres, que le vainqueur donna à des courtisans ou à des capitaines d'aventuriers, destinés à maintenir le pays dans la dépendance du nouveau souverain. C'est ainsi que, le 12 juillet 1421, le roi Henri V fit don à Raoul-le-Sage, chevalier, son conseiller, et à ses hoirs mâles, de la terre et seigneurie de Roncheville, avec tous ses fiefs nobles, leurs appartenances et dépendances, occupée autrefois par le fils et héritier du seigneur de la Roche-Guyon et de sa mère, rebelles (Voyez *Mémoires* de la Société des Antiquaires de Normandie, t. XXIII, p. 179).

Après que Charles VII eut reconquis la Normandie, les anciens seigneurs dépossédés rentrèrent dans leurs droits. Le sire de la Roche-Guyon reprit sa terre de Roncheville ; mais il n'eut, de son mariage avec Catherine de Turpin-Crissé, qu'une fille unique, Marie, qui la porta, avec sa main, à Michel d'Estouteville, sieur de Vallemont qui avait vaillamment combattu à Falaise, à Caen, à Cherbourg.

De la maison d'Estouteville, Roncheville passa, toujours par

les femmes, dans la maison de Bourbon Saint-Pol, puis dans celle d'Orléans qui la posséda avec Pont-l'Évêque et la vicomté d'Auge, jusqu'à la fin du XVIIIe. siècle (1).

SAINT-CLOUD.

St.-Cloud, *Sanctus Cleotus*, *Sanctus Clodoaldus*.

L'église de St.-Cloud, qui ne sert plus au culte, a perdu sa nef : je ne saurais dire à quelle époque elle a été démolie. Le chœur seul subsiste, et des lézardes font prévoir qu'il sera tôt ou tard démoli comme la nef. Du reste, il ne présente aucun intérêt ; il date du XVIe. siècle tout au plus.

L'église était sous l'invocation de saint Cloud. Le prieur de Beaumont nommait à la cure.

TOURGÉVILLE (2).

Tourgéville, *Torgevilla*, *Torguisvilla*, *Tourguyville*.

Le village de Tourgéville est situé à trois kilomètres de Touques, sur le bord de la route de Trouville à Dives.

L'église offre l'assemblage de plusieurs styles.

Elle se compose d'une nef avec bas-côtés irréguliers et d'un chœur sans collatéraux.

La nef a été allongée d'une travée au XVIIIe. siècle. Le portail occidental a été construit à cette époque, ainsi que l'indique la date de 1751, gravée sur la porte. Cette porte est accompagnée de deux pilastres, avec refends, qui sup-

(1) V. Notes de M. Ch. Vasseur sur les anciennes familles de l'évêché de Lisieux.

(2) Notes de M. V. Pannier.

portent un fronton circulaire. Elle est surmontée d'une fenêtre à arc surbaissé, décorée, dans la partie supérieure, de deux têtes d'ange. Deux fenêtres, l'une à plein-cintre, l'autre flamboyante, éclairent les extrémités des bas-côtés. Le portail est surmonté d'un large clocher, construit en charpente et recouvert en essente, terminé par une pyramide hexagone. Ce clocher s'appuie, à l'intérieur, sur de larges arcades cintrées, formant une espèce de vestibule ou narthex.

La nef se compose de trois travées. La première travée est moderne ; les deux autres datent des XIIIe. et XIVe. siècles. L'une des colonnes qui supportent les arcades est flanquée de quatre colonnettes, dont les chapiteaux sont composés de feuilles recourbées en volute. Cette colonne a été creusée pour y placer un bénitier. Les chapiteaux qui terminent les autres colonnes sont ornés de feuilles de chou frisé ; sur l'un d'eux sont représentés des calices.

L'arc triomphal, formé de gorges peu profondes, repose sur de larges chapiteaux ornés de feuilles de chou frisé. Sur le tailloir de ces chapiteaux on a placé deux écussons en marbre blanc.

De chaque côté de l'arc triomphal sont appliqués, contre le mur, de jolis panneaux en pierre tendre formant des dessins flamboyants très-variés.

Le bas-côté méridional est éclairé par trois larges fenêtres dans le style flamboyant et dans le style de la Renaissance. Ces fenêtres, d'un travail grossier, sont partagées en plusieurs baies.

Contre le mur est placée une ancienne colonne, surmontée d'un écusson qui a pour tenants deux levrettes.

Près de l'autel, qui s'élève à l'extrémité de ce collatéral, est une piscine trilobée, à plein-cintre, entourée d'un large tore qui repose sur des colonnettes sans chapiteau.

La voûte, refaite sans goût, est plafonnée. Une partie

seulement, près de la chapelle, est formée d'arceaux prismatiques.

Le mur, construit en grand appareil, présente à l'extérieur quelques chaînes horizontales en caillou noir. L'archivolte de la fenêtre qui éclaire la chapelle, du côté du midi, se termine par deux bustes d'anges, dont les ailes sont relevées ; l'un de ces anges tient un écusson avec le mot IHS, en lettres gothiques ; l'autre tient également un écusson avec clefs disposées en sautoir. Cette chapelle est flanquée de deux contreforts, dont l'un est prismatique.

Le bas-côté septentrional est éclairé par une fenêtre cintrée, moderne, et par une petite fenêtre dont la baie, surmontée d'une ogive en accolade, est renfermée dans un plein-cintre.

Entre le chœur et la nef s'élève, au nord, une chapelle qui est éclairée par une belle fenêtre à compartiments flamboyants. Cette fenêtre, partagée en quatre baies, offre des fragments de vitraux, sur lesquels on remarque un écusson et les lettres gothiques I · H · S répétées plusieurs fois.

Sur l'un des contreforts qui soutiennent les murs de la chapelle est gravée l'inscription suivante, en caractères gothiques :

. . . . reposseut
les corps dez seigneurs du Hamel
du Sollie∴. dittes pour eulx Pater
noster
Ave Maria (1).

Le chœur, en retraite sur la nef, date de la fin du XIIe. siècle ou du commencement du XIIIe. Il est éclairé au nord par trois fenêtres entourées d'un tore, étroites à l'extérieur et ébrasées à l'intérieur. Les fenêtres du côté du midi ont

(1) Le manoir du Hamel, entièrement démoli, était situé à peu de distance de l'église.

perdu, à l'intérieur, leur forme primitive ; repercées pendant la dernière période ogivale, elles sont formées d'ogives aiguës et ornées de moulures en gorge ; à l'extérieur, leur archivolte se termine par des têtes d'animaux.

Le mur septentrional, construit en grand appareil, est flanqué de trois contreforts peu saillants qui datent de la fin du XIIe. siècle ou du commencement du XIIIe.

Un chevet droit, masqué par une sacristie du XVIe. siècle, termine le chœur.

La voûte de la nef est en lambris, avec entraits et poinçons.

Celle du chœur est également en merrain.

Le maître-autel est décoré d'un beau rétable, dans le style Louis XIV, avec colonnes torses ornées de feuilles de vigne. Le tabernacle provient de l'église de St.-Arnoult. Le reliquaire est dans le style Louis XV.

On voit, du côté de l'Évangile, une statue de saint Pierre, second patron de la paroisse.

Le lutrin, dans le style Louis XV, présente une forme insolite.

A l'extrémité du bas-côté méridional de la nef est placé un autel orné d'un beau rétable, d'ordre composite, avec colonnes torses couvertes de feuilles de vigne et de grappes de raisin. Le tableau représente l'Assomption, le cadre qui le renferme est couvert d'ornements en forme de cartouches. Sur le stylobate du rétable est représentée l'Annonciation : ce rétable provient de l'église de St.-Arnoult.

Le tabernacle, décoré de colonnes torses, représente un joli pavillon. Il ornait autrefois le maître-autel.

Le tombeau offre un parement en toile peinte. Au centre est un joli médaillon, représentant l'Annonciation.

L'église de Tourgéville est sous l'invocation de saint Pierre et de saint Martin.

L'abbé de St.-Ouen de Rouen ou le prieur de Beaumont nommaient à la cure jusqu'au XVIe. siècle ; au XVIIIe. siècle, elle était à la nomination du seigneur.

C'est sur la commune de Tourgéville qu'est situé le *quai au Coq*, sur la Touque, en face du bourg de ce nom. Ce quai fut élargi, en 1731, aux dépens du terrain appartenant au sieur de Clacy, auquel le roi accorda, comme indemnité, droit de passage sur chaque barrique de vin, etc., etc., à des conditions qui sont relatées dans les lettres-patentes qui furent données (Voir Collection de D. Le Noir, v. 67, p. 499).

Château de Glatigny. — Sur la commune de Tourgéville, vers l'extrémité ouest, on trouve le château de Glatigny dont je donne l'esquisse, page 234, et qui doit, en partie au moins, remonter au règne de Louis XIII ou aux premiers temps de celui de Louis XIV ; il appartient à la famille de Talaru.

SAINT-ARNOULT.

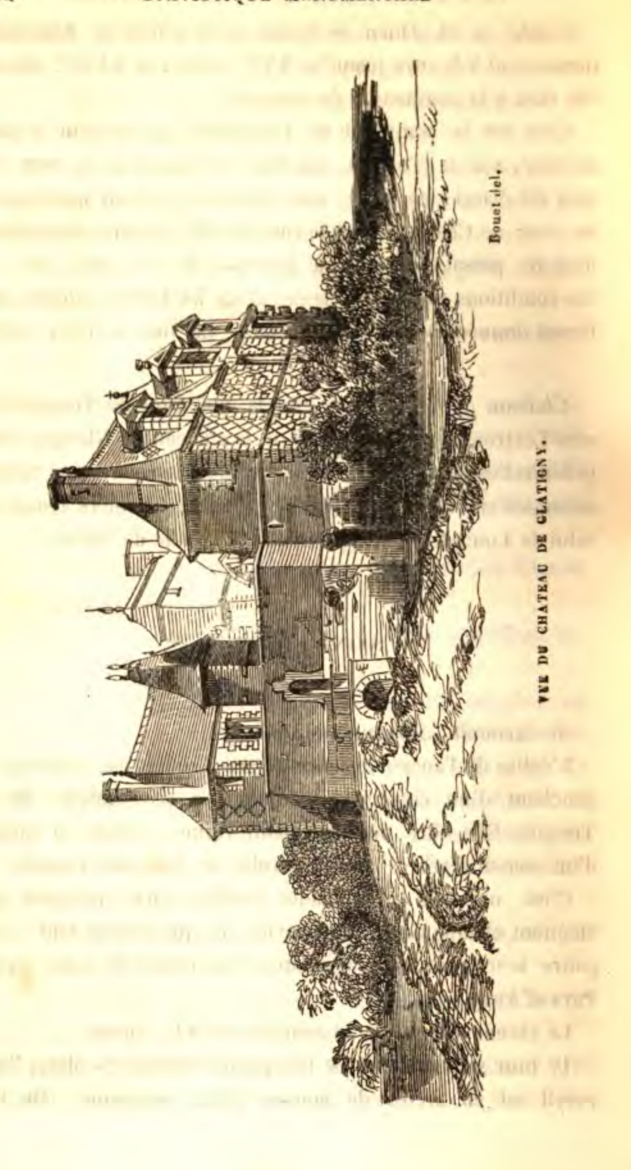
St.-Arnoult, *Sanctus Arnulphus.*

L'église de l'ancien prieuré de St.-Arnoult est bâtie sur le penchant d'un coteau qui domine la rive gauche de la Touque. Elle offre une charmante ruine, cachée au milieu d'un massif d'arbres qui la dérobe de loin aux regards.

C'est une des promenades favorites des étrangers qui viennent chaque année à Trouville, et qui aiment tant à repaître leurs yeux de la végétation luxuriante de notre fertile Pays-d'Auge.

Le chœur est roman et remonte au XIe. siècle.

Le mur septentrional est flanqué de contreforts plats ; l'appareil est en arêtes de poisson (*opus spicatum*). On re-



VUE DU CHATEAU DE CLATIGNY.

marque de ce côté deux petites fenêtres cintrées, en forme de meurtrières, qui ont été bouchées.



ÉGLISE DU PRIEURÉ DE SAINT-ARNOULT.

Le mur méridional est sans ouvertures.

Le chevet droit est percé de trois fenêtres romanes et flanqué de deux contreforts, dont un paraît du XIIIe. siècle.

A l'intérieur du chœur, les murs sont décorés d'arcatures romanes, reposant sur de courtes colonnettes dont les chapiteaux grossièrement sculptés, sont formés de feuilles recourbées en volute.

Près du sanctuaire est une piscine romane.

Le chœur repose sur une crypte fort ancienne, établie, comme je l'ai souvent remarqué ailleurs, pour racheter la pente rapide du coteau ; autrement le chœur n'eût pu être de niveau avec la nef; les voûtes en wagon sont fortifiées par

des arceaux parallèles. On a bouché la porte par laquelle on



CRYPTE DE L'ÉGLISE DE SAINT-ARNOULT.

y descendait de l'intérieur de l'église, et il paraît que depuis long-temps elle servait de charnier ; car j'y ai vu, il y a vingt-cinq ans, un monceau d'ossements et des têtes de morts.

La nef, entièrement découverte, datait du même temps que le chœur ; puis elle a été, en grande partie, refaite vers la fin du XVe. siècle ou au commencement du XVIe. Plusieurs arbustes et différentes plantes croissent sur le sol et dans les interstices des pierres. Le mur méridional, roman, est percé de deux fenêtres très-simples, sans meneau, de la dernière période ogivale. Le portail occidental, dont le mur est également roman, était flanqué sur les angles de contreforts saillants. Une porte à arc surbaissé donnait entrée dans la nef. Le gable est percé d'une fenêtre ogivale.

Il existe, du côté du nord, un collatéral qui est séparé de la nef par trois arcades cintrées, reposant sur des colonnes dont les chapiteaux sont ornés de feuilles de vigne et de grappes de raisin très-bien sculptées. A l'extrémité orientale

de ce bas-côté, s'ouvre une chapelle pentagonale faisant saillie au nord, et flanquée extérieurement de contreforts sur les angles. Cette chapelle, construite vers la fin du XV[e]. siècle, est éclairée par cinq fenêtres, autrefois divisées par un meneau.

Au mur méridional de la nef est accolée une tour carrée, à deux étages. Le premier étage est percé de deux petites fenêtres cintrées, refaites. Le second étage est éclairé par trois fenêtres à plein-cintre, modernes. Le couronnement de la tour est moderne.

On a relégué dans l'intérieur de cette tour une croix byzantine, ornée de verroteries, dont les croisillons se terminent par des fleurs de lis.

Près du chevet de l'église est une source minérale, entourée d'un mur circulaire en maçonnerie, dans laquelle on plonge les enfants d'une constitution faible et languissante pour leur donner, assure-t-on, la force qui leur manque (Voir le dessin de M. Bouet, A, p. 235).

St.-Arnoult était un prieuré-cure, dépendant de l'abbaye de Longpont, de l'ordre de saint Benoît, du diocèse de Paris. M. Labutte dit que l'origine de ce prieuré est postérieure à 1084 et tout au plus de la fin du XI[e]. siècle (1).

La Société française d'archéologie avait alloué, il y a longtemps, une somme de 150 fr. pour aider à exécuter des travaux de consolidation à l'église de St.-Arnoult. MM. Lemétayer-Desplanches et Lecourt, de Pont-l'Évêque, membres

(1) Voir *Essai historique sur l'arrondissement de Pont-l'Évêque*, par A. Labutte. La cure de St.-Arnoult, distincte du prieuré, était au XIV[e]. siècle à la nomination du seigneur qui était un G. de *Sancto Clodoardo* ou de Saint-Cloud, d'après le Pouillé du diocèse de Lisieux. Voir les *Mémoires* de la Société des Antiquaires de Normandie, t. XIII, p. 51.

de la Société, furent chargés de surveiller et de diriger l'exécution de ces travaux.

Quelques années après, ces ruines intéressantes ont été achetées par M. le colonel Langlois, dans le but de les sauver et de les conserver.

Château de Lassay. — Sur le sommet du Mont-Canisy, à peu de distance de l'église de St.-Arnoult, se dressent les ruines du château de Lassay, bâti sous le règne de Louis XIV par le comte de Médaillan, marquis de Lassay. Ces ruines consistent en quelques pans de murs qui s'aperçoivent de très-loin et servent de point de mire aux navigateurs.

Voici à quelle occasion ce château avait, dit-on, été construit.

Le comte de Médaillan avait proposé à Mlle. de Montpensier de venir passer l'été à son château, situé près de la mer, et d'où elle pourrait facilement prendre les bains. La princesse accepta. Mais le château n'existait pas. Or, le riche seigneur de St.-Arnoult, ne voulant pas passer pour un gascon, accourut avec son architecte au Mont-Canisy, mit un crédit considérable à sa disposition, et le château fut construit à temps pour recevoir la princesse. Nous ne rappellerons pas les autres épisodes de la vie du marquis de Lassay, de ce grand-seigneur qui se maria quatre fois et vécut jusqu'à 90 ans. Tout cela a été raconté avec beaucoup d'intérêt par plusieurs écrivains, mais surtout, tout récemment, par M. Albert Blanquet, dans son *Guide pittoresque aux bains de mer des côtes normandes.*

Le château de Lassay passa par héritage au duc de Brancas Lauraguais, qui reçut à Lassay la célèbre comtesse du Barry, Sophie Arnoult, fameuse cantatrice de l'Opéra, et d'autres notabilités du même temps.

Du château de Lassay, la vue s'étendait au loin sur la belle

vallée de la Touque et sur les coteaux voisins; mais le Mont-Canisy, un peu aride et sans eau, était peu favorable à la végétation : aussi cette résidence a-t-elle toujours manqué de ce que l'on appelle *des alentours*.

J'ai encore vu le château presqu'entier il y a trente ans. Il n'en restera bientôt aucun vestige.

DEAUVILLE (1).

Deauville, *Deauvilla*.

L'église de Deauville couronne le sommet d'une colline verdoyante, au pied de laquelle s'étend un vaste marais. La vue que l'on découvre du cimetière est délicieuse : devant soi apparaît la mer ; au nord, on distingue le Havre et le cap de la Hève ; à l'est, Trouville étale avec coquetterie ses maisons blanches qui s'élèvent en amphithéâtre sur la rive droite de la Touque, près de son embouchure.

Le chœur de Deauville est roman et peut remonter au XIe. siècle. Il est terminé par une abside circulaire, soutenue par trois contreforts très-plats ; celui du milieu était percé d'une petite fenêtre, en forme de meurtrière, disposition assez rare en Normandie et qui se voit aux églises de St.-Laurent de Falaise (Voir la *Statistique monumentale*, t. II, p. 450), à celle de Bucels, près Tilly (*Id.*, t. III, p. 387), d'Ecajeul, près de Mézidon, et dans quelques autres églises. Les murs latéraux du chœur, en retrait sur ceux de la nef, sont terminés par une corniche dont les modillons sont taillés en biseau ou formés de têtes grimaçantes très-détériorées. Le mur du nord est flanqué de deux contreforts plats et percé d'une fenêtre carrée du XVIe. siècle.

Le mur méridional de la nef est roman et flanqué d'un

(1) Notes par M. V. Pannier.

seul contrefort plat. Le mur septentrional, percé d'une large fenêtre ogivale sans meneau, ou dont le meneau a été détruit, n'a été élevé qu'au XIIIe. siècle. De ce côté s'ouvre la porte principale, formée d'une grande ogive avec chanfrein garnie d'un tore. La nef se termine, à l'occident, par un mur droit, sans aucune ouverture, avec contrefort s'emboîtant sur les angles, disposition commune au XVe. siècle. Le gable est surmonté d'un petit clocher moderne, construit en charpente et recouvert en ardoise.

La voûte du chœur est formée d'arcs en diagonale, très-larges et très-aplatis. L'abside, en forme de cul-de-four, sert de sacristie. On remarque, à droite, une piscine à double cuvette.

Saint Laurent est le patron de l'église de Deauville. La cure était à la nomination du chanoine qui était en possession de la prébende située sur cette paroisse.

La commune de Deauville a été réunie, pour le culte, à celle de Tourgéville.

BÉNERVILLE (1).

Bénerville, *Benervilla.*

La petite église de Bénerville s'élève sur une falaise escarpée qui s'avance dans la mer comme un promontoire. La vue dont on jouit du sommet de cette falaise, au-dessus de l'église, est magnifique : en face apparaît la mer couverte de barques de pêche ; au nord se dresse le cap de la Hève couronné des deux phares qui éclairent l'entrée du Havre ; à l'est s'étend le marais de Deauville, au-delà duquel on aperçoit Trouville ; l'œil plonge, à l'ouest, sur la vallée de Villers ; plus à l'ouest se déroulent les falaises d'Auberville, si connues

(1) Notes par M. V. Pannier.

des géologues, et dans un lointain brumeux apparaissent les côtes basses du littoral de Caen.

L'église de Bénerville, une des plus anciennes de l'arrondissement de Pont-l'Évêque, date du XIe. siècle et pourrait même remonter, en partie, au commencement de ce siècle.

Le mur septentrional de la nef, flanqué d'un contrefort roman et de deux ignobles contreforts moins anciens, n'offre aucune ouverture; les pierres sont disposées en arêtes. Le mur méridional, récrépi, est percé de deux fenêtres carrées dont une, ornée de moulures, paraît dater du XVIe. siècle. La porte qui donne entrée dans la nef n'est pas ancienne et remplace probablement une porte romane. Quant au mur occidental, il est en partie roman et en partie moderne; on a élevé au milieu un contrefort pour le soutenir. Le gable, tronqué, est surmonté d'un petit clocher sans caractère, dont les quatre faces sont revêtues de planches imbriquées. La cloche est ancienne: elle porte la date de 1596.

Le chœur, en retraite sur la nef, se termine par une abside circulaire. Il est éclairé, au midi, par deux fenêtres carrées, sans caractère. Le mur du nord, récrépi, est flanqué de deux contreforts saillants avec glacis, datant du XVIe. siècle. Un cordon, garni de dents de scie, règne autour de l'abside dont la corniche, comme celle du mur septentrional, est décorée de modillons romans très-détériorés.

On remarque à l'intérieur le rétable du maître-autel dans le style Louis XIV. Ce rétable est surmonté d'un fronton circulaire, supporté par deux colonnes torses en bois de chêne offrant chacune l'image de deux serpents entrelacés.

L'arc triomphal, orné de billettes, est roman et pourrait remonter au XIe. siècle.

Le chœur et la nef offrent une voûte en lambris.

L'une des clochettes de procession a été fondue par Jean Aubert. Sur l'écusson du fondeur on lit : IEAN. AVBERT. MA. FAITE.

L'autre clochette a été fondue par Dubois, neveu.

Un tableau appendu à un des murs de la nef représente saint Christophe, portant le Christ sur ses épaules et traversant un torrent.

On voit aussi dans la nef une statue du même saint.

L'église de Bénerville est effectivement sous l'invocation de saint Christophe.

Château. — A 1 kilomètre environ de l'église de Bénerville se trouve le château, appartenant à M. d'Arnouville.

Cette habitation, qui n'a rien de remarquable, est située au pied d'un coteau boisé, sur le penchant duquel on a tracé de jolies allées et ménagé de charmantes échappées de vue.

Dans le jardin qui précède le château, on remarque un bel épi en faïence émaillée, posé sur un piédestal. Cet épi, formé de deux beaux vases bleus superposés, est décoré de deux jolies têtes d'ange avec draperies en forme de collerette. La base, garnie d'anses, est également ornée de têtes d'ange. Le pigeon qui couronne la tige est posé sur une boule bleue dont le support est entouré de croissants. Cet épi, qui serait bien mieux placé à l'une des extrémités de la toiture du château, provient d'un ancien manoir des environs, qui a été démoli.

Il y avait à Bénerville 1 feu privilégié et 24 feux taillables.

TROUVILLE.

Trouville, *Trouvilla.*

Quand je travaillais à la Carte géologique du Calvados, en 1827, Trouville, où j'avais pris pour quelques jours mon quartier général, était un simple village composé de quelques maisons couvertes en paille. Au moment où j'imprime cette partie de la *Statistique monumentale*, c'est une ville de 6,000 habitants, avec de belles rues garnies de trottoirs, des maisons confortables et même quelques-unes splendides.

Comment cette métamorphose s'est-elle opérée? PAR LA MODE ; car il est de mode de venir de Paris prendre les bains de mer à Trouville. Mais qui a décidé *la mode à jeter son regard capricieux sur Trouville?* La solution de cette seconde question est plus complexe et nous ne prétendons pas la traiter *ex professo.* Nous dirons seulement que les peintres parisiens ont commencé par donner à Trouville une certaine réputation, en venant en copier les sites. Les artistes attirèrent les littérateurs : ceux-ci, qui parlent beaucoup et qui écrivent de même, firent retentir au loin le nom de Trouville, et les touristes, les rentiers parisiens, les désœuvrés et les désœuvrées arrivèrent de tous côtés, suivis par les architectes qui bâtirent la ville telle que nous la voyons aujourd'hui. On a bâti à Trouville pour y venir chaque année; on a bâti par spéculation pour tirer parti de ses immeubles et les louer en garni aux nouveaux visiteurs.

Des *villas* se sont élevées à l'envi avec des jardins magnifiques. Nous n'avons pas à décrire ces constructions, trop modernes pour figurer dans notre ouvrage, et dont on a composé un album. Qu'il nous soit permis seulement de citer, parmi ceux qui ont le plus contribué à la création du Trouville moderne, M. Vallée, M. le comte d'Hautpoul, M. Cordier, M. l'architecte de Gisors, membre de l'Institut; le docteur Oliffe, le baron Clary, Mme. Char, M. de Formeville, membre de la Société des Antiquaires.

Une vaste église a été construite sur le coteau ; elle domine la ville naissante. Trouville va s'étendre sur la rive gauche de la Touque, où sera placée la gare du chemin de fer, et une paroisse ne tardera probablement pas à se former de ce côté qui va se couvrir de maisons.

L'ancienne église de Trouville était sous l'invocation de saint Jean-Baptiste. Le chapitre de Cléry nommait à la cure au XVIIIe. siècle; c'était le roi qui nommait au XIVe.

La ville de Trouville s'étend aujourd'hui sur le territoire de Hennequeville.

Ancienne voie de Trouville à Montfort-sur-Rille. — M. Frédéric de Cacheleu, membre de l'Association normande, m'a signalé depuis long-temps un ancien chemin qu'il regarde comme pouvant remonter jusqu'aux temps romains et que l'on connaît sous le nom de *rue Moulière*, probablement parce qu'il servait, de temps immémorial, au transport des moules à l'intérieur des terres, et que ces mollusques, aussi bien que les huîtres, fournissaient un élément à la nourriture de la population, à l'époque romaine. Le fait, d'ailleurs, est prouvé par les débris d'écailles trouvés en abondance partout où l'on rencontre des vestiges d'habitations romaines.

« Cette voie, dit M. de Cacheleu, présente les caractères d'une « voie romaine par son solide empierrement, mais elle ne pa- « raît pas avoir été terminée : après 1,000 à 1,500 mètres de « parcours, elle se trouve parfois interrompue par l'abaisse- « ment brusque du sol au niveau de la plaine, avec quasi- « absence d'empierrement et irrégularité de largeur.

« Le tracé, partout en ligne droite, sur un parcours de 6 à « 7 kilomètres, paraît dirigé dans le but d'établir une commu- « nication directe entre Trouville et Montfort-sur-Rille (1). »

(1) D'après la note de M. Frédéric de Cacheleu, cette route, sur l'origine de laquelle je ne peux me prononcer, mais que je dois recommander aux explorations ultérieures des antiquaires, commence à se montrer à Fourneville, au hameau de Lépiney, passe sur le Theil, le long du cimetière, au nord de l'église, puis au carrefour appelé la Forge-Michaux ; de là près du cimetière et au midi de l'église détruite de Tonnetuit; ensuite elle sert de limite aux territoires de St.-Benoît et de Quetteville, traverse l'ancien chemin royal de Pont-l'Évêque à Pont-Audemer, ou, pour mieux dire, de Caen à Rouen, au carrefour dit de la Gohaigne, et, passant sur le territoire d'Hébertot, se termine au

HENNEQUEVILLE (1).

Hennequevillè, *Hennequevilla.*

L'église est située presque au sommet d'une falaise qui s'élève à 142 mètres au-dessus du niveau de la mer et d'où l'œil embrasse un magnifique panorama.

Cette église, primitivement romane, n'offre aujourd'hui aucun intérêt. Les murs, construits en blocage, sont percés de fenêtres sans caractère. Le chœur, terminé par un mur droit, est flanqué, au nord-est, de deux contreforts qui paraissent remonter au XIII[e]. siècle. Un cordon torique, du même temps, règne autour du chœur. On remarque, au midi, une petite porte à plein-cintre sans ornement, probablement romane.

Le portail occidental, du XVI[e]. siècle, avec contreforts sur les angles, est surmonté d'un petit clocher en charpente, recouvert en ardoise.

Cette église est sous l'invocation de saint Martin. L'abbé de Fécamp nommait à la cure.

La commune de Hennequeville occupe une partie de la ville de Trouville. On voit encore près de la mer, au milieu de charmantes habitations, une ancienne petite chapelle en bois dans laquelle on remarque un joli rétable décoré de deux colonnes

village des Jonquets, où elle s'embranche sur plusieurs petits chemins ruraux très-mauvais et exempts d'empierrement. Au-delà de ces points, par l'un et l'autre bout, on n'en aperçoit point la continuation. Apparemment, dit M. de Cacheleu, les malheurs publics auront fait abandonner l'ouvrage après des travaux commencés par bouts, interrompus ainsi que cela se pratique encore de nos jours pour les grandes routes en construction.

(1) Notes par M. V. Pannier.

torses, semblables à celles qui accompagnent le rétable du maître-autel de Bénerville.

La nouvelle chapelle, bâtie sur une petite place, est dépourvue de tout intérêt. Sa façade ignoble ressemble à celle d'une grange.

On comptait 2 feux privilégiés et 40 feux taillables à Hennequeville.

Sur le penchant de la falaise s'élève un magnifique chalet entouré d'un parc dessiné à l'anglaise. Ce chalet, meublé avec beaucoup de luxe et en différents styles, appartient à M. Adolphe Cordier, ancien sous-préfet de Pont-l'Évêque et ancien représentant du peuple (en 1848).

Au pied de la falaise et le long du rivage, on a élevé de délicieuses *villas* (1).

Comme on le voit, Hennequeville se confond aujourd'hui avec Trouville, et ces deux communes forment maintenant une même ville.

VILLERVILLE (2).

Villerville, *Villermivilla*, *Villervilla.*

Le village de Villerville est bâti sur une falaise peu élevée qui domine la mer.

L'église appartient au style de transition et remonte à la fin du XIIe. siècle. On y voit l'ogive alterner avec le plein-cintre.

(1) On trouve, sur plusieurs points de la commune de Hennequeville, le *Vicia bythinica*, plante très-rare, découverte en 1850 par M. Durand-Duquesnay, de Lisieux, savant botaniste. Cette plante n'avait été signalée jusqu'ici ni dans le nord, ni dans le centre de la France; elle n'est pas indiquée dans la seconde édition de la *Flore de Normandie*, par M. de Brébisson. *(Note de M. V. Pannier.)*

(2) Notes par M. Pannier.

Quatre fenêtres éclairent le chœur : celles du midi ont conservé leur forme primitive; elles sont étroites, élancées, ébrasées à l'intérieur et garnies d'un tore; leur base s'appuie sur un cordon qui fait le tour du chœur. Les fenêtres du nord ont été élargies; le tore qui les entourait a entièrement disparu. Le chevet, droit, est percé de deux fenêtres romanes, masquées à l'intérieur par le rétable du maître-autel.

La voûte du chœur est en arête; les arceaux, formés de tores, retombent, aux quatre angles, sur des têtes grimaçantes, et, au milieu, sur des culs-de-lampe ornés de feuilles galbées qui reçoivent également la retombée des arcs-doubleaux. L'arc triomphal a été défiguré. Un banc à haut dossier, maladroitement appliqué contre chaque mur, masque probablement une piscine romane.

La nef est éclairée par quatre fenêtres, d'un travail grossier, qui paraissent dater de la dernière époque de l'ogive. Le portail principal est moderne. Une voûte en lambris avec entrait et poinçons se remarque à l'intérieur.

Les contreforts de la nef, ainsi que ceux du chœur, sont plats, à l'exception de quelques-uns qui paraissent un peu moins anciens.

Une tour carrée en pierre, terminée par un toit en bâtière, s'élève entre chœur et nef. Le rez-de-chaussée est percé de trois fenêtres étroites et élancées. Le premier étage est décoré, sur chaque face, d'arcatures romanes.

Dans une petite chapelle adjacente à la tour, on remarque un tableau peint sur bois représentant l'Assomption.

On voit aussi dans la nef un joli tableau peint sur bois, à trois compartiments. Celui du milieu représente le Crucifiement. Sur le compartiment de droite est peint un évêque. Le compartiment de gauche représente probablement un évangéliste.

Aux murs du chœur sont appendus quatre tableaux peints sur bois, dont deux paraissent très-médiocres.

Voici les inscriptions des deux cloches :

† L'AN 1842 J'AI GEORGINA MALTHIDE ENTOINETTE JE M'APPELLE AINSI NOMMÉE PAR M. GEORGES MAGDELEINE EDOUARD VICONTE DE BANVILLE CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR ANCIEN CAPITAINE DE CAVALERIE ÉPOUX DE DAME ENTOINETTE DE PERDRIEL ET DEMOISELLE MALTHIDE LOUISE ROSALIE DE BANVILLE SA FILLE ÉPOUSE DE M. LOUIS DUBREIL COMPTE DE LANDALE M. JACQUES JOLLY CURÉ DE VILLERVILLE M. FRANÇOIS LISTOUT MAIRE M. FRANÇOIS GUILLEBAUME HEUZEY TRÉSORIER.

F. BAILLY PÈRE ET FILS FONDEURS A CAEN.

† IVY ÉTÉ NOMMÉE MARIE PAR LE VOEU GÉNÉRAL DES ABITANS DE LA COMMUNE DE VILLERVILLE ET FONDUE A LEURS FRAIS EN L'AN ONZE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

PIERRE GUILLAUME TOVTAIN MAIRE.

LAVILLETTE DE LISIEUX M'A FAIT.

L'église de Villerville est sous l'invocation de Notre-Dame. Le seigneur nommait à la cure.

On comptait 450 habitants à Villerville au siècle dernier.

Château. —Le château de Villerville, construit en briques, est situé au pied d'un coteau boisé, à l'est de l'église. Il appartenait à M. le vicomte de Banville, membre de la Société française d'archéologie, mort il y a quelques années et dont nous avons mentionné un autre château dans le canton de Tilly-sur-Seulles (tome Ier. de la *Statistique*, p. 233). Il appartient aujourd'hui, avec la belle terre qui l'entoure, à Mme. la comtesse de Landal, sa fille. M. le comte Breil de Landal, membre de la Société française d'archéologie, habite un autre château près de Dinan.

DAUBEUF.

Daubeuf, *Dombolium, Daubostum.*

Daubeuf était une petite paroisse , à 3 kilomètres de Touques et de Bonneville, au fond d'une vallée dont le ruisseau vient à Touques se joindre à la grande rivière. L'église a été détruite, sauf une partie du chœur que l'on a convertie en chapelle et qui est à présent propriété privée.

Les parties les plus anciennes de ce qui reste peuvent être rapportées à la fin du XIIe. siècle. On a incrusté l'inscription suivante dans le mur du chevet :

ME · IEAN · DUCHEMIN
CHIRURGIEN · DECEDE
LE 12 JANVIER 1770
PRIEZ DIEU POUR
LUY.

L'église de Daubeuf était sous l'invocation de saint Just. L'abbé de Fécamp nommait à la cure.

On comptait 76 feux taillables dans la commune et 2 feux privilégiés.

TOUQUES.

Touques, *Tolka, Tolca, Toucha , Tocca.*

Touques, port situé à 3 kilomètres de l'embouchure de la Touque , porte le même nom que la rivière sur laquelle il est situé, de même que le port de la Dive s'identifiait avec la rivière à laquelle il devait son existence et porte aussi le même nom qu'elle , *Dives.*

Touques était le chef-lieu d'un doyenné dépendant de l'archidiaconé de Pont-Audemer. C'était en même temps une

des sept baronnies relevant de l'évêché de Lisieux et le siége de deux prébendes du Chapitre.

Le duc Guillaume-le-Conquérant est venu plusieurs fois à Touques, et au château de Bonneville qui en est voisin.

Touques était certainement, sous les ducs de Normandie, rois d'Angleterre, une des bourgades les plus importantes de la contrée; c'était un port de commerce très-fréquenté, et j'ai prouvé, dans mon Histoire de l'architecture militaire (t. V[e]. de mon *Cours d'antiquités monumentales*), que c'était souvent à Touques que nos ducs abordaient quand ils revenaient d'Angleterre en Normandie. Ils s'embarquaient souvent à Barfleur lorsqu'ils partaient pour l'Angleterre, mais ils descendaient habituellement à Touques quand ils en revenaient.

Le château de Bonneville était effectivement une de leurs plus importantes places fortes, et la fertilité du pays devait les y rappeler souvent. L'accès du port de Touques était facile pour les vaisseaux venant d'Angleterre, ce port était plus central que les autres : de là, on pouvait se transporter rapidement dans les châteaux des frontières normandes sur lesquelles les rois d'Angleterre exerçaient continuellement leur surveillance.

C'est à Touques que Guillaume-le-Roux vint en toute hâte, après la mort de Guillaume-le-Conquérant, s'embarquer pour aller se faire sacrer roi d'Angleterre en 1086.

Plus tard, en 1099, ce fut à Touques qu'il débarqua quand il fut rappelé inopinément par la révolte des Manceaux contre son autorité (1).

(1) « En 1099, les Manceaux s'étant révoltés contre l'autorité de « Guillaume-le-Roux, le courrier qui alla lui porter cette nouvelle en « Angleterre, le trouva à la chasse dans la forêt Neuve (où depuis il trouva « la mort des mains de Tyrrel). Sans consulter personne, il tourna « bride aussitôt, et gagna rapidement la mer : en vain lui conseilla-t-on

Geoffroy Plantagenet, comte d'Anjou, se rendit à Touques en 1139 pour faire le siége du château de Bonneville.

Le tableau, publié par M. *Duffus-Hardy*, antiquaire anglais, d'un certain nombre de lieux où Jean-sans-Terre a séjourné, depuis son couronnement en 1199 jusqu'à son expulsion de la Normandie, vers 1204, avec la date précise de ces diverses stations, prouve que Jean-sans-Terre débarqua à Touques le 2 juin 1201 : il revenait alors d'Angleterre où il avait passé huit mois; il y avait débarqué selon toute apparence l'année précédente, lorsqu'il vint d'Angleterre en Normandie, en juillet 1199, après son couronnement (1).

En 1417, Henri V, roi d'Angleterre, débarqua à Touques avec une armée considérable et assiégea le château de Bonne-

« de différer son départ à cause des vents contraires, rien ne put l'ar-« rêter : *Je n'ai pas ouï dire qu'il y ait eu des rois noyés*, s'écria-t-il, « *je ne crains pas la tempête dont vous voulez me faire peur.* Il se « jeta dans un bateau et partit avec quelques matelots.

« Beaucoup de personnes qui se trouvaient à Touques, ayant vu un « bâtiment faisant voile d'Angleterre, l'attendaient au rivage pour en « apprendre des nouvelles : le roi ayant répondu en riant d'une manière « inattendue, les curieux éprouvèrent beaucoup d'étonnement, puis une « joie très-vive ; ensuite ayant monté la cavale d'un certain prêtre, il ga-« gna Bonneville avec un grand concours d'ecclésiastiques et de paysans, « qui le suivaient à pied avec de grands applaudissements. Sa présence « jeta l'effroi parmi ses ennemis qui exerçaient leurs fureurs sur les « frontières de Normandie » (Orderic Vital, *Histoire de Normandie*).

(1) J'ai publié, dans l'Atlas de mon *Cours d'antiquités monumentales*, pl. LXXX, le fragment de l'itinéraire de Jean-sans-Terre qui concerne la Normandie et les autres provinces françaises alors dépendantes de l'Angleterre. Il a paru en entier dans le XXIIe. volume de l'*Archæologia*. Ce tableau est d'une grande authenticité, car il résulte du dépouillement et du classement des mandats souscrits par le prince dans les diverses localités mentionnées, mandats déposés à la Tour de Londres. On peut voir ce que j'en ai dit dans le Ve. volume de mon *Cours d'antiquités*, pages 286, 287 et suivantes.

ville. Nous verrons, dans le chapitre suivant, quel fut le sort de cette place.

En 1545, François Ier. séjourna à Touques pour chasser dans la forêt.

Enfin, lorsque Honfleur, Pont-l'Évêque et Lisieux eurent cédé aux armes de Henri IV, en 1590, Touques qui tenait encore fit une composition avantageuse que le roi accepta, *pressé qu'il était de se trouver ailleurs* (1).

Touques eut des gouverneurs jusqu'en 1789.

Jusqu'à la Révolution de 89, Touques a été divisé en deux paroisses : St.-Pierre et St.-Thomas.

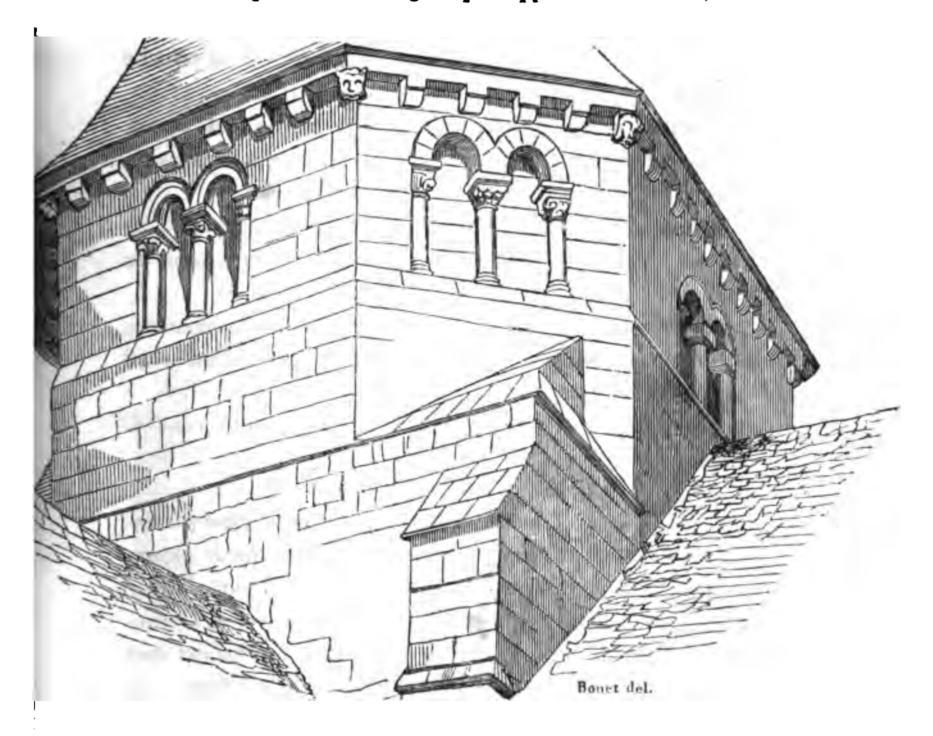
L'église St.-Pierre, qui n'est plus consacrée au culte, a attiré, dans ces derniers temps, l'attention de M. Ch. Le Normant, de l'Institut, et de quelques autres qui lui ont attribué des dates beaucoup trop reculées : je ne crois pas qu'il y ait rien d'antérieur au XIe. siècle dans cette église. D'après mes appréciations et celles de M. Bouet, les diverses parties de la nef seraient, avec les absidioles des transepts, ce qu'il y a de plus ancien dans cette église. Nous ne parlons que de quelques parties de la nef, car elle a été réparée et raccourcie au XVIIe. ou au commencement du XVIIIe. siècle, et tout récemment le Comité des monuments du ministère y a fait exécuter d'importants travaux de consolidation; mais il est facile de distinguer ce qui est refait de ce qui est ancien.

La porte occidentale appartient aux reconstructions du XVIIe. siècle.

La tour octogone à pans irréguliers, qui s'élève au centre du transept, appartiendrait à une époque moins ancienne que celle attribuée aux parties indiquées. Ce fut à cette seconde

(1) *Essai historique sur l'arrondissement de Pont-l'Évêque*, par M. La Butte.

époque que furent élevés, à partir des chapiteaux des colonnes, les quatre arcs en ogive qui supportent cette tour.



TOUR DE L'ÉGLISE SAINT-PIERRE DE TOUQUES.

Comme on le voit par mon dessin, deux fenêtres cintrées dans les quatre côtés les plus larges, et deux arcatures dans les quatre les plus étroits, occupent chacun des pans de la tour dont la corniche est décorée de modillons; une pyramide en bois couverte d'ardoises forme le couronnement.

Je présente une vue de l'intérieur de l'église, prise de la nef et de manière à faire voir en même temps la partie la

plus intéressante de celle-ci : le dessous de la tour avec les pendentifs qui supportent les pans coupés établis sur les angles du carré ; le chœur avec ses voûtes en wagon et son chevet droit percé de trois fenêtres de même hauteur (V. la planche ci-jointe).

Enfin cette lithographie, que je dois au crayon de M. Bouet, indique que certaines parties des voûtes et des arcades du chœur et du transept étaient ornées de peintures.

Ces peintures murales offrent les mêmes teintes et les mêmes dessins que celles dont on voit les traces dans un grand nombre d'églises du XIIe. et du XIIIe. siècle.

La nef n'était pas voûtée. La vue que j'ai produite montre la disposition des lambris, disposition pareille à celle d'un grand nombre d'églises du pays.

La cure de St.-Pierre était à la nomination de l'évêque de Lisieux.

L'église de St.-Thomas, qui est aujourd'hui l'église paroissiale, montre deux époques bien distinctes ; le chœur appartient au style ogival flamboyant de la dernière époque.

Ce chœur, terminé par une abside à pans garni de contreforts couronnés de frontons aigus, bordés de crochets et dont l'entablement est orné d'une guirlande de feuillage, est éclairé par des fenêtres à trois baies avec *tracery* à compartiments flamboyants.

La tour, carrée et tronquée, flanquée sur les angles par des contreforts très-saillants et disposés avec des talus, paraîtrait avoir été destinée à porter un poids considérable : elle n'a pas été achevée, ou bien on a été obligé d'en démolir une partie. Les petites fenêtres cintrées qu'on voit dans les parties basses appartiennent au XIIe. siècle ; il serait possible que la partie supérieure datât du XIIIe. Aujourd'hui, l'étage en bois qui surmonte la construction de pierre est

garni comme les hourds d'une forteresse et couvert d'un toit quadrangulaire, peu élevé.

Le dessin que je présente montre ces dispositions du chœur



CHŒUR ET TOUR DE L'ÉGLISE SAINT-THOMAS, A TOUQUES.

et de la tour de St.-Thomas. Nous retrouverons plusieurs fois, dans l'évêché de Lisieux, ce type de tours massives inachevées, surmontées de constructions en bois couvertes d'ardoises ou de bardeaux.

La nef appartient au style roman de la 2e. moitié du XIIe. siècle ; on y voit une jolie porte latérale, au sud, ornée de zigzags avec linteau couvert de moulures.

La corniche a conservé ses modillons à figures très-élégantes, séparées par des arcatures géminées; mais on a pratiqué des ouvertures et des reprises modernes dans ces murs. Trois énormes fenêtres cintrées en briques ont été percées dans chacun des murs latéraux.

Le portail occidental est moderne, du temps de Louis XIV, je crois; mais, au-dessus, on voit une charmante fenêtre ogivale de transition, garnie de deux archivoltes portées sur autant de colonnettes et séparées par un tore conduit élégamment en zigzag, depuis le haut de la fenêtre jusqu'à sa base. A l'intérieur de la nef, des colonnes romanes garnissent les murs et sont espacées comme si elles eussent dû porter des arceaux de voûte en pierre; il n'y a que des lambris en bois.

La cure de cette église était, comme la précédente, à la nomination de l'évêché de Lisieux.

Henri II, roi d'Angleterre et duc de Normandie, avait accordé une foire le jour de la Madeleine à l'évêque de Lisieux, Arnoult, baron de Touques, au droit de son siége épiscopal. Cette foire fut confirmée par Richard-Cœur-de-Lion.

Au centre du bourg, sur une petite place, on voit encore les anciennes halles, moins importantes que celles de Dives, mais construites en bois avec toit revêtu de tuiles; elles n'offrent pas de nef centrale entre deux ailes, comme celles de Dives et de Beaumont, mais bien deux nefs parallèles sous le même toit. Il y a onze travées dans la longueur.

En entrant à Touques, du côté de Pont-l'Évêque, j'ai remarqué un manoir dont la porte à bossage, un peu lourde, mais d'un style imposant, est accolée à un petit bâtiment percé de trous pour des armes à feu. Ce manoir, auquel est attenante une enceinte de murs assez considérable, s'appelle,

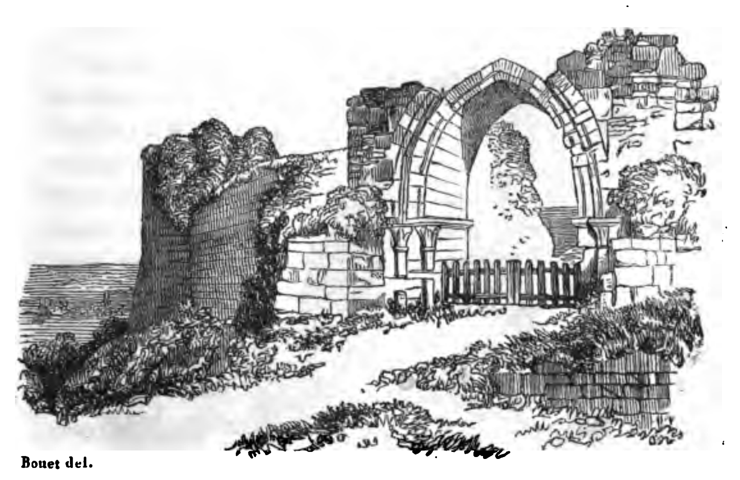
m'a-t-on dit, le manoir de *Montruit.* Il peut dater du temps de Louis XIII ou de Henri IV.

BONNEVILLE-SUR-TOUQUE.

Bonneville-sur-Touque, *Bonavilla, Bonevilla.*

Tout près de Touques, sur le coteau qui domine la rive droite de la rivière, se trouvent le château de Bonneville et l'église de la paroisse.

Le château offre encore une enceinte de murailles



Bouet del.

ENTRÉE DU CHATEAU DE BONNEVILLE.

garnie de plusieurs tours et une porte en ogive assez belle, qui pourrait dater de la fin du XIIe. siècle ou du commencement du XIIIe. (1); elle était précédée d'un pont-levis. Les fossés, autrefois pleins d'eau, sont encore profonds du côté du Nord et du Nord-Ouest.

(1) Une simple poterne existait à l'extrémité opposée; il n'y avait pas d'autre porte.

Les murs d'enceinte, qui ont 8 à 10 pieds d'épaisseur, étaient, en 1780, bien plus élevés qu'aujourd'hui; les débris ont été dispersés et jetés en partie dans la cour du château.

Voici ce que je disais de Bonneville, en 1833 :

« Le niveau actuel de la cour est élevé de 10 pieds au-dessus de l'ancien, ainsi que des excavations l'ont prouvé, et le rez-de-chaussée tout entier de l'ancien château se trouve sous terre. Il ne reste plus que le mur d'enceinte; les logements intérieurs ont disparu. La tour la mieux conservée domine



Bouet del

UNE TOUR DU CHATEAU DE BONNEVILLE.

la riche vallée de la Touque et l'embouchure de cette rivière,

où nos ducs s'embarquaient pour l'Angleterre et débarquaient si souvent, lorsqu'ils revenaient sur le continent.

« Ce qui reste des murs du château de Bonneville ne m'a pas offert de caractères d'ancienneté qui puissent le faire reporter jusqu'au XIe. siècle : les parties les plus anciennes, sauf pourtant le blocage intérieur dont on ne peut reconnaître l'âge, dateraient de la fin du XIIe. siècle; mais bien des parties ont été refaites postérieurement à cette date. Les tours, entr'autres, ne paraissent pas se lier au mur primitif : ce sont, quelques-unes au moins, des applications postérieures. »

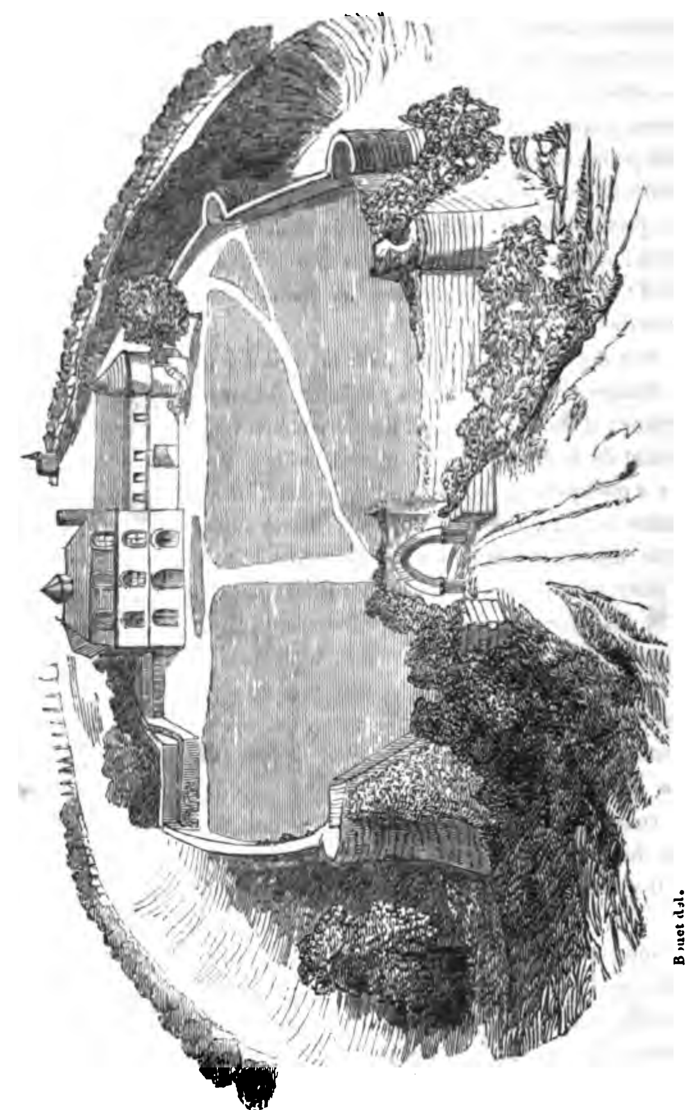
Mais depuis que j'ai visité pour la première fois le château de Bonneville, en 1828, on y a fait des changements à l'intérieur : il était alors rempli de pierres jetées sans ordre, provenant de la démolition des murs; on l'a déblayé. On a bâti, il y a quelques années, au fond de la cour, un pavillon adossé contre le mur du nord et qui est habité aujourd'hui. C'est cette maison moderne que l'on voit dans la vue cavalière de la place, telle qu'elle se présente actuellement (V. la page 260).

Si les murs du château de Bonneville sont délabrés et dans un état de ruine très-avancé, les fossés, au contraire, avec leur contrescarpe sont à peu près intacts, et j'en recommande la visite à ceux qui voudront voir un retranchement entier, tel que l'avaient autour de leur enceinte murale nos châteaux-forts du XIIIe. siècle les plus importants. Je ne connais pas de fossés plus complets que ceux-là. Il n'est pas douteux qu'on pouvait les remplir d'eau.

Il y avait une chapelle dans l'intérieur du château.

Nous avons vu comment Guillaume-le-Roux arriva à Bonneville, en 1091.

« En 1112, Robert de Bellême, seigneur puissant et rusé, « d'un caractère violent et cruel, dit Orderic Vital, après « avoir exercé toutes sortes de ravages dans les contrées sou-



Bouet del.

VUE CAVALIÈRE DU CHATEAU DE BONNEVILLE EN 1858.

« mises à sa domination, prit parti pour Foulques d'Anjou « et les autres ennemis de Henri I[er]. Le roi le cita par trois « fois devant sa justice à Bonneville : le fier seigneur refusa « de comparaître ; enfin, ayant osé se présenter comme en- « voyé du roi de France (Louis-le-Gros), il demanda à être « compris dans l'amnistie, comme tous ceux qui avaient pris « parti contre le souverain légitime ; mais, par un jugement « de la Cour du roi, rendu à Bonneville, il fut condamné, « comme félon, à une prison perpétuelle. »

En 1109, le comte d'Anjou, Geoffroy Plantagenet, s'empara du château de Bonneville ; mais il ne l'occupa pas long-temps. Guillaume Troussebot, gouverneur du château, profita de l'imprudence des Angevins : il fit mettre le feu à la ville, et ceux-ci se retirèrent à la hâte.

Le comte Geoffroy s'arrêta dans un cimetière pour y rassembler ses soldats et s'enfuit au point du jour. M. Labutte pense qu'on peut trouver un souvenir de cet événement dans des monticules de terre appelés Monts-d'Anjou, sur la commune de Canapville : ce serait là que le comte aurait réuni son armée avant de battre en retraite (1).

Henry, fils du roi Henry II, ayant donné quelques signes de rébellion contre l'autorité de son père, fut envoyé en Normandie au château de Bonneville, vers l'an 1175.

Hugues de Chaumont, favori de Philippe-Auguste, fut enfermé à Bonneville, par ordre de Richard Cœur-de-Lion ; il parvint à s'en échapper.

Bérangère, veuve du roi Richard, eut en douaire un certain nombre de places, parmi lesquelles figure Bonneville.

D'après le tableau que nous avons déjà cité, Jean-sans-Terre était à Bonneville le 4 janvier 1200 ; le 7 mai, même année ; le 2 juin 1201 ; le 30 octobre, même année ; le

(1) *Essai historique sur l'arrondissement de Pont-l'Évêque*, p. 158.

30 mars 1203 ; les 10, 11 et 12 mai, même année ; le 7 octobre, même année ; les 12 et 13 novembre, même année.

Bonneville fut bientôt après réuni à la France par Philippe-Auguste.

On voit que les faits historiques ne manquent pas, et nous pourrions en citer bien d'autres. C'est à tort cependant que certains auteurs ont placé à Bonneville la cérémonie du serment, que Harold réitéra, en présence d'une nombreuse assemblée, d'abandonner ses droits à la succession d'Édouard-le-Confesseur, roi d'Angleterre, en jurant sur les reliques de tenir cette promesse; il est évident que cette scène se passa à Bayeux.

Guillaume, comme le dit M. A. Thierry, fit apporter des ossements et des reliques de saints, en assez grande quantité pour en remplir une cuve, que l'on plaça, couverte d'une riche tenture, dans la salle du Conseil. Quand le duc se fut assis, tenant en main une épée nue, il requit Harold de confirmer par serment ses promesses. L'Anglais, pris au dépourvu et n'osant renier ses précédentes promesses, étendit la main sur les reliques et jura de les exécuter. Aussitôt après Guillaume fit enlever le drap, et l'on découvrit les ossements dont la cuve était remplie jusqu'au bord.

Ce drame était important dans l'histoire de la Conquête : aussi le trouvons-nous représenté sur la Tapisserie de Bayeux (1). Et pour qu'il ne reste aucune incertitude sur le lieu, l'inscription suivante se lit au-dessus du tableau :

HIC WILLELM : VENIT BAGIAS
VBI HAROLD : SACRAMENTVM : FECIT WILLELMO DVCI

Si M. Augustin Thierry avait connu ce fait, il n'aurait

(1) D'après la Tapisserie, il y aurait eu deux cuves pleines d'ossements ou deux grands reliquaires. Harold, placé entre les deux, étend les bras sur chacune de ces cuves au moment où il prononce son serment.

pas hésité entre Avranches et Bayeux, et M. Labutte n'aurait pas pensé à choisir le château de Bonneville pour l'y placer.

En 1417, le roi d'Angleterre débarqua à Touques et assiégea immédiatement le château de Bonneville. La garnison, commandée par Guillaume Le Comte et Jean de Bonenfant, capitula au bout de quelques jours. Voici le texte de cette capitulation :

« Censuit lenpointement du traitee et endenteez prise et « accordez le marsdy le tierce jour Daugust apres que la siege « fust mise devant le chastell de Touque par lordenance du « tres haut et tres puissant Prince le tres excellent Roy de « France et Dengleterre est assavoir. Pour la partie du dit « tres excellent Roy commise de sa grace ou dite traitee et « appointement vaquer et entendre sez homes lieges monsieur « Johan Cornewaille et monsieur Guillaume Porter chivaler. « Et pour la partie de ladversaire dessusdit tres excellent Roy « Guilliam le Comte lieutenant de monsieur Johan Daugere « capitaine du dit chastell et Johan Boneffant esquiers la dite « appointement accorde en cest forme. — Que sency nest que « le dit chastel soit recussez ou sucurrez dedeins lundy le « noefisme jour du susdit mois proschein venant devant heure « de midy par puissance du capitain acompainez de gentz « darmes que a ycelle heure le lieutenant rendra le dit « chastell de Touque en les mains du tres excellent Roy de « France et Dengleterre ou a autre de sa noblesse a ceo « commys pour le resceivoir. Et sur cest traitee et appoin- « tement a le Roy de sa benygne grace ottroye a tous ceux « soiantz dedeins le dit chastell leur vies ovesques toutz lieur « biens harnois monturez armurez et autres choses quel- « conques hormys vitaillez et artillarie appartenantz au dit « chastell. Et pour yceste traitee et appointement entretenir « bien loialment saunz fraude et male engyn ount les susditz « deux esquiers faitz serement solempnell et sur peine de re-

« prouche et ovecque ce bailles et delivre hors du dit chastell
« sept hostages bones notables et suffisantz a la voluntee du
« Roy et apres la delivrance du dit chastel devestre renduz
« franchement et quietement come les autrez qui sont de-
« meurez dedeins purveu que si le dit chastell soit par force
« come dit est sucurrez adunque les hostages parailment de-
« vestre renduz. Et pur yceste desuis contenuz plus veritable-
« ment approver et entretenir ount les parties susditz mises a
« cestes presentz leur sealx les quelles feurent escripz et sealez
« le suis dit tercie jour du cest present moys en lan notre
« Seigneur mill cccc xvjj. »

Le capitaine et le lieutenant qui avaient consenti cette capitulation, laquelle entraîna bientôt la conquête de tout le pays, furent jugés à Paris et condamnés pour n'avoir pas fait une assez longue résistance.

Le sieur de Bonenfant, qui commandait en second la garnison de Bonneville en 1417, était un des membres d'une famille considérable à cette époque dans le canton de Mézidon (Magny-le-Freule, Méry-Corbon, Le Breuil, Quettiéville, etc., etc.), et dont nous parlerons quand nous serons arrivé à cette partie de notre *Statistique* (1).

Église de Bonneville. — L'église, assez grande, tout près et au nord du château, a été construite à peu près en entier, au siècle dernier, en pierre calcaire de grand et moyen appareil. Quoiqu'en forme d'ogive, les fenêtres de la nef doivent être du même temps.

Quelques parties du chœur paraissent pourtant plus anciennes : les fenêtres se divisent en deux baies cintrées, sur-

(1) La famille est éteinte aujourd'hui. Le petit château de Montfreule, à Méry-Corbon, ferme que je possède, a appartenu au dernier des Bonenfant, capitaine d'infanterie, chevalier de St.-Louis, mort il y a plus de cinquante ans dans cette résidence ; c'était le grand-père maternel de Mme. de Caumont.

montées d'un oculus et encadrées sous une arcade cintrée, le tout d'une pesanteur remarquable ; elles pourraient remonter au XVIIe. siècle.

Au-dessus de la porte latérale de la nef, qui est l'entrée principale, on voit le millésime 1745 ; c'est au moins la date de la nef.

La tour est terminée par une flèche en bois couverte en ardoise ; la base qui la supporte forme saillie dans la façade occidentale ; aussi n'a-t-on pas percé la porte de ce côté et l'entrée se trouve-t-elle au sud, comme je viens de le dire.

On voit deux beaux ifs dans le cimetière, l'un au sud de la nef, l'autré au sud du chœur.

Cette église est sous l'invocation de saint Germain. Le roi de France nommait à la cure au XVIe. siècle. Au XVIIIe. siècle, c'était le Chapitre de Cléry.

Il y avait 78 feux taillables à Bonneville et 3 feux exempts de taille.

ANGLESQUEVILLE.

Anglesqueville, *Anglica Villa, Angliskevilla.*

L'église d'Anglesqueville s'élève sur le côté droit et près de l'origine d'une petite vallée dont le ruisseau va se jeter dans la Touque, à Canapville. Elle se compose d'une nef et d'un chœur rectangulaire de petite dimension.

Une partie de l'appareil, dans les murs latéraux de la nef, paraît de construction romane (petit appareil et pierres disposées en feuille de fougère, appareil en pierre de taille et larges joints aux angles); mais les fenêtres ont toutes été refaites. Il n'y a pas d'entablement au sommet des murs.

La tour en bois, avec flèche garnie d'ardoise, couronne l'extrémité occidentale de cette nef. La porte principale de cette façade est moderne ; mais il y avait primitivement, du

côté du sud, une porte à plein-cintre qui a été bouchée.

Le chœur, en retrait sur la nef, peut dater du XIII[e]. siècle ou de la fin du XII[e]. ; la fenêtre bouchée du chevet remontait peut-être à cette époque; du côté du nord, on a percé des fenêtres arrondies, au siècle dernier.

Les murs du chœur sont couronnés par un entablement en quart-de-rond.

L'église est sous l'invocation de saint Thaurin. Le Chapitre de Chartres nommait à la cure, par suite d'une donation de Richard II, dont nous transcrivons la charte (1). On comptait 4 feux privilégiés et 40 feux taillables à Anglesqueville.

(1) Voici l'extrait de la charte de Richard :

« Notum igitur esse volo omnibus christianis quam presentibus tam « futuris qualiter ecclesiam Sancte Dei Genitricis Carnotensem esse « non tulerim mee largitatis expertem, tum opitulandi gratia quam « apud Deum pre omnibus habet, tum injurie causa non modice quam « in vicinia ejus graviter exercueram; quatinus aliquantula satisfactione « placata pro animabus nostris vel parentum nostrorum ut vere piis- « sima est intercedere dignetur. Dono itaque pari voto et communi « favore filiorum necnon et affinium meorum et de jure meo in pro- « priam ditionem Dei cujus omnia sunt et Sancte Marie Carnotensis « perpetualiter habenda transfundimus donatione directa; videlicet in « Ebroacensi comitatu Ebrardi villam totam cum ecclesia et decimam « venationis de Sylva que dicitur Bortis et in eodem pago ecclesiam « solam de Hauvilla. Et in Lisuino ecclesiam solam de Bonavilla, in « eodem territorio Angliscam villam totam cum ecclesia et Runtiam « villam totam cum ecclesia et ecclesiam de Sancto Juliano cum « duobus membris appendentibus. Hec itaque dona pro qualitate pec- « catorum nostrorum modica, pro excellentia vero Sancte Marie fere « nulla, predicte ecclesie confisi de immensa Dei bonitate et ejusdem « matris sue clementia desiderantissime tradimus, omni consuetudine « nostra vel inquietatione penitus dimissa ut piis ejus meritis adop- « temur sempiterne hereditati. Quatinus autem hec donatio perpetua « sit stabilitate subnixa, litterarum exinde noticiam scribere mandavi, « scriptam vero signo crucis et mei nominis roboravi. Filiorum quoque

L'inscription de la cloche, relevée par M. Pannier, est ainsi conçue :

† L'AN 1767 IAY ÉTÉ BENITE PAR M[tre] VICLOT [VICTOR] HIACYNTHE AIMÉ CORDIER CURÉ D'ENGLEQUEVILLE ET NOMMÉE PAR MESSIRE F. C. VAUQUELIN (1) ESC[r] S[r] DE LABROSSE ET NOBLE DAME A. GASPARD ÉPOUSE DE MESSIRE I.[e]B. DESHAIS SEIG[r] DES FIEFS DE GASSART IMER ALLAIN PIERRE FITTE FONTAINE ET AUTRES LIEUX.

Découverte de tombeaux à Anglesqueville, en 1813.—Des ouvriers occupés à extraire du caillou pour réparer les routes, dans une pièce de terre, trouvèrent, à 1 mètre de profondeur, neuf tombeaux composés chacun d'une seule pierre de taille (calcaire de Caen). Les débris humains étaient réduits, pour les uns, aux os des cuisses et des bras; d'autres ne contenaient plus que de la poussière avec la tête du mort. On a trouvé jusqu'à six têtes dans le même cercueil (2).

SAINT-MARTIN-AUX-CHARTRAINS.

St.-Martin-aux-Chartrains, *Sanctus Martinus ad Carnotenses.*

« et affinium necnon et eorum quorum intererat manibus corroborari
« simul et omnibus insigniri precepi.

« Datum XI kalendas octobris regnante Roberto rege feliciter. Actum « Rothome. » — (*Cartulaire de Notre-Dame de Chartres, à la Bibliothèque impériale*, n°. 28, fonds des Cartulaires).

Il n'est pas question de St.-Martin dans cette charte, ce qui me ferait supposer que la paroisse est un démembrement d'Anglesqueville ou de Roncheville, fait postérieurement à la donation de Richard II, par le Chapitre de Chartres. Le Chapitre aurait fait bâtir l'église de St.-Martin en même temps qu'il érigeait une nouvelle paroisse.

(1) Père de M. de Vauquelin, ancien président du Tribunal civil de Pont-l'Évêque.

(2) Extrait d'une lettre adressée en 1813 à M. le baron Méchin, préfet du Calvados, par le maire de la commune.

Cette paroisse tire son surnom de ce que la cathédrale de Chartres en avait le patronage.

L'église est intéressante.

Le chœur est roman, du XII°. siècle. Le chevet était éclairé par une fenêtre cintrée, avec archivolte ornée de zigzags et portée sur colonnettes. Une autre fenêtre romane, mais sans colonnes, se montre dans le côté nord du chœur.

Du côté du sud, le sanctuaire est éclairé par une fenêtre, vraisemblablement de la première moitié du XIII°. siècle, et qui est très-certainement une imitation des fenêtres du *clérestory* de la nef de Chartres : ce sont deux ouvertures subtrilobées, séparées par un meneau et surmontées d'une rose; le tout encadré dans un cintre.

Une porte romane dont l'archivolte est ornée de zigzags donne accès au chœur, du même côté; l'entablement est porté sur des modillons très-volumineux.

Ce chœur est voûté; des arceaux toriques croisés consolident les voûtes, qui sont ogivales et peut-être des dernières années du XII°. siècle. L'arc triomphal est à plein-cintre.

La nef, composée de quatre travées, n'a que des voûtes en bois; elle a été retouchée ou refaite en partie au XIII°. siècle; la dernière travée, près du chœur, est éclairée, au nord et au sud, par des lancettes géminées réunies sous une arcade.

Des fenêtres, du XVI°. siècle, à deux baies ont été ouvertes au sud dans deux autres travées, et dans une autre on voit une fenêtre carrée.

La porte occidentale est de la fin du XV°. ou du XVI°. siècle.

La tour, en bois, avec flèche couverte en ardoise, s'élève sur la première travée de la nef; mais elle se trouvait, il y a quelques années, sur la dernière travée près de l'entrée du chœur.

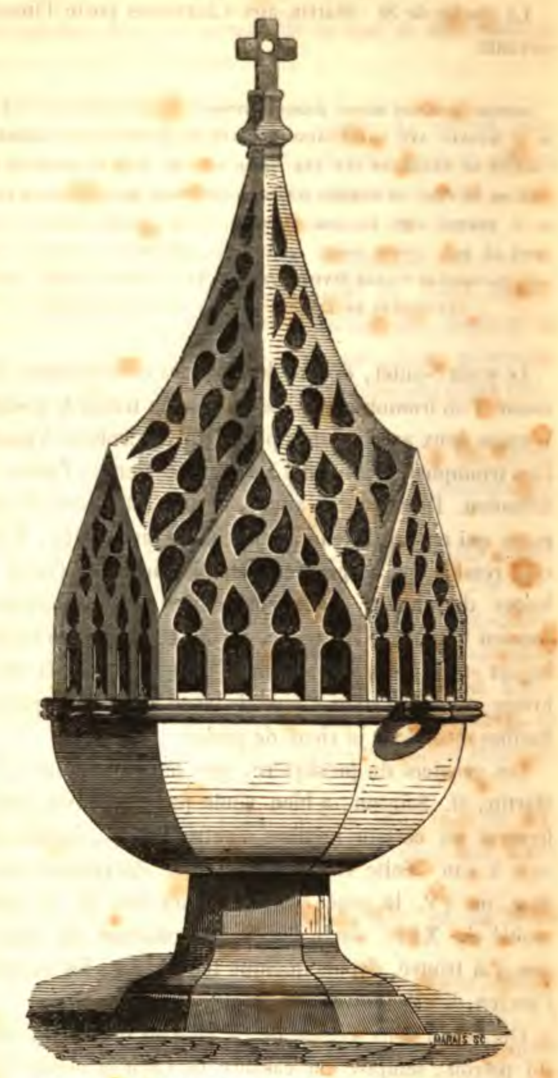
La cloche de St.-Martin-aux-Chartrains porte l'inscription suivante :

MESSIRE BERNARD MARIE GABRIEL IVBERT DE BOVVILLE SEIG^r ET PATRON DE St MARTIN AVX CHARTRAINS EN QVALITÉ DE PREVOT DE NORMANDIE EN L'ÉGLISE DE CHARTRES IAY ÉTÉ BENIE PAR Me IEAN FRANÇOIS DE LANNOY CVRÉ DE CE LIEV ET NOMMÉE IEANNE IOSEPH PAR MESSIRE IOSEPH CHAVFFER DE St MARTIN CHR ER SEIG R DE LEPINEY TOVTLAVILLE ET AVTRES LIEVX ET PAR NOBLE DAME IEANNE DE BREVEDENT VEVVE DE MESSIRE IEAN FRANÇOIS DE PELGAS ECVIER S^r DV MIROVET MICHEL BVTARD TRESORIER.
LAVILLETTE DE LISIEVX M'A FAI EN L'ANNÉE 1738.

Le maître-autel, décoré de colonnes corinthiennes et surmonté d'un fronton coupé, peut dater du temps de Louis XIV. Il existe deux autres autels plus petits, à droite et à gauche de l'arc triomphal, l'un dédié à la Sainte Vierge, l'autre à saint Sébastien. Derrière ces autels, le mur est tapissé de découpures qui ont appartenu, selon toute apparence, à un ancien rétable qui a précédé l'établissement de l'autel à colonnes du chœur. Cette conjecture a été confirmée par l'ancien tabernacle hexagone, du XVIe. siècle, en style flamboyant et en bois, qui se trouve dans les greniers du presbytère et dont le style s'accorde avec celui des applications flamboyantes dont je viens de parler.

Les greniers du presbytère, que le nouveau curé de St.-Martin, M. Samson, a bien voulu parcourir avec moi, renferment un certain nombre d'autres débris, notamment un vase à eau bénite en bronze et deux encensoirs en cuivre dont un (V. la page suivante) doit être de la première moitié du XVIe. siècle ; c'est le troisième du même type que j'ai trouvé, depuis quelque temps, dans les sacristies de l'ancien diocèse de Lisieux.

On voyait dans l'église de St.-Martin une statue équestre du patron, sculptée en calcaire de Caen et peinte à l'huile,



ENCENSOIR DU XVIe. SIÈCLE, EN STYLE FLAMBOYANT.

il n'y a pas bien long-temps, qui a été replacée en-dehors, dans un porche qui précède l'entrée occidentale de la nef : je ne crois pas que cette statue soit antérieure au commencement du XVIIe. siècle, mais elle ne manque pas d'intérêt, et il serait utile de la replacer dans l'église ; il serait facile de la fixer sur le mur de la nef, du côté nord, à moins qu'on ne préfère la mettre au-dessus du portail ; elle serait mieux à l'intérieur.

Le presbytère est assez important ; une terrasse murée enclôt le jardin, et la cour est spacieuse ; le Chapitre de Chartres avait voulu que le curé du lieu fût confortablement logé.

Le prévôt de l'église de Chartres nommait à la cure.

Château. — Le petit château seigneurial de St.-Martin est situé à environ 500 mètres à l'est de l'église : c'est un pavillon bâti en briques et en silex qui peut remonter au règne de Louis XIV. Il appartient à la veuve de M. de Saint-Martin.

Vestiges d'antiquités romaines. — M. Lemétayer-Desplanches, membre de la Société française d'archéologie, m'a dit avoir vu des tuiles à rebord dans les terres labourées de St.-Martin. J'ai remarqué moi-même une brique de grande dimension, et probablement romaine, dans la maçonnerie de l'église : ce qui confirme l'observation de M. Lemétayer, car cette brique a dû être ramassée dans le voisinage avant d'avoir été mêlée aux pierres de l'appareil.

CANAPVILLE.

Canapville, *Canapevilla, Kenapevilla.*

La nef de l'église de Canapville montre, dans sa façade occidentale, une porte ogivale du XIIIe. siècle, dont l'archi-

volte repose, de chaque côté, sur une colonnette à chapiteaux ornés de feuilles en crosse, et, au-dessus de cette porte, une fenêtre assez longue en lancette et sans colonnettes.

La tour, ou flèche en bois revêtue d'ardoise comme tant d'autres de la même contrée, s'élève sur la première travée de la nef.

Les murs latéraux de celle-ci prouvent que l'origine de l'église est antérieure au portail : on y voit des pierres disposées en feuille de fougère, et ils doivent dater au moins du XII[e]. siècle ; du côté du sud, on a ouvert différentes fenêtres carrées dans ces murs.

Le chœur a été tout récemment reconstruit en briques, en retrait sur la nef, avec contreforts et fenêtres cintrées.

La cloche porte l'inscription suivante :

† L'AN 1772 IAY ÉTÉ BÉNIE PAR M[e] IACQVES DVMONT CVRÉ DE CE LIEV DOYEN DE TOVCQVE ET NOMMÉE ELISABETH IEAN BAP TE PAR M RE IEAN BAPTISTE DE MIRE CAP NE GÉNÉRAL COMMANDANT LE GVET DANS LA CAP NERIE GARDE COTE DE TCVCQVE ET NOBLE DAME BARBE ELISABETH DE GOVY DAME ET BARONNE DE S[t] SANSON SVR RILLE ET DE LA ROCQVE SVR RILLE ET AVTRES LIEVX ÉPOVZE DE M[re] GVILLAVME ANTHOINE SCOTT BARONNET D'ANGLETERRE ANCIEN CAP NE DE CAVALERIE COMMANDANT LA CAP NERIE DE HONFLEVR ET LIEVTENANT DE ROY DE LA VILLE DV PONTEAVDEMER. CHARLES VALSEMER TRÉSORIER COMPTABLE R. V.

Écusson du fondeur. LAVILLETTE A LISIEVX.

L'église de Canapville est sous l'invocation de saint Sulpice. Le roi nommait à la cure au XIV[e]. siècle. Au XVI[e]. siècle, ce privilége était passé au Chapitre de Cléry.

Les ducs de Normandie avaient une vacherie et une pêcherie à Canapville (1).

(1) M. L. Delisle, membre de l'Institut, a bien voulu me remettre les indications suivantes, relatives à la vacherie de Canapville :

« Willelmus vacarius reddit compotum de 30 solidis pro 300 caseis

Manoir de Canapville. — Ce qu'il y a de plus remarquable à Canapville, c'est le manoir seigneurial qu'on voit à côté de l'église.

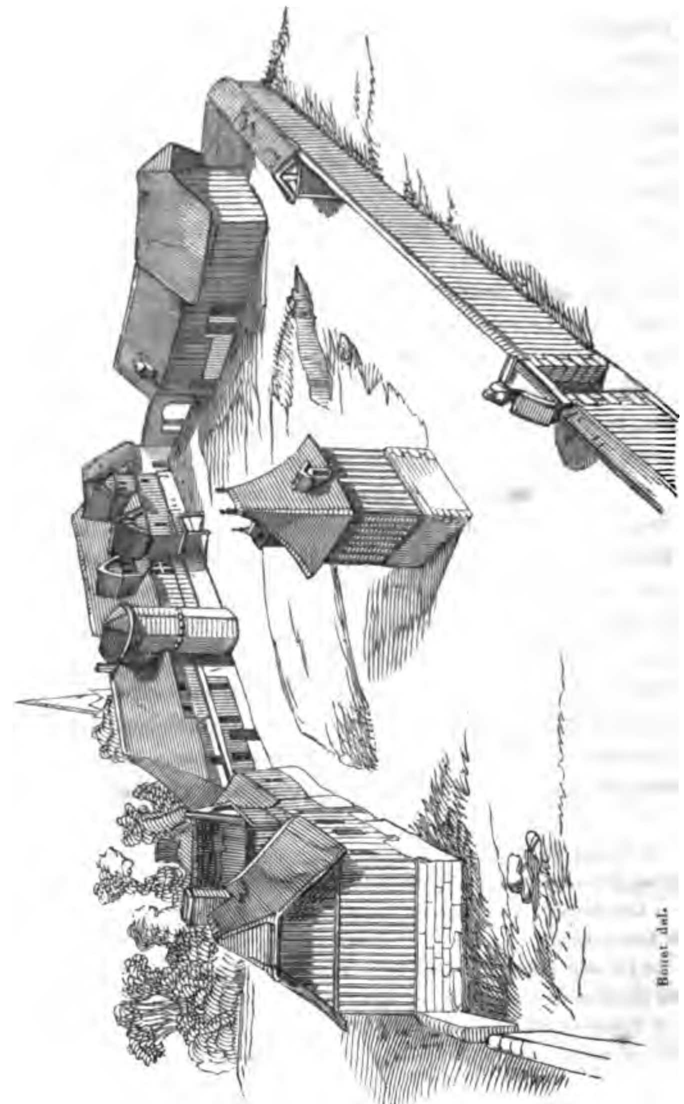
Ce manoir, dont je présente une vue cavalière (Voir la page 274), se compose de bâtiments d'exploitation disposés autour d'une cour de forme irrégulière. L'habitation du maître, près de la principale entrée composée d'une grande et d'une petite porte, est reconnaissable à ses grandes lucarnes, à sa tourelle d'escalier et à ses deux étages, la plupart des autres bâtiments n'en ayant qu'un seul. Le colombier, de forme carrée, est au milieu de la cour.

Dans les arrondissements de Caen, de Bayeux et de Falaise, les colombiers, construits en pierre, affectent habituellement la forme cylindrique et ressemblent à une tour de guerre; dans les arrondissements de Lisieux et de Pont-l'Évêque, où ils sont presque tous construits en bois, ou moitié en bois, moitié en pierre, la forme quadrangulaire ou la forme octogonale a prévalu, ce qui vient évidemment des facilités qu'on y trouvait pour l'emploi des pièces de bois. La partie inférieure était construite en pierre. On remplissait habituellement avec des briques les intervalles qui existaient entre les pièces de bois, placées verticalement sur la maçonnerie de la partie basse, et qui supportaient la charpente du toit ; deux lucarnes pratiquées dans ce toit ser-

et 15 burrez de vacaria de Kenapevilla. » (Compte de l'année 1180. *Rotuli Scaccarii Norm.*, éd. Stapleton, I, 69.)

« Gislebertus vacarius reddit compotum de 30 solidis de vacaria de Kenapevilla. » (*Compte de l'année* 1198. 16, II, 370.)

Le 19 août 1199, Jean-sans-Terre concède à Guillaume *de Hannoia* son domaine de Canapeville, en se réservant la vacherie et la pêcherie : « et Kenapevillam cum omnibus pertinentiis, exceptis vaccario nostro *(sic)* et piscaria nostra... » (*Rotuli chartarum*, I, 11.)



VUE GÉNÉRALE DU MANOIR DE CANAPVILLE.

vaient à l'entrée ou à la sortie des pigeons ; des épis de terre cuite couronnent la crête du toit. Le colombier de Canapville nous offre toutes les dispositions que nous retrouvons dans beaucoup d'autres colombiers du pays.

Canapville a été le chef-lieu d'une des onze sergenteries qui dépendaient de l'élection de Pont-l'Évêque.

On y comptait 3 feux privilégiés et 46 feux taillables.

LE COUDRAY.

Le Coudray, *Coudreium.*

L'église du Coudray, placée comme celle de Canapville sur le bord de la grande route de Pont-l'Évêque à Touques,



Bonet del.

VUE DE L'ÉGLISE DU COUDRAY (CÔTÉ DU NORD).

montre, dans les murs latéraux de sa nef, un bel appareil en feuille de fougère, des contreforts plats et des modillons à figures très-bien conservés. Il n'y a pas de porte à l'occident; l'entrée principale est du côté du nord et précédée d'un porche en bois, comme dans beaucoup d'églises de la contrée. On voit encore de ce côté une des fenêtres primitives en forme de meurtrière; mais, du côté du sud, elles ont toutes disparu pour faire place à des fenêtres à deux baies, à compartiments flamboyants au sommet, datant probablement du XVI[e]. siècle ou de la fin du XV[e].

La tour latérale, au nord, doit être au moins du XIII[e]. siècle. Les lancettes à colonnes de l'étage supérieur ont bien le caractère de l'époque; mais, dans la partie basse, on remarque des ouvertures cintrées (meurtrières) qui paraissent du XII[e]. siècle. Cette tour est surmontée d'une flèche en charpente.

Le chœur doit être à peu près de la même époque que la tour. L'entablement est garni de modillons à figures; on voit, du côté du sud, une fenêtre ogivale tréflée, forme que j'observe souvent dans les édifices de transition ou du commencement du XIII[e]. siècle. Du côté du nord, une fenêtre carrée a été établie à la fin du XVI[e]. siècle, comme le montre le dessin (V. page 275). La voûte du chœur et celle de la nef sont en lambris : la première est décorée de rinceaux peints en jaune sur fond rouge. L'arc triomphal paraît du même temps que la tour.

La cloche, dont le diamètre est de 59 centimètres, a été examinée par M. Pannier; il a relevé l'inscription qu'elle porte et qui est ainsi conçue :

† L'AN 1776 IAY ÉTÉ NOMMÉE MADELEINE PAR M[re] EMERY LOUIS ROGER COMTE DE ROCHECHOUART COLONEL DU REGIMENT DE NAVARRE GOUVERNEUR GÉNÉRAL DE L'ORLÉANAIS EN SURVIVANCE GOUVERNEUR PARTICULIER DE VERNEUIL LES PERCHES ET NOBLE DAME MADELEINE MELANIE

FIOL DE LA MARCHE VEUVE DE Mre DOMINIQUE IACQUES BARBERIE DE COURTEILLE CONSEILLER D'ÉTAT ORDINAIRE ET AU CONSEIL ROYAL INTENDANT DES FINANCES BENIE PAR Me LOUIS SIMÉON LE PESCHEUR CURÉ DE CE LIEU.

IACQUES VILLETTE ET ADRIEN ROSSE TRÉSORIERS.

Écusson du fondeur. SIMONNOT NICOLAS.

Il paraît que cette cloche n'a pas été fondue pour l'église du Coudray.

L'église du Coudray est sous l'invocation de saint Pierre. Le seigneur du lieu nommait à la cure.

On comptait 35 feux taillables au Coudray et 1 feu privilégié.

SAINT-MELAINE.

St.-Melaine, *Sanctus Melagneus, Sanctus Melanus.*

St.-Melaine est un faubourg de Pont-l'Évêque. L'église, construite sur le coteau qui forme la rive droite de la Calonne, à 1/2 kilomètre de sa jonction avec la Touque, appartient en partie au style roman. La nef montre un appareil quadrangulaire à larges joints de ciment, mais les parties basses sont en moëllon en arête de poisson. L'appareil régulier paraît être composé de tuf ou travertin : on y voit deux fenêtres très-étroites comme de simples fentes, qui ont été bouchées depuis qu'on a ouvert des fenêtres plus larges. Celles-ci paraissent dater du XVIe. siècle : l'une, près de la porte occidentale, est cintrée; les autres sont carrées au sud, et une arrondie au sommet, sans compartiments ; au nord, les contreforts latéraux sont plats et bien appareillés, en tuf. Les contreforts de l'ouest ont été refaits beaucoup plus saillants, peut-être au XIIIe. siècle, sauf quelques parties. La porte occidentale, sans colonnes et ogivale, doit être du même temps ou de la fin du XIIe. siècle.

Le chœur, éclairé au midi par deux fenêtres sans caractère, se termine, à l'orient, par un mur droit construit en brique. Le mur septentrional est masqué par la sacristie.

La voûte de la nef et celle du chœur sont en merrain. La première est peinte et décorée de rinceaux.

Deux petits tableaux peints sur bois, représentant Notre-Seigneur et la Sainte Vierge, sont appendus aux murs de la nef.

La tour quadrangulaire, en bois, avec flèche peu élevée à pans coupés, est assise sur la première travée de la nef.

L'église est sous l'invocation de saint Melaine, évêque de Rennes. Le seigneur de Clarbec nommait à la cure au XIV[e]. siècle ; le patronage était encore laïque au XVIII[e].

PONT-L'ÉVÊQUE (CHEF-LIEU D'ARRONDISSEMENT).

Pont-l'Évêque, *Pons Episcopi.*

J'ai déjà dit que je ne veux pas faire l'histoire des villes, d'abord parce qu'une statistique monumentale ne doit s'occuper que du *dénombrement des édifices anciens*, en les classant autant que possible chronologiquement; ensuite parce que les villes trouveront tôt ou tard des historiens, si elles n'en ont pas déjà.

D'après ce principe, je ne dirai qu'un mot de Pont-l'Évêque (1).

Cette petite ville s'élève à trois lieues de la mer, au milieu des gras pâturages arrosés par la Touque, près du confluent de la Calonne.

(1) M. La Butte a donné, dans son *Essai sur Honfleur et l'arrondissement de Pont-l'Évêque*, un bon article sur cette petite ville; on y trouvera, entr'antres renseignements historiques, des détails assez étendus sur un fait d'armes qui eut lieu près de Pont-l'Évêque pendant les guerres de la Ligue (V. les pages 109 et suivantes de cet ouvrage).

Orderic Vital rapporte ce qui suit : « En 1077, le 17 « juillet, Hugues, évêque de Lisieux, fut pris d'une maladie « au *bourg* que l'on appelle *Pont-l'Évêque ;* et comme on « le transportait, selon son désir, à Lisieux, il mourut en « chemin dans une plaine herbée. On érigea, le long du « chemin, une croix qui fut appelée la *croix de l'Évêque.* »

Pont-l'Évêque était donc, dès le XIe. siècle, une localité d'une certaine importance, puisqu'elle est qualifiée de *bourg* dans le récit d'Orderic Vital. Son nom semble indiquer que les évêques de Lisieux y avaient fait construire un pont.

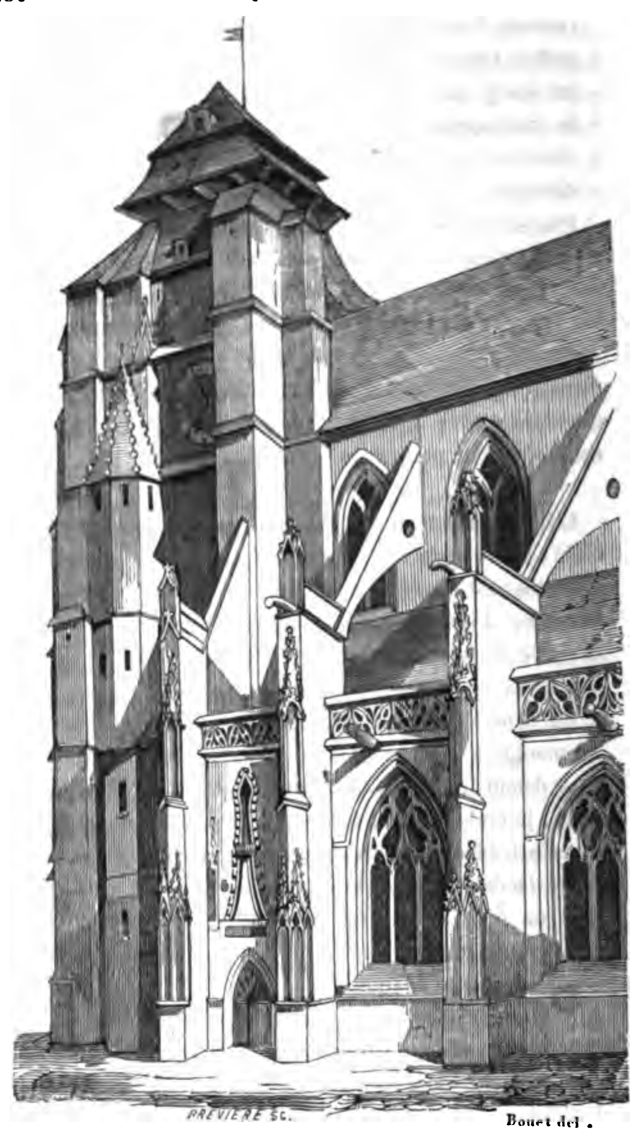
Quoi qu'il en soit, la ville actuelle, dont la population est d'environ 2,200 habitants, se compose d'une longue rue et de quelques petites rues qui viennent y aboutir. La Touque coupe en deux parties cette rue principale.

L'église se compose d'une nef assez élevée avec des bas-côtés ; elle n'a pas de transept.

La tour est placée à l'extrémité occidentale, comme dans beaucoup d'églises du XVe. siècle. Elle est très-pesante, flanquée de contreforts saillants et se termine brusquement par un toit en charpente, couvert d'ardoise.

En général, l'ornementation de cette église n'a pas dans ses moulures la finesse que l'on trouve dans beaucoup d'édifices datant, comme elle, du XVe. et du XVIe. siècle : cela tient, je crois, à la nature de la pierre employée. La craie est très-tendre dans l'arrondissement de Pont-l'Évêque ; elle éclate facilement sous le ciseau, et le calcaire oolithique, dont on peut se servir à son défaut, est d'un grain assez grossier. La craie a été employée dans la construction de l'église de Pont-l'Évêque.

L'intérieur offre une certaine magnificence dans l'élévation de la grande nef, et surtout dans l'ornementation des voûtes des bas-côtés, dont les arceaux multiples sont garnis de pendentifs.



PARTIE OCCIDENTALE DE L'ÉGLISE DE PONT-L'ÉVÊQUE.

Il n'y a pas une seule partie de l'église de Pont-l'Évêque qui paraisse antérieure au XV[e]. siècle, et diverses portions de l'édifice, notamment les voûtes dont je viens de parler, ne sont évidemment que du XVI[e]. MM. Le Court et Lemétayer, qui font des recherches sur l'histoire de Pont-l'Évêque, trouveront les dates précises de la construction première et des différentes reprises qui ont été faites.

On sait d'ailleurs que l'architecte de l'église de Pont-l'Évêque fut envoyé à Lisieux, aux frais de la Fabrique, pour examiner l'église de St.-Jacques qui était elle-même en construction (cette église fut commencée en 1499 et terminée vers 1540). Ce fait explique les rapports qui existent entre les deux églises, soit pour le plan, soit pour le style.

Les lourdes consoles qui supportent un entablement, au-dessous des fenêtres de la grande nef, annoncent assez le temps d'Henri IV, ou même une époque plus récente encore.

Il est évident qu'un désastre considérable a forcé de reprendre en sous-œuvre et de reconstruire la partie supérieure de la grande nef. Il n'y a même pas de voûtes en pierre dans cette partie, et celles qui existent ne sont qu'en bois. Il y en avait eu d'abord en pierre (1).

Il existe encore six verrières presque complètes dans l'église de Pont-l'Évêque ; elles sont dans le chevet. D'autres fragments de vitraux se voient dans d'autres fenêtres.

Un des premiers essais d'autels gothiques a eu lieu dans l'église de Pont-l'Évêque, sur les dessins de M. Bouet; nous donnons cette composition, qui a provoqué d'autres travaux du même genre dans le pays (Voir la page 282).

L'église de Pont-l'Évêque est sous l'invocation de saint

(1) Ce fut M[lle]. de Montpensier qui donna la permission de prendre, dans la forêt voisine, le bois nécessaire pour refaire ces voûtes en bois ; nous connaissons donc la date approximative de cette réparation.



AUTEL EN STYLE GOTHIQUE DANS L'ÉGLISE DE PONT-L'ÉVÊQUE.

Michel. Le duc de Normandie nommait d'abord à la cure. Ce droit fut ensuite donné au Chapitre de Cléry qui l'a exercé jusqu'au XVIIIe. siècle. L'église de Pont-l'Évêque dépendait du doyenné de Beaumont.

Après l'église, il n'y a pas de monuments importants à Pont-l'Évêque.

On doit citer pourtant un hôtel qui a appartenu à Mlle. de Montpensier et qui doit être de la fin du XVIe. siècle ou du commencement du XVIIe.

Le tribunal est, comme la plupart des édifices construits pour cette destination, orné d'un péristyle formant saillie et présentant l'image d'un temple tétrastyle.

La sous-préfecture est placée dans un hôtel précédé d'une cour et dont le jardin donne sur la prairie du sud. Plusieurs des maisons qui se trouvent de ce côté de la rue principale de Pont-l'Évêque ont des jardins qui donnent sur la même prairie, et cette partie de la vallée est admirablement encadrée au milieu des collines qui la bordent.

Les armes de Pont-l'Évêque sont : *de gueules à deux bœufs d'or au chef cousu de France.*

Il y avait à Pont-l'Évêque 23 feux privilégiés et 460 feux taillables.

Château de Bedville. — Le château de Bedville fait partie du territoire de Pont-l'Évêque, dont il est éloigné de 2 kilomètres ; il se trouve sur la rive gauche de la Touque, au midi de la ville.

Le bâtiment principal est moderne et n'offre de remarquable qu'un bel épi en plomb. A l'extrémité nord du château se trouve la partie ancienne, dont nous donnons ici le dessin. Elle se compose d'une salle basse voûtée en berceau, en pierres de grand échantillon, semblable aux caves des châteaux du siècle dernier.



Bouet del.

VUE DE LA PARTIE ANCIENNE DU CHATEAU DE BEDVILLE.

Au-dessus de cette cave est la chapelle qui a de belles voûtes ogivales à clefs ornées, deux fenêtres à traceries flamboyantes, un autel ancien et une crédence du même temps. Son pavé est en briques émaillées, à dessins rouges et jaunes. Le sanctuaire est indiqué par une marche dont le profil en biseau est assez remarquable. Au-dessus de la chapelle est une salle qui servait autrefois de chartrier, et dont le pavé est aussi en briques émaillées. Un bel escalier, d'une conservation parfaite, réunit ces trois pièces et se termine par une belle voûte formée par l'épanouissement de la colonne centrale.

Un colombier de très-grande dimension, en briques et pierres, paraissant remonter au XVII[e]. siècle, et quelques constructions garnies de contreforts sont situés dans les dépendances du château.

Les seigneurs de Bedville possédaient différents droits et privilèges : il y avait à Pont-l'Évêque une chapelle de St.-Jean qui dépendait de leur fief (1).

SURVILLE (2).

L'église de Surville date du XVI[e]. siècle. Quatre travées, sans contreforts au nord, flanquées de cinq contreforts au midi, composent la nef. Le portail a été retouché au dernier siècle, et l'on refaisait en même temps les trois grandes fenêtres cintrées percées dans le mur du nord. Les fenêtres du midi sont ogivales, subdivisées par un meneau.

Un petit clocher en charpente surmonte le rampant du pignon occidental.

Le chœur se compose extérieurement d'un pan coupé, en

(1) Le 46[e]. volume de la Collection de D. Lenoir, appartenant à M[me]. la marquise de Mathan, renferme des documents à ce sujet.

(2) Notes de M. Charles Vasseur.

retraite sur le corps de l'édifice. Un contrefort butte chaque angle ; les fenêtres sont cintrées, subtrilobées. Sur le flanc nord de ce chœur s'avance une chapelle seigneuriale, toujours de la même époque avec fenêtres ogivales ; sur le mur, à l'extérieur, on distingue des vestiges d'une litre funèbre.

L'intérieur de l'église a été modernisé à un degré que l'on voit rarement, et le plâtre y a été prodigué. Ainsi, le chevet est décoré de six demi-colonnes ioniques en plâtre ; la voûte du chœur est en plâtre ; les colonnes qui séparent la nef des deux bas-côtés sont en plâtre ; l'arc triomphal est en plâtre, et on lit au-dessus la date de 1790.

Dans l'épaisseur du mur méridional du chœur était un enfeu, encore couvert de peintures.

On en voit un autre dans le mur du nord de la chapelle : c'est un arc surbaissé garni d'une moulure prismatique. Dans l'épaisseur de la voussure sont peints de grands rinceaux jaunes sur fond noir ; en face se détache un squelette, de grandeur naturelle, avec les emblèmes indispensables à cette époque : l'horloge, les larmes, les têtes de mort et les ossements en sautoir.

Cette chapelle et le chœur étaient garnis d'une litre funèbre, dont les blasons viennent de disparaître sous une épaisse couche de badigeon.

Quatre des stalles du chœur proviennent de l'abbaye du Val-Richer ; elles représentent successivement un culot fleuri et une tête d'ange, comme la série de la même provenance que l'on voit à St.-Jacques de Lisieux.

Ces stalles et un grand tableau représentant l'Adoration des Mages, daté de 1658, sont tout ce qui peut attirer l'attention, quant au mobilier.

Il y a quelques années, MM. Bouet et Pannier avaient noté, à l'intérieur, des détails intéressants qui n'existent plus ; par exemple, deux petits autels dont les tombeaux étaient ornés

de peintures et de blasons remontant au règne de Louis XIV, et une pierre tumulaire qui était placée dans le chœur et sur laquelle on lisait :

CY GIST MESSIRE
ANNE DE LA ROQUE
DERNIER SEIGNEUR
PATRON HONORAIRE DE
LA PAROISSE DECEDE LE
. . . . 1772 AGE DE 80 ANS
PRIEZ DIEU POUR LE REPOS
DE SON AME

Il paraît que la chapelle seigneuriale avait été construite par cette famille de La Roque de Surville.

L'église de Surville était sous le patronage de saint Martin; elle faisait partie du doyenné de Touques. C'était le ministre de la Maison-Dieu de Lisieux qui nommait à la cure (1).

(1) Guillaume de Surville, fils de Robert de Surville, avait donné le patronage à la Maison-Dieu de Lisieux, en juillet 1206. Un peu plus tard, par une charte sans date, mais qui est aussi du XIIIe. siècle, Guillaume Harenc, sieur de St.-Melaine, ajouta à la précédente donation des terres qu'il possédait à Surville, du consentement de Pétronille, fille de Baudouin de Surville. Cette charte nous apprend, en nous parlant de Pétronille, que le fief de Surville était tombé en quenouille; mais j'ignore à qui il appartint depuis la fin du XIIIe. siècle jusqu'à la seconde moitié du XVe. Alors, grâce au Registre de la Charité, nous avons vu que le seigneur de Surville se nommait Johan Le Conte. Au folio 10 se trouve un article ainsi intitulé :

« Cy ensuivent les noms de ceulx qui sont trespassés de la ligne de Johan Le Conte, escuier, signour dudit lieu. »

On y trouve quatre noms que voici :

« Guillaume Le Conte, escuier et damaiselle sa fame ; Gieffrey Le Conte et sa fame ; damaiselle Adnisce Le Conte damaiselle Katherine Le Conte. »

Malheureusement on ne voit point la filiation de ces divers personnages.

Au commencement du XVIe. siècle, la terre de Surville passa de la

Au XVIII[e]. siècle, la paroisse comptait 2 feux privilégiés et 68 feux taillables : elle était comprise dans l'élection de Pont-l'Évêque, sergenterie de St.-Julien-sur-Calonne.

La confrérie de la Charité, m'écrit M. Ch. Vasseur, remonte à 1453. Elle possède un registre manuscrit, sur vélin, petit in-folio, qui contient ses statuts primitifs et les noms des personnes qui s'y firent associer depuis l'époque de la fondation jusqu'aux premières années du XVI[e]. siècle. Ce curieux document sera certainement utilisé par M. R. Bordeaux dans le travail qu'il prépare sur les confréries de Charité. Nous dirons seulement que cette confrérie « fut « comenchie costituee ordonnee et establie en ladicte parroisse « de Suruille par venerable et discrepte personne messire « Gabriel Chiefdabbe prestre cure dudit lieu et doyen de « Touque. Johan Le Conte escuier seignour temporel du dit « lieu de Suruille et aultres notables personnes dycelle par- « roisse et denuiron. »

La confrérie compta bientôt plus de quatre cents associés dans la paroisse et dans les paroisses environnantes. La no-

famille Le Conte dans celle de Dumont, par le mariage de Françoise Le Çonte avec Hélix Dumont, chevalier, qui, en 1517, se disait seigneur de Surville.

Il existe encore une lacune dans les documents, qui nous conduit jusqu'à la fin du XVII[e]. siècle. Un titre original, du 17 juin 1665, fait mention de Jean de Vaumesle, escuier, sieur de Surville, qui avait épousé damoiselle Anne Morin, fille et héritière en partie de François Morin, bailli vicomtal de Lisieux.

Mais est-ce bien de Surville-sur-Calonne qu'il s'agit?

En 1762, Pierre de La Roque de Bernières, écuyer, lieutenant-général civil et criminel, commissaire enquêteur, examinateur du bailliage d'Auge, prenait dans ses sentences la qualification de seigneur et patron honoraire de Surville, Montfort et Brilly.

Je crois que cette famille est restée en possession de la seigneurie jusqu'à l'époque de la Révolution. *(Note de M. Ch. Vasseur.)*

blesse ne dédaigna pas d'en faire partie, à l'exemple du sieur de Surville, et l'on y voit même figurer les noms de plusieurs des hommes d'armes qui tenaient garnison au Pont-l'Évêque. Les temps sont bien changés! Ce livre pourrait servir d'armorial pour la vicomté d'Auge. Je vais encore en extraire les passages suivants, qui ont un intérêt archéologique :

« Lan de grace mil iiij^e lxxij le dymence xj^e jour d'apuril
« auant Pasques Guillemette Laboullentere veufue de feu
« Richart des Moucheaux meue en deuocion et affin quelle
« et ses amys parens et bienffaicteurs soient acompaignies
« es prieres et supplicacions qⁱ seront faictes en ceste esglise
« de Sainct Martin de Suruille donna au tresor de la dicte
« eglise vne tasse dargent pesante trois onches et vng gros.
« Et veult icelle veufue que la dicte tasse serue en temps
« aduenir pour administrer le vin es manans et habitans de
« la dicte parroisse de Suruille apres ce que les iours de
« Pasques et aultres iours auront receu le precieux corps
« de Iesu-Christ par ainsy que iceulx parroissiens etc^a auront
« a ces iours en leurs prieres et oroisons la dicte veufue et
« ses amys. Et veult la dicte veufue que povr necessite ne
« indigence quel leur puisse aduenir ne soit vendue ne
« engagee laquelle chose luy fust accordee par lesdiz par-
« roissiens laquelle tasse a este liuree et baillee par Iehan
« Vigo filleul de la dicte veufue le iour dessusdict au prosne
« de la grant messe de ladicte parroisse. »

Devant le portail de l'église est un bel if, qui ne mesure pas moins de 10 pieds de circonférence à sa partie moyenne.

Il y avait à Surville deux chapelles peu éloignées de l'église, mais elles n'existent plus; l'une était dédiée à saint Quentin, l'autre à sainte Honorine. Elles ne figurent point dans les pouillés, probablement parce qu'elles n'étaient point érigées en bénéfices.

RABUT.

Rabut, *Rabutum*.

L'église de Rabut, qui était située à 2 kilomètres de Pont-l'Évêque, au bord de la forêt, du côté droit de la route d'Honfleur, a été démolie. Elle était sous l'invocation de saint Germain ; le seigneur nommait à la cure.

Cette église était près du château, que l'on aperçoit sur le coteau et qui se compose d'un corps de logis central, entre deux pavillons plus élevés. Ce château doit dater de l'époque de Louis XIV. Il appartient, m'a-t-on dit, à M. Bernard.

L'ancienne famille de Rabut est mentionnée dans des actes de diverses époques.

TOURVILLE.

Tourville, *Tourvilla*.

Je termine par cette commune ma revue du canton de Pont-l'Évêque ; elle est, comme celle de Rabut, sur le bord de la route de Caen à Rouen par Honfleur, à l'extrémité d'une petite vallée. Les crêtes qui dominent cette vallée, d'un côté, séparent St.-Martin-aux-Chartrains du Coudray.

L'église se compose d'un chœur rectangulaire garni de contreforts plats, qui pourrait remonter à la 2e. moitié du XIIe. siècle ; c'est ce qu'indique une petite porte, du côté du sud, et une fenêtre cintrée dont on voit encore la trace dans le mur du nord. Du reste, toutes les fenêtres sont modernes : elles ont été refaites de forme semi-circulaire au XVIIe. ou au XVIIIe. siècle. La corniche est simplement taillée en biseau. Le travertin a été employé comme pierre de taille dans les contreforts, la corniche, le parement des angles, etc., etc., ce qui prouve que des carrières considérables de cette pierre ont été autrefois exploitées dans des vallées voi-

sines. Effectivement, nous signalerons bientôt la présence de ces formations modernes dans des communes peu éloignées de Tourville.

Une sacristie à pans coupés a été appliquée sur le mur droit du chevet.

La nef, moins caractérisée que le chœur, est garnie de contreforts étagés dans le style du XIIIe. siècle; mais il paraît qu'elle a été allongée, du côté de l'ouest, vers le XIVe. siècle. Toutes les fenêtres en sont modernes, aussi bien qu'une partie de la façade occidentale qui a été surélevée, il y a peu de temps, pour l'établissement d'une tribune. La tour moderne qui surmonte cette tribune est en bois, carrée, couronnée d'une flèche; le tout recouvert d'ardoises.

Il n'y a pas de voûte, mais des lambris en bois, dans cette église.

Un grand autel à colonnes tapisse l'intérieur du chevet.

L'église de Tourville est sous l'invocation de saint Jean-Baptiste. On y révère aussi saint Marcouf. Le seigneur et, en dernier lieu, le Chapitre de Cléry nommaient à la cure.

CANTON D'HONFLEUR.

Les communes suivantes sont comprises dans le canton d'Honfleur :

Ablon.	Gonneville-sur-Honfleur.
Ableville.	HONFLEUR (chef-lieu).
Barneville.	La Rivière-St.-Sauveur.
Cremanville.	Pennedepie.
Criquebœuf.	Quetteville.
Fourneville.	Le Theil.
Equemauville.	St.-Martin-le-Vieux.
St.-Gatien.	Vasouy.
Genneville.	Tontuit.

Nous commençons par Fourneville notre revue du canton d'Honfleur.

FOURNEVILLE (1).

Fourneville, *Fourmevilla, Fournevilla.*

La paroisse de Fourneville est située sur la droite de la route impériale d'Alençon à Honfleur, et à 7 kilomètres de cette dernière ville.

L'église, bâtie sur le penchant d'un coteau couvert de pommiers, domine un vallon très-étroit au fond duquel sourd une belle source d'eau vive qui donne naissance au ruisseau d'Orange. Ce ruisseau va se perdre dans la Seine, près du village de St.-Sauveur.

La construction de cette église, l'une des plus intéressantes de la contrée, remonte à la fin du XII[e]. siècle ou aux premières années du XIII[e].

Les murs, en grossier blocage, étaient percés de fenêtres étroites affectant la forme de lancettes. Cinq de ces ouvertures, trois au nord, et une seule au midi, ont conservé leur forme primitive. Il y a quelques années, plusieurs membres du Conseil de fabrique proposèrent d'élargir les fenêtres afin de rendre l'église *plus claire.* M. l'abbé Lihard, qui vient de mourir, après avoir desservi cette paroisse pendant 34 ans, combattit avec énergie cette proposition qui, si elle eût été adoptée, aurait enlevé à cette église son cachet primitif.

Deux fenêtres cintrées, trilobées, du XVI[e]. siècle, très-ébrasées à l'intérieur, remplacent, au midi, d'anciennes fenêtres. Les autres ouvertures, à l'exception de celle du chevet, n'ont aucun caractère.

Une réparation faite au mur septentrional de la nef a fait

(1) Notes par M. V. Pannier.

disparaître une longue inscription gothique, qui était placée sous la corniche.

Le chœur, construit en retrait sur la nef, se termine, à l'orient, par un mur droit soutenu par deux larges contreforts. Une sacristie, du XVIIe. siècle, est accolée au mur septentrional.

A l'extrémité occidentale de la nef s'élève un clocher en charpente, qui renfermait, avant la Révolution, quatre cloches. Les trois cloches qui l'occupent aujourd'hui sont modernes.

La porte ogivale qui donne entrée dans la nef est garnie de plusieurs archivoltes sans moulures, reposant sur des pieds-droits. La disposition du sol a nécessité l'établissement de plusieurs marches pour descendre dans la nef. Le gable est percé d'une fenêtre étroite en forme de lancette.

Au-dessus d'un ignoble appentis qui précède le portail, on aperçoit les vestiges de l'ancien porche. Sur le mur est peint un écusson de la famille d'Orléans portant : *de France au lambel d'argent*. La paroisse de Fourneville était placée, avant la Révolution, sous le patronage du duc d'Orléans qui possédait la forêt de Touques.

Au XIVe. siècle, d'après l'ancien Pouillé du diocèse de Lisieux, le patronage appartenait à l'abbaye de St.-Évroult.

L'église de Fourneville est placée sous le vocable de saint Pierre.

La fête de saint Yves, second patron de l'église, qui a lieu le 19 mai, attire chaque année un grand concours de pélerins. Les habitants de la campagne invoquent ce saint, pour qu'il préserve leurs animaux des différentes maladies auxquelles les expose l'intempérie des saisons.

Château. — A peu de distance de l'église, au nord, s'élève sur le plateau l'ancien manoir de Fourneville, qui

date du XVI[e]. siècle. La façade principale, qui regarde le midi, est construite en encorbellement. Le rez-de-chaussée offre deux jolies portes, surmontées d'une ogive en accolade. Sur l'une de ces portes est un écusson entièrement fruste. On remarque, à l'intérieur, une belle cheminée en pierre, ornée de moulures.

On comptait 2 feux privilégiés et 164 feux taillables à Fourneville.

SAINT-GATIEN-DES-BOIS.

St.-Gatien-des-Bois, *Sanctus Gatianus.*

Cette commune est sur la lisière orientale de la forêt.

L'église de St.-Gatien offre deux époques. Le chœur à pans et la longue sacristie accolée au sanctuaire, du côté de l'évangile, appartiennent à l'époque moderne. La brique y a été employée. Trois fenêtres cintrées assez grandes éclairent, au nord et au sud, cette partie de l'église.

Les transepts, la nef et le portail occidental sont du XVI[e]. siècle. Les murs ont été revêtus, dans quelques parties, d'un petit appareil en silex taillé régulièrement en cubes et que l'on trouve presque toujours à cette époque dans le pays. Cet appareil alterne, ici comme ailleurs, avec des pierres calcaires d'un plus grand volume qui ont été employées pour les angles, les contreforts, etc., etc. Presque toutes les fenêtres ont été refaites et sont modernes, à plein-cintre, avec montants en briques comme celles du chœur. On voit pourtant dans le transept une fenêtre cintrée, subtrilobée, en pierre de taille.

Le portail occidental, cintré, avec quelques moulures très-simples, paraît aussi du XVI[e]. siècle. De ce côté, des contreforts placés obliquement dans la maçonnerie annoncent

qu'on avait le projet de construire une tour et un portail plus considérables.

Cette église cruciforme, très-large à l'intérieur, offre une voûte revêtue de plâtre, légèrement courbée et maintenue par une armature en bois avec pendentifs peu intéressants, mais qui peuvent dater du XVIe. siècle.

L'autel du chœur, porté sur quatre colonnes corinthiennes avec entablement cintré comme celui de la Gloriette à Caen, est peu ancien, maigre et d'une exécution très-médiocre.

L'église est sous l'invocation du saint dont elle porte le nom.

HERBIGNY OU MONT-SAINT-JEAN.

Je dois à M. Pannier tout ce qui va suivre sur le Mont-St.-Jean, qui dépend de St.-Gatien et qu'on voit à gauche de la route en allant de Pont-l'Évêque à Honfleur.

« Le Mont-St.-Jean *(Mons Sancti Johannis)*, dit M. Pannier, ne figure comme paroisse, sur les états, qu'à partir de la seconde moitié du XVIIe. siècle.

« L'église, qui couronne le mont, porte tous les caractères architectoniques des constructions de cette époque. Elle était éclairée par six grandes fenêtres, aujourd'hui bouchées, dont quatre à plein-cintre et deux à arc surbaissé.

« Cette église, entièrement construite en brique, offre les dimensions d'une chapelle. Le portail, tourné au midi, est orné de deux pilastres garnis de bossages qui supportent un fronton triangulaire. Le chevet est à pans coupés. A l'extrémité septentrionale de l'église s'élève un dôme surmonté d'un campanille.

« Il existait une chapelle plus ancienne, dédiée à saint François, dont on a retrouvé, dit-on, les fondations dans le bois qui dépend de la ferme.

« La terre du Mont-St.-Jean appartenait, au XVIe. siècle,

à François Lambert, sieur d'Herbigny, lieutenant du bailli de Rouen au siége de Pont-l'Évêque. Son fils, François Lambert, maître des requêtes, fut nommé secrétaire du roi le 19 mars 1581. Cette famille Lambert, dont quelques-uns des membres portaient le titre de seigneurs de St.-Mards et d'Herbigny, marquis de Thibouville, a donné deux intendants de province, plusieurs conseillers d'État, des officiers supérieurs et des gentilshommes de la Chambre. Leur écusson, au chef d'argent chargé de trois étoiles de gueules, était d'azur au lion d'or (de Courcelles; t. Ier.). Ce fut un des membres de cette famille qui fit ériger la terre du Mont-St.-Jean en paroisse et élever l'église.

« A la date du 9 octobre 1739, la terre du Mont-St.-Jean était dans les mains de messire Jean-Baptiste . . . ., marquis de Colleville, époux de noble dame Marie-Armande Lambert d'Herbigny, « demeurant en la terre et paroisse d'Herbigny. »

« Les derniers possesseurs du Mont-St.-Jean furent M. le comte d'Aubigny, Mme. de Brissonnet et M. le comte de Lion, ancien propriétaire du château de Lion-sur-Mer.

« Cette belle ferme appartient aujourd'hui à M. Haussoulier, beau-père de feu M. Amédée Renée, ancien directeur du *Constitutionnel* et du *Pays*, ancien député du département du Calvados à l'Assemblée législative.

« Le nom de Mont-St.-Jean venait, dit-on, de la donation qui en fut faite, au XIIe. siècle, aux Templiers, qui avaient élevé une église à Barneville, sous le vocable de saint Jean-Baptiste, patron de leur ordre, ainsi que l'atteste l'aveu rendu au roi, en 1522, par Louis d'Estouteville, évêque de Coutances, où il dit que « le nom du Mont-St.-Jean « a été imposé à cette terre en commémoration de Mr. S. « Jean-Baptiste, patron de l'église de Barneville. »

« D'après un ancien mémoire, qui porte la date du 2 avril

1699, continue M. Pannier, et dont une copie se trouve entre les mains de M. Haussoulier, qui a bien voulu nous permettre d'en prendre communication, le Mont-St.-Jean aurait été donné aux Templiers par Bertran de Barneville, seigneur de Roncheville, qui a laissé son nom à la paroisse de Barneville, qui s'appelle encore aujourd'hui Barneville-la-Bertran. Après l'abolition de cet ordre célèbre par Philippe-le-Bel, en 1314, le seigneur de Roncheville rentra en possession de cette terre.

« Le Mont-St.-Jean tomba, après plusieurs mutations, dans la famille d'Estouteville. Par lettres-patentes, en forme de charte, données, en 1462, à Chisay, François Ier. cède au duc d'Estouteville les droits de passage, d'amendes et de forfaitures, moyennant 70 livres de rente tous les ans.

« Des mains de la famille d'Estouteville, la terre du Mont-St.-Jean passa dans celles de Longueville et de Montpensier, qui en partagèrent les revenus.

« A la fin du XVIe. siècle, elle entra dans la famille d'Herbigny, en vertu d'un acte du 12 mars 1599, passé entre M. le duc de Montpensier et Mme. de Longueville, d'une part, et le sieur d'Herbigny, de l'autre.

« Le Mont-St.-Jean n'a jamais fait partie de la forêt de Touques, dans laquelle il était en partie enclavé. Dans la donation que les seigneurs de Roncheville firent aux Templiers, ils réservèrent les usages que les bordiers avaient dans ladite forêt et dans le bois du Mont-St.-Jean. Une permission, en date du 27 octobre 1547, est donnée, par les officiers des eaux-et-forêts, à Pierre Leclerc, verdier, de se servir du marteau de la forêt de Touques pour marquer les bois qu'il faisait couper sur le Mont-St.-Jean, par l'ordre de Mme. d'Estouteville.

« Le principal corps de logis de la ferme du Mont-St.-Jean, avec son toit très-incliné et ses hautes cheminées en brique,

paraît remonter au XVII[e]. siècle. Il existe dans la cour un magnifique colombier.

« Le Mont-St.-Jean est réuni aujourd'hui, pour le civil et pour le spirituel, à la commune de St.-Gatien-des-Bois. »

Plein-Chêne. — La ferme de *Plein-Chêne* appartient aujourd'hui à M. Vannier, conseiller à la Cour impériale de Rouen. En 1741, messire Jean-Antoine de Costar était seigneur de *Plein-Chesne ;* il demeurait au manoir dudit lieu, paroisse de St.-Gatien. La maison de maître que l'on aperçoit, de la route, est précédée d'une belle avenue de pommiers.

CRIQUEBŒUF (1).

Criquebœuf, *Criquebeuf, ecclesia de Corquebato.*

A quelque distance de la mer s'élève l'église romane de Criquebœuf, dont la construction remonte au XII[e]. siècle. Les murs sont, en grande partie, couverts de lierre et d'un effet pittoresque. Près de là est un étang dont les eaux limpides font mouvoir un moulin situé un peu plus loin.

Le chœur, composé de deux travées, est éclairé par des fenêtres étroites dont la forme élancée annonce la transition du plein-cintre à l'ogive. Il se termine, à l'orient, par un chevet droit percé d'une fenêtre à plein-cintre, plus large. Deux contreforts peu saillants, placés aux extrémités, soutiennent le mur. Les arceaux toriques qui supportent la voûte d'arête retombent sur de riches chapiteaux, en forme de culs-de-lampe, dont le tailloir est décoré de feuillages profondément fouillés. Une tête de femme, artistement sculptée, supporte la corbeille.

(1) Notes par M. V. Pannier.

Des trois travées qui composaient la nef, une seule a été conservée. Cette travée est éclairée, au nord, par une fenêtre étroite à plein-cintre, semblable à celles du chœur. Les deux autres travées, démolies lors de la confection du chemin de moyenne communication de Trouville à Honfleur, étaient éclairées, du même côté, par des fenêtres semblables aux précédentes; celles du midi étaient carrées et dataient probablement du XVIe. siècle. La porte, de forme ogivale, est entourée d'une moulure torique composée de fragments de tores provenant de la voûte d'arête de la nef. Les trois têtes sculptées incrustées dans le mur, au-dessus de la porte, servaient de supports aux arceaux.

Dans les fondations de la partie de la nef qui a été démolie, on a trouvé des médailles qui remontent, dit-on, à la fin du XIIe. siècle. L'époque de la fabrication de ces monnaies concorderait parfaitement avec celle que nous avons assignée à la construction de cet édifice, dont le style annonce la transition du plein-cintre à l'ogive.

On distingue encore sur les murs, à l'intérieur de l'église, les vestiges d'une litre funèbre qui présente deux écussons accolés, surmontés d'une couronne de comte; le 1er., de gueules à 3 fermaux d'or en forme d'un M antique. Il est probable que cet écusson est celui de François Mallet, écuyer, sieur de Criquebœuf, que l'on trouve dans l'*Armorial général* de d'Hozier, accolé à celui de sa femme, Gabrielle Langlois Du Guesclin, lequel portait: d'argent à l'aigle éployée de gueules; à la bande de même sur le tout.

La tour, placée au midi, près du chœur, se termine par un toit en bâtière. Cette tour, qui date du même temps que l'église, est tapissée dans toute sa hauteur par un lierre vigoureux, dont les nombreux rameaux remplissent toutes les jointures des pierres qu'ils étreignent avec force.

L'ancienne cloche, aujourd'hui placée dans la tour de

l'église de Villerville, a été fondue en 1742. Elle porte l'inscription suivante :

NOMMÉE PAR MESSIRE ABEL TOVSSAINT DE THIVILLE CHEVALIER COMTE DE BAPAVLMES SEIGNEVR ET PATRON DE CRIQVEBOEVF ET PAR NOBLE DAME MARIE CHARLOTTE DE MALORTIE DAME ET PATRONNE DE MANNEVILLE LA RAOVLT.

ELEEMOSINIS PVBLICIS ET CVRA LVDI (LVDOVICI) RETAN CVRATI.

L'église de Criquebœuf, classée au nombre des monuments historiques, est entièrement construite en *travertin*, pierre très-poreuse, produite par des dépôts calcaires que forment les eaux de la contrée.

On peut observer encore à peu de distance de l'église un gisement considérable de travertin, indiqué dans ma *Topographie géognostique du Calvados*, que les sources de la vallée continuent à former. Ces sources couvrent encore aujourd'hui les mousses et les plantes d'une croûte calcaire, plus ou moins épaisse, qui leur donne l'apparence de pétrifications ; mais leur puissance incrustante a considérablement diminué.

Le travertin était généralement employé pour la construction des églises aux XIe. et XIIe. siècles. M. l'abbé Cochet a remarqué que, dans la Seine-Inférieure, l'emploi de cette pierre avait sensiblement diminué dans la seconde moitié du XIIe. siècle.

Ce changement dans le système de construction doit venir de l'épuisement des carrières de travertin, ou de leur appauvrissement.

L'usage du travertin a été très-considérable dans le canton d'Honfleur, au XIIIe. siècle et même au XIVe.

La commune de Criquebœuf, qui forme la limite occidentale du canton d'Honfleur, est réunie, pour le spirituel, à celle de Villerville.

L'église St.-Martin de Criquebœuf était placée, au XIV[e]. siècle, sous le patronage du seigneur; aux XVI[e]. et XVIII[e]. siècles, elle dépendait du chapitre de Cléry.

Sur le territoire de cette commune s'élève, dans un site plein de poésie, le chalet de M. Guttinguer, l'un des rédacteurs de la *Gazette de France.* Des allées, bordées de rhododendrons et d'azalées, entourent cette charmante habitation, située sur la limite septentrionale de la forêt de Touques. La vue maritime que l'on découvre de ce point élevé, qui commande l'embouchure de la Seine et le port du Havre, est ravissante; c'est un des plus splendides panoramas du littoral normand.

Criquebœuf dépendait de l'élection de Pont-l'Évêque et de la sergenterie de Touques; on y comptait 2 feux privilégiés et 19 feux taillables.

PENNEDEPIE (1).

Pennedepie, *Pennapisce, Sanctus Georgius de Pennapice.*

L'église de Pennedepie, bâtie sur un monticule, à peu de distance de la mer, domine un charmant vallon que traverse le chemin de moyenne communication de Trouville à Honfleur.

Les parties les plus anciennes de cette église, qui présente aujourd'hui peu d'intérêt, remontent au XII[e]. siècle.

Le portail occidental, précédé d'un grand nombre de degrés, est construit en travertin. Les deux contreforts peu saillants, placés aux extrémités, s'élèvent presque jusqu'au sommet du gable qui est tronqué. Une porte cintrée, en pierre, donne entrée dans la nef. Cette porte, qui date seu-

(1) Notes par M. V. Pannier.

lement du siècle dernier, est flanquée de deux contreforts, à double glacis, élevés au XIIIe. siècle. Au-dessus se montrent les vestiges d'une fenêtre ogivale, dont la forme accuse aussi le XIIIe. siècle.

Un petit clocher, en forme de campanille, couronne le portail. Il renfermait, au commencement de ce siècle, une ancienne cloche qui provenait, dit-on, de la vieille église Notre-Dame d'Honfleur.

Le mur méridional de la nef présente une décoration sévère dans le genre de celle de l'antique chapelle du prieuré du Mont-Argis, située près de Cambremer. De grandes arcatures à plein-cintre, aujourd'hui défigurées, encadraient les fenêtres primitives, remplacées par des ouvertures sans caractère.

Le chœur, reconstruit en grande partie, est placé sur la même ligne que la nef, à l'exception de la dernière travée qui est ancienne. Il est éclairé de chaque côté par des fenêtres cintrées, modernes, semblables à celles de la nef.

A l'intérieur, une épaisse couche de badigeon, d'une blancheur irréprochable, couvre les anciens murs ainsi que la voûte.

Le maître-autel offre un joli rétable, dans le style Louis XIV, décoré de deux colonnes torses, d'ordre corinthien, autour desquelles s'enroulent des ceps de vigne, chargés de grappes de raisin.

Au XIVe. siècle, l'église de Pennedepie dépendait de la célèbre abbaye de St.-Ouen de Rouen; elle est sous l'invocation de saint Georges.

Avant la Révolution, le présentateur à la cure était le prieur de Beaumont-en-Auge, d'après l'Almanach de Lisieux pour l'année 1774, imprimé par Mistral.

Moulin. — Au fond du vallon coule un ruisseau qui fait

mouvoir un ancien moulin dont la construction remonte au XVIe. siècle. Le rez-de-chaussée, bâti en travertin, est surmonté d'un étage en charpente avec tuiles entre les colombages. Une jolie lucarne en bois, à deux baies cintrées, fait saillie sur le toit.

On comptait 2 feux privilégiés et 61 feux taillables à Pennedepie.

VASOUY (1).

L'église de Vasouy, située à 3 kilomètres d'Honfleur, s'élève au sommet d'une colline verdoyante qui regarde la mer. Un rideau d'arbres verts, à travers lequel on aperçoit le clocher, masque la façade occidentale, tapissée de feuilles de lierre.

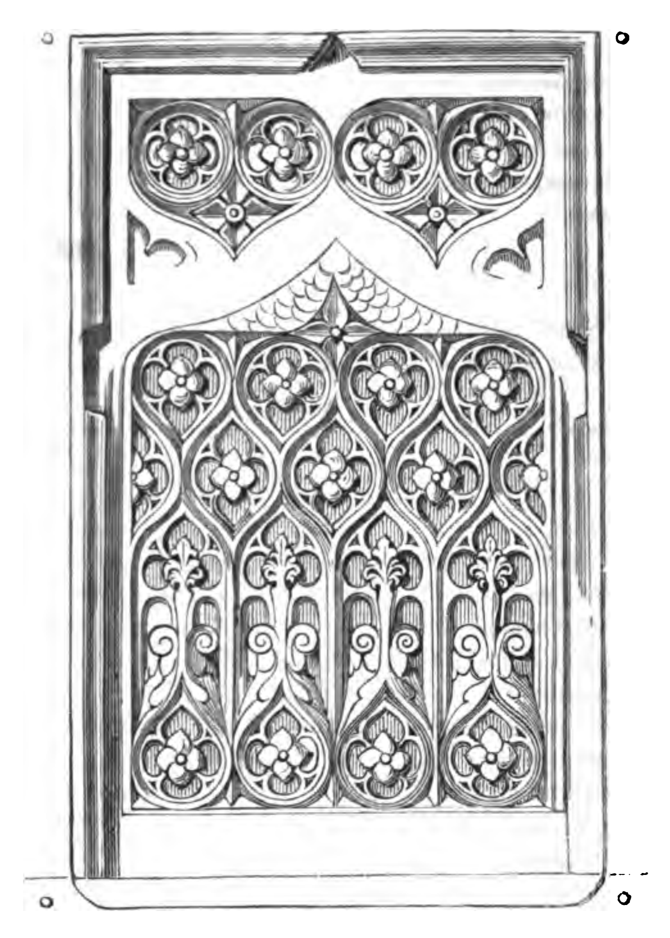
La nef, éclairée au nord par deux fenêtres à plein-cintre très-ébrasées à l'intérieur, est ancienne et doit remonter au XIIe. siècle. Les murs, construits en blocage grossier, présentent l'appareil roman en feuilles de fougère. Le mur septentrional n'est soutenu par aucun contrefort.

Le mur méridional, reconstruit en partie « en l'an MILV^cc XX quatre (1524) », ainsi que l'atteste une inscription gothique, est percé de deux fenêtres ogivales, flamboyantes, partagées en deux baies par un meneau prismatique.

Le portail occidental est percé d'une porte à plein-cintre, ornée de moulures, qui date du XVIe. siècle. Les vantaux sont formés de panneaux flamboyants et de panneaux plissés dans le style de la Renaissance (Voir la page suivante).

Le chœur, terminé, à l'orient, par un chevet à trois pans, a été reconstruit dans le style ogival tertiaire par M. Danjoy, l'habile architecte auquel le gouvernement a confié l'importante restauration de l'église St.-Pierre de Lisieux.

(1) Notes par M. V. Pannier.



UN DES PANNEAUX DE LA PORTE DE L'ÉGLISE DE VASOUY.

Un clocher en charpente, terminé par une pyramide octogone couverte en essente, s'élève à l'extrémité orientale de la nef. Ce clocher renfermait, avant la Révolution, deux

cloches. La plus petite, qui a été conservée, porte l'inscription suivante :

† LETOREY PRESTRE CVRÉ DE LA PAROISSE DE S^t.-GERMAIN DE VASOVY ET NOMMÉE PAR M^e. NICOLAS GAMARE, CONSEILLER DV ROY, MAIRE PERPÉTVEL DE LA VILLE DE HONFLEVR, SEIGNEVR ET PATRON DE LA DITE PAROISSE DE VASOVY L'AN 1735.

L'intérieur de l'église offre plusieurs dalles funéraires, autrefois couvertes d'inscriptions gothiques que le temps a presqu'entièrement effacées.

Sur une plaque en marbre, placée dans le chœur, on lit l'inscription suivante :

A LA MÉMOIRE
DE CHARLES HERVAL DE VASOUY,
NÉ A PARIS LE 10 MAI 1790 ;
UN DES ÉLÈVES LES PLUS DISTINGUÉS
DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE
LIEUTENANT EN SECOND D'ARTILLERIE
2e. BATAILLON DE PONTONNIERS 2e. Cie.
LE 12 MAI 1812
FIT LA CAMPAGNE DE RUSSIE
AVEC LA GRANDE ARMÉE,
ET FUT, AU RETOUR, DU NOMBRE DE CES HÉROS
QUI, POUR EN SAUVER LES GLORIEUX DÉBRIS,
PLONGÉS JUSQU'AUX ÉPAULES
DANS LES EAUX DE LA BÉRÉSINA,
TRAVAILLANT JOUR ET NUIT,
JETÈRENT INTRÉPIDEMENT DES PONTS SUR LE FLEUVE
MALGRÉ LE CHOC DE SES GLACES FLOTTANTES.
ENTRÉ BLESSÉ A L'HOPITAL DE WILNA
LE 1er DÉCEMBRE 1812.
LE 9 NOMMÉ CAPITAINE PAR L'EMPEREUR
EN RÉCOMPENSE DE SON DÉVOUEMENT
RESTÉ APRÈS LA RETRAITE DES FRANCAIS
AU POUVOIR DE L'ENNEMI.
MORT LE 5 JANVIER 1813,

A L'AGE DE 22 ANS ET 8 MOIS,
SUR LA TERRE ÉTRANGÈRE.
BREVIS SED GLORIOSA.

Une litre funèbre sur laquelle l'amour maternel a tracé un écusson emblématique, une ancre brisée, entoure cette chapelle; elle appartient à Mme. Denoix.

La commune de Vasouy est réunie, pour le culte, à celle de Pennedepie. Avant la Révolution, le seigneur nommait à la cure.

Château. — Au bas de la côte s'élève, au milieu d'un parc entouré de hauts arbres, le château de Vasouy, dont la construction est antérieure à la Révolution. Ce château, bâti en briques, occupe, dit-on, l'emplacement d'un château plus ancien dans lequel Jean-Sans-Terre aurait signé une charte.

ÉQUEMAUVILLE.

Équemauville, *Scamelvilla*, *Escamelvilla*, *Esquemeauvilla*.

L'église d'Équemauville se composait, je crois, dans l'origine, d'une nef romane et d'un chœur du XIIIe. siècle. J'en juge, pour la nef, par quelques restes d'appareil formé de silex irréguliers disposés en arête de poisson, et par deux arcades dont les traces se voient du côté du nord et qui communiquaient à un collatéral qui devait exister de ce côté.

La nef actuelle a été reprise; on y a percé des fenêtres carrées dans les murs latéraux : la porte occidentale, dans la façade refaite à l'époque moderne, est carrée et légèrement cintrée. Au-dessus est une fenêtre carrée comme celles qui ont été pratiquées dans les murs latéraux.

L'appareil du chœur est conservé en partie, du côté du sud; on y voit des contreforts et une petite porte qui annoncent le XIIIe. siècle. Quant aux fenêtres, elles sont modernes, cintrées.

Du côté du nord, un collatéral règne depuis la nef jusqu'au chevet. Je crois, à en juger par l'appareil et les matériaux employés, qu'il ne remonte pas au-delà du XVIe. ou du XVe. siècle. C'est aussi à cette époque que j'attribuerais la chapelle formant transept, du côté du sud.

La tour carrée, en bois, revêtue d'ardoises, avec pyramide terminale à quatre pans, est moderne.

La cloche porte l'inscription suivante :

IAY ESTÉ BÉNITE PAR DISCRETTE PERSONNE Me IACQVES DAMEMME P^{tre} CVRÉ D'ECQVEMEAVVILLE ET NOMMÉE IEANNE LOVISE LE PARREIN Mre CLAVDE IEAN LE IVMEL ESCVYER SEIG^r D'ECQVEMEAVVILLE BARNEVILLE ET AVTRES LIEVX LA MARREINE NOBLE DAME CLAVDE LOVISE LE MVSNIER VEVVE DE Mre PHILIPPE LOVIS LE IVMEL ESCVYER SEIGN^r DE CE LIEV GVILLEAVME THOVRET TRÉSORIER IACQVES GABRIEL BVRET M'A FAITE L'ANNÉE 1732.

On voit dans le cimetière d'Équemauville les tombeaux de deux curés de cette commune.

Sur la première de ces dalles tumulaires on lit :

M. V. LE SÉNÉCAL NÉ A HONFLEUR EN 1777
DÉCÉDÉ LE 9 AVRIL 1833
APRÈS AVOIR ÉTÉ CURÉ 17 ANS.

La seconde porte l'inscription suivante :

M. L'ABBÉ VIVIOT NÉ A HONFLEUR EN 1806
ET DÉCÉDÉ LE 4 DÉCEMBRE 1858 A ÉQUEMAUVILLE
APRÈS AVOIR ÉTÉ CURÉ PENDANT 25 ANS.

Le tuf ou travertin a été employé dans les murs et les contreforts de l'église, dans les parties que je rapporte au XIIIe. siècle.

L'église d'Équemauville est sous l'invocation de saint Martin. Le roi nommait à la cure dans le XIVe. siècle ; au XVIe., le patronage avait été donné au Chapitre de Cléry.

On comptait 3 feux privilégiés et 55 feux taillables à Équemauville.

Au XIIe. siècle, les ducs de Normandie avaient une porcherie à Équemauville.

NOTRE-DAME-DE-GRACE. — La chapelle Notre-Dame-de-Grâce, *capella Beatæ Mariæ de Gracia prope Honefleuctum* (1), est très-vénérée des marins et s'élève au sommet de la falaise qui domine la mer, à l'ouest d'Honfleur, sur le territoire d'Équemauville; on jouit, de là, d'une vue magnifique. La chapelle actuelle n'est pas ancienne, elle date de 1606; elle en a remplacé une autre qui fut détruite par un éboulement de la falaise en 1538 (2).

Voici la vue de la tour et de l'entrée de la chapelle Notre-



Dame-de-Grâce, telle qu'elle existe aujourd'hui. C'est toujours un lieu de pélerinage assez fréquenté.

(1) *Pouillé du diocèse de Lisieux.*

(2) Une tradition rapporte que la chapelle Notre-Dame-de-Grâce

L'abbaye du Bec nommait le chapelain de Notre-Dame. D'après une note de M. Le Prevost, depuis 1620 jusqu'à la Révolution de 89, cette chapelle aurait appartenu aux Capucins d'Honfleur.

BARNEVILLE-LA-BERTRAND (1).

Barneville-la-Bertrand, *Barnevilla.*

J'ai cité, dans ma *Topographie géognostique du Calvados*, le vallon de Barneville comme intéressant à examiner par la présence du travertin qui s'y forme encore journellement, mais qui autrefois devait y être bien plus abondant qu'à présent.

L'église, dédiée à saint Jean-Baptiste, est bâtie au fond du vallon qui aboutit à la mer.

La construction de cette église remonte au XIIe. siècle. Les murs, bâtis en travertin, sont soutenus par des contreforts en tuf qui présentent une saillie assez prononcée. Ces contreforts étaient probablement destinés à contrebouter une voûte d'arête, et à empêcher les murs de pousser au vide. Les trois contreforts qui soutiennent le mur septentrional de la nef, moins saillants que les autres, datent du XIIe. siècle.

De larges fenêtres cintrées, en briques plates, ouvertes quelques années seulement avant la Révolution, éclairent la nef et le chœur.

Le portail occidental, flanqué de deux contreforts saillants en tuf, est percé d'une porte à plein-cintre, en pierre, qui date du même temps que les fenêtres. A gauche de la porte se montre une étroite fenêtre en forme de lancette, aujourd'hui

avait été fondée par un des premiers ducs de Normandie, lequel, ayant été accueilli en mer par une tempête, aurait fait vœu d'édifier plusieurs chapelles à la Sainte Vierge, s'il échappait au danger.

(1) Notes par M. V. Pannier.

bouchée, qui date de la fin du XIIe. siècle ou du commencement du XIIIe.

Le chœur, construit en retraite sur la nef, se termine à l'orient par un chevet droit ; on remarque au midi les vestiges d'une arcade ogivale, à claveaux extradossés, et une fenêtre bouchée dont la forme accuse le XIIe. siècle.

Entre chœur et nef s'élève, au midi, une haute et belle tour quadrangulaire (V. la page suivante), qui date du XIIe. siècle. Le rez-de-chaussée, éclairé par deux fenêtres à plein-cintre, très-ébrasées à l'intérieur, offre une voûte d'arête dont les arceaux, formés de gros tores, reposent sur des têtes grossièrement sculptées. L'un de ces arceaux a pour appui une espèce de cul-de-lampe, garni de deux boules. La partie supérieure de la tour est percée, sur chaque face, de baies à plein-cintre très-élancées. La corniche, garnie de modillons, supporte un toit quadrangulaire et une pyramide octogone en ardoise.

Cette tour contenait cinq cloches à l'époque de la Révolution. La plus grosse, qui seule avait survécu à la tourmente révolutionnaire, a été refondue en 1844 ou 1845. La destruction de cette cloche, dont l'inscription rappelait les anciens titres de la famille de Barneville, est très-regrettable.

La plus grosse des trois cloches qui composent la nouvelle sonnerie a eu pour parrain M. le marquis de Croix, sénateur, et pour marraine Marguerite de Croix, dame de Caulaincourt.

La seconde cloche a été nommée par M. Ludovic de Croix, et par Mme. de Pieffort, née de Saint-Georges.

Le parrain de la troisième cloche est M. Louis-Michel Lechevalier, curé de Barneville, et la marraine Mlle. Blanche de Croix.

Parmi les peintures qui ornent le chœur, on remarque un ancien tableau représentant le vœu de Louis XIII, et deux toiles modernes données par M. Leroux aîné, ancien propriétaire à Barneville.



Bouet del.

TOUR DE BARNEVILLE.

L'ancien mobilier, qui était très-riche, a été dispersé pendant la Révolution.

L'église de Barneville a été érigée en succursale, pendant la Restauration, par les soins de Mme. de Saint-Georges.

Sous l'administration de M. l'abbé Heudier, qui a succédé à M. Lechevalier, des travaux utiles ont été exécutés à l'intérieur de l'église. En soulevant une ancienne pierre tombale en schiste noir qui ne portait aucune inscription, on a mis à découvert un crâne.

Dans une enceinte réservée du cimetière, que protége une grille en fer, sont rangés les tombeaux de M. Chauffer, décédé en 1804; de Mme. de Saint-Georges, sa fille, bienfaitrice de la paroisse, décédée à Barneville en 1827; et d'Alexandrine-Marie-Blanche de Pieffort, marquise de Croix, née à Paris en 1814, décédée dans cette ville le 18 avril 1841.

Un peu plus bas, sur le même côté, sont deux autres tombeaux. Sous le premier est placée la dépouille mortelle de M. Lechevalier, ancien maire d'Honfleur, membre de l'Institut des provinces. A côté repose le corps d'Hippolyte Lechevalier, son fils, ancien capitaine d'artillerie, enlevé à sa famille le 29 août 1852, par l'explosion d'une arme à feu, dans une expérience faite à La Fère (Aisne).

Près de l'église se groupent quelques modestes habitations, qui composent le village. Entre le village et l'église s'élève, au milieu d'un parc dessiné à l'anglaise, le château de Mme. de Pieffort.

A quelque distance du village, au pied d'un coteau boisé, est situé l'ancien château de Barneville dont la construction est antérieure à la Révolution.

Sur le bord du chemin vicinal qui aboutit à la route de Trouville à Honfleur se trouve un chêne plus que séculaire, appelé dans le pays le *Chêne de l'image*. Le tronc, creusé par

l'action incessante et destructive du temps, renferme une statuette de saint Jean-Baptiste.

Barneville-la-Bertrand avait, au XIVe. siècle, le roi pour patron. Au XVIe. et au XVIIIe. siècle, le patronage appartenait au seigneur.

Cette paroisse comptait 2 feux privilégiés et 45 feux taillables.

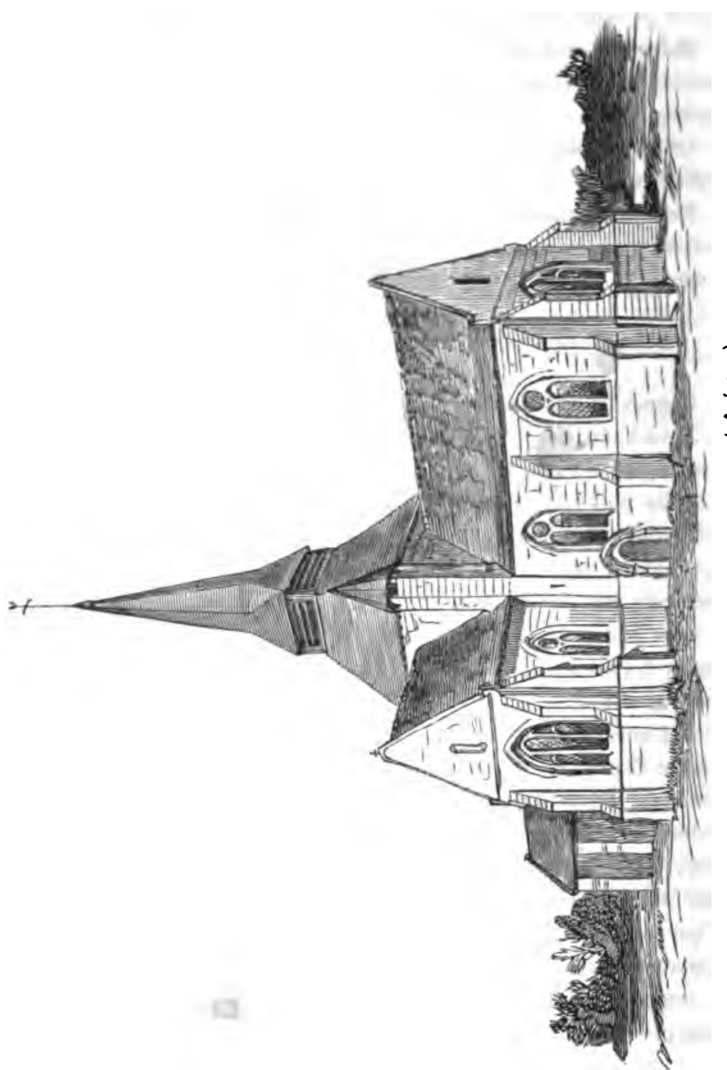
Barneville possédait, avant la Révolution, un marché de bestiaux très-important, qui a été transféré à Beaumont-en-Auge.

GONNEVILLE-SUR-HONFLEUR.

Gonneville-sur-Honfleur, *Gonevilla*, *Gonnevilla*.

J'avais autrefois, il y a 25 ans, remarqué l'église de Gonneville, et j'ai voulu la revoir avant d'écrire cet article. C'est une des plus vastes des campagnes de la contrée, et elle est tout entière revêtue en pierre de travertin de moyen appareil. Cette pierre poreuse et caverneuse est excellente, mais ne comporte pas de moulures : quand on l'a mise en œuvre, il a fallu renoncer aux ornements, se borner à tailler les angles des ouvertures en biseau, parfois à essayer quelques gros tores ; mais toujours les compartiments des fenêtres ont dû affecter les formes les plus simples. C'est ce que nous montre l'église de Gonneville, un des plus beaux exemples que nous ayons dans le Calvados, de l'emploi à peu près exclusif du travertin dans une église importante : je dis à peu près, car il a fallu avoir recours au calcaire à grain fin pour les colonnettes qui supportent les arceaux des voûtes et qui garnissent les piliers du clocher central.

Quoi qu'il en soit, l'église de Gonneville est en forme de croix. La nef paraît plus ancienne que le chœur et les transepts. La façade occidentale a une porte ogivale qui



Bouet del.

VUE DU CHŒUR ET DU TRANSEPT (CÔTÉ SUD).

a dû être ouverte après la suppression d'une porte romane; l'archivolte porte sur des colonnes dont les chapiteaux annoncent le XIIIe. siècle. On voit, du côté du nord, les traces de l'arcade cintrée plus ancienne; le cordon torique, coupé par suite de l'établissement de fenêtres modernes cintrées, appartient encore au style roman, aussi bien que les contreforts plats qui garnissent les murs.

Mais les parties les plus remarquables sont le transept et le chœur, et je les crois du XIIIe. siècle ; du moins, les chapiteaux crossés de la porte méridionale du chœur et ceux qui supportent les arceaux des voûtes en pierre annoncent bien la seconde moitié de ce siècle. J'excepte, toutefois, les chapiteaux des colonnes qui garnissent le premier pilier de gauche sous la tour et qui ne sont que du XVe. Quant au reste, je le crois de l'époque indiquée. Les fenêtres sont remarquables par leur grandeur, et le type qu'elles présentent m'a paru mériter un dessin (Voir la page suivante).

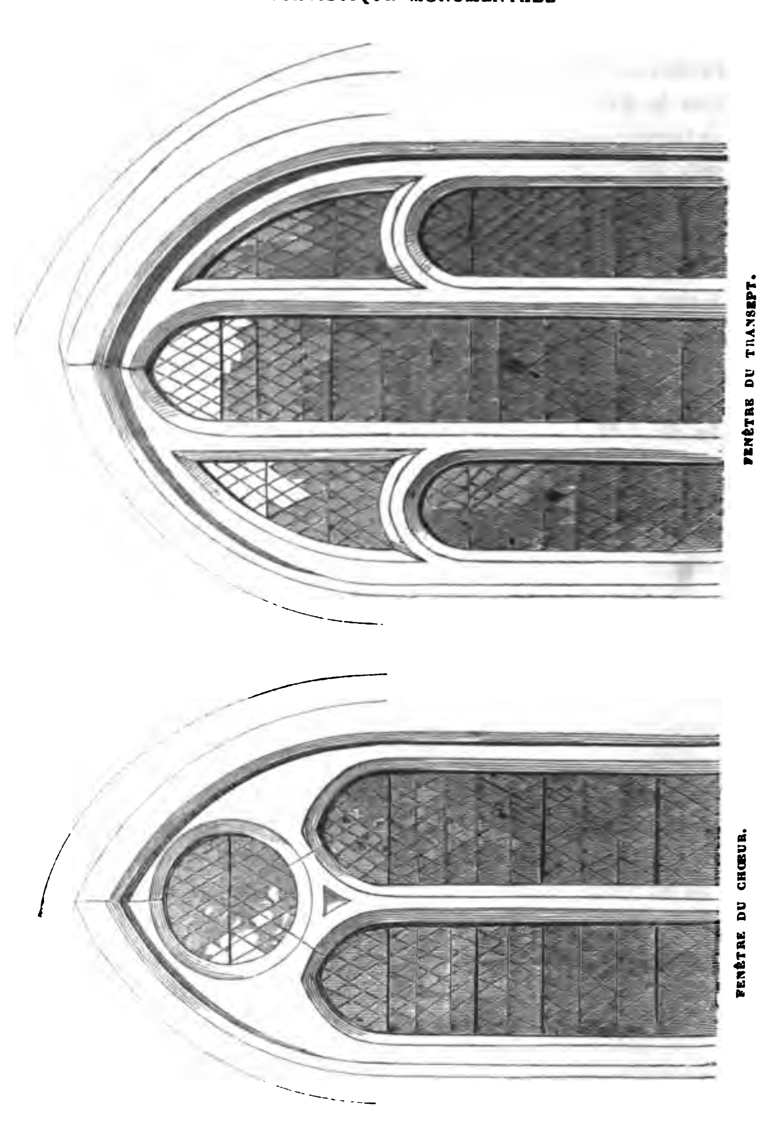
Le chevet est droit. Une sacristie a été appliquée postérieurement sur le mur.

La tour, très-massive et portée sur quatre arcs au centre du transept, rappelle par sa forme celle d'Airan, décrite dans le t. II de la *Statistique monumentale;* elle est couverte par un toit tronqué à quatre pans, couronné d'une pyramide octogonale en charpente recouverte d'ardoise.

La chapelle du transept nord a un écusson que l'on dit être celui des Thieuville ; mais il n'a été sculpté que vers la fin du XVIIe. siècle, quand on a placé l'autel qui existe dans cette chapelle.

Quatre piliers tapissés de colonnettes supportent, comme je l'ai dit, la tour et la voûte qui la sépare de l'église (1);

(1) Sur un de ces chapiteaux, on distingue un oiseau becquetant des raisins; un lapin, des chimères à tête de femme, dont les cous se réunissent.



FENÊTRE DU TRANSEPT.

FENÊTRE DU CHOEUR.

d'autres colonnettes reçoivent les arceaux des voûtes, dans le chœur et dans les transepts. Cette partie de l'église est assez élevée.

La nef n'a pas de voûte, mais des lambris en bois. Les battants de la porte occidentale montrent dans la partie supérieure des compartiments flamboyants, et des panneaux plissés dans la partie inférieure ; l'un de ces compartiments porte un écusson extrêmement fruste. Un porche en bois protége cette entrée.

Voici l'inscription de la cloche, d'après la transcription de M. V. Pannier :

† L'AN 1762 IAY ÉTÉ BÉNITE PAR Mire GVILLAVME IOACHIM BERTRAN CVRÉ DE GONNEVILLE SVR HONFLEVR ET NOMMÉE PAR MESSIRE ALEXANDRE DE COURSEVLLE CHer SEIGNEVR DE GONNEVILLE, St EVROULT LA HAYES BERTRAND MOLINEAVX QVETTEVILLE ROHAISE LEPINAY ET AVTRES LIEVX ET PAR NOBLE DEMOISELLE ANNE CECILE MARIN DE BEAVCHAMP Me T Be LECOVTEVR VICAIRE.

IEAN GOSSELIN TRÉSORIER EN CHARGE.
IOSEPH MAHVET ET DOMINIQVE THÉRIOT M'A FAET.

La sacristie ajoutée à l'église date de l'an 1778, ainsi que l'atteste l'inscription suivante gravée sur la porte :

SACRISTIA EX
DONO D D G
BERTRAN
HUJUS ECCLE
SIÆ RECTORIS
ANNO 1778

L'église de Gonneville est sous l'invocation de saint Martin. L'abbaye de St.-Evroult nommait à la cure (1).

(1) Le Cartulaire de St.-Évroult, que nous avons à la Bibliothèque impériale, renferme trois chartes relatives à Gonneville :

1°. Sous le n°. 185 : Charte par laquelle Arnoul, évêque de Lisieux,

M. Catherine, membre de l'Association normande, instituteur communal à Gonneville, s'occupe de recherches historiques; il compte publier une histoire détaillée de cette commune et de quelques autres du canton d'Honfleur. D'après les traditions qu'il a recueillies, une église aurait existé autrefois au hameau de Beaulieu, où l'on a trouvé, m'a-t-il dit, un certain nombre de cercueils de pierre. D'après les recherches de M. Catherine, l'abbaye de St.-Amand de Rouen aurait possédé des terres dans ce quartier.

Il y avait 4 feux privilégiés et 130 feux taillables à Gonneville.

Gonneville est le lieu où naquit le navigateur Paulmier de Gonneville, qui, après avoir quitté Honfleur en 1503, et doublé le cap de Bonne-Espérance, fut jeté par la tempête dans une contrée qu'il est difficile d'indiquer d'une manière précise, et qui n'est peut-être que l'île de Madagascar; mais d'autres pensent que cette région était l'Australie (1).

M. Hurel, ancien secrétaire-général de la Préfecture du Calvados, et son gendre, M. Pimont, membre de l'Association normande, possèdent de jolies habitations à Gonneville.

donne au prieuré du Neufmarché (membre de l'abbaye de St.-Évroult) l'église de *Gonnovilla*, réservé l'usufruit de Jean, archidiacre de Séez;

2°. Sous le n°. 186 : Charte par laquelle Arnoul, évêque de Lisieux, reçoit, pour curé de l'église de Gonneville, maître Hugues, qui lui avait été présenté par Guillaume, grand-prieur de St.-Évroult, et par Geoffroi, prieur du Neufmarché;

3°. Sous le n°. 187 : Charte par laquelle Guillaume, évêque de Lisieux, confirme au prieuré du Neufmarché les droits qu'Arnoul lui avait conférés sur l'église de Gonneville. (*Note de M. L. Delisle, membre de l'Institut.*)

(1) V. les détails très-étendus donnés sur ces faits par M. Louis Du Bois, dans son *Histoire de l'évêché de Lisieux*, pages 224 et suivantes.

HONFLEUR (CHEF-LIEU).

Honfleur, *Honefleuctus, Honnefleu.*

MM. Labutte et Thomas ont écrit l'histoire d'Honfleur; on annonce que M. de Vildhavré a le projet d'en publier une autre très-étendue. C'est une raison de plus pour nous restreindre strictement à la statistique monumentale de cette ville.

Nous y trouvons deux églises : *Ste.-Catherine* et *St.-Léonard.* Avant la Révolution, il y en avait deux autres : *St.-Étienne* et *Notre-Dame.*

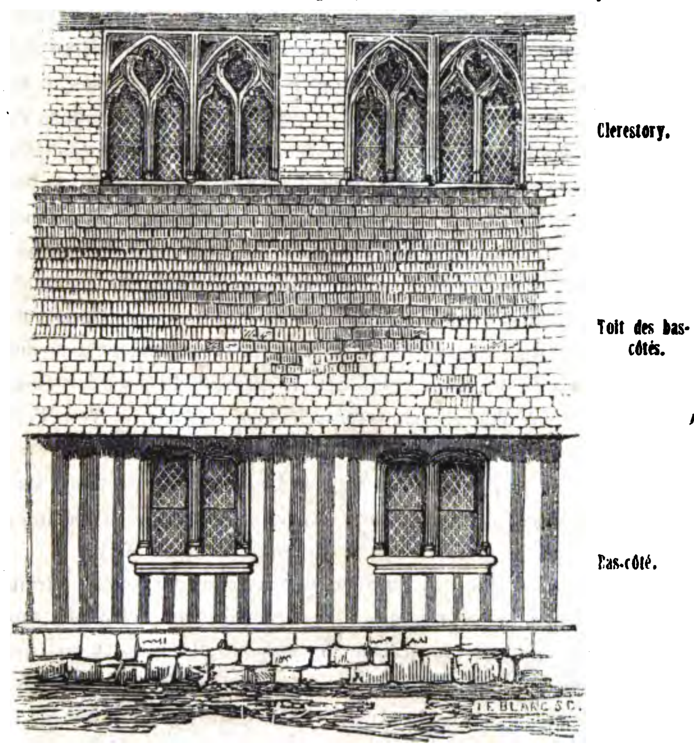
Ste.-CATHERINE. — L'église Ste.-Catherine offre un intérêt particulier, en ce qu'elle est complètement en bois, divisée en deux nefs parallèles avec bas-côtés (Voir le plan, page 320).

Des poteaux en bois portaient, comme dans les halles, les entraits et la charpente; des bas-côtés accompagnent ces deux nefs. De malencontreux travaux, comme on en a trop fait depuis un siècle, ont transformé les poteaux en colonnes cylindriques; on est parvenu, au moyen d'un revêtement de plâtre, à cacher en partie les moulures qui rattachent les traverses à leurs supports et les potences aux poteaux. Les huchiers de l'époque avaient passé un temps considérable à orner les boiseries que l'on a ensevelies, tantôt dans des douves à tonneau figurant le cylindre des colonnes, tantôt dans des massifs de plâtre.

Pour faire comprendre l'ordonnance de l'église à l'extérieur, je donne, d'après les dessins de M. Bouet, deux travées de la nef prises du côté du midi avec la partie des bas-côtés qui y correspond. Ce fragment montre les fenêtres flamboyantes, à compartiments en bois, du clérestory (Voir la page 321).

PLAN DE L'ÉGLISE SAINTE-CATHERINE.

La même ordonnance se répète, de travée en travée, avec quelques légères différences qui peuvent provenir de répa-



PORTION EXTÉRIEURE DE L'ÉGLISE Ste.-CATHERINE (CÔTÉ SUD).

rations ou de modifications motivées par des changements intérieurs. Par exemple, on a pratiqué, du côté du nord, dans le sanctuaire, des fenêtres à longues baies qui n'ont aucun rapport avec le reste; je suis très-porté à croire, avec M. Bouet, qu'elles n'ont été ouvertes qu'à l'époque où l'on a établi le grand rétable qu'on voit près de cette fenêtre, et pour mieux éclairer cet autel assez beau.

D'autres réparations faites à diverses époques expliquent les irrégularités qu'on observe dans diverses parties : là, on a rétabli un montant de fenêtre ; plus loin, on en a agrandi une autre. Quand on voit dans les églises en pierre des travaux de même genre entrepris à toutes les époques, il est facile de se rendre compte de ce qui s'est passé aussi dans les églises en bois. Je n'insiste pas davantage sur ces détails.

Un péristyle grec, en plâtre, de la même facture que les colonnes de l'intérieur, masque la façade occidentale de l'église St^e.-Catherine. Le chevet a été refait, dans quelques parties.

La tour est complètement détachée de l'église, elle ressemble à un beffroi ; elle est construite sur des soubassements de pierre assez considérables ; les contreforts consistent dans des poutres recouvertes d'ardoises et partant du premier étage pour aller obliquement étayer l'étage supérieur (Voir l'esquisse, page 323).

L'autel dont nous avons parlé, à l'extrémité de la nef septentrionale, mérite d'être remarqué ; c'est un beau spécimen des autels à grands rétables du temps de Louis XIV.

Les boiseries qui garnissent la tribune de l'orgue offrent de petites arcatures à pilastres renfermant chacune une figure en pied jouant d'un instrument ; la plupart ont des mouvements qui indiquent l'inspiration musicale ; quelques-unes même paraissent danser. Cette balustrade doit être de la fin du XVIe. siècle ; mais il n'est pas certain qu'elle soit à sa place première, et qu'elle n'ait pas été apportée d'autre part.

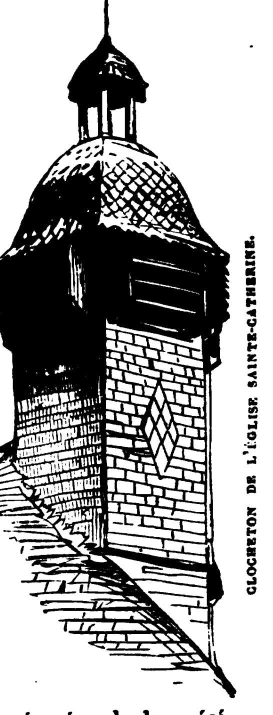
Si l'on faisait une monographie de l'église St^e.-Catherine, on pourrait décrire les figures sculptées que l'on voit dans d'autres parties de l'église, notamment les figures d'anges qui ornent les potences des arcades là où le bas-côté du sud est accolé à la grande nef ; ils paraissent porter les instruments de la Passion. Une porte latérale avec un petit porche existe du même côté (Voir le plan, page 320).



Bouet del.

TOUR DE SAINTE-CATHERINE.

La tourelle suivante, couverte en essente, couronne le faîte du sanctuaire.



CLOCHETON DE L'ÉGLISE SAINTE-CATHERINE.

La cure de Ste.-Catherine était à la nomination des seigneurs de Roncheville, la puissante famille de Bertrand. D'après le Pouillé de Lisieux, c'était le duc d'Orléans qui, au XVIIIe. siècle, était en possession de ce droit.

ST.-LÉONARD.—L'église de St.-Léonard offre trois époques bien déterminées. Son magnifique portail en style ogival de la dernière époque, avec ses découpures et ses légers festons, a surtout frappé les étrangers et les artistes ; aussi a-t-il été souvent dessiné : on en a publié une lithographie. Deux portes géminées surbaissées s'ouvrent au milieu de la grande arcade de ce portail, et chacune d'elles est surmontée d'une niche à statue avec pinacle. Deux autres portes ogivales, séparées de la précédente par des contreforts, correspondent aux bas-côtés. Au-dessus du brillant portail central existe une rose de la même époque ; mais là s'arrête le travail du XVIe. siècle. La tour, en pierre et en forme de dôme qui surmonte cette façade, doit dater du XVIIIe. siècle, et, comme quelques tours de la même époque, chacun des huit pans est percé d'ouvertures carrées rectangulaires et de fenêtres carrées surbaissées : la calotte, en pierre, couronnée d'un pyramidion, a, sur chacun des côtés du toit correspondant aux pans de la tour, une lucarne ronde coiffée d'un petit toit.

A partir du portail, le corps de l'église se compose d'une nef séparée des bas-côtés par des colonnes monocylindriques. Le sanctuaire est à pans coupés. A l'extérieur, du côté de l'épître, une inscription, conçue en ces termes, nous en indique la date :

PAX HVIC
DOMVI
1625.

Le style, de la première moitié du XVII[e]. siècle, est effectivement celui de l'église, à part le portail et la tour ; et l'on a fait parfois dans les églises de cette date des fenêtres semblables à celles qui forment le clérestory, au-dessus des arcs de la grande nef.

Les frères Michel Marays, qui avaient contribué à terminer l'église, y avaient fondé un obit, ainsi que l'atteste l'inscription suivante qu'on lit toujours dans le chœur, du côté de l'évangile :

CY DEVANT GISENT MIES FRANCOY ET
MICHEL · MARAYS · FRERES · QUI · ONT · FAICT
CLORE · ET ORNER · CESTE · CHAPELLE · ET
FONDÉ A PERPÉTUITÉ · EN CESTE EGLISE
DEUX OBITS ET NEUF LEÇONS ET TROIS
GRANDES · MESSES A NOTES DIACRES ET
SOUSDIACRE LE · PREMIER LE LUNDY ET MA
RDY DEINIÈRS · DE CARESME LE SECOND
LE SEPT ET HUICT[ie] DE MAY · EN OUTRE UN SAL
UE A LA FIN DES UESPRES · DES CINQ FESTES
DE LA UIERGE DEUX HAULTS LIBERAS · UN A
PRÈS · LES UESPRES DE LA FESTE · DE TOUS
LESSAINCTS · ET · LAUTRE APRES LA GRANDE
MESSE · LE · LENDEMAIN · IOUR DES TRESPASSEZ
AVEC UN SALUE · SOLEMNEL LA FESTE DE SAINCT MI
CHEL LE TOUT DANS CESTE CHAPELLE AUEC
LES PLUS BEAUX ORNEMENTS DU TRESOR

POUR LESQUELLES FONDATIONS LESDICTS SI
EURS FRERES ONT DONNÉ DIX LIURES DE
RENTE FONDIERE SUR TOUT LEUR BIEN AVEC SIX
UINGT LIURES DENTRÉE ET DIX LIURES CINQ
SOLS DEMI CHAPPON DE RENTE PAREILLEMENT
FONDIERE A PRENDRE SUR LES SURNOMMEZ
DE LOMONE LESDICTS CONTRACTS DE FO
NDATIONS PASSEZ A GRESTAIN LE . 5ᵉ IUIN
1633 . ET . LE . 3ᵉ. NOUEMBRE 1652 . PRIEZ
DIEU POUR EUX.

L'autel magistral est surmonté d'un baldaquin en fer-à-cheval, porté sur des colonnes corinthiennes.

On voit dans le chœur un beau lutrin en cuivre jaune, terminé par un aigle tenant un serpent dans ses serres. J'y ai lu l'inscription suivante en lettres capitales :

CE PUPITRE A ÉTÉ FAIT POSER EN CESTE ÉGLISE DE ST.-LÉONARD PAR
JEAN-BAPTISTE AUBERT TRÉSORIER COMPTABLE, EN L'ANNÉE 1791.
FAIT PAR BÉATRIX FRERES FONDEURS A VILLEDIEU.

Au XIVᵉ. siècle, l'évêque de Lisieux nommait à la cure de St.-Léonard ; mais au XVIIᵉ. c'était l'abbé de Grestain qui exerçait ce droit.

L'ANCIENNE ÉGLISE ST.-ÉTIENNE sert aujourd'hui d'entrepôt. La nef appartient au XVᵉ. siècle, mais le chœur avec son chevet à pans ne doit être que du XVIᵉ.

Anciennes maisons. — Honfleur avait d'anciennes maisons, il en reste encore trois ou quatre que l'on pourrait visiter. J'en ai figuré une, il y a vingt ans, dont voici l'esquisse (V. la page suivante) et qui est toujours dans le même état de conservation ; elle se trouve dans la rue Basse et porte le nº. 15.

Quelques maisons de pierre servant d'entrepôt, à l'est de l'ancien bassin, remontent probablement au XVIᵉ. siècle.



Bouet del.

ANCIENNE MAISON A HONFLEUR.

Enfin, les restes de la porte et du fort qu'on distingue au centre de la ville actuelle, près du quai des bateaux à vapeur, peut dater du temps de Henri IV ou à peu près ; mais ils se lient à des constructions qui doivent être plus anciennes.

Les autres fortifications sont disparues : on peut lire dans l'ouvrage de M. Labutte une description qui permettra de rétablir par la pensée la ville du moyen-âge.

Je borne à ce peu de mots ce qui a trait à la statistique monumentale d'Honfleur. Des travaux hydrauliques considérables ont été faits, il y a quelques années, sous la direction de M. Tostain, alors ingénieur des ports maritimes à Caen, et l'achèvement du chemin de fer qui arrivera sur le port donnera, il faut l'espérer, une nouvelle activité au mouvement commercial.

Ce fut Colbert qui fit transformer en bassin à flot le fossé de Ste.-Catherine. Depuis lors d'autres travaux ont eu lieu à diverses époques, les nouvelles jetées ont donné au port un aspect tout nouveau.

LA RIVIÈRE-SAINT-SAUVEUR.

St.-Sauveur-la-Rivière, *Sanctus Salvator de Vasiis.*,

La paroisse de St.-Sauveur-la-Rivière, qui renferme aujourd'hui 700 habitants environ, n'avait autrefois qu'une chapelle qui est désignée dans le Pouillé sous le titre de *capella S. Salvatoris de Vasiis*, la chapelle de St.-Sauveur-des-Vases ; ce qui prouve que de grands dépôts vaseux, dont une partie a été conquise à l'agriculture, encombraient le rivage. Aujourd'hui, on voit encore devant St.-Sauveur un banc vaseux considérable qu'il serait extrêmement facile de mettre en valeur au moyen d'un endiguement peu coûteux.

L'église actuelle de St.-Sauveur est l'ancienne chapelle, agrandie et refaite *presqu'en entier* il y a quelques années. Les parties qui restent de la première construction se trouvent du côté de l'ouest. L'appareil des parties anciennes subsistantes est très-facile à distinguer des constructions modernes, et il peut remonter au XIVe. siècle.

Cette chapelle de St.-Sauveur dépendait de la paroisse d'Ableville dont je vais parler plus loin; le chapelain était, comme le curé de cette paroisse, à la nomination de l'abbaye de Grestain.

ABLON.

Ablon, *Abelon, ecclesia de Ablone.*

L'église d'Ablon était romane dans l'origine, mais il ne reste plus de cette époque que le mur du nord, jusqu'au point où commence le pan coupé du sanctuaire. Ce mur montre des silex disposés en arêtes de poisson, des contreforts plats en tuf, et une porte romane sans ornements, bouchée. Il a été exhaussé postérieurement, vraisemblablement quand on a refait le sanctuaire et le mur méridional.

Ces travaux eurent lieu probablement à la fin du XVe. siècle. Alors on fit remplacer le chevet par un pan coupé; on y perça des fenêtres qui furent, comme celles que l'on voit dans le mur du sud, au nombre de six, composées de deux baies subtrilobées surmontées d'une tracerie dans le style flamboyant. Quelques-unes, sinon toutes, furent garnies de vitres peintes dont il reste quelques traces. Des contreforts entre chaque fenêtre sont surmontés de pinacles ornés de crosses, ce qui montre un certain luxe dans cette reconstruction.

Les voûtes, en bois avec entraits, ont été enduites de plâtre.

La tour, moderne, forme une addition à l'extrémité occidentale de la nef. La porte est à cintre surbaissé aussi bien qu'une arcade qui la surmonte. Une pyramide couverte d'ardoises couronne cette tour dans laquelle il y a trois cloches; elles ne sont pas anciennes.

Il me reste à parler d'un font baptismal qui, heureusement, n'a pas été remplacé : c'est une cuve cylindrique monolithe, un peu diminuée par le bas et assez mal arrondie, ornée d'un cercle près du bord, lequel cercle paraît reposer sur quatre bandes verticales divisant le cylindre en quatre parties ou panneaux ; ces espèces de pilastres sont garnis de cercles enlacés, et les quatre panneaux sont garnis eux-mêmes de cercles et de demi-cercles disposés symétriquement et tracés légèrement en creux. Je crois ce font de la fin du XIIe. siècle.

Il y a dans l'église d'Ablon un autel à colonnes dans le sanctuaire, et deux petits autels accolés au mur entre chœur et nef : ces derniers n'ont pas d'intérêt.

Une statue de sainte Honorine et une de la Sainte Vierge sont fixées sur les murs de la nef (côté sud).

La chaire, en bois, doit dater du temps de Louis XV.

L'église d'Ablon est sous l'invocation de saint Pierre.

Jean de Clarbec, *D. Clarobecco,* est mentionné comme nommant à la cure dans le Pouillé du XIVe. siècle. Cette famille était importante à cette époque, et, au XVIe. siècle, elle avait encore le patronage d'Ablon. Avant la Révolution, il appartenait toujours au seigneur.

Château. — Le château d'Ablon, à peu de distance et au sud de l'église, domine une charmante vallée qui se développe à l'est et sépare le Calvados du département de l'Eure. La position est pittoresque et belle. Ce château m'a paru du siècle dernier, peut-être du commencement. Il est toujours occupé par la famille, qui porte le nom de la paroisse.

On comptait 3 feux privilégiés et 51 feux taillables dans la paroisse d'Ablon ; elle dépendait de la sergenterie du Ménil et de l'élection de Pont-Audemer.

CREMANVILLE, ABLEVILLE.

Cremanville et Ableville sont des paroisses supprimées dont les églises n'existent plus.

CREMANVILLE, *Cremanvilla*, avait son église sous l'invocation de Notre-Dame. Le seigneur nommait à la cure.

On y comptait 4 feux privilégiés et 33 feux taillables.

ABLEVILLE, *Alba villa, Abbevilla*, avait la sienne sous l'invocation de saint Martin. Le seigneur nommait à la cure : c'était au XIVᵉ. siècle *Philippus Medici*, d'après le Pouillé. Jusqu'en 1589, dit M. Le Prevost dans une de ses notes, Ableville s'appelait Abbeville.

On y comptait 3 feux privilégiés et 44 feux taillables.

GENNEVILLE.

Genneville, *Gynevilla, Guynevilla.*

L'église de Genneville a subi dernièrement une restauration complète, c'est dire qu'elle offre peu d'intérêt. De nouvelles fenêtres en ogive percées dans les murs, une tribune établie à l'extrémité ouest de la nef, et d'autres travaux ont considérablement rajeuni cette église ; elle est en forme de croix, mais il est facile de reconnaître que les chapelles du transept à pans coupés sont une addition à l'église primitive : celle-ci était rectangulaire, sans transept, et c'est au XVIᵉ. siècle (2ᵉ. moitié), je crois, que l'addition a eu lieu.

La date de la nef principale est difficile à déterminer, surtout depuis les derniers travaux. J'inclinerais à la croire en partie du XIIIe. siècle ou du commencement du XIVe. Le travertin y a été employé.

Le grand-autel du sanctuaire occupe tout le chevet. Le tableau du rétable est accompagné d'un portique à colonnes corinthiennes, garnies de pampres conduits en spirale, surmonté d'une niche à fronton coupé, au centre de laquelle est Notre-Seigneur debout tenant la croix. Deux niches cintrées, surmontées de frontons et de vases, accompagnent ce rétable monumental. C'est au-dessous de ces deux niches d'accompagnement que sont percées deux portes accédant à la sacristie. Cette ordonnance est une de celles qui ont été presque généralement suivies à la fin du XVIe. siècle, au XVIIe. et au XVIIIe. par les architectes. Deux autels placés au fond des transepts, au nord et au sud, sont aussi assez élégants, l'un est plus ancien que l'autre.

Il me reste à parler d'une cuve baptismale qui, par suite de travaux faits il y a deux ans, a été jugée indigne de rester dans l'église et jetée dans le cimetière, où on la voit encore près de la porte du jardin du presbytère. Elle se rapproche de la forme de celle d'Ablon : rétrécie comme elle par le bas, elle était décorée d'arcades cintrées, séparées les unes des autres par une moulure terminée par un tore à la partie supérieure. Le bord, au-dessus des arcades, portait quelques étoiles. Un trou cylindrique, au centre de la cuve, permettait d'en faire écouler l'eau au besoin. Il est fâcheux que l'on n'ait pas conservé ce font de la fin du XIIe. siècle. On lui a substitué un font pédiculé octogone en pierre de Caen avec couvercle en bois, qui peut être plus élégant que l'autre, mais qui offre peu d'intérêt, puisque c'est un pastiche.

L'église de Genneville est sous l'invocation de saint Ouen. Le Chapitre de Lisieux nommait à la cure. La paroisse dépendait de la sergenterie du Ménil, élection de Pont-Audemer ; on y comptait 3 feux privilégiés et 90 feux taillables.

St.-Martin-le-Vieux. — La paroisse de St.-Martin-le-Vieux est supprimée. L'église démolie était sous l'invocation de saint Martin ; la cure à la nomination du seigneur.

QUETTEVILLE.

Quetteville, *Quettevilla, Quetuvilla.*

Le chœur, en retrait sur la nef, est moderne, éclairé par des fenêtres cintrées ; conséquemment il n'offre rien d'intéressant. L'autel n'a de remarquable que son tableau de rétable, représentant le martyre de saint Laurent. La sacristie, en bois, est accolée du côté de l'évangile.

C'est donc la nef et la tour latérale, au sud, qui méritent l'attention. Les parties qui paraissent les plus anciennes sont dans le mur méridional. L'appareil, une petite fenêtre cintrée très-étroite et la porte bouchée pourraient dater de la fin du XIe. siècle. Le mur du nord, avec ses contreforts en travertin, paraîtrait plutôt du XIIIe. siècle ou même du XIVe.

Quatre contreforts garnissent aussi la façade occidentale qui est assez élevée ; mais la porte qui s'ouvre au centre est du XVIe. siècle.

La tour n'a pas subi d'avaries ; elle doit être à peu près dans son état primitif. Les parties inférieure et moyenne sont éclairées par de petites ouvertures quadrangulaires, allongées, en forme de meurtrière. L'étage supérieur est

percé de fenêtres cintrées, subdivisées en deux baies ogivales avec traverse en pierre. Des contreforts étagés garnissent les angles de chaque face du carré. Elle est couronnée d'un toit quadrangulaire en charpente, couvert d'ardoise, qui rappelle celui de la tour de Pont-l'Évêque.

Je suis disposé à admettre que cette tour pourrait remonter au XIIIe. siècle. Pourtant, en considérant que le travertin employé comme pierre de taille ne comportait pas de moulures, et qu'on a dû continuer long-temps avec cette pierre le style du XIIIe. siècle le moins compliqué, elle pourrait bien n'être que du XIVe. siècle.

Au-dessus de la porte qui communique de la nef à la tour, on lit sur un tableau en bois, qui ne paraît pas remonter au-delà d'un siècle, l'inscription suivante peinte en belles lettres capitales, au-dessous de la figure d'une cloche :

O VOUS A QUI MON SON SERT D'AVERTISSEMENT
DE VENIR AU SAINT LIEU POUR PRIER LE SEIGNEUR
GARDEZ-VOUS EN PRIANT DE PRIER FROIDEMENT
PRIEZ AVEC AMOUR PRIEZ AVEC FERVEUR

Voici une inscription plus ancienne et plus intéressante : elle est sur une table de pierre incrustée dans les montants d'une fenêtre percée à l'extrémité de la nef, côté sud, près de l'autel :

Mil IIII cens IIII^{xx} VIII
le treisieme jour d'octob^r
fut ceste oeuvre ainsy conduyte
sās pēser en mal ne adprobe
et adfin que chacun soit sobre
en langage sās riē nomer
homme vestu mois q̄ calabre
la fait tellement continuer.

Un fait assez difficile à expliquer et que j'ai observé déjà ailleurs, notamment à Goustranville (V. la page 114), c'est l'existence de deux contreforts à l'intérieur de la nef, vers l'extrémité du côté de l'évangile. Il est probable que ce mur est de deux époques; mais cela n'explique pas la présence des deux contreforts dont je parle.

Toute l'église est voûtée en lambris avec entraits. On y voyait autrefois des statues assez barbares et par cela même curieuses; elles ont, excepté une, été reléguées dans le clocher où on les voit encore.

Une des petites cloches de procession porte le nom de Jean Buret, disposé autour d'une figure de cloche formant les armoiries du fondeur.

Les fonts baptismaux, pédiculés et octogones, me paraissent du XVIe. siècle ou des dernières années du XVe.

L'église de Quetteville est sous l'invocation de saint Laurent. L'abbaye du Bec nommait à la cure.

On comptait 7 feux privilégiés et 163 feux taillables à Quetteville.

Un tunnel considérable, établi pour le chemin de fer de Pont-l'Évêque à Honfleur, entre St.-André-d'Hébertot et Quetteville, débouche à quelques pas de l'église, au fond du vallon; une grande et profonde tranchée sillonnant la vallée de l'ouest à l'est rend intéressante, au point de vue des grands travaux, la position de Quetteville. Une station y sera, dit-on, établie.

Le château, appartenant à M. Dufour de Quetteville, membre de l'Association normande, est à peu de distance, au nord de l'église, sur la hauteur.

LE THEIL.

Le Theil, *Sancta Maria de Theil.*

L'église du Theil se compose d'une nef et d'un chœur rectangulaires ; le chœur, en retrait sur la nef, présentait deux travées, la nef trois. A une époque peu ancienne, la nef a été allongée d'une travée vers l'ouest, et une sacristie a été appliquée sur le chevet. L'église, telle qu'elle se présentait avant ces additions et telle qu'on la voit encore, car les parties modernes se détachent très-nettement du reste ; l'église, dis-je, paraît remonter au XIVe. siècle. C'est le côté sud qui a conservé le mieux son appareil ancien, en tuf taillé par pièces quadrangulaires de diverses dimensions formant des assises régulières. Les contreforts sont presque tous en place ; la corniche, en quart de rond, règne d'un bout à l'autre de l'édifice. Du côté nord, les murs ont été repris en grande partie entre les contreforts, soit quand on a refait des fenêtres, soit que ce côté ait été plus détérioré et qu'il ait fallu le reconstruire. Les silex taillés qui forment des lignes régulières, dans les parties refaites, annoncent que ces reprises ont eu lieu au XVIe. siècle.

Parmi les fenêtres, il y en a une seule, au sud, près de la jonction de la nef au chœur, qui est de très-petite dimension ; les autres, plus élevées, sont ou en forme d'ogive ou bien cintrées au sommet. Celles du chœur ont été percées à l'époque moderne, une des fenêtres de la nef, du côté du nord, est plus grande que les autres et subtrilobée au sommet.

A l'intérieur, l'église offre peu d'intérêt ; elle a été blanchie. Une voûte en plâtre paraît collée sous les charpentes et affecte la forme cintrée ou légèrement ogivale. Ce qui mérite le plus d'attention c'est un font baptismal en pierre, dont la coupe octogone est décorée d'une guirlande de feuil-

lages, repose sur un pied de même forme et pourrait dater du XIV°. siècle.

L'autel du chœur et ceux qui sont placés obliquement de chaque côté de l'arc triomphal n'ont pas d'intérêt. Le rétable du chœur, dans la forme usitée au siècle dernier, a pour tableau central le crucifiement; des statues de saint Pierre et de saint Paul, occupant des niches, servent d'accompagnement à ce rétable.

On remarque dans le chœur, du côté de l'épître, un tableau donné par le roi Louis-Philippe, en 1844, et qui représente la Sainte Vierge et l'Enfant-Jésus.

La statue de la Vierge qui surmonte le petit autel de la nef (côté gauche), est, dit-on, de M. Lefranc, d'Honfleur: elle paraît imitée du moyen-âge.

Les cloches ne sont pas curieuses : la plus grosse date de 1847 et la plus petite de 1830.

L'église du Theil est sous l'invocation de Notre-Dame. Le seigneur nommait à la cure; elle faisait partie du doyenné d'Honfleur.

TONTUIT.

Tontuit, *Tonnetuyt*.

L'église de Tontuit est démolie et la paroisse a été réunie à celle du Theil.

L'église était sous l'invocation de saint Éloi. Le seigneur nommait à la cure: c'était au XVI°. siècle Jean Du Mesnil, d'après le pouillé de Lisieux.

CANTON DE BLANGY.

Le canton de Blangy comprend les communes suivantes :

BLANGY (chef-lieu).
Bonneville-la-Louvet.
Le Breuil.
Le Brévedent.
Coquainvilliers.
Le Faulq.
Fierville.
Hébertot (St.-André).
Hébertot (St.-Benoît).
St.-Julien-sur-Calonne.
Launay-sur-Calonne.
Manerbe.
Manneville-la-Pipard.
Le Mesnil-sur-Blangy.
Norolles.
Les Parcs-Fontaines.
St.-Philbert-des-Champs.
Pierrefitte.
Le Torquêne.

En quittant le territoire de Tontuit, canton d'Honfleur, on entre dans le canton de Blangy par St.-Benoît-d'Hébertot.

SAINT-BENOIT-D'HÉBERTOT (1).

St.-Benoît-d'Hébertot, *S. Benedictus de Hebertot.*

L'église de St.-Benoît-d'Hébertot est en plaine.

Le portail s'ouvre à l'ouest. C'était primitivement un mur droit flanqué de deux contreforts plats, et faisant partie de la construction romane.

Maintenant s'avance, au centre, en formant porche, une petite tour maigre, aux murs crépis, qui ne paraît dater que du dernier siècle, et porte le clocher. Elle est éclairée, au premier étage, par une petite fenêtre cintrée. La porte est également cintrée.

(1) Notes par M. Ch. Vasseur.

Les deux murs latéraux de la nef sont à peu près identiques. Leur construction consiste en un blocage fort grossier. Chacun est flanqué de trois contreforts plats en travertin. Au midi paraît encore la trace d'une petite fenêtre cintrée, très-étroite, peut-être du XIIe. siècle. Le jour est pris par trois fenêtres cintrées, assez larges, sans moulures, qui remontent au XVIe. siècle. Il en est de même au nord.

Le chœur forme retraite sur la nef. Ses murs en blocage, sans caractère particulier, sont partagés en deux travées par des contreforts plats et larges. Les murs sont symétriquement percés au nord comme au midi ; mais aucune des ouvertures n'est antérieure au XVIe. siècle, et n'offre le moindre intérêt.

Le mur du chevet est droit et paraît contemporain du reste ; il est en grande partie masqué par une sacristie neuve très-considérable. On peut cependant apercevoir encore les traces d'une fenêtre cintrée, assez large, qui occupait le centre du mur.

L'intérieur n'offre pas d'intérêt. La voûte du chœur est plâtrée ; elle était autrefois en merrain ; celle de la nef a conservé ses douvettes ; l'une et l'autre ont perdu leurs entraits, et il en est résulté une déviation sensible de la verticale dans le mur du nord.

Les statues qui accompagnent le Christ de l'arc triomphal sont anciennes. Le reste du mobilier est moderne et insignifiant.

Dans le chœur est l'inscription suivante :

HENRY OSERAYE NATIF DE CET
TE PAROISSE Me BOULANGER PRI
VILEGIE DEMEURAT A PARIS A FODE
DAS L'EGLISE DE CE LIEU A PERP^{te}
2 MESSES BASSES PAR CHAQ' SEMAI^{ne}
PO^r LE REPOS DE SO AME ET DE SES

PARENS ET AMIS ET LESD' MESSES
SEROT DITES TO' LES DIMANCHES
ET SAMEDIS DE L'AN ET SERA TINTÉ
33 COUPS AVANT LA MESSE DU DIM' '
SECL.t EN L'HONeur DES 33 ANS Q' N. S.
A VESCU SUR LA TERRE ET 2 MESD'.
MESSES SEROT CHANTÉES LES 2
JO' DE St BENOIST ET PO' SATISFAIre
A CE Q' DESSUS LED. OSERAYE A
DONE A L'ŒUVRE ET FABRIQ' DE
CETTE EGLISE LA SOE DE 60 ₶ DE
RENTE PAR CHACn AN A PRENDRE
SUR GUILLAUME DE LA SALLES OU
SES REPRESENTATS A RAISON DU
FOND DE TERRE QUI LUY A ESTÉ
FIEFFÉ MOYENant LAD'. SOE PAR LED'.
OSERAYE ET TOUT CE QUI LUI AP
PARTIENT DANS LED. LIEU' EST
DECEDÉ LE 14e 7bre 1688
INHUMÉ EN LA PAROe St SULPICE
DE PARIS
PRIEZ DIEU POUR SON AME

Cette église est sous l'invocation de saint Benoît, son nom l'indique suffisamment. Elle dépendait du doyenné d'Honfleur. Le patronage était laïque.

Le portail est ombragé par un if qui mesure environ 7 pieds et demi de circonférence à sa partie moyenne.

La paroisse de St.-Benoît-d'Hébertot faisait partie de l'élection de Pont-l'Évêque, sergenterie de St.-Julien-sur-Calonne, et comptait au XVIIIe. siècle 7 feux privilégiés et 50 feux taillables.

Je ne connais point sur son territoire de demeure féodale. Cependant Richard de Nollent y fit ses preuves, lors de la recherche de Montfaut en 1463.

SAINT-ANDRÉ D'HÉBERTOT (1).

St.-André-d'Hébertot, *S. Andreas de Hebertot.*

Ce qui frappe d'abord, en considérant l'église, c'est sa tour en pierre, chose rare dans la contrée. Quoique d'une certaine hauteur, ce n'est qu'une surélévation des murs sud-ouest, sans que rien, en plan, vienne accuser un membre d'architecture particulier. Elle n'a pas même de contreforts (V. la page suivante). Du reste, elle est romane, et présente une particularité que l'on a déjà plusieurs fois constatée dans des constructions d'une antiquité non équivoque ; ses angles sont évidés comme si ses quatre murs ne se trouvaient que juxtaposés. Ses quatre faces offrent une similitude complète. La base est pleine et sans ouvertures. C'est seulement à la hauteur intermédiaire qu'apparaît une petite fenêtre cintrée, étroite, vraie fente dans le mur. Au-dessus se trouvent deux petites ouvertures jumelles, carrées, qui ne présentent pas non plus une grande largeur. L'étage proprement dit est éclairé sur chaque face par une grande baie cintrée, subdivisée en deux arcades, également cintrées au moyen d'une colonnette centrale dont le chapiteau et la base ne sont formés que de grossières moulures. La corniche est ornée de modillons.

Au-dessus se trouve une construction carrée, en ardoise, qui enferme le beffroi des cloches, et que termine une toiture pyramidale.

Les deux murs latéraux de la nef sont symétriques, sauf quelques additions de détail. Ils étaient primitivement romans. Trois contreforts plats délimitent les trois travées vers le midi ; le côté du nord est consolidé par deux autres gros et massifs piliers butants qui paraissent modernes. Les trois contreforts du nord datent du XVIe. siècle, ainsi que les deux fenêtres qui sont ouvertes dans la muraille. Au midi, on

(1) Notes par M. Charles Vasseur.



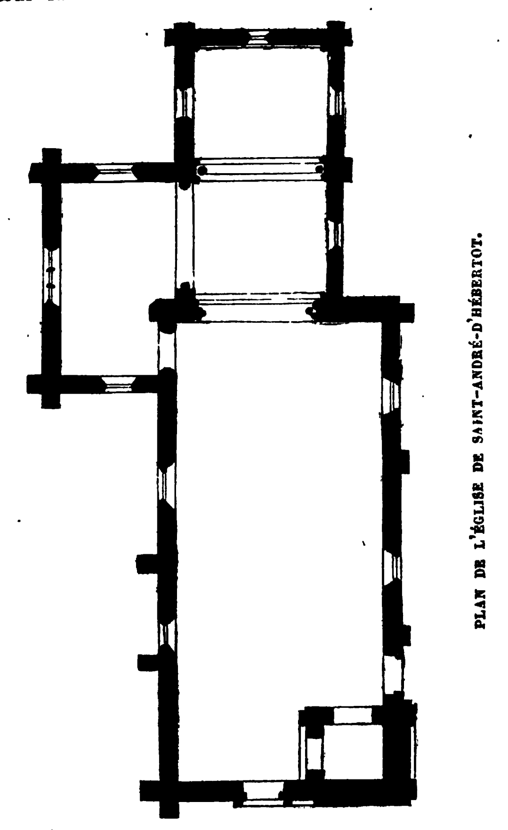
TOUR DE SAINT-ANDRÉ-D'HÉBERTOT.

trouve dans la première travée la porte d'entrée, de l'époque primitive ; elle a dû subir quelques retouches. Dans les deux autres travées sont des fenêtres modernes.

Les murs sont en pierre d'appareil et les corniches portées par des modillons à figures grotesques.

Au dernier siècle, on a percé une porte dans le mur de l'ouest, qui est soutenu par un contrefort du XVIe. siècle.

Le chœur fait retraite sur la nef. Le mur méridional est



PLAN DE L'ÉGLISE DE SAINT-ANDRÉ-D'HÉBERTOT.

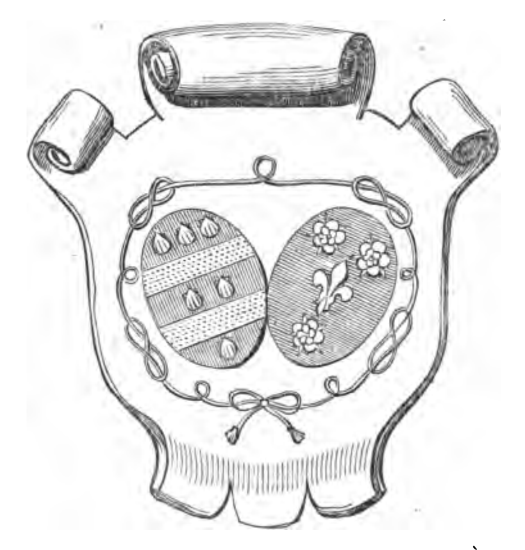
resté roman, avec contreforts plats et corniches à modillons.

Les deux fenêtres sont modernes. On trouve une ouverture romane dans le mur du chevet, soutenu par deux contreforts, et construit, comme le reste, en pierre d'appareil. C'était une fenêtre cintrée, présentement bouchée. Nous en trouvons une autre étroite, d'assez petite dimension, dans le mur du nord. Toute cette travée est romane et bien caractérisée.

Une chapelle fait saillie dans la largeur de la seconde travée (V. le plan, p. 343). Elle date du XV[e]. siècle. Les murs sont construits simplement en blocage ; les contreforts seuls sont en pierre de taille. Dans le pignon et dans le mur de l'est sont deux belles fenêtres flamboyantes. Celle de l'ouest est cintrée, subtrilobée. Une porte, dans le style Louis XV, a été percée dans le pignon. En pénétrant dans l'intérieur, il faut aller droit au chœur. Ses deux travées sont d'un style roman sévère et nerveux, et d'une conservation malheureusement bien rare. Les voûtes sont en pierre ; un arc-doubleau les sépare en deux sections sur lesquelles se croisent de grosses nervures toriques pour former les arceaux. Les retombées sont portées par des faisceaux de grosses colonnettes trapues demi-cylindriques. Nous avons trouvé déjà ce système, rare dans le pays, aux parties les plus anciennes de l'église de St.-Ymer, qui peuvent remonter au XI[e]. siècle.

Le sommet de l'arc-doubleau a été orné, probablement au dernier siècle, d'un écusson aux armes de Nollent, trois roses avec une fleur de lis en cœur. L'autel est du XVII[e]. siècle, simple, mais de bon goût. Le tombeau a été enduit d'une épaisse couche de peinture brun-rouge ayant des prétentions à simuler l'acajou, ce bois exotique si chéri du premier Empire : cependant il est en marbre, c'est-à-dire était en marbre lorsqu'il fut donné à l'église par noble dame Françoise-Marthe-Angélique de Nollent, veuve de messire Henry-François de Paule d'Aguesseau. La généreuse donatrice a pris soin de nous laisser son nom au moyen du blason

accolé entouré d'une cordelière, qui remplit un cartouche au milieu de l'entablement. Il est surprenant que ses émaux aient trouvé grâce devant l'amateur d'acajou. Le premier est *de gueules à deux fasces d'or accompagnées de* 6 *coquilles de même, posées* 3, 2, 1. *Le second est d'argent à trois roses de gueules, posées* 2 *et* 1, *à la fleur de lis de même, en cœur* (1).



La grille du sanctuaire est en fer forgé. Chaque compartiment se compose d'une grande fleur de lis habilement contournée, portant, au centre, une coquille dorée, peut-être en mémoire des coquilles d'Aguesseau. L'arc triomphal est roman. Sa voussure est formée de trois rangs de claveaux en retraite l'un sur l'autre; le dernier s'arrondit en tore. Il est porté par des gros piliers cylindriques formés de colon-

(1) Au moment où j'imprime cet article, j'apprends que cet autel vient d'être modifié. L'écusson des Nollent est jeté dans le cimetière sous le larmier du toit. DE CAUMONT.

nettes engagées, dont les chapiteaux ont peu de relief, comme ceux des autres colonnettes du chœur.

La chapelle, qui double pour ainsi dire le chœur, communique avec lui par une arcade romane, et avec la nef, par une arcade ogivale à moulures prismatiques, portée par des piliers arrondis à bases polygonales. La voûte est en merrain et ne manque pas d'élévation. La fenêtre de l'est a conservé dans ses lobes quelques minces débris de ses brillantes verrières. Près de l'autel, il faut considérer une très-grossière statue d'évêque, au bas de laquelle on lit : S. Firmin. Je la crois ancienne.

La nef est voûtée également en merrain.

Dans le mur du midi existe une piscine du XVIe. siècle, et dans les fenêtres du nord, des vitraux de la même époque, d'une exécution médiocre.

La plus petite des deux cloches est antérieure à la Révolution. Sur sa panse on retrouve le blason qui a été décrit en parlant de l'autel du chœur : elle porte l'inscription suivante :

† CETTE CLOCHE A ÉTÉ FONDUE EN 1779 ET NOMMEE ANGELIQUE PAR HAUTE ET PUISSANTE DAME MADAME FRANCOISE MARTHE ANGELIQUE DE NOLLENT VEUVE DE HAUT ET PUISSANT SEIGNEUR HENRY FRANCOIS DE PAULE DAGUESSEAU CHEVALIER CONSEILLER DETAT ORDINAIRE ET AU CONSEIL ROYAL DU COMMERCE DAME DE CETTE ÉGLISE ET DE LA PAROISSE DHESBERTOT ET AUTRES LIEUX ET PAR HAUT ET PUISSANT SEIGNEUR MESSIRE NICOLAS IACQUES DE NOLLENT CHEVALIER SEIGNEUR DE COULERVILLE CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL ET MILITAIRE DE S^T^ LOUIS ET BENIE PAR M^RE^ FRANCOIS DURIEZ CHANOINE REGULIER PREMONTRE DE L'ABBAYE DE IOYENVAL PRIEUR D'HESBERTOT.

I. B. CHARTON ET A. DUBOIS FONDEURS.

Château. — Dès le XIIe. siècle, il y avait un château d'une certaine importance à Hébertot, et l'Itinéraire de Jean-Sans-Terre, publié d'après les rôles conservés à la Tour de Londres, prouve que ce prince était au château d'Hébertot

le 30 mai de l'an 1200 et qu'il y passa le 28 et le 29 décembre de l'année 1202 (1).

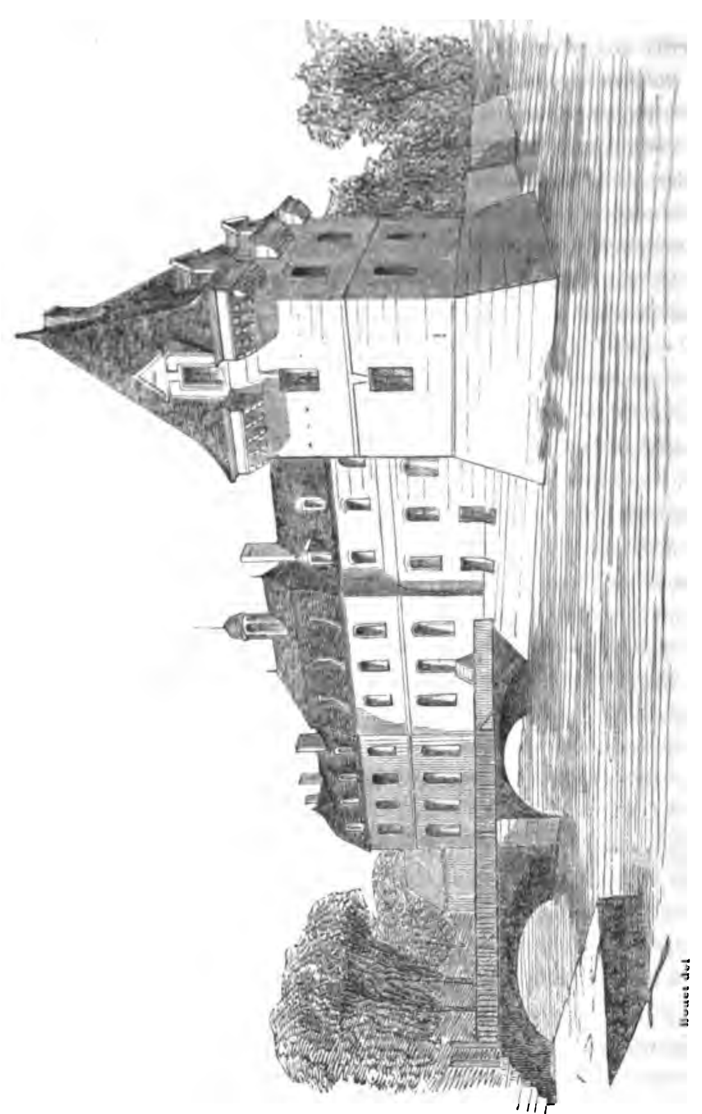
Le château actuel d'Hébertot est dans une situation magnifique, un rideau de sapins de la plus belle venue garnit les collines qui l'entourent : il est assis au milieu d'un vaste enclos planté d'avenues séculaires, de charmilles, de bosquets, orné de cascades, entouré en un mot de toute la splendeur des grandes résidences féodales du XVIIe. siècle. Il s'élève sur un terre-plein entouré de douves profondes, alimentées par un petit cours d'eau. La construction se divise en trois époques, qui s'accordent néanmoins parfaitement ensemble et offrent un aspect imposant.

La partie la plus ancienne est un gros pavillon, que l'on pourrait presque appeler un donjon, auquel le temps a laissé une teinte grisâtre qui ne manque pas d'harmonie. Son toit rapide est porté sur une corniche à corbeaux saillants, avec machicoulis. On l'a attribué à Louis XIII.

Il occupe l'extrémité des constructions. Contre son flanc s'appuie le corps principal du château, sans détails architectoniques, mais encore assez grandiose. Je crois que ce bâtiment date au plus tôt du règne de Louis XIV. Le propriétaire y a récemment ajouté une bâtisse assez bien comprise, que termine une svelte tourelle, dont l'image se mire dans l'eau, à l'extrémité opposée au donjon.

Si l'extérieur a été respecté par les propriétaires successifs, malgré la mode, cet ennemi barbare des choses les plus belles, il n'en a point été de même pour l'intérieur. Il a été ravagé pour satisfaire à ce qu'on nomme les exigences des mœurs de chaque époque successive. Aussi est-on heureux de voir encore un petit salon, ou plutôt une galerie

(1) Voir le tableau que j'ai publié dans l'Atlas du t. V de mon *Cours d'antiquités*.



VUE DU CHATEAU DE SAINT-ANDRÉ-D'HÉBERTOT (COTÉ DU NORD).

assez étroite, dont le plafond, peint sous Louis XIV, est orné à chaque angle des blasons des anciens maîtres. Ils ont été décrits avec d'autres, que nous trouverons plus loin, dans le *Bulletin monumental* (t. XVIII, p. 192 et suiv.) par Mme. Philippe-Lemaître, et nous avons reconnu l'exactitude de cette description. Disons seulement que ce sont des alliances de la famille de Nollent, et que les trois fleurs de lis de France figurent dans les quartiers.

Cette pièce sert d'antichambre au grand salon, ou, pour parler plus archéologiquement, à la grande salle qui occupe tout le reste du rez-de-chaussée du donjon. Cette grande salle, dans son dernier état, avait été décorée également sous le règne de Louis XIV. Un plafond de plâtre couvrait les solives et les sommiers; des trumeaux peints à l'huile surmontaient les portes; la cheminée, l'immense cheminée, avait été réduite à des proportions exiguës, et sa large hotte disparaissait sous une toile allégorique, véritable généalogie peinte, où figurent quatorze alliances des Nollent. On en trouve la description dans le travail de Mme. Philippe-Lemaître.

Sous ces pastiches de l'avant-dernier siècle, on vient de retrouver une ornementation incontestablement contemporaine de la construction. La cheminée dégagée a pour pieds-droits deux pilastres cannelés d'ordre dorique : un blason en relief occupe le centre du manteau. Les poutres et poutrelles du plafond, la frise du haut des murs sont tout couverts de rinceaux d'une riche composition, de tons bien entendus, et dont la restauration sera facile. Dans les entrelacs de la frise apparaît une nouvelle série de blasons dont plusieurs répètent les armoiries déjà décrites; mais qui sont accompagnées des noms des familles auxquelles ils appartenaient. J'en ai compté onze, non compris le blason en relief du manteau de la cheminée qui porte les trois roses et

la fleur de lis de Nollent. Comme Mme. Philippe-Lemaître n'a point connu ces blasons, j'en donne ici la liste, en commençant par la droite du spectateur :

1°. D'argent fretté de sable de 6 pièces, au chef d'or chargé de 3 roses de . . . . . . Au bas, on lit : Herbetot.

2°. D'argent à la bande fuselée de gueules. — Caurel-Taoni.

3°. Party, au 1er. de Nollent ; au 2e. coupé au 1er. échiqueté d'or et d'azur, au 2e. d'argent à 3 lions de sable couronnés de gueules.

4°. D'or au lion d'azur armé et lampassé de gueules. — Roncy-Plenne.

5°. De gueules à 3 maillets d'or 2 et 1. — Mouchy.

6°. D'argent fretté de sable.

7°. De gueules à la bande d'argent accompagnée de 6 croisettes de même, fleuronnées au pied fiché. — Poix.

8°. D'argent au lion coupé de sable et de gueules. — D'Halluyn.

9°. De gueules à 3 lionceaux armés et lampassés d'argent. —Rasse.

10°. D'argent fretté de gueules. — Rochefey.

11°. D'azur au chevron d'or accompagné de 3 pommes tigées et feuillées du même. — Pomereuil.

On voit sur la hauteur, tout près et à l'ouest du château, une habitation moderne qui appartient à Mme. Du Hamel : elle a été construite sur une dépendance du château seigneurial.

Aujourd'hui le chemin de fer, qui passe à peu de distance sur un énorme remblai avant d'entrer dans un tunnel, masque, du côté du sud, la vue de la vallée.

Monument à la mémoire de Vauquelin. — Sur les

confins de la commune de St.-André, à l'embranchement des routes de Pont-Audemer et de Cormeilles, on voit une borne monumentale cylindrique avec soubassement carré, semblable à celles que j'ai fait ériger sur plusieurs points pour rappeler des faits historiques. Je l'ai donnée, en 1849, aux habitants d'Hébertot pour y consacrer un souvenir à la mémoire du chimiste Vauquelin.

Ma pierre a été entourée d'une grille ; on y a gravé l'inscription suivante :

A
L N VAUQUELIN
CHIMISTE
LE PAYS OU IL EST NÉ

NÉ A SAINT ANDRÉ D'HÉBERTOT LE 16 MAI 1743.	MORT A SAINT ANDRÉ D'HÉBERTOT LE 14 NOVEMBRE 1829.

A L'AUTEUR DES DÉCOUVERTES
DU CHROME ET DE LA GLUCINE
ACTIF PROMOTEUR
DE L'ANALYSE CHIMIQUE RIGOUREUSE

La tombe de Vauquelin existe dans le cimetière d'Hébertot : c'est une stelle en marbre blanc.

St.-André-d'Hébertot faisait partie de l'élection de Pont-l'Évêque, sergenterie de St.-Julien-sur-Calonne. On y comptait 3 feux privilégiés et 180 feux taillables. Ce nombre considérable de feux nous fait connaître l'importance qu'avait autrefois la paroisse de St.-André-d'Hébertot. L'église, par sa construction, sert aussi à l'attester, tout autant que la puissance et la richesse de ses patrons, les abbés de Joyenval. L'enclos du cimetière forme enclave dans l'enceinte du parc qui entoure le château ; c'est en 1240 que Guillaume du

Pont de Larche, évêque de Lisieux, avait donné le patronage de l'église à la puissante abbaye chartraine.

VIEUXBOURG (1).

Vieuxbourg, *Vetus Burgum*.

L'église, assise sur un des mamelons qui enclosent la vallée de la Calonne, à l'ouest, est peu importante. C'est au midi de la nef que se trouve la partie la plus ancienne de la construction. Ce mur, en blocage irrégulier, où l'on distingue, vers l'est, quelques feuilles de fougères, était percé, à peu près au centre, par une porte cintrée un peu surbaissée, sans beaucoup de caractère, mais que cependant on peut croire romane. Elle est maintenant bouchée, ce qui rend l'appréciation plus difficile.

Deux fenêtres prennent la lumière de ce côté. L'une est très-moderne, c'est-à-dire sans aucun style; l'autre est cintrée, ornée de quelques moulures.

Dans le pignon paraît la trace d'une grande ogive, qui est présentement bouchée. Les deux ouvertures des murs latéraux sont étroites et carrées. Cette construction ne date que du XVIe. siècle.

Tout le mur du nord de la nef, avec ses quatre gros contreforts date du XVIe. siècle également. On n'y voit, pour toute ouverture, que deux petites fenêtres cintrées subtrilobées.

Le portail de l'ouest est du même temps. La porte est ogivale, à tympan plein, et la baie à linteau droit, avec une moulure prismatique. Elle est précédée d'un porche en charpente.

Le clocher est pyramidal, couvert d'ardoise.

(1) Notes par M. Vasseur.

L'église se termine par un pan coupé, percé de deux grandes fenêtres carrées, du XVIe. siècle.

L'intérieur n'offre rien qui puisse fixer l'attention. Les voûtes sont en bois. L'autel, bien qu'antérieur à la Révolution, est sans intérêt; il cache l'ancienne table en pierre, du XVIe. siècle, supportée par des colonnettes.

Les fonts baptismaux, remarquables, quoique de petite dimension, sont en pierre, de forme hexagonale et n'ont que 2 pieds de diamètre. Ils datent du XVIe. siècle.

L'inscription de la cloche, difficile à lire, est ainsi conçue :

† LAN 1746 IAY ETE BENITE PAR M^e^ FAN P^re^ DE LA PORTE CVRE DE CE LIEV ET NOM^e^ MARIE I^lle^ FELICITE PAR Mr IEAN CHEVAL AVOCAT AV PARLEMENT DE PARY PROCV^r^ GE^al^ DOM^l^ DE SAS MG LOVIS DORLEANS P^er^ PRINCE DV SANG DVC DORLEANS SGR ET PATRON DE CE LIEV ET NOBLE DAMOISELLE MARIE ESTHER FELICITE DE LA ROCQVE DE BERNIER(E) FILLE DE M^re^ DE LA ROCQVE EC^r^ SGR DE MONFORT CON^r^ DV ROY LIEV^nt^ GE^al^ AV B^ge^ DAVGE ET NOBLE DAME I^ne^ ESTHER DE BAILLEVL.

IEAN B. CORDIER T^r^.

Devant le portail s'élève un bel if, ayant 9 pieds de circonférence dans sa partie moyenne.

Le patronage était laïque; les pouillés du diocèse mentionnent le duc d'Orléans comme patron au XVIe. siècle et au XVIIIe. L'église de Vieuxbourg faisait partie du doyenné d'Honfleur, elle est sous l'invocation de Notre-Dame.

Cette paroisse n'a jamais eu qu'une importance secondaire : à la fin du XVIIe. siècle, elle ne comptait que 39 feux, dont un privilégié. Elle était comprise dans la sergenterie de St.-Julien-sur-Calonne, élection de Pont-l'Évêque.

Château de Malesmains. — Il y a, sur le territoire du Vieuxbourg, des ruines féodales importantes. Les murs de ce château, couverts de lierre, défendent une enceinte entourée de fossés : j'en donne une esquisse d'après un dessin de

23

M. Bouet. Ces murs renfermaient des poutres couchées et incrustées dans la maçonnerie ; j'ai cité plusieurs faits de ce genre dans mon *Histoire de l'architecture militaire*, et j'ai dit que ces poutres avaient probablement pour but d'empêcher les dislocations, en reliant par de grandes traverses ces murs épais, pour la solidité et la durée desquels on n'avait à craindre que l'affaissement du sol et les fissures qui pouvaient en être la suite.

Il se trouve encore, sur cette paroisse, un fief qui porte le nom de Cormeilles. La famille de Cormeilles ne fut pas sans illustration au moyen-âge : elle avait pour souche Richard de Cormeilles, panetier du roi, qui vivait au XIV°. siècle.

LES AUTHIEUX-SUR-CALONNE (1).

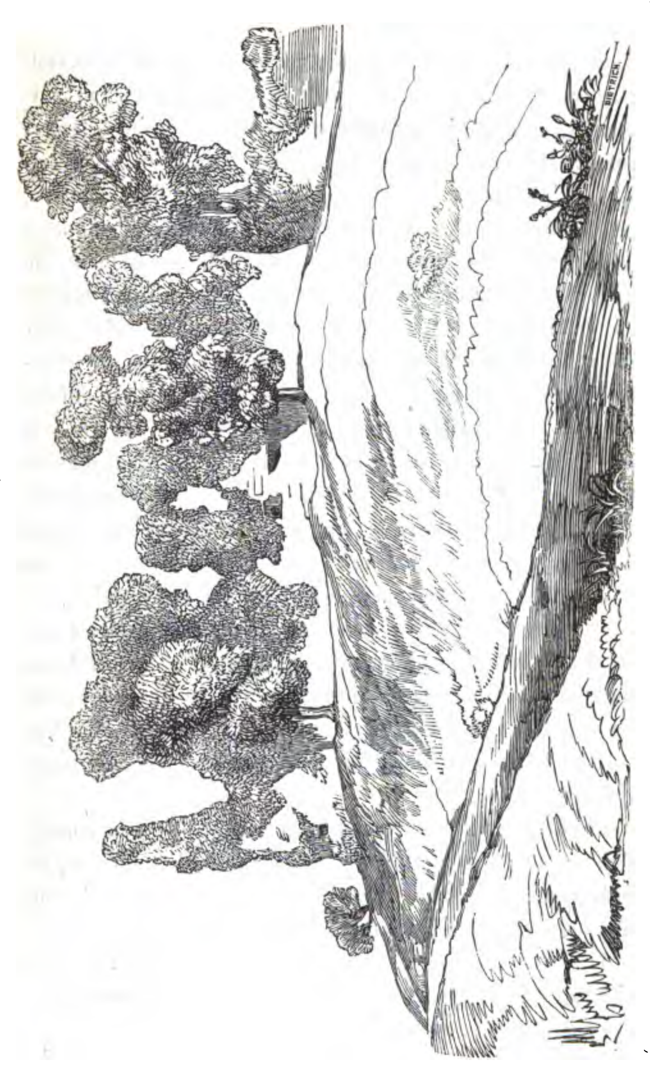
Les Authieux-sur-Calonne, *ecclesia de Altaribus*.

Comme son nom l'indique, cette paroisse possédait deux églises : l'une d'elles sert encore au culte ; l'autre, située à quelques pas seulement de la première, est en grande partie démolie : il n'en reste plus que le chœur.

Elle est indiquée, sur la carte de Cassini, sous le nom de St.-Meuf-les-Authieux ; pourtant elle avait saint Nicolas pour patron.

St.-Meuf. — Ce qui en reste paraît de construction ancienne. Il y a absence complète de contreforts. Le chevet est droit, sans aucune ouverture. Les deux murs latéraux sont symétriquement percés chacun de deux fenêtres. Au midi, la première est cintrée ; la deuxième en accolade ; elles datent toutes deux du XVI°. siècle. Au nord, la première fenêtre est aussi cintrée ; mais, malgré son peu de caractère, elle offre

(1) Notes de M. Ch. Vasseur.



RUINES DES MURAILLES COUVERTES DE LIERRE DU CHATEAU DE MALESMAINS.

Bouet del.

un aspect roman ; ses claveaux sont extradossés. La seconde fenêtre est du XVI[e]. siècle.

Le portail actuel est l'ancien arc triomphal. Il est ogival, sans aucune moulure ; les pieds-droits massifs étaient surmontés, au lieu de chapiteaux, d'une moulure simple d'aspect roman. On a, en partie, rempli cette arcade en n'y réservant qu'une porte qui se trouve garnie de deux vantaux, restes curieux et remarquables de sculpture à personnages de la Renaissance. Plusieurs panneaux, malheureusement, ont disparu. Chacun de ceux qui restent porte un saint, sculpté en demi-relief. Le premier est saint Jean, l'apôtre, avec son calice d'où sort un dragon. Viennent ensuite, en commençant vers le nord : saint Nicolas, avec les trois enfants qui sont son attribut ; sainte Barbe, avec sa tourelle ; la Vierge-Mère ; saint Roch ; enfin saint Antoine, ayant sous ses pieds un petit porc. La série inférieure est fort incomplète ; il en reste un saint évêque, auprès duquel on lit : S. LAIGIR (saint Léger) ; enfin un saint Jean-Baptiste. Il tient sur son bras gauche un agneau qu'il montre de sa main droite.

La voûte est ogivale, en merrain, avec des dessins en noir sur les douvettes. Une inscription gothique de quatre lignes indique, sans doute, la date de la construction et les noms des charpentiers ; mais elle est trop fine pour être lue d'en bas.

Sous la première fenêtre du midi est une piscine grossièrement cintrée.

Les deux statues qui accompagnent l'autel sont anciennes : l'une est une Vierge en pierre, un peu maigre de formes, tenant son enfant habillé dans ses bras ; elle provient de l'un des autels de l'église voisine.

La statue qui lui fait vis-à-vis est aussi une Vierge. A en juger par sa posture, elle avait été faite pour accompagner la croix d'un arc triomphal.

Cette église de St.-Nicolas dépendait du doyenné de Tou-

ques ; le patronage en appartenait au prévôt de Normandie dans la cathédrale de Chartres. Je ne sais par quelle transaction le seigneur était devenu patron au XVIIIe. siècle.

Église St.-Pierre. — L'église de St.-Pierre est construite sur une motte assez élevée, semblable en tout aux anciennes mottes féodales des premiers seigneurs normands, mais que je crois formée simplement par des chemins creux qui entouraient l'enclos consacré. Elle remonte, comme sa voisine, jusqu'à la période romane.

Le portail est flanqué de trois contreforts : deux sont romans. Près du contrefort central, qui s'élève jusque dans le pignon, est une très-étroite fenêtre cintrée, de style roman.

La porte est surbaissée, avec vantaux à panneaux plissés.

Le mur méridional, construit en blocage, avec feuilles de fougère, est soutenu par trois contreforts plats. Deux fenêtres, du XVIe. siècle, éclairent les premières travées ; dans la troisième est une fenêtre moderne. Le mur septentrional a été refait ; mais il y reste un contrefort plat, de la construction primitive.

Le clocher, assis sur l'arc triomphal, à l'extrémité orientale de la nef, est carré, d'une forme peu élégante.

Le mur méridional du chœur est moderne. Le chevet est droit ; la sacristie y est adossée. Au nord sont deux chapelles, l'une en briques avec des pilastres en pierre aux angles ; l'autre, avec deux contreforts sur l'angle, est percée dans le pignon d'une fenêtre trilobée. La plus grande de ces deux chapelles, celle de l'est, est appelée chapelle de Brancas.

L'intérieur de l'église renferme des objets d'ameublement curieux.

La voûte du chœur est une carène ogivale en merrain, sans trace d'entraits ni poinçons.

L'autel date du règne de Louis XIV ; il se compose de deux

colonnes corinthiennes, cannelées, rudentées, portant un entablement droit. Le tableau représente l'Assomption de la Vierge ; il est entouré d'un cadre à feuillage de laurier enlacé de rubans.

Le tabernacle est d'une dimension assez considérable. C'est un pavillon semi-hexagonal terminé en dôme. Dans les niches de ses faces sont cinq petites statuettes : sur la porte, le Sauveur du monde ; à droite et à gauche, les quatre évangélistes avec leurs attributs distinctifs.

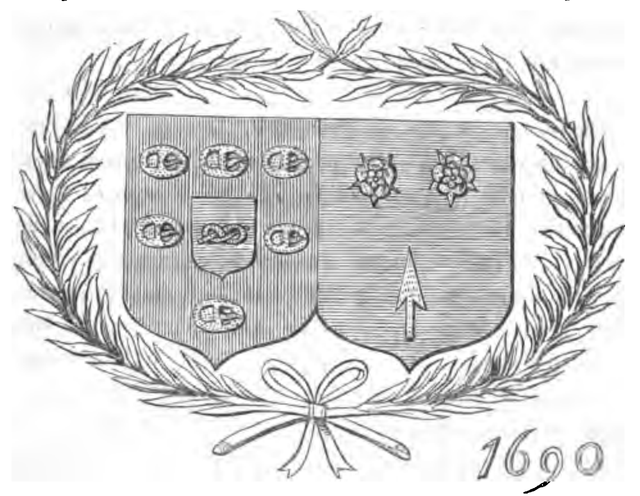
Cet autel en cache un plus ancien et plus simple : une table de pierre, seulement biseautée, portée sur deux piliers de maçonnerie.

L'arc triomphal est ogival, sans moulures ; mais il pourrait remonter à la période de transition.

A droite et à gauche sont deux petits autels. Celui du nord, consacré à la Vierge, est garni d'un parement en cuir gaufré, peint et doré, où sont figurés des rinceaux et des fleurs. Le rétable se compose de deux colonnes torses avec des ceps de vigne enroulés, au milieu desquels jouent, ou se poursuivent, des serpents, des salamandres, des reptiles de toute sorte, des oiseaux, des escargots, etc. Le centre était autrefois occupé par un tableau, représentant une Vierge au Scapulaire, qu'entourait un beau cadre à feuillages dans le style Louis XIV, comme le reste. Ce tableau est maintenant relégué contre un des murs, au bas de la nef.

L'autre petit autel n'a pas de style ; il encadrait aussi un tableau singulier : saint Pierre, assis de face, la tête coiffée de la tiare à triple couronne, couvert de riches vêtements sacerdotaux et tenant d'une main un sceptre, de l'autre la croix à triple croisillon ; un large cadre noir avec de légers rinceaux dorés entoure la toile et donne à l'ensemble un aspect sévère. Ce tableau fait pendant à celui du petit autel de la Vierge, et une niche sans style a pris sa place primitive.

Deux autres tableaux garnissent encore les murs. L'un représente des moines priant et lisant devant un cadavre; au bas on lit : S. MEV 1643. Dans un coin est un petit écusson d'argent à un lion rampant armé et lampassé de sable, entouré du collier de saint Michel. Vis-à-vis est un saint Quentin. Il est de même dimension que le précédent et porte aussi au coin un blason accolé : le premier de gueules à l'écusson d'azur portant un lac d'amour d'or accompagné de six fermaux aussi d'or, en orle; le second d'azur à deux roses d'or posées en chef, et un fer de lance aussi d'or en pointe.



Les deux chapelles du nord communiquent avec le chœur par deux arcades en planches, avec la nef par une arcade ogivale informe, et à droite de l'autel de la Vierge par une sorte de trou carré.

La première chapelle, la plus voisine du chevet, est voûtée en forme de carène ogivale en merrain, avec un entrait. Dans l'ameublement il n'y a rien de remarquable qu'une antique statue d'évêque.

L'autre chapelle est voûtée en pierre avec nervures prismatiques tombant jusqu'à terre dans les angles. Sur la clef de voûte est figuré un écusson, non blasonné, entouré de traceries flamboyantes.

Devant le portail est un if qui mesure, à sa partie moyenne, 14 pieds de circonférence. Il est creux, mais ses branches ont encore une grande vigueur de végétation.

Le patronage de cette église, comme celui de St.-Nicolas, avait été donné dès la plus haute antiquité au prévôt de Normandie dans le chapitre de Chartres ; on le retrouve également, au XVIIIe. siècle, entre les mains du seigneur laïque. Elle dépendait du doyenné de Touques.

Château. — A peu de distance de l'église, à l'est, se trouve un vieux logis qui s'appelle manoir de Brancas, sans doute du nom de l'une des familles qui l'a possédé. Il est désigné simplement sous le nom de *château* sur la Carte de Cassini. En effet, c'est une très-grande construction élevée de deux étages, bâtie en grande partie en briques et pierre ; mais dans les étages supérieurs se trouve une partie en bois sculptée dans le style du règne de François Ier. Au milieu de ces sculptures, on distingue encore sur deux poteaux corniers un blason fascé ondé, celui du constructeur du XVIe. siècle. Trop de familles normandes ont porté des blasons analogues pour qu'on puisse faire une attribution, à défaut de tout document historique. Les bâtiments d'exploitation sont groupés sans ordre et n'offrent point d'intérêt. La porte de l'enclos est ancienne, et son état de délabrement contribue encore à la rendre pittoresque.

Les Authieux paraissent avoir été une localité importante au point de vue féodal. Dans le registre de Philippe-Auguste, rédigé au commencement du XIIIe. siècle, on trouve l'indication de cinq fiefs de haubert aux Authieux : *Dominus de Altaribus V feoda apud Altaria.*

Mais, depuis lors jusqu'au XVe. siècle, nous n'avons pu trouver le moindre document.

On voit figurer dans les registres de la Charité de Surville, en l'année 1479, un Richard de Saint-Pierre, sieur des Authieux, qui vivait encore en 1513.

En 1540, Christophe de Saint-Pierre, Jean, son père, et Robert, sieur de Norolles, son frère, produisirent leurs titres de noblesse devant les élus de Lisieux. Ils furent assis à la taille comme *coutumier de achapter bœufs et vaches, les engraisser dans ses herbages et ensuite les revendre.* Néanmoins ils avaient bien justifié leur extraction de noblesse et descente par cinq degrés, depuis Jean de Saint-Pierre, seigneur de Norolles et de St.-Julien, vivant en 1360.

Il existait, dans les limites de la paroisse, une chapelle de St.-Jean-des-Gastines. Je ne sais si elle subsiste encore.

Les Authieux faisaient partie de l'élection de Pont-l'Évêque, sergenterie de St.-Julien-sur-Calonne. On y comptait 2 feux privilégiés et 93 feux taillables.

LAUNAY-SUR-CALONNE (1).

Launay-sur-Calonne, *Alnetum.*

L'église de Launay est supprimée, mais bien entretenue par son propriétaire. Elle présente cette singularité, qu'elle est bâtie sur une motte considérable et fort élevée, position d'autant plus importante qu'elle domine l'emplacement de l'ancien château féodal.

Le chœur ne forme point retraite sur la nef comme c'est l'ordinaire : les murs se continuent au même niveau. Cinq contreforts les soutiennent. Ils ne paraissent point antérieurs au XVIe. siècle, de même que les fenêtres, qui sont ogivales,

(1) Notes par M. Ch. Vasseur.

cintrées et même carrées. Il y en a cinq au midi. Généralement étroites et élevées pour leur largeur, fortement ébrasées à l'intérieur, elles ne doivent probablement leur aspect relativement moderne qu'à des retouches, et pourraient avoir été pratiquées en même temps que la construction primitive, qui paraît pouvoir être fixée avec certitude au XIIIe. siècle.

Le portail, à l'occident, accuse bien par son ordonnance et le mode de sa construction cette époque du XIIIe. siècle. Deux contreforts, réunis à leur sommet par une ogive aiguë bien appareillée, soutiennent le pignon que surmonte un porte-cloche à deux baies, auquel on a ajouté, vers le XVIe.



Bouet del.

FAÇADE DE L'ÉGLISE DE LAUNAY.

siècle, une petite charpente, partant du toit, destinée, sans

doute, à protéger les cloches d'une manière plus complète. Cette adjonction fut faite, à la même époque, dans un grand nombre d'églises de la contrée.

Deux autres contreforts moins élevés soutiennent les extrémités du portail. Sous l'arc de décharge s'ouvre une belle fenêtre ogivale, d'un travail soigné, subdivisée par un meneau avec tracerie flamboyante. La porte est aussi ogivale, avec moulures toriques. Le tympan est plein, et porte en saillie un petit cul-de-lampe sur lequel était sculpté un blason avec une grande fleur de lis. Le fond était peint en rouge.

Le chevet du chœur est à pans coupés avec contreforts sur les angles. La fenêtre orientale est bouchée en totalité. Les deux autres sont cintrées, subtrilobées.

L'intérieur, transformé en magasin, a perdu beaucoup de son intérêt. La nef n'a plus de voûtes; c'était vraisemblablement une carène en merrain : on voit encore les corbeaux destinés à porter les pièces horizontales de la charpente.

La nef se trouve séparée du chœur par une clôture de pierre, disposition qu'on rencontre bien rarement. L'arc triomphal, au lieu d'être flanqué de deux murs pleins, est accompagné de deux autres arcades plus étroites qui ne sont remplies, à leur partie inférieure, que jusqu'à la hauteur des petits autels. Ces deux arcs n'ont aucune ornementation; celui du centre est protégé par une moulure qui retombe sur deux têtes-plates. Cette mince partie d'architecture, jointe à la forme des ogives, permet d'attribuer cette décoration au XIIIe. siècle.

Une litre funèbre pourtourne les murs de l'église. On y distingue un petit blason d'argent à trois battants de cloche de gueules, liés ensemble par un cordon de même.

L'autel de pierre est encore en place; au-dessus sont des traces de décoration datant du dernier siècle.

La voûte, qui a été plâtrée, était primitivement de bois,

soutenue par des entraits visibles. Dans les intervalles sortent des sablières et des anges sculptés, soutenant des écussons armoriés.

Dans les deux murs du chœur, en regard, sont des arcs qui abritent de belles statues couchées du XVI°. siècle. Sur la bordure sont peintes des inscriptions en lettres gothiques qui indiquent que là se trouve la sépulture de Guillaume Vippart, chevalier, seigneur et patron de Launay et Brucourt, décédé en 1500, et de Jacqueline de Brucourt, son épouse, décédée en 1488.

Voici ces inscriptions:

Cy giste Vipart chlr en son vivat sr et patron de Launay et de Brucourt lequl trespassa en lan Mil ci qc le xxii. jour de novembre priez Dieu pour son ame.

Cy gist noble dame Jaquline. . . . dame de Brucourt en son vivat espouse de noble hoe . . . . . Guille Vipart chlr seigneur de Launay et patron de ceste egle laqlle trespassa le mercedy xvi jour doctobre lan . m. iiiic iiiixx viii.

Ces statues ont conservé, en partie, leurs peintures primitives. Je donne, à la page suivante, un dessin de celle qui représente Jacqueline de Brucourt.

La maison de Vippart était ancienne et illustre en Normandie, quoi qu'en ait dit Saint-Simon dans ses *Mémoires*. On la trouve alliée à la maison d'Harcourt et autres familles non moins puissantes. En 1435, Jean de Vippart, seigneur de Launay, mariait sa fille, Jeanne, à Jean II de Bétheville, seigneur de Bétheville et de Héritot, dont sortit une fille unique qui prit alliance dans la maison de Hautemer.

Plus tard, la terre de Launay passa dans la famille de Grente, par le mariage de noble dame Philippe de Vippart, dame de Launay et de St.-Waast, avec Jean de Grente,



STATUE TOMBALE DE JACQUELINE, DAME DE BRUCOURT, DANS L'ÉGLISE DE LAUNAY.

seigneur de St.-Pierre-Azif, Villerville, Bavent, Bénerville, Brucourt, etc. Mais, au bout de deux générations, cette nouvelle famille disparaît à son tour, et ses possessions se trouvent partagées entre les d'Oilliamson et les Longaunay, par suite du mariage de Marie et de Françoise de Grente avec des membres de ces deux familles.

Une sentence du 13 décembre 1619, relative aux dîmes de la paroisse de Launay, fait mention de noble dame Marie de Maineville, veuve de Nicolas de Clinchamps, en son vivant seigneur de ladite terre et sieurie de Launay, et patron de l'église dudit lieu.

Le patronage appartenait primitivement à la léproserie de St.-Clair de Lisieux; mais, vers la fin du XVe. siècle, les seigneurs de Launay, à force de procédures, finirent par en obtenir la possession, qu'ils conservèrent jusqu'à la fin du XVIIIe. siècle.

Cette église dépendait du doyenné de Touques et était sous l'invocation de Notre-Dame.

Launay-sur-Calonne faisait partie de l'élection de Pont-l'Évêque, sergenterie de St.-Julien-sur-Calonne. On y comptait 1 feu privilégié et 37 feux taillables.

Le château était, comme je l'ai dit, voisin de l'église. Il paraît avoir eu une grande importance. Il n'en reste plus que de profonds fossés et quelques constructions sans intérêt.

SAINT-JULIEN-SUR-CALONNE (1).

St.-Julien-sur-Calonne, *ecclesia Sancti Juliani super Calumpnam.*

L'église appartient, dans son entier, aux dernières années

(1) Notes par M. Ch. Vasseur.

de l'époque gothique, au XVI[e]. siècle. Elle se compose d'un chœur, d'une nef, d'une tour carrée formant chapelle entre le chœur et la nef, et d'une chapelle parallèle complétant la croix latine.

La porte s'ouvre dans le pignon de l'ouest, soutenu par deux contreforts. Elle est garnie de vantaux à panneaux plissés, ornés d'un petit pilastre ou contrefort couvert d'imbrications variées pour dissimuler la jonction. Ce pilastre est fixé par des clous en fer forgé dont la tête figure des coquilles; ils ont été mentionnés dans le volume publié sur la serrurerie par M. Raymond Bordeaux (1), et sont semblables à ceux que l'on voit sur les vantaux de la porte de Notre-Dame-de-la-Couture à Bernay; ils sont d'ailleurs de la même époque. Un porche protégeait autrefois cette porte: on en voit encore les traces.

Au-dessus, on a placé une grande fenêtre ogivale à meneau, qui provient de la chapelle du manoir. Les murs latéraux sont à peu près régulièrement percés. Toutes les fenêtres sont semblables. M. le Curé vient d'en faire réparer deux dans le style de l'édifice. Ce ne sont pas là les seuls travaux de M. l'abbé Lebeuf, dont les intelligentes et artistiques restaurations devraient être prises pour modèle par ses confrères.

La tour est la partie capitale de la construction. Deux contreforts flanquent chaque face. Elle est irrégulièrement percée, suivant les besoins de l'intérieur. A l'est s'ouvre une fenêtre ogivale à un meneau; au nord, une fenêtre cintrée subtrilobée, qui servent à éclairer la chapelle qui en occupe le rez-de-chaussée. Les ouvertures supérieures ne sont que des fentes

(1) *Serrurerie du moyen-âge. Les ferrures de portes*, par Raymond Bordeaux, avec dessins par Henri Gerente et G. Bouet. Oxford, M. DCCC. LVIII.

étroites. La pyramide d'ardoise qui surmonte cette tour est assez élégante et date aussi du XVIe. siècle. Ses quatre lucarnes, maintenant insignifiantes, avaient autrefois une tout autre physionomie : des dragons en plomb repoussé leur servaient de crête; leur queue contournée et bifurquée allait s'appliquer sur les arêtes de la pyramide, tandis que leur gueule ouverte laissait sortir un dard en se projetant fortement contre le pignon de la lucarne.

La chapelle qui correspond à la tour est pentagonale. Au-dessus du toit s'élève un bel épi en terre cuite. La base se compose de dauphins; puis vient une boule découpée à jour, au-dessus de laquelle la hampe est garnie d'un double rang de petits canons ou crochets horizontaux, placés à intervalles égaux. Un chapiteau surmonté d'une grosse fleur de lis forme la terminaison.

Cette chapelle est percée de cinq fenêtres, alternativement cintrées, ogivales et subtrilobées, à un meneau. Les contreforts sont posés sur les angles.

Le chœur se compose de deux travées et d'un pan coupé, régulièrement éclairés par des fenêtres ogivales ou cintrées. La sacristie, qui est adossée au mur oriental, a été établie en pavillon pour ne point boucher la fenêtre symbolique ouverte au-dessus de l'autel. L'intérieur a subi à différentes époques de grandes mutilations, et M. le Curé a dû apporter bien de la constance dans ses projets pour arriver aux résultats qu'il a obtenus.

Les voûtes sont en merrain. Des dessins de couleurs variées ornent les douves et les sablières, du moins dans la nef; car la voûte du chœur a été blanchie à la chaux; le sous-faîte seul est garni d'entrelacs.

Une arcade cintrée, à moulures prismatiques, portée par deux gros piliers engagés, fait communiquer la nef avec la chapelle qui constitue la base de la tour. Celle-ci est voûtée

en pierre et ses arceaux posent sur des consoles à têtes grimaçantes, ou à personnages dans des attitudes grotesques.

La chapelle du midi s'ouvre par une arcade à peu près semblable. Ses voûtes sont en lambris avec dessins de la Renaissance. Dans le pavage sont des restes de carreaux émaillés.

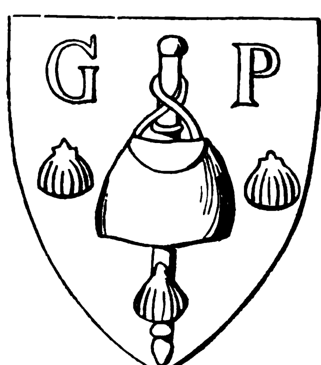
Le mobilier du chœur est moderne, dans un style en rapport avec celui de l'édifice ; les plans en sont dus à M. Bouet. L'autel est simple, comme disposition générale ; mais il est garni de nombreuses statuettes. Celles du tombeau figurent les sacrificateurs de l'ancienne Loi avec des symboles eucharistiques. Sous les niches en accolade, découpées à jour, du rétable sont les douze Apôtres. Le tabernacle est octogone, surmonté d'une exposition. Des stalles et un lutrin dans le même style complètent la décoration du chœur.

M. le Curé a conservé précieusement, et a même pu se procurer chez ses confrères, des objets de mobilier anciens dont l'énumération ne peut être négligée. On trouve, dans la chapelle du nord, des vitraux en grisaille restés dans les lobes supérieurs de la fenêtre orientale, un coffre du XVIe. siècle, une statue gothique de *saint Julian;* dans la chapelle du midi, des fragments de bordure de la Renaissance dans les fenêtres, et dans le mur, l'inscription suivante :

FAICT BIEN ET LAISSE DIRE
CY DEVANT GIST VENERABLE ET DISCRETTE PERSONNE
MAISTRE ANTHOINE JOURDAIN PBRESTRE LORS
QUIL VIUOIT NATIF DE CESTE PAROISSE ET DE CESTE
ESGLISE PAR LONGTEMPS VICAIRE EN DONANT
A TOUS EXEMPLAIRE A FAICT FAIRE CEST HISTOIRE
ET CHAPELLE COMMENCEE EN LAN MIL CINQ
CENS QUARANTE ET SIX ET ACHEUEE EN LAN
MIL CINQ CENS CINQUANTE ET SI A FON
DE EN CESTE DICTE ESGLISE DEUX MESSES CHACUNE
SEPMAINE. ET A AUSSI AULTRES MESSES A TOUT

TES LES FESTES SOLEMPNELLES PAR CHACUN AN POr
LADUENIR. OULTRE A OMOSNE QUARANTE SOLZ
TOURN. DE RENTE FOSSIÈRE AU TREZOR ET FABRICQ. DE
LAD. EGLISE RECOURS AUX LRES DE LA FODATIO
DESD. MESSES ET RENTES PASSES EN LA MIL CINQ cc
VINGT ET SEPT DEVAT LES TABELL' ROYAULX AU PONT
LEUESQUE SCAUOIR EST GUILLE GODEFROY ET JOHA ANe
LINE ET TRESPASSA LE ..... JOUR DE.....
LAN MIL CINQ CENS..... PRIEZ DIEU
POr LUY ET SES AMIS TRESPASSES
PR. NR AVE Ma.

Dans le chœur sont deux vieux fauteuils en tapisserie aux bois contournés. Deux statues anciennes, saint Bardou, abbé, venant de l'église détruite de la Brévière; saint Vigor, provenant de Lisores, sont portées, de chaque côté de l'autel, sur des culs-de-lampe blasonnés. Sur l'un on distingue encore assez facilement deux blasons superposés : un lion d'abord, et au-dessus d'or à un gonfanon de gueules. Sur le second, le champ de gueules est garni de pièces sculptées: un bourdon en pal sur lequel est posée une panetière de sable



accompagnée de 3 vannets posés 2 et 1, et en chef les deux lettres G et P.

Les chandeliers et les torchères du maître-autel, en bois tourné, style Louis XIV, viennent de l'église de Beuvillers, près Lisieux.

Sur l'une des fenêtres on lit :

LAN MIL SIX CENT HUICT
CESTE VITTRE A ESTE DONNEE PAR
MA DAVID FOUCQUES NATIF DE
NOSTRE DAME DE COURSON VI
CAIRE EN LEGLISE CATHEDRALE
SAINCT PIERRE DE LISIEUX ET
CURÉ DE CE LIEU.

Sur le mur méridional se trouve cette autre inscription :

COVME · AINSY · EST · QVE · PAR · CONT ·
PASÉ · DEVANT · LES · TABELLIONS ·
ROIAVX · DV · PONT · LEVESQVE · LE · 4 ·
DE · JANVIER · 1681 · LEQVEL · LE · DIT · S ·
DES · PARS · AVDITEVR · A · FONDÉ · EN ·
LA · PAROVESSE · DE · S · IVLIEN · VNE ·
LAMPE · ARDANTE · QVI · BRVLERA ·
A · PERPETVITE · DEVANT · LE · SAINCT ·
SACREMENT · AVQVEL · A · DOVNÉ ·
VINGT · CÌNQ · LIVRES · DE · RANT[es] ·
A · PRANDRE · SVR · TOVS · SES · BIENS ·
PRIE · DIEV · POVR · LVY ·

Dans le sol se trouvent trois pierres tumulaires. L'une, assez large, gravée au trait, représentait deux personnages sous des arcades cintrées. Il n'y reste aucune trace d'inscription ; mais, à l'architecture, on peut présumer qu'elle ne remonte pas plus haut que Louis XIII. Sur la seconde on lit :

ICY REPOSE
MESSIRE JEAN
LE CORDIER EN
SON VIVANT ES
CVYER SIEVR

DES PARS
CONSEILLER DV
ROY ET AVDITEVR
EN SA CHAMBRE
DES COMPTES
DE NORMANDIE
AAGE DE TRANTE
DEVX ANS
LEQVEL DECEDA
LE DIXIESME
JOVR DAOVST LAN
MIL SIX CENTZ
QVATRE VINGT....
PRIEZ DIEV POVR
SON AME.

La troisième dalle tumulaire est moderne ; l'inscription rappelle le souvenir d'un autre membre de cette famille Le Cordier, auteur d'un poème sur Pont-l'Évêque :

CY GIST
MESSIRE SAMVEL
LE CORDIER
CONSEILLER DV ROY
OFFICIER
AV TABELLION *(sic)* (1)
DV PONT L'EVESQVE
LEQVEL DECEDA
LE XXII JANVIER
M. DCLXXX
AAGE DE ... ANS
REQVIESCAT IN PACE

Cette inscription a été rédigée d'après l'extrait suivant des registres des inhumations de la paroisse :

(1) Il devrait y avoir EN LELECTION ; la faute vient du graveur, qui n'a pas su lire cette ligne du texte qu'il avait à reproduire.

« L'an mil six cents quatre vingt le 24 janvier fut inhumé « M. Samuel Le Cordier, con^er^. du roy offier en lelection « de Pont-l'Éveque, dans le chœur de leglise de S. Julien « sur Calonne, au coté droit, par nous curé dudit lieu soubs « signé. DELAHAYE. »

Dans la nef, nous trouvons le tableau qui servait autrefois de rétable au maître-autel et dont le large cadre noir avec rinceaux dorés remonte au règne de Louis XIII.

Les fonts baptismaux, octogones, avec feuillages, trèfles, quatre-feuilles, etc., sont de l'époque gothique.

La sonnerie se composait autrefois de trois cloches, dont la plus grosse pouvait peser 2,000 livres. Il ne s'en trouve plus que deux aujourd'hui. L'une vient du Val-Richer, l'autre de l'église supprimée de Launay. En voici les inscriptions :

L'AN 1759 IAY ETE BENITE PAR LE R. P. D. ETIENNE BOUDIN PRIEUR DE NOTRE DAME DU VAL RICHER ET NOMMEE LOUISE GABRIELLE IEANNE PAR MESSIRE PIERRE CLAUDE HEBERT DE MÁNERBE ECUYER SEIGNEUR CHATELIN DE MANERBE ET AUTRES LIEUX ET PAR NOBLE DAME LOUISE GABRIELLE IEANNE FILLEUL DES CHESNETS EPOUSE DE MESSIRE IEAN BAPTISTE PIERRE LABBEY CHEVALLIER SEIGNEUR ET PATRON HONORAIRE DE LA BOISSIÈRE ET DE LA ROCQUE BAGNARD SEIGNEUR HAUT JUSTICIER ET AUSSI PATRON HONORAIRE DE CROCY ET DU MARAIS CONSEILLER AU PARLEMENT DE ROUEN.

LAN DE GRACE 1. 7. 5. 6. IAY ETE BENITE PAR M^e^. FRANCOIS MICHEL LEFEBVRE PB^re^ CVRE DE CETTE PAROISSE ET NOMMÉE FRANCOISE PAR MESSIRE GVILLAVME LOVIS IOSEPH LECHEVALIER ECVYER SEIGNEVR ET PATRON DE LAVNAY DE VASSY ET CONSEILLER DE GRAND CHAMBRE AV PARLEMENT DE NORMANDIE ASSISTÉ DE NOBLE DAME FRANCOISE VABIN EPOVSE DE MESSIRE PHILIPPE LEPREVOST SEIGNEVR ET PATRON DE CREMAVVILLE ET ARGENTEL JEAN FRANCOIS ADAM TRESORIER COMPTABLE.

I. B. CHARTON.

Cette église était sous l'invocation de saint Julien, comme

son nom l'indique. Le patronage appartenait au prévôt de Normandie dans le chapitre de Chartres, en vertu d'une donation faite en 1014 par le duc Richard II. Le curé percevait la moitié des dîmes.

A peu de distance de l'église est un manoir du XVI°. siècle ; les étages sont en encorbellement. A son extrémité orientale se trouvait une chapelle, éclairée par la fenêtre qui a été transportée au portail de l'église pour la préserver de la destruction. Je crois que ce manoir était celui des chanoines de Chartres. Cependant il a toujours existé sur cette même paroisse plusieurs familles de gentilshommes. En 1540, les élus de Lisieux y trouvèrent Jean Eudes, sieur de Tourville, Philibert et Bertrand, ses frères, qui produisirent un anoblissement donné à Pierre Eudes, leur père, moyennant 500 livres.

En 1453, Montfaut y avait enregistré Robert de Saint-Pierre qui se titrait sieur de Saint-Julien. On le trouve aussi mentionné dans le registre de la Charité de Surville.

En 1540, cette famille était encore représentée à St.-Julien par Antoine de Saint-Pierre.

St.-Julien-sur-Calonne faisait partie du doyenné de Touques, chef-lieu d'une sergenterie de neuf paroisses, dans l'élection de Pont-l'Évêque. Cette paroisse comptait, au milieu du XVIII°. siècle, 1 feu privilégié et 52 feux taillables.

MANNEVILLE-LA-PIPART (1).

Manneville-la-Pipart, *Magnevilla Pipardæ*, *Magnavilla Pipardi*, *Magneville.*

Cette paroisse tire son surnom de la famille Pipart qui en posséda pendant long-temps la seigneurie.

(1) Notes par M. Charles Vasseur.

L'église est considérable, à cause de l'adjonction de deux chapelles qui forment transept. Le portail, à l'ouest, est obstrué par une tour moderne, construite en briques, avec le peu d'art qui distingue notre époque, et que termine un clocher disgracieux en charpente. Ce travail remonte à l'an 1836, époque où l'on a voulu faire disparaître l'ancien clocher qui se trouvait assis sur l'intertransept.

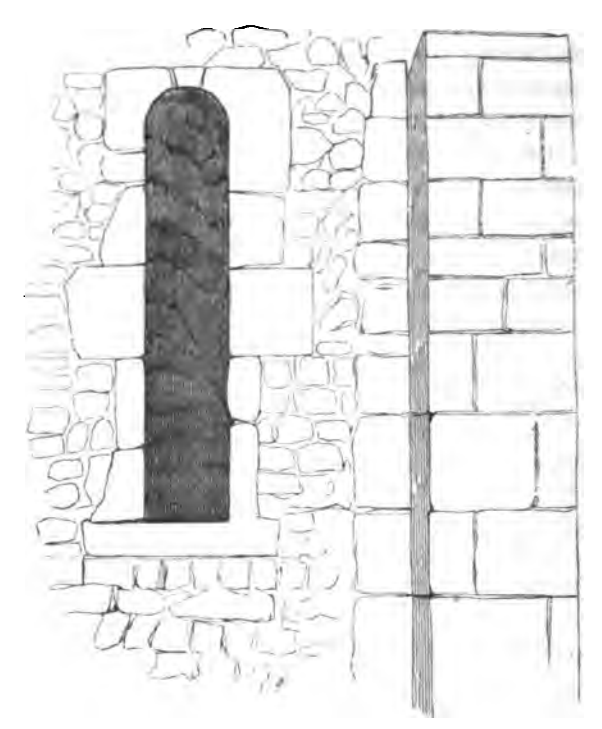
L'ancien mur du portail datait, comme la nef, dans son ensemble, du XVIe. siècle. Quatre contreforts le soutiennent. La porte était ogivale; deux fenêtres cintrées de l'époque l'accompagnent.

Le mur du nord, soutenu par deux contreforts trapus, est construit en pierre de taille et moëllons, et percé de trois petites fenêtres cintrées, subtrilobées. Le mur du midi est en blocage et pourrait être ancien. Il n'a qu'un seul contrefort près de l'angle occidental. Ses deux fenêtres sont semblables à celles du côté correspondant.

Les deux murs latéraux ont été surélevés, en briques, lorsqu'on a construit la tour.

Les deux chapelles, qui forment transept, sont pentagonales. Leurs dimensions ne sont pas tout-à-fait les mêmes; elles sont, du reste, bâties d'après le même système. Murs de pierre de marne, surmontés d'une corniche en bois assez haute, sans sculptures; un léger contrefort sur chaque angle.

Le chœur remonte jusqu'à la période de transition, sauf les remaniements opérés au XVIe. siècle. Les deux murs latéraux, en blocage grossier avec contreforts plats, sont de la fin du XIIe. siècle. Dans celui du nord apparaît la trace d'une étroite fenêtre cintrée, large d'un pied environ, haute de cinq, qui est malheureusement destinée à disparaître complètement. Les autres ouvertures sont modernes.



UNE DES ANCIENNES FENÊTRES DE L'ÉGLISE DE BANNEVILLE-LA-PIPART.

A ce chœur primitif à chevet droit vient s'ajouter une sacristie polygonale, construite au XVIIe. siècle.

L'intérieur est partagé en trois nefs, grâce à huit colonnes d'ordre ionique en plâtre, évidemment modernes. L'arc triomphal est détruit ; ses deux piles ont été remplacées par des colonnes ioniques, en plâtre, qui n'ont rien à supporter.

Les deux chapelles ont à peu près conservé leur physionomie primitive. Toutes les voûtes sont en bois.

Le maître-autel est sans intérêt; mais il a une jolie exposition, style Louis XV, composée d'une couronne fermée, portée par deux palmes gracieusement contournées, autour desquelles s'enroulent des guirlandes de roses.

Dans le mur méridional est une piscine cintrée, sans moulures. Est-elle primitive ou seulement du XVIIe. siècle? Il est difficile de le dire.

Les deux autels des chapelles sont insignifiants. Un vieux tableau, fort détérioré, du XVIIe. siècle, quelques statues de la même époque, voilà tout ce qui peut attirer l'attention.

Les fenêtres ont conservé quelques fragments de vitraux de la Renaissance et du XVIIe. siècle, consistant principalement en bordures.

Enfin, près de la petite porte de la chapelle du midi est un bénitier en cuivre dont la forme rappelle le XIIIe. siècle. Je suis loin d'affirmer pourtant qu'il ait une antiquité aussi reculée.

Il reste, sur les murs, des vestiges d'une litre funèbre dont les blasons portaient sur leur champ un lion rampant.

En effet, le patronage de l'église était laïque. Elle se trouvait comprise dans le doyenné de Touques; sa fête patronale avait lieu le jour St.-Pierre.

L'inscription de la cloche mérite d'être transcrite; la voici :

† GUI HENRY MARIE ET CHARLES FRANÇOIS GUI DUVAL DE BONNEVAL FRERES FILS DE FEU TRES HAUT ET P^t^ SEIG^r^ MESSIRE GUI CLAUDE NICOLAS DUVAL DE BONNEVAL CHEVALLIER SG^r^ ET PATRON DE MANNEVILLE-LA-PIPARD BREVEDENT LA HOUBLONNIERE BARON DE BONNEBOSC ET AUTRES LIEUX CONSEILLER DU ROY EN TOUS SES CONSEILS PRESIDENT A MORTIER AU PARLEMENT DE ROUEN. IAY ETE BENIE PAR Me PIERRE LECOQ CURÉ DE CE LIEU.

LAVILLETTE DE LISIEUX MA FAITE EN 1775.

Château. — Au midi de l'église, le long du cimetière,

s'étendent des bâtiments de l'ancien château de Manneville. Quelques-uns pourraient dater du XVI°. siècle; ils sont construits en moëllon. Le principal est un pavillon carré en briques, avec toit d'ardoise à la Mansard, qui date du XVIII°. siècle.

Nous avons déjà vu que la famille Pipart avait possédé pendant long-temps le fief de Manneville. Les Rôles de l'Échiquier nous ont conservé les noms de Gillebert et Robert Pipart. On lit dans le Registre de Philippe-Auguste, qui date, comme on sait, du commencement du XIII°. siècle : « Galterus Pipart 1 feodum apud Magneville et apud Ballol et apud Sureville dimidium feodum. »

Au XIVe. siècle, Jean de Clère exerçait le droit de patronage.

En 1456, Jean de Betteville, seigneur de Manneville-la-Pipart, met au nombre de ses prérogatives, dans les aveux qu'il rendit pour son fief, *la donaison des escolles dudit lieu* (Voyez L. Delisle, *De l'agriculture et de la classe agricole en Normandie*).

En 1463, Montfaut trouva à Manneville Robert du Mesnil et Jehan de La Porte qui laissèrent l'un et l'autre postérité, car on voit dans la recherche des élus de Lisieux, en 1540, un François du Mesnil et un Richard de La Porte.

Je n'ai pas d'autres renseignements sur les seigneurs de cette paroisse.

Manneville-la-Pipart faisait partie de l'élection de Pont-l'Évêque et de la sergenterie de Dives. On y comptait 3 feux privilégiés et 76 feux taillables.

BLANGY (CHEF-LIEU) (1).

Blangy, *Blangeium, Blangeyum, Blangie, Blangis, Blangy.*

Ce bourg est assis à la jonction de deux frais vallons et

(1) Notes par M. Charles Vasseur.

dominé par l'église, qui est bâtie sur une des pentes du coteau.

Rien, dans l'architecture de cet édifice, ne paraît antérieur à la dernière période ogivale. La tour et le chœur, qui forment les deux extrémités, sont de cette époque; mais la nef est moderne, sans style, et l'on y lit la date 1708.

La tour, assez élevée, est partagée dans sa hauteur en deux étages. Les murs sont en pierre de grand appareil. Deux larges contreforts buttent chacune des faces. Le rez-de-chaussée est percé de deux portes latérales, l'une au nord, l'autre au midi, ce qui fait de la base de la tour un porche fermé, qui précède la porte de la nef.

L'étage intermédiaire est éclairé, sur chaque face, de très-petites ouvertures cintrées. Les quatre fenêtres de l'étage supérieur sont partagées par un meneau avec traceries flamboyantes : ce sont des ogives. Le tout est couronné par un toit à double épi, en ardoise.

Il est à remarquer que, malgré l'époque récente de sa construction, le mur du nord de la nef n'est percé d'aucune ouverture, disposition que l'on retrouve dans les églises romanes primitives. La configuration du sol explique cette particularité.

Le chœur n'est éclairé au nord que par une petite fenêtre à plein-cintre, subtrilobée, ouverte à l'extrémité orientale, de manière à répandre la lumière sur l'autel.

Au midi s'ouvrent deux fenêtres ogivales flamboyantes, qui ont conservé quelques fragments de vitraux coloriés. Ces deux fenêtres sont subdivisées par un meneau. Ensuite vient une porte ogivale à tympan plein que surmonte une petite ouverture cintrée, semblable à celle du nord. Le mur en pierre de taille est soutenu par trois contreforts, le dernier à l'orient, placé sur l'angle.

Le chevet est droit et, au centre, se développe une ma-



TOUR ET PARTIE DE L'ÉGLISE DE BLANGY.

gnifique fenêtre à deux meneaux qui heureusement n'a point été bouchée au XVIIe. siècle, comme il arrivait trop souvent. Elle est encore remplie par une verrière ancienne qui représente l'arbre de Jessé, la généalogie de la Vierge, sous l'invocation de laquelle l'église est placée.

Le chœur est voûté en pierre avec arceaux, dont la retombée pose sur des chapiteaux-consoles. Les clefs ont été mutilées. On peut constater, néanmoins, que la dernière portait un blason écartelé.

La voûte de la nef est en sapin, reliée par quatre entraits et poinçons bien équarris. Les sablières portent les moulures caractéristiques de la fin du XVe. siècle.

« Le maître-autel, dit M. A. Pannier, est décoré d'un très-beau groupe, en bois, formant rétable et représentant la Sainte-Vierge et saint Joseph en contemplation devant la crèche. Les statues qui composent ce groupe ont été sculptées, en 1708, par M. de Branu, gentilhomme artiste qui possédait un château près de Blangy. Les figures sont très-belles et pleines d'expression; les draperies sont largement traitées. De chaque côté de l'autel est une statue, d'une bonne exécution, due au ciseau du même amateur. L'une représente saint Martin, et l'autre saint Sébastien. »

La sonnerie de Blangy se composait, avant la Révolution, de trois cloches. La grosse pesait 1,800 livres. Elles avaient été fondues, en 1625, par le fameux Jean Aubert. On les a détruites en 1832 pour composer la sonnerie actuelle.

Le patronage de cette paroisse appartenait à l'abbaye du Bec. Il lui avait été donné par Guillaume Crespin, premier du nom, au commencement du XIIe. siècle.

Le *Dictionnaire* de l'abbé d'Expilly parle d'une seconde église qui aurait existé à Blangy, sous l'invocation de saint Martin; mais on n'en trouve point de mention dans les pouillés.

Une seule maison du bourg, construite en bois, peut re-

monter au XVe. siècle; elle est actuellement à usage d'auberge, à l'angle de la route de Lisieux et de la rue principale du bourg tendant à l'église. Elle est en bois.

Château. — Blangy possédait un château-fort dont il reste encore quelques pans de murs. La construction consiste dans un blocage de moëllons, régulièrement taillés pour faire parement. On n'y retrouve aucune moulure, aucune ouverture, et, dans un tel état de choses, il est impossible de préciser une date (V. la page 383). C'est un reste du donjon, qui paraît avoir été carré.

En avant de cette ruine se trouvent des bâtiments, beaucoup plus modernes, qui lui forment en quelque sorte des ailes. Les toits d'ardoise sont rapides; la pierre forme des angles en chaînage. Le reste est en briques.

Du côté de la prairie se détachent deux petits pavillons carrés, construits d'après le même système, destinés originairement à accompagner une grille. Je regarde ces constructions comme datant du XVIIe. siècle.

Un cours d'eau qui serpente encore autour devait, dans l'origine, servir à alimenter les fossés de l'enceinte.

Les Rôles de l'Échiquier de 1180 nous ont conservé les noms de Osbert de Blangy et de Durand de Blangy.

Au milieu du XIVe. siècle une nouvelle famille paraît en possession de la baronnie de Blangy, celle de Melun de Tancarville à qui elle était échue par le mariage de Jeanne Crespin avec Jean de Melun, sire de Tancarville (A. Deville, *Histoire de Tancarville*).

L'invasion anglaise vint spolier les anciens propriétaires; mais ils durent rentrer dans leurs droits quand les étrangers eurent été chassés du pays.

En 1463, Montfaut trouva nobles à Blangy : Renaud de Grandouet et Robin, son frère; Robert de Loys, qui six mois


RUINES DU CHATEAU DE BLANGY.


Bouet del.

après comparaissait aux montres du bailliage d'Évreux, ainsi que Benest Le Charpentier, seigneur du fief de Noirval, qui était assis sur le territoire de la paroisse, tandis que Mgr. Jehan de Manny, chevalier seigneur de Blangy, était noté comme défaillant *demourant hors Normendie.*

La *Recherche faite par les élus de Lisieux en* 1540 ne mentionne plus un seul des noms qu'on vient de lire; en trois quarts de siècle, tout a disparu. Les nouveaux venus sont : Constantin des Hayes, sieur et baron de Blangy, et Gaston, son fils aîné, qui justifièrent leur descente de Geoffroy des Hayes, vivant en 1451, bisaïeul dudit Constantin; — Pasquet Néel, frère de Richard Néel, seigneur d'Écorcheville, faisant remonter sa filiation à messire Odoard Néel, chevalier, et Richard Néel, écuyer, vivant en 1203; — Guillaume Le Portier, l'un des quatre papetiers de l'Université de Caen, et à ce titre exempt de toutes tailles, aides et subsides.

Au XVIIe. siècle apparaît la famille Le Vicomte. Des actes originaux m'ont fourni les noms suivants :

Noble seigneur messire Anthoine Le Vicomte, chevalier, seigneur et baron de Blangy (1668);

Messire Pierre Le Vicomte, chevalier, seigneur, baron et châtelain de Blangy et autres lieux; il figure dans l'*Armorial* de d'Hozier avec N. de Valois, sa femme, de la famille des Le Valois d'Écoville, originaires de Lisieux, comme l'on sait;

Pierre-Charles Le Vicomte, seigneur de Blangy, mort en 1760.

Il est à remarquer que la *Recherche de la noblesse faite en* 1666 ne constate la présence que de trois familles vivant noblement à Blangy : Jacques Le Mire, sieur de Batteville; Anthoine Le Mire, sieur de Chaumont; Jacques et Robert ses fils; Anthoine Le Vicomte, sieur d'Esmanville, et Louis des Ruaux, sieur de La Rousselière, gendarme de la feue reine-mère.

La baronnie de Blangy avait une haute-justice.

Thomas Corneille lui a consacré un court article dans son *Dictionnaire géographique.*

Blangy dépendait de l'élection de Lisieux et de la sergenterie de Moyaux. On y comptait 179 feux.

LE MESNIL-SUR-BLANGY (1).

Le Mesnil-sur-Blangy, *Mesnillus super Blangeium.*

L'église du Mesnil était primitivement romane; mais les changements qu'on y a faits à différentes époques l'ont entièrement défigurée.

Le portail occidental, flanqué de deux contreforts du XVe. siècle, est précédé d'un clocher moderne couronné d'un petit toit recouvert en ardoise, qui affecte la forme d'un campanille. La face principale de la tour est percée d'une porte à plein-cintre, décorée de deux pilastres d'ordre ionique qui supportent un fronton triangulaire. La porte qui donne entrée dans la nef est sans caractère. Sous l'espèce de porche formé par la tour est un bénitier qui paraît du XVIe. siècle.

Les murs de la nef offrent l'appareil en feuilles de fougère; ils étaient primitivement sans contreforts. Ceux qu'on y voit paraissent remonter au XVe. siècle. Cette nef est éclairée, au nord, par deux fenêtres ogivales de la dernière époque et par une fenêtre cintrée, trilobée, du XVIe. siècle, inscrite dans une porte romane qu'on a bouchée et dont on voit encore l'archivolte ornée de zigzags. Le mur méridional est percé d'une fenêtre de la dernière période ogivale et de deux fenêtres modernes sans caractère.

(1) Notes par M. Charles Vasseur et M. A. Pannier.

Le chœur, de la même largeur que la nef, se termine par un chevet droit. Les murs ont été refaits. On y a pratiqué des ouvertures ogivales aux XVIIe. et XVIIIe. siècles. Une fenêtre cintrée bouchée, probablement ancienne, existe aussi du côté du sud.

On voit sur les murs de la nef des vestiges d'une litre funèbre. L'écusson peint sur cette litre est celui du seigneur qui a fait construire le clocher : « écartelé aux 1er. et 4e. de gueules au chef d'or; aux 2e. et 3e. de sable à la croix pattée et alésée d'or, qui est de Franqueville. »

Sur une des fenêtres de la nef est un autre écusson. Celui-là, dont la forme accuse le XVIe. siècle, porte l'échiqueté d'or et d'azur de la maison de Dreux.

Le rétable du maître-autel, dans le style Louis XIII, est décoré de quatre colonnes torses garnies de feuilles de lierre, dont deux, placées de chaque côté, reposent sur le même piédestal. L'entablement est couronné d'un fronton circulaire surmonté d'un acrotère. Le cadre qui orne le rétable est carré ; ses bords sont ornés de feuilles de lierre autour desquelles s'enroulent des rubans. Le tombeau, en forme de doucine, est dans le style Louis XV.

De chaque côté du rétable, un tableau remplace une niche renfermant une statue de saint.

Au milieu du chœur est une pierre tombale en marbre noir, dont l'inscription est effacée. Voici deux autres inscriptions tumulaires qui se trouvent également dans l'église :

HUC ANTE JACET
D. CLAUD^S JOAN^S B. DE FRANQUEVILLE, EQUES, BARO DE
MORAINVILLE D^{US} ET PATR^S DU MESNIL SUR BLANGY, LIVET
LA COUILLIERE, D^{IS} ET PATR^{US} HONOR^{IS} DE BEAUVILLIERS (*sic*) ETC
NATALIUM SPLENDORE CLARUS
CLARIOR VIRTUTIBUS, HEREDITARIO JURE ACCEPTIS,
PARENS OPTIMUS, FIDELIS SPONSUS, DOMUI BENE PRÆPOSITUS

MITIS, URBANUS, SEMPER IDEM
VERE NOBILIS, NOBILIUM EXEMPLAR
PRO FILIIS FAMULOS, EGENOS PRO FRATRIBUS, SAPIENTES HABUIT PRO AMICIS.
CUJUS IN CORDE INTERIOREM ABSCONDITUM HOMINEM
POSTQUAM RELIGIO AMICA ORNAVERAT MANU
TESTEM SIBI FIDUM ESSE VOLUIT
AD PRÆSENTIAM SEPULCHRI FECIT IMPAVIDUM
PATIENTIÆ RELIQUIT AD EXEMPLUM
DE FONTIBUS SITIENTEM POTAVIT SALVATORIS
QUI GLORIFICATURUS EST ALIQUANDO.

CORPUS HUMILITATIS LATENS SUB MARMORE
QUOD AMANTI CONJUGI REDAMANS ET FLENS POSUIT

NOBILIS AC POTENS DOMINA MARIA FRANCISCA DE SASSENAGE
OBIIT DIE 18ª MAII
ANN. DOMIN° 1778

REQUIESCAT IN PACE

GRAVÉ PAR FORNET A CAEN.

HIC JACET
NOBILIS DOMICELLA MARIA FRANCISCA JULIA
DE FRANQUEVILLE DIE JULII XIX ANN. MDCCLXXXIV ET
ISSUE DUN SANG ILLUSTRE, UNIQUE HÉRITIÈRE DES BIENS DE SA MAISON
JOIGNANT AUX GRACES DE LA FIGURE, AUX TALENS QUI INTÉRESSENT, A UN ESPRIT ORNÉ, UNE AME BONNE ET DES MŒURS ANGELIQUES DIGNE DES PLUS HAUTES ALLIANCES.
POURQUOI
A PEINE DANS SON QUATRIEME LUSTRE DESCEND-ELLE AU TOMBEAU ?
DIEU L'A VOULU DANS SA MISERICORDE, IL L'A RÉUNIE AU PERE RELIGIEUX QUI L'AVAIT CHÉRIE, PRÈS DUQUEL ELLE REPOSE : IL N'A PAS PERMIS QUE LA MALICE
CHANGEAT SON CŒUR, QUE LE MENSONGE INFECTAT SON ESPRIT, IL A COURONNÉ EN LA RAVISSANT AU MONDE, L'ÉDUCATION CHRÉTIENNE QUELLE AVAIT REÇUE DE SA TENDRE ET VERTUEUSE MERE, TRES-HAUTE ET TRÈS-PUISSANTE DAME MAdme MARIE FRANÇOISE DE SASSENAGE. QUELLE REPOSE DONC EN PAIX

DANS L'ATTENTE DE LA BIENHEUREUSE RESURRECTION.
CE MONUMENT A ÉTÉ ÉRIGÉ A SA MÉMOIRE PAR TRES HAUTE ET TRES
PUISSANTE DAME Mme DANGERVILLE SA TANTE PATERNELLE.

Deux écus, aux armes de Franqueville, surmontent ces inscriptions.

La cloche est ancienne, et les cinq lignes qu'on lit à son pourtour ont aussi une valeur historique.

† LAN 1786 NOMMÉE MARIE PAR TRÈS-HAUT ET TRÈS PUISSANT SEIGNEUR MESSIRE PIERRE BRUNO ESTIEVRE DE TREMACVILLE

☞ MAISTRE DE CAMP DE CAVALERIE CHEVALIER DE L'ORDRE ROIAL ET MILITAIRE DE St LOUIS SEIGNEUR ET PATRON DE GEFFOSSE, LE COUDRAY SAHURS ET

☞ AUTRES LIEUX ET NOBLE DAME MARIE FRANÇOISE DE SASSENAGE VEUVE DE TRES HAUT ET TRES PUISSANT SEIGNEUR MESSIRE CLAUDE JEAN BAPTISTE

☞ DE FRANQUEVILLE CHEVALIER BARON DE MORAINVILLE SEIGNEUR ET PATRON DU MESNIL SUR BLANGY LIVET ET LA COUYERE SEIGNEUR HONORAIRE DE

☞ BEUVILLIERS ET AUTRES LIEUX. BENIE PAR Me MARIN FRANÇOIS LE TETU CURÉ DE CE LIEU.

☞ P. BONNET TRESORIER. R. AVBERT. G. ESCORCHEVILLE G. REBU DEPUTES.

A. B. M. I. A LAVILLETTE DE LISIEUX MA FAITE.

Comme on l'a vu par ces diverses inscriptions, le patronage du Mesnil-sur-Blangy était laïque. Aux XIVe. et XVIe. siècles, d'après les pouillés, il fut exercé par les châtelains de Moulineaux (*Castellarius de Molendino*, *Castellanus de Molignyiaux*) pour une portion, et par le seigneur du Mesnil pour une seconde portion, car il y avait deux curés.

L'église est sous l'invocation de Notre-Dame et dépendait du doyenné de Touques.

Au civil, le Mesnil faisait partie de la sergenterie de St.-

Julien-sur-Calonne dans l'élection de Pont-l'Évêque, et ne comptait pas moins de 3 feux privilégiés et 127 feux taillables : ce qui suppose une population considérable.

Château de Morainville. — Le château de Morainville est situé dans un charmant vallon et entouré d'un beau parc dessiné à l'anglaise.

Ce château, qui date de la fin du règne de Louis XIII, n'a pas été terminé. La façade principale est accompagnée de deux pavillons, dont l'un est placé à l'une des extrémités. Le pavillon central est décoré, au rez-de-chaussée, d'un frontispice d'ordre dorique surmonté d'un fronton circulaire appartenant à l'ordre toscan. Ce pavillon est construit en marqueterie et orné de losanges formés par de la brique. Une porte cintrée correspond à un vaste vestibule où l'on remarque un magnifique escalier d'une grande largeur et d'une hardiesse surprenante.

Dans l'étage supérieur du château est une petite chapelle dont la voûte en carène est formée de douves en merrain. Les murs sont lambrissés et décorés de sculptures dans le style ogival du XVIe. siècle. L'autel est dans le même style. Tout ce travail est moderne. Il est à regretter que les ornements soient en carton-pierre et non en bois de chêne.

Le propriétaire du château, M. de Beaucourt, membre de la Société française d'archéologie, y a fait faire de nombreuses additions, toutes de bon goût.

La construction de ce château important est due à un membre de la famille d'Houel : ce qu'indiquerait, à défaut d'autres documents, le blason qui décore le frontispice : « il « est écartelé de Dreux et de Motier de La Fayette, pallé « d'or et d'azur de 6 pièces sur le tout, qui est d'Houel. »

Au XVe. siècle, cette terre appartenait à la famille de Ségrie. Elle passa, à la fin de ce siècle, dans la famille de Dreux par le mariage de Robert de Dreux, seigneur d'Es-

neval, avec Guillemette de Ségrie. Elle échut après leur mort à leur quatrième fils, Jacques de Dreux, qui prit les titres de seigneur de Morainville et de Morennes, vicomte de Beaussart, de Biville, de Berville, de Pommereuil et de St.-Pierre-le-Châtel. Il avait épousé Agnès de Mareuil qui lui donna sept enfants. L'aîné, nommé François, fut seigneur de Morainville, Bonnetot et Estaleville, Morennes et Pommereuil, baron de Fresnes et chevalier de l'ordre du roi. Il se maria deux fois. Jean, fils aîné de sa seconde femme Jeanne de Chambes-Montsoreau, devint seigneur de Morainville, Mauny et St.-Ouen. Il fut gouverneur du Perche pour le roi Henri IV, et fut tué le 20 avril 1591 en défendant la Tour grise de Verneuil, lorsque les ligueurs Médavy et Tavannes enlevèrent cette ville par trahison. Bien qu'il se fût marié deux fois, il ne laissa point de postérité légitime et ses terres passèrent à sa sœur Yvonne de Dreux, mariée à Guillaume d'Houel, écuyer, seigneur de la Pommeraye.

Jacques de Dreux, premier seigneur de Morainville, descendait en ligne directe de Louis-le-Gros, roi de France, dont le cinquième fils, Robert de France, avait eu pour apanage le comté de Dreux. On trouvera sa généalogie complète dans l'*Histoire de la maison royale de France*, du P. Anselme.

La famille d'Houel resta en possession de Morainville pendant tout le XVIIe. siècle. En 1732, elle est remplacée par Guillaume-René de Franqueville, d'une très-noble et très-ancienne famille de la Haute-Normandie. Puis on trouve Claude-Jean-Baptiste de Franqueville, son frère, qui n'eut qu'une fille, nommée Françoise-Julie, mariée à M. Joseph-Laurent de Grieu, chevalier de St.-Louis, seigneur du Breuil-sur-Dive. N'ayant eu que deux filles, la seconde, Mme. Marie-Claude de Grieu, marquise de Tremauville, eut en partage la terre de Morainville qu'elle transmit, en 1829, à M. le marquis de Tremauville, grand-père de M. de Beaucourt, le propriétaire actuel.

BONNEVILLE-LA-LOUVET (1).

Bonneville-la-Louvet, *Bonavilla Louveti*, *Bonavilleta la Lovet*, *Bonnevillette*, *Bonneville-la-Louvette*.

Bonneville est une localité ancienne qui a toujours eu de l'importance. Elle doit son surnom à une famille Louvet, connue dans l'histoire de Normandie.

L'église remonte au commencement du XIII[e]. siècle. Elle est située sur la rive gauche de la Calonne, et tout près de ce cours d'eau.

Une massive tour carrée, construite en moyen appareil, forme avant-corps sur le mur occidental. Elle est flanquée, sur chaque face, de deux contreforts qui n'ont pas moins de 6 pieds de saillie à la base. Il faut, toutefois, en excepter la face du nord (celle qui regarde la rivière); on n'y voit qu'un seul contrefort; l'autre, celui qui devrait se trouver dans l'angle contre la nef, est remplacé par une tourelle carrée qui contient l'escalier. La base s'ouvre en trois arcades ogivales qui forment porche devant la porte de la nef. Ces trois arcades, qui sont semblables, n'ont pour voussures que des claveaux, disposés en retraite l'un sur l'autre, simplement épanelés. Ils retombent sur des faisceaux de trois colonnettes demi-engagées, dont les chapiteaux sont remplacés par de simples bagues, semblables aux annelures des colonnes de transition, composées de trois moulures dont l'intermédiaire est la plus saillante.

L'étage supérieur est seulement percé d'étroites ouvertures rectangulaires, simples meurtrières qui donnent, de loin, à ce clocher l'aspect d'un donjon. Une corniche à

(1) Notes par M. Ch. Vasseur.

modillons fort simples termine la construction de pierre, que surmonte un beffroi carré recouvert maintenant d'ardoise, autrefois d'essente, avec des ouvertures trilobées sur chaque face et une pyramide obtuse, aussi en charpente, au sommet de laquelle s'épanouit, au lieu de croix, un bel épi en plomb repoussé, à larges feuilles frisées, qui date, comme les parties sur lesquelles il s'appuie, du milieu du XVIe. siècle.

La porte de la nef, qui s'ouvre sous le porche, consiste en une grande ogive à tympan plein, dans laquelle sont percées deux baies carrées, séparées par un trumeau de pierre.

Les deux murs latéraux ne sont point symétriquement percés.

Des quatre travées qui subdivisent leur longueur, deux seulement sont visibles du côté du nord. Elles sont construites en blocage entremêlé de petit appareil irrégulier. Trois contreforts saillants, refaits au XVIe. siècle, les contrebuttent. Dans chacune de ces deux travées s'ouvre une lancette.

Une large chapelle seigneuriale a pris la place des deux travées supérieures. Elle date du XVIe. siècle. Son pignon est soutenu par trois contreforts, dont deux disposés sur les angles. La lumière est répandue à l'intérieur par deux fenêtres flamboyantes, semblables entr'elles. Le mur qui regarde l'occident n'a point de traces d'ouverture; dans celui qui fait face à l'orient était une fenêtre, aussi flamboyante, qui se trouve maintenant bouchée.

Cette chapelle surajoutée est rejointe au mur du chœur par un raccordement de fausse équerre où l'on avait pratiqué une petite porte, maintenant bouchée.

Le mur de la nef, qui regarde le midi, est construit de la même manière que celui du nord, seulement il est libre dans tout son développement, et soutenu par cinq contreforts

du XIIIe. siècle, qui ont subi quelques retouches postérieures. Les quatre lancettes qui sont symétriquement ouvertes de ce côté sont semblables à celles du côté nord.

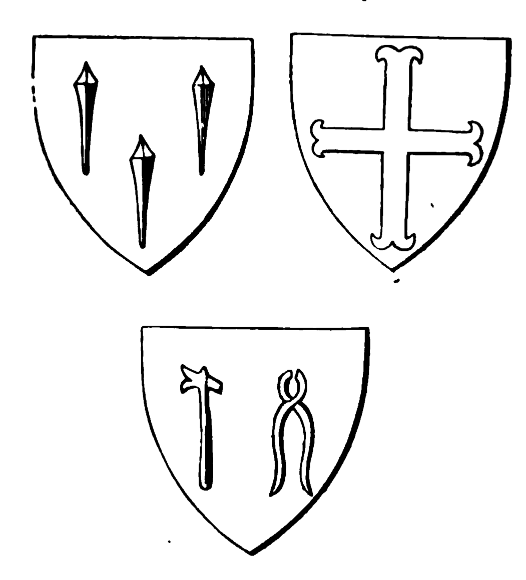
Le chœur est en retraite sur la nef. Les murs latéraux sont en blocage. On y voit un gros contrefort au nord, trois autres au midi, qui tous datent du XIIIe. siècle, mais ont été retouchés au XVIe. Les quatre fenêtres, placées une dans chaque travée, tant au nord qu'au midi, sont aussi des lancettes qui datent bien certainement de la construction primitive; mais elles ont été mutilées à une époque postérieure et n'offrent plus maintenant le moindre caractère architectonique. Elles reposent sur une moulure continue formant larmier.

La sacristie cache une partie du mur du nord. Au midi s'ouvrait une petite porte ogivale. Son archivolte se composait d'un tore avec larmier que recevaient deux colonnettes dont les chapiteaux, maintenant très-frustes, étaient sculptés l'un de crossettes, l'autre de feuilles de vigne ou de lierre. La baie était aussi ogivale, disposition peu commune. Deux demi-sphères en creux servent d'ornement aux claveaux.

Le chevet est un mur droit. La fenêtre en a été bouchée. Elle était très-large et ne datait que du XVe. ou du XVIe. siècle, car elle est garnie d'un tracerie flamboyante.

Intérieur. — Nef. — Sous les fenêtres, qui sont régulièrement ouvertes, ainsi qu'on l'a vu, règne une série d'arcatures ogivales dont les moulures ont presque un aspect prismatique qui porterait à ne les faire dater que du XVe. siècle. Elles doivent pourtant appartenir à la construction première. Elles sont portées par des culs-de-lampe sans sculptures. La voûte est en bois, avec poutres apparentes, dont plusieurs sont sculptées de *rageurs* ou *engoulements*.

Sous les poinçons sont des écussons dont voici le dessin. Cest un beau spécimen des



voûtes en bois du XVe. siècle. Les sablières sont également sculptées : elles offrent des figures en relief plus ou moins grotesques.

La voûte de la chapelle seigneuriale est semblable à celle de la nef et doit être l'œuvre du même ouvrier. Sur le pilier de bois qui sert à soulager les pièces transversales, au milieu de l'ouverture de la chapelle sur la nef, on lit une inscription en caractères singuliers qui donne la date du travail et les noms des trésoriers qui y présidèrent, du moins leurs initiales (V. le fac-simile ci-joint).

Il ne reste à signaler, dans la nef, qu'une

petite piscine ogivale assez grossière, pratiquée dans le mur du midi.

L'arc triomphal date du XIIIe. siècle. Il est ogival : on y a fait des retouches au XVe. siècle, date qu'il faut attribuer au pilier informe et trapu du nord, avec sa base octogone, tandis que derrière le haut rétable du petit autel du midi se trouve encore le faisceau des colonnettes primitives, bien frustes, il est vrai, avec deux chapiteaux mutilés.

Le chœur n'offre rien de saillant à l'œil. Le maître-autel est moderne ; les murs sont proprement blanchis ; la voûte à lambris a été refaite à neuf tout récemment.

Rien, dans le mobilier, ne peut fixer l'attention.

Le clocher renferme une cloche assez considérable, puisqu'elle mesure 1 mètre 30 centimètres de diamètre. Elle est du fameux fondeur Jean Aubert, de Lisieux. Elle porte sur son pourtour l'inscription suivante :

1703. IACQVE LE BOVRG PB^{re} PRIEVR DV MONT FOUQVERAN ET CVRE DE ĈE LIEV MA BENITE. MES^{re} IACQUE DE VIPART MARQVIS DE SILLY ET NOBLE DAME MARIE MAGDELEINE DE BOSSERED FEMME DE FEV MES^{re} HENRY DE St PIERRE CHL^{r} SG^{r} DE St JVLIEN MONT NOMMEE MARIE IEAN AVBOVLT FILS DE FEV Me LOVIS AVBOVLT AD^{t} BAILIF DE CORMEILLE TRESORIER.

IEAN AVBERT
DE LISIEVX
MA FAICTE.

L'église était, comme la cloche, sous l'invocation de Notre-Dame. Elle dépendait du doyenné d'Honfleur, malgré sa proximité de Cormeilles, chef-lieu d'un doyenné lui-même. Le patronage appartenait au prieur de St^{e}.-Barbe-en-Auge; mais l'abbé de Cormeilles présentait à une chapelle de St.-Louis, située dans cette même paroisse, et à laquelle étaient attachés trois clérimonies. Les pouillés mentionnent encore sur le même territoire des chapelles dédiées à saint

Julien, à saint Nicolas, la chapelle de St.-Jean-des-Tôtes ou St.-Jean-des-Gastines et celle de Notre-Dame-des-Tôtes, sans parler de celle de St.-Martin du Montfouqueran qui avait une toute autre importance. C'était un prieuré. Elle était parfaitement située sur un coteau qui forme promontoire, dans la vallée, à droite de la rivière, où se voit encore un groupe de bâtiments environnés de verdure.

Prieuré de Montfouqueran. — Ce prieuré devait sa fondation aux Louvet, seigneurs de Bonneville, antérieurement au XIIIe. siècle. Dans les chartes des Archives du Calvados, inventoriées par M. Léchaudé-d'Anisy et attribuées à St^e.-Barbe, on trouve une déclaration faite par Rotrou, archevêque de Rouen, de la renonciation, entre ses mains, par Henri Louvet, des droits qu'il avait, ou disait avoir, sur la chapelle de St.-Martin du Montfouqueran, qui avait été donnée par Arnoult, évêque de Lisieux, à l'abbaye de St^e.-Barbe. Arnoult vivait à la fin du XIIe. siècle. Ce fut ce même Henri Louvet qui aumôna à St^e.-Barbe le droit de patronage de la cure de Notre-Dame, ne se réservant que la chapelle de St.-Julien, située près de la même église. Cette réserve ne fut pas de longue durée ; car Guillaume, évêque de Lisieux, en confirmant la donation du patronage, y joint celui de la chapelle de St.-Julien.

Les donations continuèrent dans les siècles suivants, et l'on voit tous les tenanciers du seigneur de Bonneville partager à l'envi leurs biens avec les religieux de St^e.-Barbe et du Montfouqueran.

Raoul Bérenger donne tout le tènement qu'il tenait en fief de Mathieu du Faulq.

Mathieu du Faulq, à son tour, aumône une pièce de terre, située entre celle des chanoines et la *Querière du Bois-d'Or*, tout en confirmant la donation de Raoul Bérenger, son homme (1231).

Le prieuré était florissant au moment où éclata la Révolution de 1793. Ses terres furent aliénées. Les bâtiments avaient été réservés : il n'y a pas trente ans qu'ils ont, à leur tour, passé dans le domaine privé.

Château. — Il existe une motte féodale avec fossés, à peu de distance de l'église et sur la même rive de la Calonne (*Bulletin monumental*, t. II, p. 246). Était-ce l'ancien château de bois des Louvet? Henri Louvet, qui figure dans les actes relatifs au Montfouqueran, que je viens d'énumérer, eut trois fils : Geoffroy, ou Godefroy, Robert et Galeron. Le premier lui succéda dans la terre de Bonneville ; il vivait en 1200. Il eut un fils qu'il nomma Henri, comme son aïeul, qui fut qualifié chevalier.

Bien que la *Recherche de Montfaut* ne parle point de cette famille, elle n'était pas encore éteinte au XVI[e]. siècle ; car, dans la production faite devant les élus de Lisieux en 1540, Guillaume de Livet, ou Louvet, sieur de la Cour-d'Asnières et de Bonneville, vante un aveu de la terre de Bonneville, baillé en 1388 par Jean de Livet, dont il justifia sa descente.

Il y a aussi à Bonneville un fief de la Morsanglière : j'en ignore la situation ; mais voici un document qui s'y rapporte et qui présente quelqu'intérêt. C'est le résumé d'un arrêt rendu sur une prétention à la préséance, entre deux gentilshommes de la paroisse :

« Entre Charles de Saint-Pierre, sieur de Vassi et de Maillot, appelant et en principal demandeur en lettres, pour être maintenu lui, la demoiselle sa femme et leur famille, aux honneurs de préférence et prérogative en l'église de Bonneville-la-Louvet, au-devant des tenants du fief de la Morsanglière, et défendeur, d'une part, et Catherine Auvray, demoiselle, veuve de Jean Hamel, vivant sieur dudit lieu de

Morsanglière, pour elle, Françoise et Marguerite Hamel, demoiselles, ses filles, jointe demoiselle Jeanne Coudehart, mère dudit défunt Hamel, anticipante, et audit principal opposante, et prétendant lesdits honneurs et préférence leur devoir être déférés, au préjudice dudit sieur de Saint-Pierre et sa femme d'autre part. Vu les généalogies de noblesse des parties, la Cour a mis l'appellation et ce dont est appelé, au néant; et en émendant le jugement, faisant droit au principal, et droits d'honneur et préséance respectivement prétendus par lesdites parties en ladite église de Bonneville, a ordonné et ordonne que les hommes marcheront et auront la préséance au devant des femmes et que les plus anciens d'âge tant entre lesdits hommes que femmes préféreront, et sans dépens.

« A Rouen, le onze décembre mil cinq cent quatre-vingt dix-huit. » (*Mémoires du clergé*, t. III, p. 1272-1273.)

Bonneville-la-Louvet dépendait de l'élection de Pont-Audemer, sergenterie de la Lande. Il y avait 1 feu privilégié et 58 feux taillables.

FIERVILLE (1).

Fierville, *Ferevilla*, *Fiervilla.*

L'église de Fierville est classée dans les anciens pouillés du diocèse de Lisieux parmi les bénéfices réguliers, *ecclesia de Fiervilla (regularis).* Le patronage appartenait à l'abbaye de Cormeilles.

Sa construction remonte à la plus haute antiquité, à ces époques de la période romane primitive pour lesquelles la science n'a pas encore de classification. Elle se compose d'une nef, d'un chœur et d'une chapelle, relativement moderne, construite sur le flanc nord.

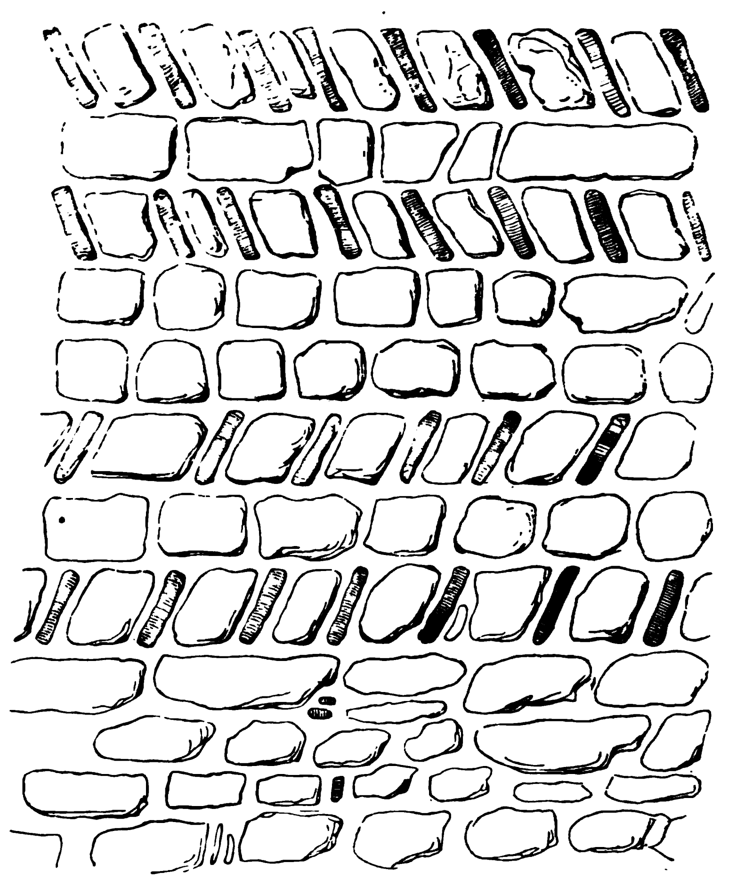
(1) Notes de M. Charles Vasseur.

La nef et le chœur, qui appartiennent à l'édifice primitif, sont dépourvus de contreforts, membre architectural qui fait toujours défaut aux églises les plus anciennes de style roman.

Le portail de l'ouest n'a point de caractère dans son état actuel ; la porte est du dernier siècle et le petit porche qui la protége a l'air de sortir des mains de l'ouvrier. Le clocher essenté qui s'élève au-dessus est assez obtus, et partant peu gracieux.

Les deux murs latéraux sont mieux caractérisés. Les angles sont en *coral-rag* taillé ; le reste est un blocage noyé dans le mortier. Au midi, les moëllons de ce blocage sont mêlés de briquetons d'aspect antique et de pierres plates et longues faisant presque l'office des chaînes de briques, sans en avoir cependant la régularité. J'en ai dessiné avec soin les parties les mieux caractérisées (V. la page suivante). Les briques ont 14 et 20 centimètres de long. Les fenêtres datent du dernier siècle, et il ne reste plus de trace des ouvertures anciennes. Ce mur n'a que 8 pieds d'élévation ; mais le sol offre une légère pente de ce côté. Le mur du nord n'offre aucune trace de briques ; mais les mortiers sont identiques. Près de l'angle, vers l'ouest, était une petite porte cintrée étroite et basse ; elle est bouchée, et il serait difficile d'affirmer qu'elle appartient à la construction primitive. Les fenêtres datent du dernier siècle.

De ce même côté se trouve la chapelle entre le chœur et la nef ; ses murs sont composés d'un échiquier de pierre de taille et de moëllon. Elle paraît de la fin du XVIe. siècle. La porte, percée dans le mur de l'ouest, est carrée, avec clef saillante. Dans le pignon s'ouvre une fenêtre ogivale, sans moulures. Au-dessus sont incrustées, en triangle, dans la maçonnerie, trois statuettes en pierre qui m'ont paru anciennes par leur travail. L'une représente un moine, le



SPÉCIMEN DE LA MAÇONNERIE ANCIENNE DE LA NEF DE FIERVILLE.

capuchon ramené sur la tête ; les deux autres sont un diacre et un évêque.

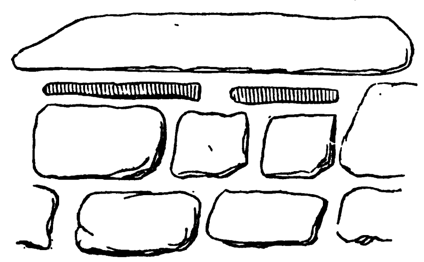
Le chœur forme retraite sur la nef. Le mur du nord est en partie recrépi, ce qui empêche l'inspection de l'appareil. Il est éclairé par une fenêtre ogivale assez large, peut-être du XIIIe. siècle.

Le mur du midi paraît d'une grande épaisseur : à une hauteur moyenne se présentent des briques antiques, disposées symétriquement en arêtes de poisson, alternant avec des moëllons.

Ces briques, ou plutôt ces fragments, n'ont que 4 pouces environ de longueur, et leur épaisseur varie d'un pouce à 15 lignes; les joints ont 18 lignes. Ailleurs, viennent, sans ordre, des fragments très-minces de terre blanchâtre que l'on prendrait volontiers pour des fragments de poterie. Il s'en trouve aussi d'un rouge vif, comme la terre de *Samos*, légèrement concaves : je les ai pris pour des débris de tuiles.

Ce mur est percé d'une fenêtre cintrée, du XVIe. siècle, et d'une petite porte plus récente. Cette dernière a amené, en partie, la destruction d'une petite fenêtre cintrée ayant les caractères de l'époque romane. Les claveaux sont assez minces, les joints peu épais et réguliers. Prise en dehors de son entourage, on ne pourrait la faire remonter au-delà du XIIe. siècle.

Le chevet est un mur droit. Au milieu s'ouvre une grande fenêtre en style ogival primitif. Quelques briquetons sont mêlés sans ordre dans la maçonnerie. On y distingue un rang de pierres très-plates, disposées en chaînage dans toute la



largeur, à l'instar des chaînes de briques des constructions romaines.

En somme, je regarde cette église comme fort ancienne

Bien que les briques ne soient pas romaines, et que leur emploi ne paraisse qu'accidentel et en dehors de tout système de construction déterminé, il est certain que, dans la disposition de ces divers matériaux, on voit une réminiscence de la manière de bâtir des Romains ou des Carlovingiens. Je ne serais pas éloigné de penser que cette église, si peu intéressante au premier abord, est une des premières constructions des Normands, après leur conquête, et qu'elle a été, par conséquent, élevée vers 950.

Sur le bord de la route, un gros if, dont le tronc n'a pas moins de 9 pieds de diamètre à sa partie moyenne, étale ses nombreux et vigoureux rameaux. On peut le croire contemporain de l'édifice près duquel il est excru. Il est remarquable par sa vigueur et par sa forme.

L'intérieur de l'église n'est pas fait pour arrêter long-temps les investigations. Le mobilier est nul, sauf l'autel de la chapelle qui date du règne de Louis XIV. La voûte de bois est couverte de dessins.

Je n'ai rien pu trouver concernant les anciens seigneurs de Fierville.

La paroisse dépendait de l'élection de Lisieux, sergenterie de Moyaux, et comptait 70 feux au XVIIIe. siècle.

LE BRÉVEDENT (1).

Le Brévedent, *Brevident*, *Brevedan*, *Bievredan*, *Bevredan*, *Brefvdent*, *Bresvedent*.

La construction de l'église du Brévedent remonte à l'époque romane. Le chœur a conservé entièrement ses caractères primitifs. Ses murs latéraux sont en blocage; celui du midi soutenu à son extrémité par un contrefort plat. Le

(1) Notes de M. Charles Vasseur.

chevet droit est soutenu par deux contreforts plats. Il n'y a point de traces d'ouvertures. Les murs latéraux ne sont éclairés chacun que par une seule fenêtre du XVI[e]. siècle.

La nef, plus large que le chœur, suivant l'usage, a dans ses principales parties architectoniques les caractères du XVI[e]. siècle. Trois contreforts au nord, quatre au midi quatre aussi au portail, qui est précédé d'un porche fermé Les fenêtres n'ont rien de particulier; deux de celles du midi ont été modernisées. L'arc ogival de la porte rappelle, par sa forme brisée, l'arc Tudor anglais. Les battants sont du temps, à panneaux plissés.

Il reste encore sur les murs les vestiges d'une litre funèbre, malheureusement mal conservée. Elle portait deux blasons accolés, le premier de gueules à un Sauvage de carnation armé, marchant sur un terrain de sinople; le second est indéchiffrable. Les supports sont deux Sauvages. Je n'ai pu trouver le propriétaire de ces armoiries.

L'intérieur n'a pas d'intérêt. L'arc triomphal est détruit. On a coupé les entraits de la voûte du chœur. La voûte de la nef est moderne.

Les autels n'offrent rien de curieux. Dans celui du chœur on a incrusté trois fragments de peinture sur bois représentant la Cène et des figures de l'ancienne loi qui y ont trait.

Les trois piscines sont du XVI[e]. siècle, ainsi que le bénitier et les fonts baptismaux.

Cette église est dédiée à saint Michel; elle dépendait du doyenné de Touques. Le patronage était laïque. Au XIV[e]. siècle, le patron se nommait Jean de Brévedent; au XVI[e]. siècle, c'était le seigneur du Faulq, de la maison du Brévedent. Cette famille du Brévedent est fort ancienne. On trouve, dans les *Rôles de l'Échiquier*, Richard et Guillaume de Brévedent à l'année 1184; Alix de Brévedent en 1195.

Dès 1147, une charte de St.-Ymer nous avait conservé les noms de Philippe et Hugues de Brévedent.

Nous avons vu un Jean de Brévedent au XIV°. siècle; un autre Jean de Brévedent était, en 1469, seigneur dudit lieu de Brévedent et du Faulq, et comparut aux montres du bailliage d'Évreux.

En 1540, le seigneur de Brévedent était Jacques de Bellemare, qui possédait aussi le fief de la Morsanglière, et fournit ses preuves devant les élus de Lisieux avec son cousin Jean de Bellemare, sieur de La Pelletière, à Norolles. François de Brévedent, le dernier membre, sans doute, de l'ancienne famille, venait de décéder.

Au commencement du XVII°. siècle, la maison de Bellemare a fait place, à son tour, à celle de Le Bouteiller. Des documents originaux m'ont fait connaître le nom de Jacques Le Bouteiller, écuyer, sieur de l'Écaude et du Brefdent, en 1600, 1601, 1604 et jusqu'en 1616. Mais il mourut peu de temps après, sans laisser de postérité; du moins je n'en trouve point la trace.

Un aveu de terre dépendant du fief du Brévedent, daté du 14 juillet 1663, est rendu à haut et puissant seigneur messire Louis-Jacques Lecomte, chevalier, seigneur marquis de Pierrecourt, Louis, Beteville, Le Coudray, Beteville-en-Caux, Mondrainville, Malou; vicomte et châtelain de Fauguernon; baron d'Angerville; seigneur de Forges, le Beschet, Bois-Ravenot, la Cœurie, la Pintherie, Brefvedent, Carsis, Sourdeval et autres lieux.

La *Recherche de la Noblesse* faite en 1666 donne, pour la paroisse du Brévedent, les noms suivants:

Louis de Brévedent, ancien noble;

Philippe du Hauvel, sieur de La Heudenrouville, ancien noble;

Alexandre du Hauvel, ancien noble;

Anastase Mahiel, condamné.

Il a dû exister un château-fort au Brévedent; mais j'en ignore la situation.

Je ne connais pas non plus d'anciennes demeures féodales qui méritent d'être signalées. Cependant, en 1469, Monseigneur Richard Malortu, chevalier, détenu prisonnier en Angleterre, était seigneur d'un fief assis à Bresvedent; un autre à Fontaines et du fief du Breul (Voyez *Monstres du bailliage d'Évreux*, page 43).

Le Brévedent était dans l'élection de Lisieux, sergenterie de Moyaux, et comptait 35 feux.

SAINT-PHILBERT-DES-CHAMPS (1).

St.-Philbert-des-Champs, *S. Philibertus de Campis.*

L'église de St.-Philbert est située dans la plaine. Elle remonte à la période romane, et se composait primitivement d'un chœur et d'une nef auxquels on a ajouté, au XIIIe. siècle, une tour et, au XVe., une chapelle de forme polygonale formant comme les deux bras d'un transept.

Ce qui reste apparent des murs de la nef, du côté du sud, est en appareil fort irrégulier et sans aucun caractère, mais est étayé par trois contreforts, évidemment romans. On y voit aussi une étroite fenêtre cintrée, et, en-dessous, les traces d'une porte, également cintrée, qui sont assez bien caractérisées pour ne laisser aucun doute sur l'époque de la construction. Les deux autres fenêtres sont, l'une ogivale, subdivisée par un meneau, du XVe. siècle; l'autre est moderne.

Le mur du nord a également conservé une fenêtre pri-

(1) Notes de M. Charles Vasseur.

mitive. Ses autres ouvertures sont modernes. Il est flanqué de quatre contreforts.

Le portail doit être contemporain des murs latéraux. La porte est cintrée, garnie seulement d'un tore qui retombe sur des colonnettes avec chapiteaux à crossettes.

Dans le pignon sont trois étroites fenêtres cintrées, romanes, dont la partie inférieure se trouve en partie bouchée par un porche d'assez grande dimension qui date du XVIe. siècle. C'est là, dit-on, que se percevait autrefois la taille.

Le corps carré de la tour forme saillie à l'extrémité orientale du mur nord de la nef. C'est aussi une construction en blocage ; mais elle ne porte aucun caractère qui puisse la faire considérer comme contemporaine des constructions sur lesquelles elle est entée ; ce qui pourtant est fort probable. Les contreforts, au nombre de deux sur chaque face, semblent dater seulement du XIIIe. siècle.

La partie supérieure est reconstruite en briques et date évidemment d'une époque récente. Un clocher recouvert d'ardoise surmonte le tout. Vers l'occident est une tourelle hexagonale qui renferme l'escalier.

Les murs du chœur sont romans comme ceux de la nef, et même mieux caractérisés, avec une corniche à modillons couverts de figures grotesques. Celui du nord est soutenu par deux contreforts, et percé de deux grandes fenêtres modernes. Seulement, dans la seconde travée se trouve une porte ogivale garnie d'un tore portant sur des colonnettes, avec chapiteaux à double rang de crossettes. Le tympan est plein, sans traces de sculptures.

Le chevet est un mur droit avec contreforts plats. Il était jadis éclairé par deux lancettes, qui sont maintenant bouchées. Une étroite fenêtre cintrée, pratiquée dans le gable, éclaire encore les charpentes.

Du mur qui regarde le sud, une seule travée est restée

visible. Elle est presque entièrement remplie par une large ouverture à arc fort surbaissé, subdivisée en trois lancettes subtrilobées sans aucun ornement ni moulures qu'un simple chanfrein. Il est possible que cette ouverture date du XIIIe. siècle.

Le reste du chœur est caché par la sacristie et la chapelle, qui empiète aussi largement sur le haut de la nef.

Cette chapelle, plus vaste que ne le sont ordinairement ces constructions parasites dans des églises de campagne, date de la fin du XVe. siècle. Elle est de forme pentagonale, construite en échiquier de pierre de taille et de silex. Les contreforts sont placés sur les angles. Chaque face est percée d'une fenêtre. Toutes sont flamboyantes; une seule cintrée, les autres ogivales.

L'intérieur de cette église présente de l'intérêt. La voûte de la nef est en merrain et date de deux époques différentes. La partie inférieure est grossière et sans caractère; elle ne doit pas être ancienne. Les deux travées les plus voisines du chœur sont en forme de carène, soutenues par trois entraits avec leurs poinçons. Chacun de ces entraits a ses extrémités terminées par des rageurs ou engoulements; au centre, sous le poinçon, sont des têtes sculptées, inscrites dans un médaillon circulaire. Les sablières ont de ces profondes moulures que l'on retrouve si souvent sur les poutres horizontales des vieilles maisons de bois.

Le petit autel de droite appelle un instant l'attention par sa statue de saint Roch, qui est ancienne.

A l'autel correspondant, on voit une Vierge d'une belle exécution, qui paraît être du moyen-âge. Dans les réparations qu'elle a subies, elle semble avoir conservé les couleurs dont elle était primitivement miniaturée. Sous son manteau d'azur garni d'une large frange d'or, elle porte une robe de pourpre à corsage juste, bordée d'or et semée d'angemmes aussi d'or.

La ceinture est une chaîne de quatre-feuilles en relief. Le bas est relevé de manière à laisser voir le vêtement de dessous, argenté, à long plis traînants. Les doigts sont garnis d'anneaux à chaton en quatre-feuille. Sa tête porte une couronne fleurdelisée, d'où pend un voile court qui s'arrête sur les épaules. Sa main droite tenait un sceptre. Le bras gauche porte l'enfant Jésus, vêtu d'une longue robe et pressant dans ses mains une colombe.

L'arc triomphal est muni d'un tore qui reposait sur des colonnes, cachées actuellement par la saillie des deux petits autels.

Le chœur comprend deux travées voûtées en pierre avec arceaux croisés et arcs-doubleaux dont la retombée est reçue, aux quatre angles, par une colonnette; au centre, par un faisceau de trois colonnes engagées avec chapiteaux à double rang de crossettes; bases à agrafes reliées aux tores par de légers festons.

L'autel ne date que du règne de Louis XIV. Le tombeau est droit, rempli par un parement de toile peinte représentant l'Agneau divin, au milieu d'une guirlande de fleurs. Deux vases remplis de fleurs l'accompagnent, à droite et à gauche. Le rétable est soutenu par deux vigoureuses colonnes torses entourées de pampres. Au centre est un tableau. Le tabernacle, de forme semi-hexagonale, a son entablement porté par de petites colonnettes. Il se termine par une petite galerie à balustres renflés. Le reste de la décoration du chevet s'accorde avec ce style.

La chapelle communique avec le chœur par une arcade ogivale, et avec la nef par une immense arcade cintrée garnie de moulures prismatiques.

Les modillons grimaçants de la corniche du chœur paraissent encore, à l'intérieur de la chapelle, au-dessus de l'arcade ogivale.

Sur la base de l'une des fenêtres on a placé une statue en pierre, de sainte Catherine, qui date du moyen-âge, et un bas-relief qui représente saint Georges terrassant le monstre qui dévastait la ville de Silène en Lybie. Au fond est la fille du roi, qui devait être sacrifiée, à genoux, les mains jointes, dans l'attitude d'une reconnaissance profonde pour son sauveur. Ces deux sculptures viennent de la chapelle détruite du château d'Angerville. De la même provenance est un *Ecce-Homo* relégué dans la tour.

Les deux cloches, qui dataient de 1802, ont été refondues en 1858. Ce fait rend leurs inscriptions dignes d'être conservées, d'autant plus que des noms historiques y figurent :

† IAY ÉTÉ BENIE PAR Mr IEAN IACQVES BRASSY CVRE DE CETTE PAROISSE ET NOMMEE MARIE PAR Mr DE NONENT AGÉ DE 16 ANS FILS DE FEV Mr DE NONENT ET DE Mlle DE PIERRECOVRT ET Mlle DE BRVC AGEE DE 16 ANS FILLE DE FEV Mr MARIE FRANCOIS DE BRVC ET DE DAME LE CONTE DE NONENT.

Mr. FRANCOIS LE COVTEVR MAIRE. — LAVILLETTE DE LISIEVX MA FAITE EN 1802.

† IAY ETE BENIE PAR Mr IEAN IACQVES BRASSY CVRE DE CETTE PAROISSE ET NOMMEE CHARLOTTE PAR Mr. LE CONTE DE NONENT AGE DE 15 ANS SECOND FILS DE FEV Mr. LE CONTE DE NONENT ET DE DAME LE CONTE DE PIERRECOVRT ET Mlle LE CONTE DE NONENT AGEE DE 13 ANS SŒVRE DE Mr LE CONTE DE NONENT ET DONNÉE PAR TOUS LES ZABITANTS DE CETTE COMMUNE

M. FRANCOIS LE COVTEVR MAIRE. — LAVILLETTE DE LISIEVX MA FAITE EN 1802.

La paroisse de St.-Philbert dépendait de l'élection de Lisieux, sergenterie de Moyaux, et comptait 173 feux au XVIIIe. siècle. L'église faisait partie du doyenné de Touques. C'était le seigneur de Fauguernon qui présentait à la cure et, en 1750, ses droits furent exercés par M. Le Conte de Nonent, marquis de Rarey. C'est à cette même famille de Nonent qu'on doit la construction de la chapelle de l'église.

A l'extrémité de la paroisse, en tendant vers le Faulq, était une chapelle dont il ne reste plus de vestiges. Les gens du pays disent aussi que, pendant une peste qui affligea la contrée, les malades s'y rendaient nombreux en pélerinage; mais, comme on craignait que leur contact avec les centres de population ne fît faire des progrès à la contagion, on leur défendait de suivre les chemins ordinaires, et il leur fallait prendre des sentiers détournés dont plusieurs portent encore aujourd'hui le nom de *chemins aux Malades*. Il faut voir là simplement la chapelle d'une maladrerie. Elle est mentionnée dans les Pouillés, sous le nom de chapelle St.-Jean et St.-Marc-du-Faulquet.

Des titres originaux conservés aux Archives de l'Hospice de Lisieux en font aussi mention.

L'un d'eux, daté du 11 janvier 1695, est l'original de lettres de collation données par Pierre Audran, chanoine, écolâtre, grand-vicaire de Mgr. de Matignon et official, en faveur de Mr. Pierre Aubert, prêtre du diocèse de Séez, qui avait obtenu des provisions en Cour de Rome. Le bénéfice y est ainsi décrit : « Capellaniæ leprosariæ forsan nuncupatæ sub invocatione seu ad altare Sanctorum Marci et « Joannis vulgo du Faulquet nuncupatæ, in paroch. ec« clesia S. Philiberti de Campis.

En conséquence, Me. Jean Aubert prit possession le 27 janvier suivant, d'après le procès-verbal qui en fut dressé par Morel, notaire, garde-notes royal et notaire royal apostolique.

Un bail passé par le titulaire, quelques mois après sa prise de possession, nous apprend que le revenu de ce bénéfice consistait en deux pièces de terre évaluées à 15 livres de rente.

Me. Laurent de Boctey, le dernier possesseur du bénéfice, étant décédé, ses héritiers étaient tenus de mettre les

bâtiments du bénéfice en bon état de réparation. Une sentence du bailli d'Orbec, du 19 octobre 1695, avait décidé la question entre les parties. Soit oubli, soit contestation, deux années se passèrent sans que le nouveau titulaire pût obtenir ce qu'il demandait. Pour y parvenir, il fit donner, le 16 avril 1697, un exploit aux héritiers de son prédécesseur, qui étaient : damoiselle Anne Le Mancel, veuve de César-Charles de Boctey, écuyer, sieur de Grandbosc et du Buisson, et ses deux fils, Jean de Boctey et Jacques de Boctey. Il en résulta un accord par lequel, moyennant 35 livres, Me. Aubert se chargea de l'exécution de ces réparations (7 août 1697). Mais Me. Aubert ne travaillait point pour lui. Pendant qu'il était tranquillement dans sa maison de Bretteville-sur-Dive, paroisse distante de 8 lieues normandes de son bénéfice, oubliant ainsi les canons relatifs à la résidence, le Parlement de Rouen enregistrait, le 1er. décembre 1698, des lettres d'union données par le roi, au profit de l'Hôpital général de Lisieux, pour douze maladreries ou hôpitaux ruraux compris dans les limites du diocèse, avec jouissance rétroactive du 1er. juillet 1695.

La chapelle du Faulquet était du nombre.

Me. Pierre Aubert, auquel il restait, au surplus, la cure de St.-Savin, au diocèse de Séez, fit remise de la chapelle entre les mains des administrateurs, le 22 mars 1699.

Cette union amena la destruction de la chapelle, qui n'existait plus en 1721, suivant une déclaration des biens des hôpitaux de Lisieux, datée du 20 avril de cette année. L'enclos de cette antique léproserie était devenu un pâturage contenant environ une acre.

• Il y avait plusieurs fiefs importants sur la paroisse de St.-Philbert : 1°. Forges ; 2°. le Bechet, possédé, au XVIe. siècle, par la famille Le Mire, qui produisit devant Mont-

faut en 1463. Son nom a été travesti en celui de Le Muet ou Le Mieulx dans les éditions des *Recherches* données par M. Labbey de La Rocque. La sieurie du Béchet relevait de la vicomté de Fauguernon. 3°. Angerville. Ce dernier fief est le seul qui présente de l'intérêt pour l'archéologue. Il est situé à un quart de lieue environ au midi de l'église. On y voit une motte féodale qui mesure à peu près 50 pieds de long sur 34 de large; elle est par conséquent de forme ovale. Les constructions qui la couvraient ont toutes disparu depuis long-temps. On n'avait laissé subsister que la chapelle qui s'est trouvée ruinée totalement par les outrages du temps, il y a environ vingt ans.

Les nombreux bâtiments d'exploitation épars autour de cette motte n'offrent guère d'intérêt; plusieurs portent le cachet du XVIe. siècle.

Le fief d'Angerville était un membre de la baronnie de Fauguernon. Il est encore possédé maintenant par MM. de Nonant, à la représentation du marquis de Rarey, qui jouissait de toute la terre à la fin du XVIIIe. siècle. Ce marquis de Rarey était Jean-Joseph Le Conte de Nonent, né le 30 octobre 1732, petit-fils de Jean-François Le Conte de Nonent, seigneur de Pierrecourt, et de Marie-Lucie de Lancy, héritière de Rarey et de Lancy. Le fief d'Angerville était entré dans cette famille par Françoise Le Mire d'Angerville, qui figure dans l'*Armorial* de d'Hozier comme veuve de Louis-Jacques de Nonent, seigneur de Pierrecourt. On a déjà vu que la famille Le Mire possédait le fief du Béchet; nous la retrouverons à la Pinterie, fief situé sur la paroisse du Pin. Elle était établie depuis long-temps dans le pays. Sa production aux élus de Lisieux, en 1540, remonte jusqu'à 1429.

NOROLLES (1).

Norolles, *ecclesia de Noeroliis, de Norollis, Nogerolæ, Noeroles, Norolles.*

Norolles est une localité importante, située dans la plaine du Lieuvin ; mais son territoire s'étend jusque sur les bords de la rivière de Touque. On y trouve quatre fiefs ou manoirs plus ou moins curieux.

Son nom jouit du privilége, fort rare dans notre contrée, d'être mentionné dans l'histoire pendant la période carlovingienne. C'est à propos de l'enlèvement des reliques de saint Regnobert, évêque de Bayeux. Trigan, dans son *Histoire ecclésiastique*, t. II, p. 137 à 144, s'est étendu avec complaisance sur ce fait, dont il a cherché à expliquer et à discuter toutes les phases. Son récit est trop long pour entrer dans le cadre de ce travail. Voici un résumé bien suffisant, qui est emprunté à un mémoire de M. Auguste Le Prevost publié en tête du premier volume de l'*Annuaire normand*, p. 19 et 20 :

« Dans les derniers jours de 846 ou 847, un personnage du Lieuvin, nommé Hervé, dont la mère était propriétaire d'une église de St.-Victor, qui paraît être St.-Victor-d'Épine, se détermina, à la suite de visions réitérées, et après avoir pris l'avis de Fréculfe, évêque de Lisieux, à aller chercher à Bayeux les corps de saint Regnobert, évêque de cette ville, et de saint Zénon, diacre, pour les apporter dans son domaine. Assisté de deux vénérables prêtres, nommés Guinemare et Hardouin, il s'introduisit secrètement dans Bayeux, alors occupé par les Bretons qui s'y étaient établis et dévastaient tout le voisinage, dit l'historien contemporain de

(1) Notes par M. Charles Vasseur.

cette translation. Nous apprenons ainsi que, pendant que les Normands ravageaient le territoire des Bretons, ceux-ci venaient déjà en faire autant sur nos côtes de la Basse-Normandie. Peut-être, d'après cela, fut-ce pour *faire la part du feu* que Charles-le-Chauve leur céda plus tard le Cotentin. Quoi qu'il en soit, à la faveur des ténèbres et du délaissement occasionné par l'invasion bretonne, Hervé put entrer, sans être remarqué, dans l'église extra-urbaine, déjà désolée et profanée, de St.-Exupère, et en enlever les reliques, objet de ses pieuses recherches ; puis, le lendemain, faisant grande diligence, probablement pour se soustraire aux réclamations des Bayeusains, il les apporta, à la faveur d'un brouillard épais, jusqu'à un lieu nommé *Nogerolæ* (Norolles, près Lisieux). Ce ne fut plus ensuite qu'à petites journées, au milieu des processions et des champs d'allégresse, qu'il arriva à St.-Victor, où les corps des deux saints restèrent quelque temps déposés sur l'autel. De là ils furent transférés, un peu plus tard, dans une petite et modeste église, construite aux frais d'Hervé, tout exprès pour les recevoir, en un lieu nommé *Suiacum villa*, et que les évêques de Lisieux, de Bayeux et d'Avranches vinrent bénir, sur la demande du fondateur....... »

L'église est située sur la pente du coteau qui limite la droite de la vallée de Touques, et qui en cet endroit forme une gorge sauvage arrosée par un ruisseau. Elle est sous l'invocation de saint Denis : c'est un vocable évidemment fort ancien. Cependant rien ne peut faire présumer que ce fut le lieu de la station des précieuses reliques. Il ne s'agit point ici d'élever une discussion : je remarquerai seulement que l'église de Fauguernon, paroisse limitrophe, est sous le vocable de St.-Regnobert, et qu'il se trouvait en outre dans la même paroisse une chapelle aussi dédiée à ce saint.

La paroisse de Norolles dépendait du doyenné de Touques,

pour le spirituel. Pour le civil, elle était comprise dans l'élection de Lisieux, sergenterie de Moyaux, et comptait 76 feux.

En plan, l'église a la forme d'une croix latine et se compose d'un chœur, d'une nef et de deux chapelles en transept.

Le portail est situé à l'ouest, et date du XVIe. siècle. La porte, cintrée, est protégée par un porche qui occupe, en largeur, tout le développement de la façade. Les vantaux du temps sont à panneaux simulant des étoffes ou parchemin plissé. Le clocher, qui surmonte le pignon, est en charpente recouverte d'essente (V. la page suivante).

Les murs latéraux de la nef appartiennent à deux époques bien distinctes. Au midi, ils sont formés d'un blocage grossier qui doit remonter à l'époque romane. Dans le XVIe. siècle, on les a étayés par deux contreforts. La seule fenêtre qui éclaire ce côté est carrée et par conséquent moderne. Le côté du nord, qui se trouvait plus exposé aux intempéries, a été rebâti en entier, au XVIe. siècle, en échiquier de pierre d'appareil et de silex taillé. Il est flanqué de trois contreforts du même temps. Trois fenêtres ogivales sans moulures ni ornements, dont une est actuellement bouchée, répandaient largement la lumière.

Les deux chapelles qui forment les bras du transept sont de deux époques différentes. Celle du nord date du XVIe. siècle, comme le mur de la nef sur lequel il s'appuie. Des contreforts sont posés sur les angles, et une fenêtre ogivale (comme celles de la nef) sert à l'éclairer.

Celle du midi ne date que du XVIIe. siècle. Sa fenêtre néanmoins est ogivale.

Le chœur est entièrement roman, sauf le chevet qui est moderne et obstrué par une sacristie, sauf encore quatre contreforts du XVIe. siècle, trois du côté du sud et un autre à l'extrémité orientale du mur du nord. Trois autres con-



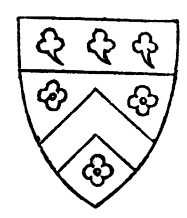
VUE DE L'ÉGLISE DE NOROLLES.

treforts que l'on voit de ce dernier côté sont plats et appartiennent à l'époque primitive.

Toutes les ouvertures un peu caractérisées ont disparu pour faire place à des espèces de trous carrés, évidemment fort modernes.

A l'intérieur, ce chœur présente aussi un certain intérêt. Les travées sont délimitées par des colonnes romanes engagées, dont la partie inférieure est coupée, et dont les chapiteaux garnis de feuilles plates supportent maintenant des statues (1); mais il est incontestable qu'ils recevaient primitivement les nervures d'une voûte de pierre, remplacée plus tard par la voûte en merrain que l'on voit aujourd'hui.

Cinq pierres tumulaires se voient dans le pavage : elles recouvrent les restes des seigneurs de Combray, fief situé dans les limites de la paroisse, et qui a joui d'une certaine importance. Les inscriptions qui ont dû couvrir ces pierres sont, pour la plupart, effacées. Sur l'une on distingue encore deux personnages gravés au trait : un homme et une femme dont le costume accuse le règne de Louis XIII. Sur une autre est un blason chargé d'un chevron qu'accompagnent



trois roses, avec un chef chargé de trois trèfles. Au bas, on peut encore déchiffrer :

(1) Ces deux statues remontent au moyen-âge. L'une est un saint Denis ; l'autre un évêque, dans son costume antique.

PRIES POVR L'AME DV
DEFVNT LEQVEL
EST MORT LE 4
MAY 1631.

L'écusson nous apprend que ce défunt est un membre de la famille de Parey, qui portait d'azur au chevron d'or accompagné de 3 roses d'argent, au chef d'argent chargé de 3 trèfles de sable. Peut-être même est-ce le père de Charles de Parey, mentionné dans l'*Armorial* de d'Hozier, comme écuyer, seigneur de Combray, avec sa femme, Marie-Elisabeth de Couvert, qui portait d'hermines à la fasce de gueules chargée de 3 fermaux ou boucles d'or. Ces deux personnages étaient vivants en 1705, ainsi que l'atteste la cloche fondue par Jean Aubert, de Lisieux, dont voici l'inscription :

† 1705 IAY ESTE BENITE ET NOMMEE GABRIELLE ELISABETH PAR MSre GAB. MALARD (1) ESCr PBre. CVRE DE CE LIEV ET PAR NOBLE DAME ELIZ. M. F. DE COVVERT FEMME DE MONSr LE BARON DE COMBRÉ FRANCOIS LEGOVX TRESORIER.

La famille de Parey possédait bien antérieurement le fief de Combray. Dans les *Monstres de la noblesse du bailliage d'Evreux* de 1469, on trouve que « Pierre Parey, seigneur du fief de Combray, présenta pour lui et en son nom Denys Fuzee en abillement de vougier armé et monté suffisamment. »

Le nom de Parey ne se trouve point dans la *Recherche de Montfaut*, faite six ans auparavant, et au commencement du XVe. siècle Jehan de Combray figure parmi les vaillants gentilshommes qui s'étaient réunis pour défendre le château

(1) Gabriel Mallard, curé de Norolles, figure aussi dans le livre de d'Hozier qui lui donne pour armoiries : d'argent à 3 fers-à-cheval de sable.

de Touques contre le roi d'Angleterre, et en obtinrent, au mois d'août 1417, une capitulation honorable et un sauf-conduit pour se retirer avec les honneurs de la guerre. C'est, qu'en effet, l'origine de la maison de Parey ne remonte qu'à cette année 1469, ainsi que l'atteste la production que firent en 1540, devant les élus de Lisieux, Nicolas Parey, sieur de Combray, et ses frères puînés M. Antoine, Abel et Jean dits Parey, demeurant en la paroisse de Norolles. On y voit qu'ils « ont dit être nobles par la charte des francs-fiefs, et pour le justifier ont produit un arrest donné en la Cour de nos sieurs les généraux en 1521, au nom de Guillaume Parey, leur père.

Le maître-autel n'est remarquable que par sa laideur; il est moderne.

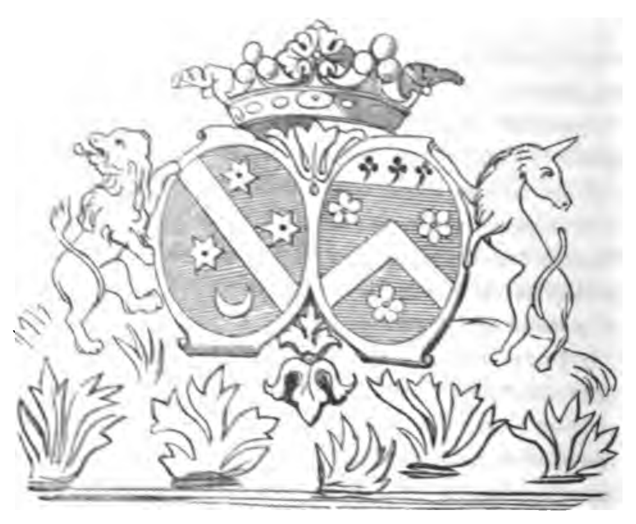
Les deux chapelles qui forment transept n'ont en elles-mêmes aucun intérêt. Leurs voûtes sont en merrain. Dans celle du nord se trouve un magnifique banc dont le dossier se compose de panneaux sculptés dans le goût du règne de François Ier. L'autel, dans le style Louis XV, provient de la chapelle du manoir de Prie, située dans la vallée, sur la paroisse de Coquainvilliers.

A l'autel de la chapelle du sud, on a adapté un beau tabernacle, débris sauvé de l'ancien maître-autel. Sa forme, en plan, est celle de la moitié d'un hexagone, dont le diamètre se confond avec le rétable. Son entablement porté par des colonnettes torses, accouplées et délicatement sculptées, est orné, comme les pilastres des bases, de légers et gracieux rinceaux peints, soit or sur fond de vermillon, soit azur sur fond vert. L'entrecolonnement est rempli par cinq niches vides de leurs statuettes. Au-dessus de l'entablement court une petite galerie composée de balustres renflées. Ce travail remonte seulement au règne de Louis XIV.

Dans un coin de la chapelle est une statue gothique de saint Sulpice, en pierre.

La nef n'offre rien de remarquable; les fonts baptismaux consistent dans une masse de pierre de forme octogone, sans aucun ornement.

Une litre funèbre entoure l'église à l'intérieur et à l'extérieur. On en distingue encore les écussons que l'on avait pris soin de recouvrir à l'époque de la première Révolution. Ils sont accolés, le premier d'azur à la bande d'or accompagnée de trois molettes d'éperon d'or posées une en chef, une à dextre, et une à senestre, et un croissant d'argent en pointe. Le deuxième d'azur aussi, au chevron d'or accom-



pagné de trois roses au naturel, au chef d'argent chargé de trois trèfles de sable. Couronne de marquis; un lion et une licorne pour supports.

Le dernier de ces écussons est évidemment celui de la famille de Parey; malgré la légère différence qui s'y re-

marque et qui ne doit être attribuée qu'à l'inadvertance du peintre ou à son ignorance des règles du blason. Quant au premier, il est à croire qu'il appartient à la famille de Baudran, malgré l'énorme travestissement qu'il a subi. La pièce qui peut en servir de preuve est une déclaration des bénéfices faite en 1750 par le curé, en vertu d'une ordonnance royale. Il est déclaré que le patronage appartient à Mme. de Baudran. Cette dame devait être une héritière de la famille de Parey.

Il est difficile de fixer l'époque précise où ce droit de patronage a commencé d'être exercé par les seigneurs de Combray. Au XIVe. et jusqu'au XVIe. siècle, d'après les Pouillés, le patron était le seigneur temporel de Fauguernon. C'est seulement au XVIIe. siècle qu'il est remplacé par le seigneur du lieu, c'est-à-dire le seigneur baron de Combray dont le fief paraît être un démembrement de la vicomté de Fauguernon.

L'église de Norolles possède plusieurs ornements précieux; d'abord, deux chasubles dont les croix brodées d'or et argent sur soie, représentent des fleurs et des rinceaux d'un bel effet, et qui peuvent remonter jusqu'au règne de Louis XIII. Mais son véritable trésor consiste dans deux dalmatiques de velours noir, dont les bandes à personnages datent évidemment du moyen-âge.

Dans le cimetière est un if qui mesure environ 5 pieds de circonférence, dans sa partie moyenne.

Château. — Le château de Combray vient d'être reconstruit, il n'offre donc plus rien de remarquable; mais les trois autres fiefs situés sur le territoire de la paroisse méritent de fixer l'attention.

La Pelletière, bâtie tout près et à l'ouest de l'église, est une grosse maison en briques et chaînes de pierres au

rez-de-chaussée, avec porte cintrée à fronton triangulaire. L'étage supérieur est en bois, sans sculptures. L'intérieur n'offre rien de remarquable. Cette construction date du commencement du XVII°. siècle.

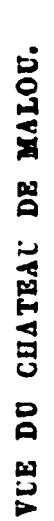
Au fond du petit vallon, sur la pente duquel se trouve l'église, est le château de Malou. Il appartenait, au dernier siècle, à une famille de La Faye (1). Son aspect est monumental. Un fossé profond l'entourait et un pont de pierre fort long conduisait à la porte. Cette porte est cintrée, flanquée de deux tourelles construites en échiquier de briques rouges et de pierre. A droite et à gauche s'étendent deux constructions obliquant symétriquement, de manière à représenter, en plan avec la porte, trois côtés d'un hexagone. Celle qui s'étend vers l'ouest est en briques avec chaînes de pierre. Le côté correspondant est construit en bois. Des fragments d'épis en terre vernissée garnissent encore les pignons des toits.

L'ensemble de ce château doit dater du règne de François Ier.

Faut-il compter, au nombre des possesseurs de cette terre, un Jean Borel qui produisit lors de la *Recherche de Montfaut*, dans la paroisse de Norolles? Les documents manquent. On trouve seulement qu'un Jean de Gouvis, *soubs-âge*, était seigneur de Malou en 1540.

A la fin de ce même XVI°. siècle et au commencement du XVII°., des protocoles d'actes portent les noms de messire Jehan Ferey, chevalier seigneur de Durescu, Sainct-Andrey, Fontaines et Malou, conseiller du roy et garde du scel des obligations de la vicomté d'Orbec; mais il faut remarquer qu'il existe aussi un château du nom de Malou à 500 toises environ du bourg de Cormeilles, tout près de la Calonne,

(1) La *Recherche de la Noblesse* de 1666 inscrit les noms de Jacques, Pierre et Baptiste de La Faye, anciens nobles, demeurant à Norolles.



VUE DU CHATEAU DE MALOU.

et que ce château a eu une bien plus grande importance que celui de la paroisse de Norolles.

En suivant le petit ruisseau qui prend sa source dans le vallon du château de Malou dont il a dû remplir les fossés, on arrive à la ferme de la Vallée, construction assez remarquable pour le pays, qui appartient à M. Cordier, ancien représentant. Sa position ne manque pas de pittoresque, puisqu'elle est bâtie au pied du coteau et qu'elle domine la belle vallée de Touques. La maison manable, que l'on distingue à ses combles élevés, au milieu des bâtiments ruraux épars alentour, date du XVIe. siècle. Elle est construite en pierre de taille. Une tourelle carrée occupe le centre de la façade : elle contient un escalier en hélice. Son toit de tuiles, relié au comble principal, est percé d'une lucarne que surmonte un épi de terre vernissée. D'autres épis terminent aussi le sommet de la tourelle et les deux lucarnes qui éclairent le grand comble.

La cheminée en briques, qui se voit au loin entre les feuillages des pommiers, est ornée d'arcades simulées, cintrées, surmontées de frontons aigus.

La façade est élevée d'un étage seulement, éclairé par quatre fenêtres. Les plus voisines de la prairie sont garnies de moulures de la Renaissance. Les autres parties ne présentent, à l'extérieur, rien de caractéristique.

L'intérieur offre de vastes salles, tant au rez-de-chaussée qu'au premier étage. Celle qui sert de cuisine montre une vaste cheminée, dont le large manteau de pierre est soutenu par des colonnettes géminées avec bases et chapiteaux.

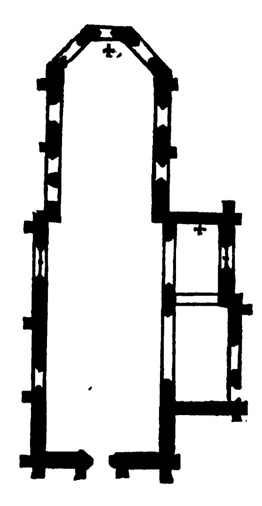
Deux des appartements de l'étage sont fermés par des portes dont les ais sont encore garnis de clous ornés de tôles découpées et repoussées. Dans l'un de ces appartements est conservée intacte une belle cheminée à consoles feuillagées, dans le style de la fin du XVIe. siècle. L'autre a ses solives ornées de sculptures de la Renaissance.

Les bâtiments d'exploitation n'ont point d'intérêt. La cave est garnie de tonneaux d'une capacité peu commune. Le plus grand peut contenir dix bottes, mesure du pays qui équivaut à 11 hectolitres. Il porte la date de 1722.

LE BREUIL-SUR-TOUQUE (1).

Le Breuil-sur-Touque, *Brolium*, *Broil*, *Le Breuil sus Touque*, *Le Breul*, *Le Breuil*.

C'est au XIIIe. siècle seulement qu'il faut faire remonter les parties les plus anciennes de l'église du Breuil. Bien que



PLAN DE L'ÉGLISE DU BREUIL.

ce ne soit pas un monument, néanmoins elle offre de l'intérêt, car on peut y étudier tous les styles d'architecture qui se sont succédé depuis le XIIIe. siècle jusqu'au dernier siècle inclusivement.

(1) Notes par M. Ch. Vasseur.

Le portail, flanqué de quatre contreforts à retraits, sa porte ogivale garnie d'un tore, la lancette qui la surmonte, la travée visible du mur du midi de la nef, les deux murs latéraux du chœur datent de cette première époque. Un des contreforts de la nef, au midi, et la première des deux chapelles qui se voient de ce même côté, avec sa belle fenêtre rayonnante, datent du XIV[e]. siècle. Le reste des grosses constructions de la nef, notamment le mur du nord tout entier, la seconde chapelle, appartiennent au XV[e]. siècle; le XVI[e]. a laissé la plupart des fenêtres et le chevet pentagonal du chœur. La porte de l'une des chapelles a été ouverte sous le règne de Louis XIV. C'est aussi à ce règne qu'il faut attribuer les vantaux de la grande porte d'entrée, qui sont ornés de rinceaux sculptés en relief et d'une caryatide à tête d'ange. La petite porte du nord du chœur date de Louis XV.

Le clocher en charpente, couvert d'ardoise, n'accuse point d'époque; il est assis sur le portail.

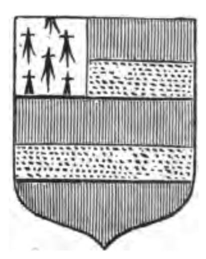
L'analyse de l'intérieur sera rapidement faite. Les voûtes du chœur de la nef et des deux chapelles sont en merrain. Elles ne paraissent pas avoir reçu d'ornements, si ce n'est celle de l'une des chapelles qui avait son sous-faîte garni de petits pendentifs en bois tourné. On a coupé systématiquement les poutres apparentes, à une époque qui ne peut être éloignée de nous. C'est, sans doute, par suite des mêmes embellissements qu'on ne trouve plus d'arc triomphal entre le chœur et la nef (1).

Les arcades qui servent d'ouvertures aux chapelles n'ont point de caractère nettement tranché; elles doivent natu-

(1) L'église du Breuil n'est pas heureuse. Au moment où l'on imprime ces notes, elle est de nouveau soumise à des *restaurations* d'un style encore plus mauvais.

rellement être contemporaines des constructions qui les ont nécessitées.

Il y a bien peu de chose à dire du mobilier. Ce qui frappe d'abord la vue, ce sont les fragments, encore assez notables, de vitraux de la Renaissance qui sont restés aux fenêtres. Ainsi, dans la nef on distingue, à l'une des fenêtres du nord, une Vierge et la partie supérieure d'un panneau qui représentait un évêque, avec le riche dais qui l'enchâssait. Au chevet, deux figures d'évêques garnissent la fenêtre qui regarde le nord. Dans l'autre, est un donateur pieusement agenouillé, portant sur son bras l'aumusse de chanoine; à côté, j'ai relevé un blason de gueules à 2



fasces d'or au franc quartier d'hermine; et au-dessous, dans un cartouche, ces mots :

F : DE BOV
QVETOT.

Un chanoine de Lisieux portait ce nom au commencement du XVI[e]. siècle; et cette famille posséda long-temps la terre du Breuil.

Elle possédait le patronage, qui était laïque; aussi retrouve-t-on encore d'autres traces de sa munificence. C'est un lutrin en bois sculpté qui date aussi du règne de François I[er].

Il a été dessiné par M. Bouet et figuré dans les diverses éditions de l'*Abécédaire d'archéologie* (architecture religieuse



LUTRIN DE L'ÉGLISE DU BREUIL.

et ameublement). Il est presque identique avec celui de Coquainvilliers, donné par la même famille et sculpté pro-

bablement par le même artiste. L'écusson en a été bûché ; mais on distingue encore suffisamment les traces des deux fasces et du franc quartier.

Le clocher renferme trois cloches. Deux ont été fondues pour le Breuil en 1819 ; l'autre vient de l'église ruinée d'Écorcheville, dont le territoire est maintenant annexé à cette paroisse. Son inscription mérite d'être transcrite :

† LAN 1743 IAY ETE BENITE PAR MAISTRE NICOLAS BAZIN CVRE DE CE LIEV ET NOMMEE PAR MADAME LA MARQVISE DE NERY ET MONSIEVR LE MARQVIS DE NERY SO(N FILS) ET HERITIER DE FEV MONSIEVR LE MARQVIS DE PIERRECOVRT DE PRE (SENT) SEIGNEVR ET PATRON DE CORCHEVILLE ET AVTRES LIEVX.

L'église du Breuil est sous l'invocation de saint Germain. Elle dépendait du doyenné de Touques, dont elle formait la limite de ce côté.

Château. — Le château est situé à une certaine distance de l'église, au centre de la vallée, près de la rivière qui remplissait autrefois les fossés formant une enceinte à peu près carrée.

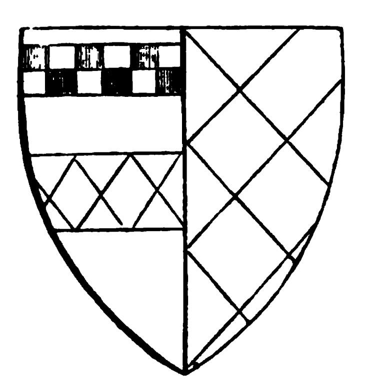
Le principal corps-de-logis se compose de deux gros pavillons carrés, en bois, avec base en pierre, que réunit une construction intermédiaire, récemment modernisée, et dont le caractère primitif a disparu sous une épaisse couche de plâtre. Les pavillons, qui sont restés intacts, accusent l'époque de François Ier., par l'encorbellement de leurs corniches et les sculptures de leurs poteaux corniers. Quelques-unes des fenêtres ont conservé leurs divisions en croix et leur vitrage à petit plomb.

L'intérieur est complètement défiguré et transformé conformément aux usages de la prétendue civilisation mo-

derne. A l'une des lucarnes du grand comble est suspendue une clochette portant cette courte inscription :

† gilles dumas gillette dumas

avec le blason ci-contre.



Cette petite cloche n'est point là à sa place. Je n'ai pu trouver aucune indication sur les noms qu'elle porte ; mais il y a vraisemblance qu'elle provient d'une petite chapelle, située autrefois à quelques toises seulement du château, qui était déjà ruinée du temps de Cassini. Cette chapelle doit être la même que celle désignée dans les Pouillés sous le titre de St.-Pierre-des-Prais, dont le patronage appartenait au seigneur du lieu.

Parallèlement à ce corps principal, de l'autre côté de l'enceinte, sont les communs qui présentent, en plan, la même disposition, bien que postérieurs de deux siècles. Leur toit est brisé à la Mansard ; ils sont construits en briques avec chaînages de pierre. Un mur ferme le troisième côté de l'enceinte, vers l'occident. Au centre se trouve la grande porte d'entrée, qui m'a paru contemporaine de ces

dernières constructions. Elle est cintrée, surmontée d'un fronton, et accompagnée de deux petites poternes devant lesquelles se relevait jadis un pont-levis. Quatre beaux vases de pierre sculptée, dont on voit encore les fragments, ornaient les courbes du mur et contribuaient à donner à cette entrée un certain air de dignité.

On a déjà vu figurer dans cette notice le nom de Bouquetot. Cette famille était en possession de la terre du Breuil avant le XVe. siècle. Le plus ancien personnage que les généalogies mentionnent comme seigneur du Breuil est Martin de Bouquetot, qui avait épousé Jeanne de Grengues. Son fils Girard fut, après lui, seigneur du Breuil; sa femme se nommait Perrette de Samoy. Après eux vient Jean de Bouquetot, mari de Louise Lescot, fille et héritière de Jean Lescot, seigneur de Rabu, qui vivait en 1434. Son fils Guillaume qui, outre le Breuil, possédait aussi Rabu, du chef de sa mère, eut, de Catherine d'Angerville, trois fils, Guillaume, François et Jean, qui firent leurs preuves devant les élus de Lisieux, en 1540, sans compter une fille nommée Claude, qui épousa, en 1552, le seigneur de Morsan.

Guillaume était seigneur du Breuil; Jean, seigneur de Coquainvilliers, et François, seigneur de Rabu.

Le dernier rejeton mâle de la branche aînée, celle qui nous occupe, fut Jean III de Bouquetot, seigneur de Rabu et du Breuil. Il avait pour femme Esther d'Orbec, dame et baronne dudit Orbec, qui était veuve en 1612, ainsi que nous l'apprennent des aveux originaux de la baronnie d'Orbec.

Deux filles étaient sorties de ce mariage: damoiselles Louise et Guyonne de Bouquetot, qui héritèrent de leur père et de leur mère, et s'allièrent, dans la suite, à des frères de la famille de Chaumont-Quitry. Il est probable qu'elles aliénèrent la terre du Breuil. Un acte du 16 décembre 1628

les dit habitantes à Bienfaite, près Orbec, sur les terres de leur mère.

Dans tous les cas, Guillaume de Bonnechose, gouverneur de la ville de Lisieux en 1568, se qualifiait seigneur du Breuil.

A la fin du XVII°. siècle, une famille Bence, qui tirait son origine d'un bourgeois de Lisieux, comme les Le Vallois, les Filleul et autres, possédait la terre du Breuil. M°. Adrien Bence, conseiller, secrétaire du roi, y mourut à l'âge de 73 ans, le 26 octobre 1696. *On le tenait riche de plus de cent mille livres de rente.*

Il eut pour héritier Pierre Bence, conseiller au Parlement de Paris, qui lui-même laissa tous ses biens à sa sœur, Jeanne-Philippe Bence, veuve de messire Claude de Lafond, intendant de Franche-Comté et d'Alsace (1).

L'abbaye de St.-Vandrille, au diocèse de Rouen, possédait, dans la paroisse du Breuil, des terres pour lesquelles elle payait, d'après les Pouillés, 33 livres de décime. Quoique je ne connaisse aucun manoir qui ait pu lui appartenir, toujours est-il que ces terres devaient être un fief noble, puisque l'abbaye était tenue, à cause d'elles, au service militaire. On en trouve une preuve dans le passage suivant des *Monstres de la Noblesse du bailliage d'Evreux*, en 1469 :

« Damp Jehan Hamel, pour lui et procureur des autres religieux, abbé et couvent de Saint Vandrille, se présenta disant que Monsseigneur Jehan de Bouquetot, chevalier, seigneur du Breuil, estoit subgiet et les acquiter du service en quoy ils estoient subgiets ; et pour ce que le dit chevalier

(1) Dans une des fermes provenant de cette famille (la ferme de Maulion), on voyait, il y a cinq ans, une vis de pressoir, en bois d'orme, portant la date 1750 ; deux des tonnes portent aussi leur date, elles ont plus de 120 ans.

n'estoit present, icelui procureur presenta pour faire le dit service, Pierre Salmon, en abillement de homme d'armes, accompaignié de deulx brigandiniers, vougiers et vng varlet, à quatre chevaulx, protestant, icelui procureur oudit nom, avoir récompense sur le dit chevalier. »

J'ai trouvé, dans les archives de l'hospice de Lisieux, quelques documents relatifs à la chapelle de St.-Pierre-des-Prais, ou des Prez, dont j'ai parlé plus haut. Le premier est un acte de collation faite par le vicaire-général de Monseigneur de Matignon, le 14 juin 1680, à Pierre Bernière, de ladite chapelle *St Petri de Pratellis*, *vulgo Desprez*, *intra limites parrochiæ du Breuil sitam.* Elle était vacante par le décès du sieur Germain, prêtre, dernier titulaire. La collation avait lieu sur la présentation d'Adrien Bence, chevalier, seigneur et patron de ladite chapelle.

M. Bernière se fit installer le 27 juin suivant; mais, par lettres-patentes datées de 1693, son bénéfice fut réuni avec d'autres à l'Hôpital général de Lisieux, comme léproserie ou maladrerie rurale. Il n'est pas présumable pourtant, vu sa proximité du château, que cette chapelle ait eu une pareille destination. On plaida : une sentence du 13 janvier 1700 ordonne la mise en état pour plaider à quinzaine. La présence des pièces sus-mentionnées dans les archives de l'Hospice fait assez présumer quel fut le résultat.

Le Breuil faisait partie de l'élection de Lisieux et de la sergenterie de Moyaux. On y comptait 211 feux.

On distingue encore, sur un très-long parcours dans les herbages, à gauche de la grande route actuelle, la trace de l'ancien chemin de Lisieux à Pont-l'Évêque.

ÉCORCHEVILLE (1).

L'église d'Écorcheville est détruite, et la paroisse réunie au Breuil ; aussi avons-nous trouvé dans cette dernière église la cloche, dont l'inscription offre de l'intérêt.

L'église était sous l'invocation de saint Martin et dépendait du doyenné de Touques. Le patronage était laïque et faisait l'un des droits honorifiques de la baronnie de Fauguernon : voilà pourquoi on trouve, dans les registres de déclaration des bénéfices de 1751, que le marquis de Rarey les possédait, comme héritier de M. de Pierrecourt.

Le curé percevait les dîmes.

Écorcheville eut autrefois ses seigneurs particuliers. Les Rôles publiés par La Roque, dans son Traité du ban et de l'arrière-ban, ont conservé le nom de Thomas d'Écorcheville, chevalier, parmi ceux qui furent tenus de se trouver à Tours avant Pâques 1272, pour le service du roi.

J'ai vu, dans un acte original du 26 novembre 1571, le nom de François Néel, sieur d'Escorcheville, comme témoin d'une vente faite par un cultivateur de St.-Philbert-des-Champs à Georges de Lespée, représenté par sa femme, Grouffine Néel.

LES PARCS-FONTAINES (2).

Les Parcs-Fontaines, *ecclesia de Sparsis Fontibus*, *Esparfontanes*, *Eparfontaine*, *Prefontaine*.

(1) Notes de M. Charles Vasseur.
(2) Notes par le Même.

L'église, qui est sous l'invocation de saint Désir, faisait partie du doyenné de Touques. Elle est située à peu de distance de la grande route de Lisieux à Honfleur, et son petit enclos forme une enclave au milieu des terres du château. La construction actuelle n'est pas antérieure à la seconde moitié du XVIe. siècle; elle est, par conséquent, presque moderne. Les quatre fenêtres de la nef sont à plein-



ÉGLISE DES PARCS-FONTAINES.

cintre; celles du chœur sont sans caractère. Un petit clocher essenté surmonte le pignon occidental. Mais, si l'extérieur offre peu d'intérêt, on est bien dédommagé lorsqu'on a franchi le seuil. Le rétable du maître-autel est un des plus beaux morceaux de sculpture que l'on puisse imaginer. Il date du commencement du XVIIe. siècle; mais l'artiste

auquel nous le devons était tout imbu encore des merveilleuses conceptions des fondateurs de la Renaissance. Deux colonnes torses avec chapiteau corinthien portent un entablement dont les modillons alternent avec de jolis pendentifs. Ces colonnes sont couvertes d'arabesques ingénieuses, parfaitement dessinées et fouillées à jour. Le centre est occupé par un bon tableau, une Descente de croix, dont le cadre est aussi taillé à jour.

Au-dessus de l'entablement se trouve un attique dont les colonnettes sont encore travaillées à jour. Le fond est rempli par une précieuse peinture sur panneau, représentant la Résurrection.

Le tabernacle, de forme peu commune est accompagné de deux bas-reliefs, à droite et à gauche, la Flagellation de N.-S. et le Portement de croix.

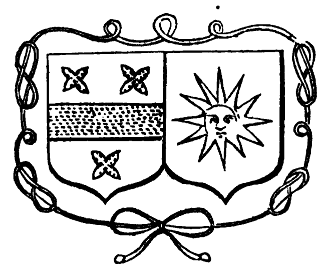
La décoration du chevet est complétée par deux tableaux sur bois.

Il faudrait un dessin, ou plutôt tout un album pour faire apprécier ce que peut valoir ce chef-d'œuvre, enfoui dans une modeste église.

Le patronage était laïque. Les pouillés du XIVe. siècle nous ont conservé le nom de Thomas Lendet, seigneur à cette époque. La cloche, qui est ancienne, nous donne d'autres noms; enfin, la litre funèbre qui entoure intérieurement et extérieurement les murs pourra, par ses blasons, nous en indiquer encore d'autres. Ces écussons ont été apposés certainement à des époques distinctes. Les uns sont accolés, le premier, d'argent au chevron de gueules accompagné en chef de deux roses au naturel, et en pointe d'une merlette de sable; le second, d'argent au chevron de gueules accompagné de trois merlettes de sable, les deux du chef affrontées.

Les autres, plus petits, sont aussi accolés : le premier, de sable à la fasce d'or accompagnée de trois quatre-

feuilles de même ; le second, de sable au soleil de douze rayons d'or. Celui-ci est reproduit, en sculpture, au pied



d'une petite statue en pierre du XVIe. siècle. C'est celui de la famille de Cantel, qui posséda pendant un certain laps de temps la terre des Parfontaines. *Nicolas de Cantel, sieur de Parfontaines,* figure dans l'*Armorial* de d'Hozier, qui lui attribue : d'azur à la fasce d'or accompagnée de trois sautoirs de même composés de quatre-feuilles de frêne, deux en chef et un en pointe. Une recherche de 1666 avait trouvé, aux Parcs-Fontaines, Françoise Dupart, veuve de Guillaume Cantel, sieur des Parcs-Fontaines, qui fut renvoyée au Conseil. C'est donc par le nom de Cantel qu'il faut rectifier celui de Contez, qui figure sur la cloche.

Voici l'inscription de la cloche :

† 1685 GVILLe CONTEZ ESCer Sr ET PATRON DES PARFONTe. Tr. NIC. FRANC DES CONTEZ ESCer. Sr ET PATRON DV TRISSIME..... MADMe TVLLON EPOVSE DUD. SEIGr. DES PARF. MArr. Mre. IEAN BAPT. LE TAILLOIS CVRÉ.

IEAN AVBERT

MA FAITE.

Le cimetière est en grande partie ombragé par un if magnifique, aux nombreux rameaux, qui n'a pas moins de quinze pieds de circonférence à la partie moyenne du tronc, près de dix-huit à la naissance des branches.

Château. — Il ne reste plus du château des Parcs-Fontaines

que des pans de murs délabrés. La perte n'est point regrettable au point de vue de l'art : ce n'était qu'une grosse maison en bois, avec bases en briques et pierres, qui pouvait remonter tout au plus à la première moitié du XVII[e]. siècle. Sa situation était agréable. Maintenant, un gros colombier qui dépend de la ferme voisine est la seule preuve que l'on puisse invoquer de la présence, en cet endroit, d'un grand domaine féodal.

Les registres de l'Échiquier nous ont conservé le nom de Vautier d'Éparfontaine, qui vivait en 1195. Il nous faut ensuite franchir jusqu'au XV[e]. siècle pour retrouver les noms des seigneurs de cette terre. On lit, dans les Montres du bailliage d'Évreux :

« Philippe de Bellemare se présenta, et fut receu pour lui Jehan de Bellemare, son frère, seigneur d'un huitième de fief assis à Éparfontaines, et de la sergenterie de Moiaulx, en abillement d'archer a deux chevaulx. »

Le nom des Parcs-Fontaines est tombé dans le domaine des légendaires, par suite d'un événement qui s'y est en partie accompli, mais qu'il serait trop long de rapporter ici ; d'ailleurs, il n'a point un rapport direct avec notre sujet. On le trouvera tout entier dans les *Archives curieuses de l'Histoire de France*, 2[e]. série, t. VI, p. 1 à 36.

Cette paroisse faisait partie de l'élection de Lisieux et de la sergenterie de Moyaux. On y comptait 20 feux.

PIERREFITTE (1).

Pierrefitte, *Petra ficta*, *Pierreficte.*

L'église de Pierrefitte se dessine, d'une manière assez pittoresque, sur le sommet du coteau qui forme la vallée de la Touque du côté de la rive gauche. De ce point, on dé-

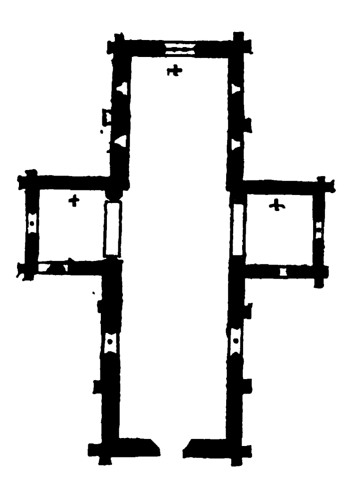
(1) Notes de M. Charles Vasseur.



Bouet del.

VUE DE L'ÉGLISE DE PIERREFITTE, PRISE DU CÔTÉ DU CHEVET.

couvre un magnifique point de vue qui embrasse la vallée avec sa riche végétation et ses villages.



PLAN DE L'ÉGLISE DE PIERREFITTE.

L'ensemble de la construction date du commencement du XIIIe. siècle. Les murs sont en blocage. Celui de l'ouest, où se trouve le portail, est soutenu par deux contreforts assez saillants, avec une retraite, qui présentent les caractères du XIIIe. siècle. La porte et une fenêtre qui la surmonte sont modernes. Dans le pignon se trouve conservée une jolie lancette qui appartient à l'époque primitive. Les deux murs latéraux sont soutenus chacun par trois contreforts. Les deux premiers, du côté du nord, sont semblables à ceux du portail et datent de la même époque. Le troisième est plat, mince, et paraîtrait remonter jusqu'à l'époque romane. Il n'y a de ce côté qu'une seule fenêtre, du XVe. siècle. Au midi, un seul contrefort, le premier vers l'ouest, est du XIIIe. siècle; les deux autres ont été refaits au XVe., et ils portent des traces de restaurations

notables de beaucoup postérieures. Il n'y a également, de ce côté, qu'une seule fenêtre à la nef.

Deux chapelles forment transept entre la nef et le chœur. Elles sont parfaitement semblables et ont été construites au XVIe. siècle. Les pignons sont soutenus par deux contreforts et percés d'une fenêtre ogivale avec tracerie flamboyante.

Une étroite ogive subtrilobée regarde l'occident, tandis que le mur de l'orient est resté obscur contrairement à l'usage (Voir la pl. p. 439).

Le chœur remonte en entier au XIIIe. siècle, et ses deux murs latéraux sont symétriquement disposés. Au nord, les fenêtres sont deux lancettes simplement épanelées ayant toute la physionomie des ouvertures de l'époque de transition. On voit, en outre, dans ce mur une petite porte qui peut dater du XVIe. siècle. Elle est accompagnée de deux culs-de-lampe.

Au midi, une des deux lancettes a été réparée d'une manière ridicule. Correspondant à la petite porte cintrée du nord, s'ouvrait, de ce côté, une petite porte ogivale à tympan plein qui est bouchée.

Le chevet est un mur droit que buttaient autrefois deux contreforts, en grande partie anéantis. Toute la partie inférieure est obstruée par une sacristie que M. Bouet a supprimée dans notre dessin. Une belle fenêtre à trois baies du XIIIe. siècle occupe ce chevet.

Le clocher, en charpente, est assis sur la partie occidentale de la nef, près du portail. Sa forme est peu gracieuse. On vient de substituer l'ardoise à l'essente découpée qui le revêtait autrefois.

L'intérieur a heureusement conservé une grande partie de l'ornementation dont elle avait été successivement dotée. Une même voûte de merrain recouvre le chœur et la nef, qui ne sont point séparés par un arc triomphal.

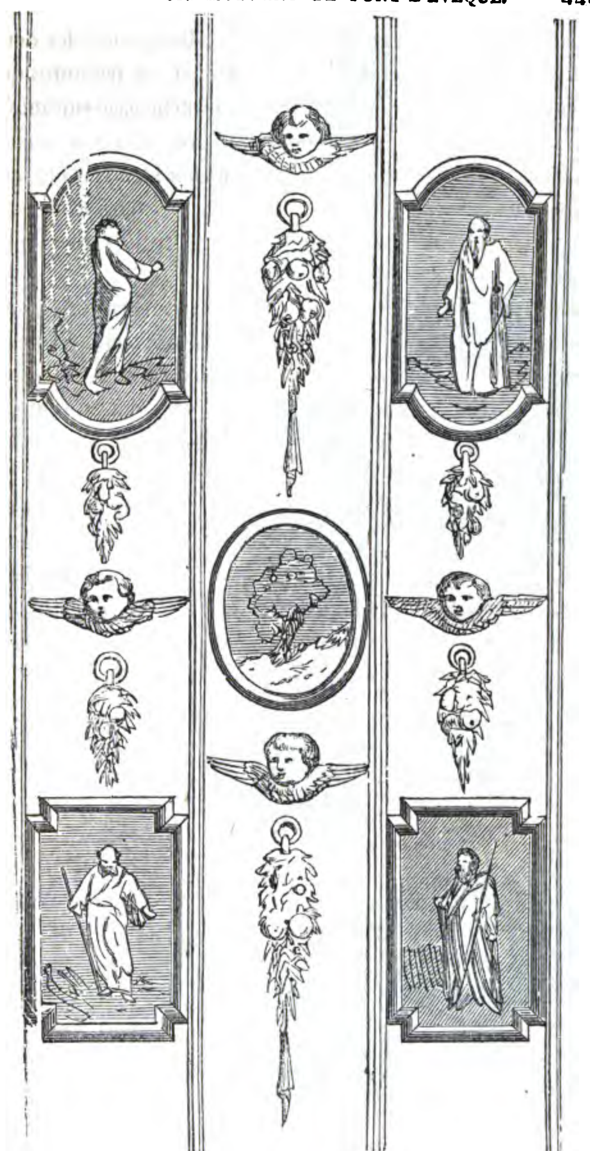
On a coupé les entraits du chœur et badigeonné les douvettes. La nef a conservé sa charpente et ses peintures qui datent du règne de Louis XIV (Voir la planche page suivante).

Dans des cadres, soit circulaires, soit carrés à angles rentrants, s'alignent des images en camaïeu bleu et violet qui représentent des saints et des paysages. Des têtes d'anges et des pentes de fruits remplissent l'espace entre ces divers encadrements.

La chapelle méridionale a aussi sa voûte ornée de peintures de la même époque et de la même main (Voir la planche page 444). Deux inscriptions lèvent tout doute sur l'année de leur exécution. Les sujets, qui sont en camaïeu sur fond rouge avec encadrement jaune, semblent représenter des traits de la légende de saint Laurent, diacre. C'est, du reste, le patron de la chapelle et il est représenté avec saint Sébastien sur un bon tableau du XVIIe. siècle qui y est déposé. Voici les deux inscriptions qui complètent l'ensemble de la décoration : la première est sur le plein du mur qui surmonte l'arcade de communication avec la nef ; l'autre se trouve vis-à-vis, au-dessus de la fenêtre :

SAINCT LAVRENT PAR SON ZELE DESPITE
DE L'ENFER
LES PLVS CRVELS TOVRMENTS QVON POVROIT SINVENTER
LES FERS LES FOVETS LE FEV NESBRĀLĒT NVLLEMENT
CE SERVITEVR DE DIEV SOVFFRANT TOVT CONSTAMMENT
LARDEVR DV FEV DIVIN QVI ẼBRASE SON COEVR
LA RẼDV INSENSIBLE ET COMĒ SĀS DOVLEVR
JOVISSEZ PAISIBLE DES LAVRIERS ETERNELS
ET PRIEZ JE VOVS PRIE POVR NOVS
PAVVRES MORTELS
1645.

NOBILE MARTYR..... ICIONIS CŌSTĀTIA LAVRENS
CARNIFICIS (VINCAS) VERBERA VINCLA MINAS
SVBIECTIS (MEMBRIS) EN FERREA CRATES
EXCVDIT ET MEDIO LVCET IN IGNE FIDES.
1645.



SPÉCIMEN DES PEINTURES DE LA NEF.



SPÉCIMEN DES PEINTURES DE LA CHAPELLE MÉRIDIONALE.

L'autel date de la même époque. Il est d'un travail assez grossier. Celui de la chapelle du nord est en tout semblable. La voûte de cette chapelle est peinte simplement d'azur avec des étoiles d'or et des fleurs de lis. Au-dessus de la fenêtre est une Annonciation d'un assez bon style, qui doit être plus ancienne que les peintures de la nef et de l'autre chapelle. C'est, dit-on, l'ancienne chapelle des seigneurs de Betteville.

Ces deux chapelles s'ouvrent sur la nef par une ogive aiguë à moulures prismatiques.

Il n'y a rien dans le chœur qui puisse arrêter le regard, si ce n'est un bas-relief du XVIe. siècle, placé dans le mur du midi. Sous une accolade vigoureusement moulurée est représenté le Christ en croix. Aux pieds de la croix se trouvent, agenouillés, à droite un homme, à gauche une femme, protégés par leurs saints patrons et des anges qui tiennent des phylactères. Une inscription gravée au-dessous fait connaître leurs noms.

CY DEUANT GISENT ET REPOSENT LES OSSEMENS ATTEN
DANS LA RESURRECTION GENERALE EN LA FIN DU MONDE
DE MAISTRE GERMAIN DANYEL EN SON VIUANT PRE
STRE ET CURE DE CETTE ESGLISE ET DE IOHANNE AU
BERY SA MERE LAQUELLE TRESPASSA LE DESRENIER
JOUR DE JUILLET MIL CINQ CENS ET UNG
ET LE DIT CURE LAN MIL CINQ CENS ET.....
PRIES DIEU POUR LE SALUT DE LEURS AMES
REQUIESCANT IN PACE AMEN.

L'église de Pierrefitte, qui est sous l'invocation de saint Denis, faisait partie du doyenné de Beaumont. Le patronage était laïque. Les Pouillés nous donnent les noms de Thomas de Silly et de Pierre de Silly qui l'exercèrent aux XIVe. et XVIe. siècles. Au XVIIIe. siècle, d'après le Dictionnaire d'Expilly, cette paroisse faisait partie de l'élection

et de la sergenterie de Pont-l'Évêque, avait quatre feux privilégiés et 115 feux taillables, ce qui suppose une bien grande importance.

Plusieurs fiefs considérables se partageaient son territoire: d'abord Betteville, dont il a été parlé à l'article de Pont-l'Évêque. La *Recherche de la Noblesse* de 1540 montre, comme comparaissant sur la paroisse de Pierrefitte, Jacques de Betteville, sieur de Héritot; François, son frère, et Girard, sieur de la Cour-du-Bosc, leur neveu, qui firent remonter leur généalogie jusqu'à messire Guillaume de Betteville, chevalier, sieur du lieu, qui vivait noblement en 1330 avec damoiselle Isabeau de Bigards, sa femme.

La Cour-du-Bosc était aussi située sur le territoire de Pierrefitte; il n'en reste rien d'ancien. Avant d'appartenir à Girard de Betteville, ce fief était possédé par une branche de la maison de Bonnechose.

En 1463, Montfaut avait imposé à la taille un nommé Jean Fossey, qui habitait Pierrefitte, parce qu'il ne trouva pas ses productions suffisantes. Il fut rendu un arrêt de la Cour des aides, le 17 février 1517, en faveur de ses descendants.

Le château actuel de Pierrefitte a été construit, il y a vingt ans, par M. Labbey de Druval, qui a vendu cette terre et est venu s'établir à Creully. Ce château domine la vallée.

LE TORQUÊNE.

Le Torquêne, *Torta Quercus*, *ecclesia de Torta Quercu*.

En s'écartant de la rive gauche de la Touque pour gagner la plaine, on trouve à peu près en face du Breuil, qui est sur la rive droite, et à une lieue de distance, le village et l'église du Torquêne.

Cette église, qui est en forme de croix, par suite de l'ad-

dition faite au XVIIe. siècle, je crois, de deux chapelles de transept, doit dater de plusieurs époques.

Les parties les plus anciennes sont la travée de la nef la plus rapprochée du transept, dont les revêtements en silex offrent plusieurs assises disposées en feuilles de fougère, et quelques assises inférieures du mur latéral nord du chœur. Je dis quelques parties, car le reste de ce mur et presque tout le mur méridional a été refait l'année dernière, et, dès la fin du XVIe. siècle ou le commencement du XVIIe., on avait exhaussé quelques parties de ce chœur.

Les deux premières travées de la nef, plus élevées que la dernière (celle qui avoisine le transept et que je regarde comme la plus ancienne), me paraissent dater du XVIe. siècle. De lourdes consoles qui supportent la corniche pourraient bien ne dater que du commencement du XVIIe. Les fenêtres carrées à cintre surbaissé annoncent d'ailleurs cette date; mais les contreforts et la porte occidentale, dont le linteau porte une accolade, font remonter au XVIe. siècle la majeure partie des murs latéraux de ces deux travées et la façade occidentale. Un porche en bois couvert en tuile précède cette façade; il offre, comme beaucoup d'autres porches de la même région, une ogive festonnée au-dessous du toit.

La tour, en forme d'aiguille et couverte d'ardoise, s'élève au-dessus de la première travée de la nef. Je suppose qu'elle a remplacé un petit clocher-arcade qui surmontait le mur occidental. Les parties récentes du chœur et la sacristie ne datent que de un ou deux ans; les voûtes, ou lambris, ont été refaites tout récemment en bois de sapin.

Le font baptismal, pédiculé et ovale, placé près de la porte d'entrée, paraît de l'époque de Louis XIV.

L'autel, à colonnes adossé au chevet du chœur, n'a rien de remarquable. Un if magnifique existe dans le cimetière.

L'église du Torquêne est sous l'invocation de Notre-Dame.

Le seigneur nommait à la cure. La population actuelle du Torquêne ne dépasse guère 250 habitants.

Château. — Une habitation reconstruite il y a dix ans et appartenant à M. Bordeaux, de Lisieux, remplace l'ancien château.

Le Torquêne eut pour seigneur, au commencement du XIIIe. siècle, Hugues de Torquêne *(Hugo de Tortaquercu)*, qui fit des donations considérables à l'Hôtel-Dieu de Lisieux. Hugues de Montfort, comme seigneur suzerain, les confirma par des chartes que souscrivirent la plupart des gentilshommes de la contrée.

Henri de Saint-Aubin, fils et héritier de Hugues de Torquêne, compléta les donations de son père en faisant remise aux frères et aux pauvres de l'Hôtel-Dieu des cinq sols de rente dont ils s'étaient chargés, en compensation des biens qu'ils avaient reçus. Sa charte est datée de 1250.

Je ne sais, m'écrit M. Ch. Vasseur, combien de temps cette famille resta en possession de la terre à laquelle elle devait son nom. Je n'ai trouvé aucun document qui prenne place depuis cette époque jusqu'à la fin du XVIe. siècle.

Alors paraît une autre famille, la famille de Nocey. On trouve sur une quittance de treizièmes, du 25 mars 1599, la signature d'un membre de cette maison. C'est probablement Roland de Nocey, écuyer, seigneur de Boucey, qui avait épousé sa parente, Marie de Nocey, dame de Torquêne, c'est-à-dire héritière de cette terre.

Vers la fin du XVIIe. siècle, Gaspard de Nocey ou de Nossy, écuyer, *l'un de Messieurs les Maréchaux de France*, était seigneur du Torquêne. Son nom figure dans l'*Armorial* manuscrit de d'Hozier, qui lui donne pour armoiries : d'argent à 3 fasces de sable, accompagnées de 10 merlettes de même, posées 4, 3, 2, 1.

Charles de Nocey, chevalier, seigneur du Torquêne, qui vivait en 1725, toujours d'après les quittances des treizièmes, était probablement fils du précédent. Il avait épousé Madeleine Labbey, fille de Pierre Labbey, seigneur d'Écajeul et de La Roque-Baignard.

La famille de Nocey a possédé la terre du Torquêne jusqu'à l'époque de la Révolution. On voit dans les registres de la municipalité de St.-Désir de Lisieux, de 1790, que, lors de la fédération des gardes nationales qui eut lieu le 29 août, M. Rolland de Nocey commandait la compagnie du Torquêne, comme M. le comte de La Rivière-Prédauge, celle du Prédauge; M. du Bois du Bais, celle de Cambremer, etc. Je cite ce fait, qui me paraît remarquable. Il fallait qu'ils eussent été bien tyranniques, lorsqu'ils jouissaient de leurs droits, ces seigneurs de paroisse, pour que leurs anciens vassaux, *devenus libres*, n'aient rien trouvé de mieux à faire que de les mettre à la tête de la force publique par une élection spontanée.

COQUAINVILLIERS (1).

Coquainvilliers, *Cauquinvillaris*, *Cauquainvilla*, *Cauquainviller*.

L'église de Coquainvilliers, située sur le bord de la route de Lisieux à Pont-l'Évêque (rive gauche), date, dans son ensemble, du XIIIe. siècle. Ainsi la nef, avec ses murs en blocage flanqués de contreforts peu saillants, avec son portail à croix antéfixe, offre encore tous les caractères du style ogival primitif; mais la plupart des ouvertures ont été ou totalement changées ou remaniées, dans les siècles postérieurs. La porte en ogive est garnie d'un tore qui retombe sur de minces colonnettes aux chapiteaux déli-

(1) Notes de M. Charles Vasseur.

catement sculptés. Le tympan est plein. Les vantaux, du XVIe. siècle, sont à panneaux plissés. Une grande fenêtre ogivale occupe le pignon; elle était autrefois partagée par un meneau bifurqué en forme d'Y. Les deux premières fenêtres des murs latéraux ont la forme d'étroites lancettes et pourraient être classées comme faisant partie de la construction primitive; mais leurs moulures sont prismatiques et, dans leur état actuel, on doit les considérer comme du XVe. siècle. Des deux autres fenêtres qui éclairent le nord, l'une est primitive; c'est une grande ogive subdivisée par un meneau en Y, comme celle du portail : elle a pourtant été retouchée au XVIe. siècle. La dernière est cintrée et date du XVIIe. siècle. La seconde fenêtre, au midi, n'a aucun caractère.

Le chœur ne forme point retraite sur la nef, comme on le voit communément. Au nord, il est construit en blocage avec trois contreforts comme ceux de la nef. Il n'est éclairé, de ce côté, que par une étroite lancette. Le chevet date aussi du XIIIe. siècle; sa construction est identique. C'est un mur droit, dans lequel on avait pratiqué une grande fenêtre ogivale comme celle du portail : elle est maintenant bouchée. Les murs du midi pourraient avoir été conservés d'une construction plus ancienne, et je les croirais romans. Malheureusement une informe excroissance moderne qui doit servir de sacristie les rend invisibles, pour la plus grande partie. On y peut pourtant distinguer la partie supérieure de deux fenêtres; la première est cintrée à double voussure en retraite, et me paraît de l'époque romane; l'autre, plus étroite, surbaissée et presque triangulaire, est plus difficile à classer.

Une tour fait saillie du côté méridional entre le chœur et la nef. Sa base carrée est construite en blocage et flanquée, sur chaque face, de deux contreforts plats. A ces caractères

on peut la croire romane, et en effet on voit au-dessus de la porte, qui est moderne, une toute petite fenêtre cintrée. Un beffroi octogone sert de second étage, et en même temps de point de départ à une pyramide couverte d'ardoise. Cette charpente doit être attribuée au XVIIe. siècle, comme l'atteste une inscription trouvée sur l'un des entraits, à l'intérieur.

L : RONE
. C.
1686.

A l'intérieur de l'église, peu de choses sont dignes de remarque : la voûte en merrain de la nef, avec entraits et poinçons ; une piscine du XVIe. siècle percée dans le mur du sud, attirent cependant l'attention.

Le lutrin est en bronze, d'un bon travail; mais il a malheureusement pris la place d'un vieux pupitre en bois qui offrait un bien plus grand intérêt. Lorsque nous avons visité l'église, on l'avait relégué dans la tour sous un tas de chaises; maintenant il orne le chœur de l'église voisine d'Ouillie-le-Vicomte. Il remonte au commencement du XVIe. siècle, au règne de François Ier. Les quatres faces du pied répètent, deux par deux, les mêmes motifs d'ornementation. Sur l'une, les fleurons du centre font place à un blason qui se trouve répété sur l'un des bouts de la bâtière, ayant pour pendant l'écu de France aux trois fleurs de lis. Cet écusson, chargé de deux fasces avec un franc-quartier d'hermine, est celui de la famille de Bouquetot qui portait : de gueules à deux fasces d'or au franc-quartier d'hermine. Cette famille, en effet, n'est point étrangère à la paroisse qui nous occupe. Un Jean de Bouquetot était seigneur de Coquainvilliers et du Breuil dès 1451, suivant La Roque. La recherche faite par les Élus de Lisieux en 1540

porte la mention suivante : « Guillaume de Bouquetot, sieur du Breuil ; François, sieur de Rabu, et Guillaume, sieur de Caucainvilliers, ont baillé ensemble leur généalogie et extraction de noblesse, commençant à messire Guillaume de Bouquetot chevalier, vivant en 1441. »

On a pu remarquer la similitude qui existe entre le blason dont il s'agit et celui de la maison d'Harcourt. La Roque y trouve une communauté d'origine. Je n'ai pu démêler comment la maison de Bouquetot était venue en possession de la terre de Coquainvilliers, qui, du temps des ducs de Normandie, était un des domaines des Montfort et que Philippe-Auguste confisqua en 1204. Je ne sais pas non plus comment elle passa aux de Serres, qui la transmirent par alliance à la famille de Prie, au commencement du XVIIIe. siècle.

Au moment de la Révolution, elle était dans la maison de Créquy.

La cloche est antérieure à la Révolution et porte l'inscription suivante :

† JAY ETE BENITE PAR M. LEONOR DVMESNIL Ptre DESt DE CE LIEV ET NOMMEE LOVISE PAR LOVIS DE PRIE FILS DE HAVT ET PVISSANT LOVIS DE PRIE Mqis DE PLASNE ET DE COVRBEPINE, Sr DE COQUINVILLIERS Cr DES ORDRES DV ROY LNT GENERL DV LANGVEDOC ET PAR NOBLE DAME FRANCOISE DOSMONT FEMME DE Pre. CHERON ECVIER DES FIEFS BRETAGNE DE LA DITTE PAROISSE Mtre CLAVDE ET NICOLAS LES DVBOIS MONT FAITE EN LAN 1725.

1725.

P. DVPONT.

Cette église était sous l'invocation de saint Martin et faisait partie du doyenné de Beaumont. Le Chapitre de Lisieux présentait à la cure.

Au XVIIIe. siècle, elle était comprise, au point de vue ad-

ministratif, dans l'élection et sergenterie de Pont-l'Évêque et comptait 3 feux privilégiés et 80 feux taillables.

Manoir de Prie.—Le manoir de Coquainvilliers, que l'on nomme le manoir de Prie, se composait de bâtiments épars dans une enceinte formée d'un côté par la rivière de Touque, de l'autre par des fossés. Il est maintenant dans un état de ruine très-avancé. Deux époques se partagent les constructions existantes : le XVI[e]. siècle et le règne de Louis XV. De la première époque date la construction principale avec ses encorbellements à moulures prismatiques ; encore s'est-on efforcé, sous le règne de Louis XV, de faire disparaître ce caractère trop gothique par des badigeons imitant la brique. A l'intérieur, on a rétréci les vastes cheminées primitives, on a abaissé leurs manteaux de pierre pour les envelopper dans des panneaux de chêne. Une seule a conservé son caractère. Des portes intérieures en sapin, un vieux bahut de chêne sculpté dans le goût de la Renaissance, dont les panneaux déjoints sont éparpillés sous les combles, voilà tout ce qui reste de la première période. Le surplus a été refait sous Louis XV ; mais ce qui mérite seul l'attention, ce sont des fragments de carreaux en faïence dont était formé le pavage.

La chapelle, petit bâtiment en brique isolé, sans style, date aussi de la dernière époque.

La famille de Prie, qui a donné son nom à cette demeure, est une très-noble et très-ancienne famille du Midi de la France. Il est présumable que le premier de ses membres qui vint s'établir en Normandie fut René de Prie, qui épousa, en 1559, Jossine de Selle, fille et héritière d'Antoine de Selle, seigneur de Beuseville, et de Madeleine de Ravenel. Il en sortit deux fils et cinq filles. Le second des fils resta seigneur de Beuseville. Aimar, l'aîné, épousa Louise d'Hautemer, dame de Fervaques et de Plasne de son chef, veuve

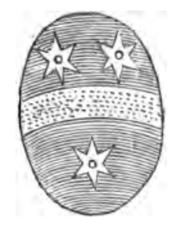
de Jacques de Hellenvilliers et fille de Guillaume de Hautemer et de Renée L'Évesque. Elle lui donna quatre fils : Henri, l'aîné, mourut sans postérité ; le second n'eut qu'une fille; le troisième, qui avait épousé Marie Brochard, fille du seigneur de Marigny, en 1626, laissa quatre fils et une fille. Le premier de ces enfants, Aymar-Antoine, baron de Plasne, devint seigneur de Coquainvilliers par sa femme, Jacqueline de Serres, fille de Jean, seigneur de Coquainvilliers, Le Chesne et L'Essart. A sa mort, arrivée le 12 février 1688, elle fut enterrée dans le chœur de l'église de Coquainvilliers. Elle avait eu huit enfants ; une de ses filles, Louise, fut enterrée comme elle à Coquainvilliers, le 30 juillet 1716.

Louis, le second des fils, continua le nom de la famille de Prie. Il avait épousé, en 1713, Agnès Berthelot, fille d'Étienne Berthelot, seigneur de Pleneuf; mais les généalogies ne lui donnent qu'un fils et une fille qui ne laissèrent point de postérité. Aussi, son frère, François-Louis-Léonard, comte de Prie, devint-il après lui seigneur de Coquainvilliers. Il mourut dans cette terre en 1772, à l'âge de 90 ans, transmettant ses biens à son fils Louis, troisième du nom, après lequel ils durent passer dans la maison de Créquy.

Manoir du Pontif. — Sur les confins de la paroisse de Manerbe, au bas du vallon, se trouve un autre manoir que l'on nomme le Pontif. Dans son état actuel, il n'offre qu'un médiocre intérêt. La construction n'en paraît point antérieure au règne de Louis XV. L'entrée de l'enceinte est pratiquée dans une poterne flanquée de deux petites tourelles cylindriques. Un simple mur forme la clôture. Au centre est le corps de logis, bâti en pierre de taille avec simplicité. Dans un pays plus riche en matériaux que ne l'est le bassin de la Touque, il passerait inaperçu.

L'intérieur mérite d'être visité. Des consoles en bois doré

dans le style Louis XV, des girandoles en cuivre avec armoiries, des fauteuils à bois contournés sont restés là, vieux témoins oubliés d'une antique splendeur. Sur les murs de deux des vastes salles du rez-de-chaussée sont appendues des tapisseries de haute-lice qui paraissent se rapprocher d'une époque voisine de la Renaissance. Elles représentent, en diverses suites, les épisodes les plus attachants du poème du Tasse, *La Jérusalem délivrée*. Malheureusement, l'humidité des murs salpêtrés a rongé leur partie inférieure.



Le jardin qui entoure cette retraite agréable était tracé *à la française*, orné de bassins, vases, statues, ifs taillés.

Cette propriété appartient présentement à M. de Chasseloup-Laubat.

MANERBE (1).

Manerbe, *Manerbia*.

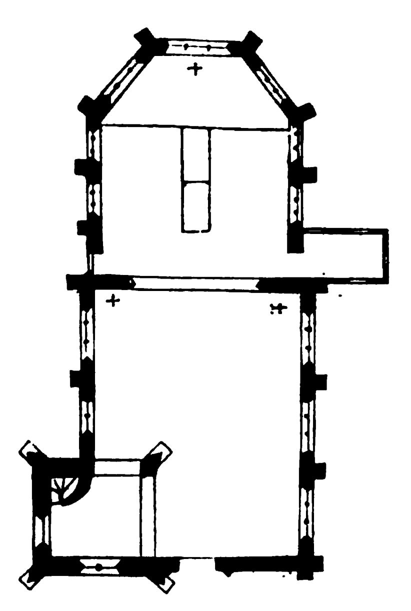
Bien que limitrophe de la banlieue de Lisieux, cette paroisse en a toujours été séparée, soit pour la juridiction civile, soit pour la juridiction spirituelle. Ainsi, quant à la première, elle était comprise dans l'élection de Pont-l'Évêque, sergenterie de Cambremer; pour la seconde, elle dépendait du diocèse de Bayeux, dans le doyenné ou exemption de Cambremer, composé de huit paroisses enclavées de toutes parts dans les terres dépendantes de l'évêché de Lisieux.

Au XVIII[e]. siècle, Manerbe avait 3 feux privilégiés et 110 feux taillables. Aussi l'église est-elle assez importante.

Elle se compose d'un chœur et d'une nef, bâtis à la fin du

(1) Notes de M. Ch. Vasseur.

XVe. siècle. Le portail regarde la route. La porte est une arcade surbaissée qui pose sur deux pieds-droits semblables à de petits contreforts triangulaires. Au-dessus est une niche moderne. Les vantaux ne datent que du règne de Louis XIV, mais ils sont ornés de guirlandes en relief et d'arabesques sculptées.



PLAN DE L'ÉGLISE DE MANERBE.

Un contrefort soutient l'angle du sud de ce portail. Le nord est contrebutté par une tour carrée, bâtie dans l'alignement du portail, élevée de quatre étages, avec contreforts sur les angles. Elle est percée, à différentes hauteurs, d'ouvertures variées : à l'ouest, une fenêtre ogivale subdivisée par un meneau; au nord, une fenêtre ogivale plus étroite, subtrilobée. Son couronnement est une pyramide en charpente

mince et élancée, ajourée, sur chacune de ses faces, d'une série de petites arcatures trilobées. Le mur latéral de la nef, à la suite de la tour, est soutenu par deux contreforts et éclairé par deux fenêtres ogivales : l'une, de belle dimension, avec deux meneaux ; l'autre, moins élevée, avec un seul meneau. Le mur du sud, qui a un plus grand développement, puisqu'il occupe l'espace correspondant à la tour, est flanqué de trois contreforts et percé de trois fenêtres ogivales, à peu près aussi larges que hautes, avec tracerie formée de deux rangs de quatre-feuilles à pétales lancéolés que soutiennent deux meneaux.

Le chœur est légèrement en retraite sur la nef. Il se termine par un chevet pentagonal avec contreforts sur les angles et présentait, dans ses deux murs latéraux, un parallélisme complet avant la construction d'une sacristie adhérente à son flanc méridional. Un seul contrefort de ce côté, deux au nord, le soutiennent. Le jour arrive à l'intérieur par quatre fenêtres placées régulièrement. Les pans du chevet étaient également percés de fenêtres, maintenant en partie bouchées. Celle de l'orient, plus élégante, plus large, subdivisée par trois meneaux avec une belle tracerie, est totalement fermée, probablement depuis l'établissement du haut rétable de l'autel. Une porte à arc surbaissé sert d'entrée dans le chœur, du côté du nord.

L'intérieur n'offre qu'un intérêt secondaire. Les voûtes sont en merrain, avec charpentes apparentes. Le sous-faîte est orné de rosaces, quatre-feuilles, croix fleuronnées et culs-de-lampe ou pendentifs sculptés d'un blason porté par un ange.

L'arc triomphal est ogival, chargé de moulures prismatiques. Au haut de la nef, dans le mur du sud, est une piscine en accolade.

Le mobilier est ordinaire. Le maître-autel date du règne

de Louis XIV. Le tableau qui occupe le centre du rétable est signé : C. de Fontenay, avec la date 1684. A droite et à gauche de l'autel sont des panneaux qui représentent des bouquets de fleurs remarquablement peints. On lit au-dessous : B. Daubin, 1698. Aux fenêtres sont quelques fragments de vitraux de la Renaissance : on peut encore y distinguer une sainte Barbe, avec la date 1525, une Mère-de-Douleur, etc.

Sur l'un des deux petits autels étaient placés des candélabres en bois sculpté, style Louis XV, qui venaient de l'abbaye du Val-Richer.

Le chœur était pavé d'inscriptions tumulaires. L'une d'elles, gravée sur pierre, est encore en partie lisible.

. . . .
LE (*corps de M^e.*)
F(*rançois Lefor*)T
VIVANT P(*res*)TRE
CVRE DE CE LIEV
PENDANT 12 ANS
LEQVEL DECEDA LE
22 AVRIL 1731
AAGE DE 73 ANS.
PRIES POVR LE REPOS
DE SON AME
ET A ÉTÉ FONDE POVR
LUY PAR Me HENRY
LEFORT SON FRAIRE
DEVX SERVICES ET
DOVZE MESSES PAR
AN PAR CONTRAT
PASSE A CAMBREMER
DEVANT THOREL
TABELION LE SEPT
MARS 1732
REQVIESCAT
IN PACE.

Plus loin est une plaque de fonte, de 1 pied carré, sur laquelle on lit :

ICY EST INHVME MAISTRE
JACQVES BOVFAR PBRE
EN SON VIVANT CHAPE
LLAIN DE LA CHARITE
DE MANERBE LE SAMEDI
NEVFVIESME IOVR DE
MARS MIL SIX CENS
SOIXANTE ET QVINZE.

Dans le bas de la nef sont deux confessionnaux grossièrement assemblés, mais qui sont composés de fragments de hauts rétables en bois du XVI[e]. siècle. Ils se composent chacun de quatre panneaux sculptés de compartiments flamboyants, séparés l'un de l'autre par un petit contrefort ou potelet couvert d'imbrications, torsades, entrelacs et autres motifs variés. Sur ces panneaux s'appuie un dais, terminé par une petite galerie flamboyante découpée à jour.

Des peintures ornaient les pleins de ces dais : sur l'un, les sujets sont encore visibles. Aux deux extrémités sont des anges semant des fleurs; au centre trônent le Père-Éternel et le Christ.

La cloche de Manerbe est intéressante par l'inscription qui la couvre; elle a été fondue par un artiste de renom, Jean Aubert, de Lisieux.

1702. MES[re] IACQVES PIERRE DE BOREL CH[er] SEIG[r] ET PATRON CHATELAIN DE LHONNEVR DE LA HAVTE ET BASSE MANERBE CON[er] DV ROY GRAND MAISTRE GN[al] DES EAVS ET FOREST DV DVCHE DE LONGVEVILLE ET CONTEE DE TANCARVILLE ET GOVRNAY ET NOBLE DAME ANNE DE MONCHY SON ÉPOVSE MONT DONNEE ET NOMMEE JEAN.

Comme on le voit par cette inscription, le patronage appartenait au seigneur; mais il devait, à chaque mutation,

présenter trois sujets, tous originaires du diocèse de Bayeux, parmi lesquels l'évêque faisait son choix.

Il a aussi existé à Manerbe un personnat; il était supprimé à la fin du XVIIIe. siècle. Le titre, ainsi que les revenus, en avaient été affectés aux Lazaristes, qui, à ce droit, percevaient les grosses dîmes de la paroisse. (Voyez l'abbé Expilly, *Dict. des Gaules et de la France*, 7 vol. in-f°.)

Château. — Le château de Manerbe, voisin de l'église, a été démoli en 1853. Le plan primitif était un corps principal élevé d'un étage sur le rez-de-chaussée, disposé de manière à former deux ailes. En avant, à droite et à gauche, se trouvaient deux autres bâtiments, faisant deux autres ailes séparées; le tout, construit en pierres de taille disposées en chaînages et en briques, datait du règne de Louis XIV, de l'an 1669. La moitié du corps principal avait disparu depuis long-temps déjà. Le reste était décoré assez richement. Le pavage se composait de carreaux en faïence aux vives couleurs, aux dessins géométriques. Deux des salles du premier étage avaient leurs lambris peints en camaïeu. Dans l'une, on voyait des sujets tirés de l'antiquité, comme l'incendie de Troie et la suite de l'histoire. L'autre, plus splendide, était tendue de toiles peintes avec art. Chaque pan représentait un vase d'un dessin et d'une ornementation fort riches, d'une élégance exquise. Les panneaux bas du lambris offraient une série de charmants paysages. Les portes aussi avaient leur décoration polychrôme. Tout était harmonieux et heureusement combiné.

A la place de ces restes du bon goût de nos pères, qu'il était possible de restaurer, le propriétaire, M. de Baglion, a fait construire une bâtisse éminemment bourgeoise et étriquée, écrasée par le haut style des communs, qui ont seuls trouvé grâce et sont conservés.

Le fief de Manerbe était un des grands-fiefs de Normandie et fut possédé par de puissantes familles. Un acte d'accord passé à l'Échiquier de Caen, la deuxième année du règne du roi Jean (12 mars 1202), nous fait connaître un Jean de Manerbe et son frère Robert.

Dix ans après, la terre était passée à Adam Servain, dont les descendants la possédaient encore en 1347.

En 1463, lors de la recherche de Montfaut, deux gentilshommes habitaient la paroisse : Pierre de Borel et Martin Brun.

La recherche faite par les Élus de Lisieux, en 1540, y trouva un autre membre de la famille de Borel (François de Borel, qualifié seigneur de Manerbe); un Guillaume de Brezay ou Bressey; un Robert Rosée, sieur, en partie, dudit lieu de Manerbe, et, enfin, Guillaume Vipart, de la maison de Drumare. On voit par là que la terre de Manerbe fut divisée, ce qui jette un peu de confusion dans l'indication des différentes familles qui l'ont successivement possédée. On peut suivre celle de Borel depuis 1463 jusqu'à 1713, que l'on trouve messire Jean-Louis-Henri de Borel, chevalier, seigneur de Manerbe, donnant à fiefe un pièce de terre, et même jusqu'à l'année 1762, que mourut Pierre-François-Thomas de Borel, comte de Manerbe, gouverneur et châtelain des ville et château de Touques, en Normandie, etc. Il est probable qu'alors toute la terre se trouvait dans les mains de la même famille, puisqu'en 1702, d'après l'inscription de la cloche, acte évidemment authentique, un autre Borel se titre seigneur et patron châtelain de l'Honneur de la haute et basse Manerbe. Cependant Expilly écrit, en 1751 : « Les héritiers de feu N. Girard Servain, chevalier, tenaient noblement, par hommage de la baronnie de Cambremer, la noble tenure nommée l'*Honneur de Manerbe*, dont le chef est assis dans la paroisse de ce nom. Le tenant est obligé de

faire quarante jours de garde au châtel de Neuilly, appartenant à l'évêque de Bayeux, quand il en est sommé en temps de guerre. De l'Honneur de Manerbe relèvent six fiefs nobles situés dans les paroisses voisines. »

Après les Borel, Manerbe est tombée aux mains de la famille Hébert, qui possédait déjà le Prédauge, paroisse voisine; on trouve, à la date de 1759, messire Pierre-Claude Hébert de Manerbe, écuyer, seigneur châtelain de Manerbe et autres lieux. Bien qu'il ait retenu cette qualification honorifique, M. Hébert avait vendu, deux ans auparavant, la terre de Manerbe à M. Jacques-Étienne Deshayes, écuyer, conseiller secrétaire du Roi, à Honfleur. Ce dernier n'eut qu'un fils, qui, lui-même, ne laissa pour enfant qu'une fille, mariée à M. Brochet de Vérigny. Cette dame eut deux filles, dont l'aînée, Mme. de La Roche-Macé, obtint en partage la terre de Manerbe qu'elle vendit, en 1833, à M. de Baglion de La Dufferie, dont le fils vient, à son tour, de l'aliéner.

Après le château, je ne connais, sur le territoire de Manerbe, aucune demeure féodale.

Médaille romaine. — Un cultivateur de Manerbe m'apporta à Caen, il y a vingt ans, une magnifique médaille d'or, trouvée, en labourant un champ, sur le territoire de Manerbe, et me demanda quel en était le prix. Cette médaille était si fraîche qu'elle semblait sortir du coin; elle portait au revers l'inscription : QUINQUENNALES POSTUMII. Prévoyant qu'elle devait valoir plus que le poids, et voulant avoir recours à l'ouvrage de Mionnet pour faire une réponse précise, j'engageai la personne à revenir dans quelques jours; mais je ne l'ai pas revue. Je le regrette d'autant plus pour elle, qu'elle aura vendu peut-être pour 25 ou 30 fr., cette pièce qui est cotée 90 fr. dans l'ouvrage de Mionnet.

TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
Canton de Dozulé.	
Dives	5
Trousseauville	22
Gonneville-sur-Dive	25
St.-Vaast	30
Beuzeval	33
Auberville	39
Villers-sur-Mer	43
Blonville	51
Vauville-la-Haute	53
St.-Pierre-Azif	54
Glanville	60
Branville	62
Bourgeauville	68
Annebaut	69
Cresseveuille	75
Le Caudemuche	78
St.-Léger-du-Bosq	*Id.*
Angerville	80
Danestal	82
Heuland	85
Douville	88
Grangues	90
Périers-en-Auge	95
Brucourt	102
Cricqueville	106
St.-Clair-de-Basseneville	110
Goustranville	109
Basseneville	116
St.-Samson	120
Putot-en-Auge	122
DOZULÉ (chef-lieu)	125
St.-Jouin	127
Canton de Cambremer.	
St.-Aubin-Lébisey	129
Gerrots	130
Clermont	131
Brocotte	132
Le Ham	134
Beuvron	135
Hottot-en-Auge	139
Victot	144
Les Authieux	146
Corbon	147
Estrées	148

CAMBREMER (chef-lieu). 150
St.-Ouen-le-Peingt. . . 155
La Roque. 162
Grandouet. 171
Montreuil. 174
Pontfol 176
Livet. 178
Les Groseilliers. . . . 179
Léaupartie. 180
Rumesnil. 181
Repentigny. 182
Auvillars. 183
Le Fournet. 192
Formentin 193
St.-Eugène. 195
Bonnebosq. 196
Druval 198
Beaufour. 200
La Chapelle-Infrey. . . 202
Valsemé. . . . . . . Id.

Canton de Pont-l'Évêque.

Drubec 204
Clarbec 207
St.-Imer. 209
Reux. 217
Beaumont 218
St.-Étienne-la-Thillaye . 225
Roncheville. 226
St.-Cloud. 229
Tourgeville. . . . . Id.
St.-Arnoult. 233
Deauville. 239
Bénerville 240
Trouville. 242
Hennequeville. . . . 245
Villerville 246
Daubeuf. 249
Touques. . . . . . . Id.
Bonneville-sur-Touque . 257
Anglesqueville. . . . 265
St-Martin-aux-Chartrains. 267
Canapville 271
Le Coudray. 275
St.-Melaine. 277
PONT-L'ÉVÊQUE (chef-l.). 278
Surville. 285
Rabut. 290
Tourville. . . . . . . Id.

Canton d'Honfleur.

Fourneville. 292
St.-Gatien-des-Bois. . . 294
Herbigny ou Mont-St.-Jean 295
Criquebœuf. 298
Pennedepie. 301
Vasouy 303
Equemauville 306
Barneville-la-Bertrand. . 309
Gonneville-sur-Honfleur. 313
HONFLEUR (chef-lieu). . 319
La Rivière-St.-Sauveur . 328
Ablon. 329
Cremanville, Ableville. . 331
Genneville . . . . . . Id.
Quetteville. 333
Le Theil. 336
Tontuit. 337

Canton de Blangy.

St.-Benoît-d'Hébertot. . 338
St.-André-d'Hébertot. . 341
Vieuxbourg. 352
Les Authieux-sur-Calonne. 354
Launay-sur-Calonne . . 361
St.-Julien-sur-Calonne. . 366
Manneville-la-Pipart. . 374
BLANGY (chef-lieu). . . 378
Le Mesnil-sur-Blangy. . 385
Bonneville-la-Louvet. . 391
Fierville. 398
Le Brévedent. 402
St.-Philbert-des-Champs. 405
Norolles. 413
Le Breuil-sur-Touque. . 425
Ecorcheville. 434
Les Parcs-Fontaines . . *Id.*
Pierrefitte 438
Le Torquêne. 446
Coquainvilliers. . . . 449
Manerbe. 455

FIN DE LA TABLE.

CAEN, TYP. DE A. HARDEL.

